ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1894-95

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET Cie
1894

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/annuairegnra189495univ

CALENDRIER POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1894-95

1894

Septembre

1 Samedi.
2 DIMANCHE.
3 Lundi.—*Examen pour le B. ès Arts et l'Inscription.*
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.
7 Vendredi.—*Rentrée du Grand et du Petit Séminaire.*
8 Samedi.—*Ouverture des classes du Petit et du Grand Séminaire de Québec et de la faculté des Arts à Québec.*
9 DIMANCHE.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.—Cartier arrive à Québec, 1535.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.—*Ouverture de la retraite annuelle du Grand Séminaire de Québec.*
16 DIMANCHE.
17 Lundi.—Prix du Prince de Galles fondé en 1860.
18 Mardi.—Fête de Mgr le RECTEUR.
19 Mercredi.—Quatre Temps.—*Ouverture de la retraite du Petit Séminaire de Québec.*
20 Jeudi.
21 Vendredi.—Quatre-Temps.
22 Samedi.—Quatre-Temps.
23 DIMANCHE.
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 DIMANCHE.

Octobre

1 Lundi. — Second incendie du Séminaire, 1705. — Erection du Siège épiscopal de Québec, 1674. —*Entrée des Facultés de Droit et de Médecine.*
2 Mardi.
3 Mercredi.
4 Jeudi.
5 Vendredi.
6 Samedi.
7 DIMANCHE.
8 Lundi.
9 Mardi.—Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 DIMANCHE.
15 Lundi.
16 Mardi.
17 Mercredi.
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.
21 DIMANCHE.
22 Lundi.
23 Mardi.
24 Mercredi.
25 Jeudi.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 DIMANCHE.
29 Lundi.
30 Mardi.
31 Mercredi.—Jeûne.

Novembre

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Jeudi.—TOUSSAINT.
2 Vendredi. — Commémoration des morts. — *Il n'y a pas de cours durant les offices de la Basilique.*
3 Samedi. — *Service funèbre pour les* BIENFAITEURS *à la chapelle du Séminaire.*
4 DIMANCHE —*Indulgence plénière et salut de* ST CHARLES *à la chapelle du Séminaire.*
5 Lundi.
6 Mardi.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.
10 Samedi.
11 DIMANCHE.
12 Lundi.
13 Mardi.
14 Mercredi.
15 Jeudi —Premier incendie du Séminaire, 1701.
16 Vendredi.
17 Samedi.
18 DIMANCHE.
19 Lundi.
20 Mardi.
21 Mercredi.
22 Jeudi.
23 Vendredi.
24 Samedi.
25 DIMANCHE.
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.
30 Vendredi.

Décembre

1 Samedi.
2 DIMANCHE.—1er de l'Avent.
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.—Jeûne.
6 Jeudi.—Erection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, 1767.
7 Vendredi.—Jeûne.
8 Samedi.—IMMACULÉE CONCEPTION.—*Fête de l'Université.* — Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852. — Consécration de Mgr de Laval, 1658.—*Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.*
9 DIMANCHE.—2e de l'Avent.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.—Jeûne.
13 Jeudi.
14 Vendredi.—Jeûne.
15 Samedi.
16 DIMANCHE.—3e de l'Avent.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.—Quatre-Temps.—Jeûne.
20 Jeudi.
21 Vendredi.—Quatre-Temps.—Jeûne. —*Examen dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*
22 Samedi.—Quatre-Temps.—Jeûne.
23 DIMANCHE.
24 Lundi.—Jeûne.
25 Mardi.—NOËL.—Retraite de vocation au Petit Séminaire.
26 Mercredi —*Vacances de Noël.*
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 DIMANCHE.
31 Lundi.

1895

Janvier

1 Mardi.— CIRCONCISION. — Incendie de la chapelle du Séminaire et de sa collection de tableaux, 1888.
2 Mercredi.
3 Jeudi.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 DIMANCHE.—EPIPHANIE.
7 Lundi.—*Examen dans les Facultés de Théologie et des Arts.*
8 Mardi.—Commencement du second terme.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 DIMANCHE.
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.
17 Jeudi.
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 DIMANCHE.
21 Lundi.
22 Mardi.
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27 DIMANCHE.—SAINTE-FAMILLE.— *Fête patronale du Séminaire de Québec.*
28 Lundi.
29 Mardi.—ST FRANÇOIS DE SALES.— *Indulgence plénière et solennité à la chapelle du Séminaire.*
30 Mercredi.—Examen du Petit Séminaire.
31 Jeudi.

Février

1 Vendredi.
2 Samedi. — PURIFICATION. — *Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
3 DIMANCHE.
4 Lundi.
5 Mardi.
6 Mercredi.
7 Jeudi.
8 Vendredi.
9 Samedi.
10 DIMANCHE.—SEPTUAGÉSIME.
11 Lundi.
12 Mardi.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi.
16 Samedi.
17 DIMANCHE.
18 Lundi.
19 Mardi.
20 Mercredi.—Election de Léon XIII, 1878.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi.
24 DIMANCHE.
25 Lundi.
26 Mardi.
27 Mercredi.—LES CENDRES.
28 Jeudi.

Mars

1 Vendredi.
2 Samedi.—Naissance de Léon XIII, 1810.
3 DIMANCHE.—Couronnement de Léon XIII, 1878.
4 Lundi.
5 Mardi.
6 Mercredi.
7 Jeudi.
8 Vendredi.
9 Samedi.
10 DIMANCHE.
11 Lundi..—[Les élèves en Médecine qui doivent subir leurs épreuves de Doctorat au terme de Pâques doivent présenter leur demande au Recteur avec le certificat d'examens de termes du Secrétaire.]
12 Mardi.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi.
16 Samedi.
17 DIMANCHE.
18 Lundi.
19 Mardi.—Consécration épiscopale de Son Éminence le Cardinal Taschereau, 1871.—Congé.
20 Mercredi.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi.
24 DIMANCHE.
25 Lundi.—Incendie du Grand Séminaire, 1865. — ANNONCIATION : *obligation d'entendre la messe.*
26 Mardi.
27 Mercredi.
28 Jeudi.
29 Vendredi
30 Samedi.
31 DIMANCHE.

Avril

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec une indulgence plenière, qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.*
1 Lundi.—*Publication des thèses pour le Doctorat en Théologie.*
2 Mardi.
3 Mercredi.
4 Jeudi.
5 Vendredi.—*Examen dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*
6 Samedi.
7 DIMANCHE.—LES RAMEAUX.—*Retraite annuelle des élèves de l'Université.*
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.—Mgr de Laval donne ses biens au Séminaire, 1680.
13 Samedi.
14 DIMANCHE.—PAQUES.
15 Lundi.—*Publication des thèses pour l'examen de la licence en Théologie.—Vacances de Pâques.*
16 Mardi.
17 Mercredi.
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.
21 DIMANCHE.—De Quasimodo.
22 Lundi.—*Examens dans les Facultés de Théologie et des Arts.*
23 Mardi. — Commencement du troisième terme.
24 Mercredi.
25 Jeudi.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 DIMANCHE.
29 Lundi.
30 Mardi. — Naissance de Mgr de Laval, 1622.—*Congé.*

Mai

1 Mercredi.
2 Jeudi.
3 Vendredi.
4 Samedi.
5 DIMANCHE.
6 Lundi. — Mort de Mgr de Laval, 1708.—*Les élèves en Droit et en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence ou de Doctorat en juin, doivent présenter leur demande au Recteur avec le certificat d'examens de termes du Secrétaire.*
7 Mardi.
8 Mercredi.
9 Jeudi.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 DIMANCHE.
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi —Institution canonique de l'Université Laval par Sa Sainteté Pie IX, 1876.
16 Jeudi.
17 Vendredi.
18 Samedi.
19 DIMANCHE.
20 Lundi.
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.— ASCENSION. — Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, 1876.
24 Vendredi. — FÊTE DE LA REINE. — *Congé.*
25 Samedi.
26 DIMANCHE.
27 Lundi.
28 Mardi.
29 Mercredi.
30 Jeudi
31 Vendredi.

Juin

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Samedi.—Jeûne.
2 DIMANCHE.—PENTECÔTE.
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.—Quatre-Temps.—Jeûne.
6 Jeudi.
7 Vendredi.—Quatre-Temps.—Jeûne. Mgr E.-A. Taschereau, premier cardinal canadien, 1886.
8 Samedi.—Quatre-Temps.—Jeûne.
9 DIMANCHE.—TRINITÉ. — *Examen de catéchisme au Petit Séminaire.*
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi. — FÊTE-DIEU. — Obligation d'entendre la messe.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 DIMANCHE.—Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.
17 Lundi.—*Examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts.*
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi. — Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873. — *Service funèbre pour les anciens élèves à la chapelle du Séminaire.*
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 DIMANCHE.—*Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
24 Lundi.—ST JEAN-BAPTISTE.
25 Mardi.—Première messe dite à Québec, 1615.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.—SS. PIERRE ET PAUL. — Obligation d'entendre la messe.
29 Samedi.—Jeûne.
30 DIMANCHE.

Juillet

1 Lundi. — Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.
2 Mardi.
3 Mercredi. — Fondation de Québec par Champlain, 1608.
4 Jeudi.
5 Vendredi.
6 Samedi.
7 DIMANCHE.
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 DIMANCHE.
15 Lundi.
16 Mardi.
17 Mercredi.
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.
21 DIMANCHE.
22 Lundi.
23 Mardi.
24 Mercredi.
25 Jeudi.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 DIMANCHE.
29 Lundi.
30 Mardi.
31 Mercredi.

Août

1 Jeudi.
2 Vendredi.
3 Samedi.
4 DIMANCHE.
5 Lundi.
6 Mardi.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.
10 Samedi.
11 DIMANCHE.—Fête patronale de S. E. le Cardinal Taschereau, Visiteur et Chancelier Apostolique de l'Université.
12 Lundi.
13 Mardi.
14 Mercredi.
15 Jeudi.—ASSOMPTION.
16 Vendredi.
17 Samedi.
18 DIMANCHE.
19 Lundi.
20 Mardi.
21 Mercredi.
22 Jeudi. — Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'Université Laval, 1860.
23 Vendredi.
24 Samedi.
25 DIMANCHE.
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.
30 Vendredi.
31 Samedi.

N. B.—1° *Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts commencera le 2 septembre* 1895.—*Les élèves pensionnaires au Petit et au Grand Séminaire de Québec rentrent le 6 septembre.—C'est le 7 septembre que commencent les cours de la Faculté des Arts à Québec.—La rentrée des Facultés de Droit et de Médecine aura lieu le 1 octobre* 1895.

2° *Les cours vaquent les jour où l'on célèbre les fêtes suivantes :—La fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire du sacre ou de la translation, et la fête patronale du Visiteur de l'Université, la fête de saint Jean-Baptiste.*

3° *Le jour des Morts* (2 *novembre*) *et le mercredi des Cendres* (27 *février*) *il n'y a pas de cours durant les offices de la Cathédrale.*

UNIVERSITÉ LAVAL

CARDINAL PROTECTEUR

L'ÉMINENTISSIME

MIECISLAS LEDOCHOWSKI

CARDINAL-PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

DU TITRE DE STE-MARIE DE L'ARA CŒLI,

PRÉFET GÉNÉRAL DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE

CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE « INTER VARIAS SOLLICITUDINES » POUR

LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS,

NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ

ANNÉE 1894-95

VISITEUR ET CHANCELIER APOSTOLIQUE

L'Eminentissime ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Archevêque de Québec, Cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine du titre de Sainte-Marie de la Victoire.

VICE-CHANCELIER APOSTOLIQUE

Sa Grandeur Mgr ÉDOUARD-CHARLES FABRE, Archevêque de Montréal.

RECTEUR

Mgr J.-C. K.-LAFLAMME, Supérieur du Séminaire de Québec.

VICE-RECTEUR A MONTRÉAL

M. JEAN-BAPTISTE PROUX, Professeur à la Faculté des Arts.

MEMBRES DU CONSEIL

L'honorable J.-A. CHAPLEAU, Professeur à la Faculté de Droit.

L'honorable EDMUND-JAMES FLYNN, Professeur à la Faculté de Droit.

M. CLÉOPHAS GAGNON, Directeur du Séminaire de Québec.
Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, Directeur du Séminaire.
L'honorable CHARLES - FRANÇOIS - STANISLAS LANGELIER, Professeur à la Faculté de Droit.
CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
M. ARTHUR MARCHAND, Directeur du Séminaire.
M. OLIVIER-E. MATHIEU, Directeur du Séminaire.
Mgr BENJAMIN PAQUET, Directeur du Séminaire.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, Directeur du Séminaire.
M. EDMOND PARADIS, Directeur du Séminaire.
M. PIERRE ROUSSEL, Directeur du Séminaire.
LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
CHARLES VERGE, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ

M. ERNEST NADEAU

BIBLIOTHÉCAIRE

Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

A QUÉBEC

DOYEN

Mgr BENJAMIN PAQUET

SECRÉTAIRE

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET

PROFESSEURS

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire,* Docteur en Théologie, Protonotaire Apostolique et Consulteur de la S. C. de l'Index ; Professeur de Théologie morale.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur titulaire,* Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. PIERRE ROUSSEL, *Professeur titulaire,* Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur titulaire,* Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique et d'Histoire ecclésiastique.

M. ERNEST NADEAU, *Professeur titulaire,* Docteur en Théologie et Licencié en Droit Canon, Professeur de Théologie morale.

AGRÉGÉS

M. JOSEPH GIGNAC, Docteur en Théologie.

M. ROBERT LAGUEUX, Docteur en Théologie.

M. OMER CLOUTIER, Docteur en Théologie.

A MONTRÉAL

—

DOYEN

M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S.

SECRÉTAIRE

M. HYACINTHE-FRANÇOIS ROUXEL, P. S. S.

PROFESSEURS

M. HYACINTHE-FRANÇOIS-DÉSIRÉ ROUXEL, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. JOSEPH-THÉOPHILE PARENT, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture sainte et de Liturgie sacrée.

M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. NICOLAS-VICTOR MANY, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Hébreu et d'Histoire ecclésiastique.

M. JULES-CL.-MARIE DELAVIGNE, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture sainte.

M. EUGÈNE-SATURNIN DANGUY, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. ÉMILE-ÉDOUARD GIROT, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. ADRIEN SÉRIEYS, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. JAMES-F. DRISCOLL, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Droit canonique.

PROFESSEURS ÉMÉRITES

Son Éminence le cardinal E.-A. TASCHEREAU, Archevêque de Québec, ancien professeur à la Faculté de Théologie.

Sa Grandeur Mgr L.-N. BÉGIN, Archevêque de Cyrène, Membre de la Société Royale du Canada, ancien professeur à la Faculté de Théologie.

Sa Grandeur Mgr A.-A. BLAIS, Évêque de Saint-Germain de Rimouski, ancien professeur à la Faculté de Théologie.

Sa Grandeur Mgr T.-M. LABRECQUE, Evêque de Chicoutimi, ancien professeur à la Faculté de Théologie.

FACULTÉ DE DROIT

A QUÉBEC

DOYEN

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-S. LANGELIER

SECRÉTAIRE

L.-P. SIROIS, Écuyer

PROFESSEURS

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit civil.—Résidence, 51 Grande Allée.

L'honorable EDMUND-JAMES FLYNN, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit romain.—Résidence, 15 rue Hamel.

L'honorable A.-BASILE ROUTHIER. *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et ès Lettres, Juge de la Cour Supérieure, Grand'Croix de l'ordre de S.-Grégoire, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Droit international.—Résidence, 83 rue Saint-Louis.

L'honorable THOMAS-CHASE CASGRAIN, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit criminel.—Résidence, 25 rue Remparts.

ALPHONSE POULIOT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, 12 rue Haldimand.

LOUIS-PHILIPPE SIROIS, Écuyer, Notaire, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit administratif.—Résidence 19-21 rue Couillard.

JOSEPH-T. FRÉMONT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit civil.—Résidence, 29 rue Sainte-Ursule.

Ls-M.-J.-ALPHONSE BERNIER, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit commercial et maritime.—Résidence, Lévis.

L'honorable ALEXANDRE CHAUVEAU, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge des Sessions ; Professeur de Doit criminel.— Résidence 70, rue St-Louis.

AGRÉGÉ

NAZAIRE OLIVIER, Écuyer. Docteur en Droit.—Résidence, 12 rue Ferland.

A MONTRÉAL

DOYEN

L'honorable LOUIS-A. JETTÉ

SECRÉTAIRE

EUGÈNE LAFONTAINE, Écuyer

PROFESSEURS

L'honorable JOSEPH-A. CHAPLEAU, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Commandeur de l'Ordre de S.-Grégoire, Commandeur de la Légion d'honneur, Membre du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec ; Professeur de Droit international.— Résidence, Spencer Wood.

L'honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit civil.—Résidence, 75 rue Dubord, Montréal.

L'honorable J.-ALPHONSE OUIMET, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit administratif.—Résidence, 575 rue Sherbrooke, Montréal.

Sir ALEXANDRE LACOSTE, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Juge en chef de la Cour du Banc de la Reine ; Professeur de Droit commercial et maritime.—Résidence, 71, rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable CHARLES-CHAMILLY DE LORIMIER, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit criminel.—Résidence, 77 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable MICHEL MATHIEU, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, St-Lawrence Hall, Montréal.

L'honorable HORACE-FRANÇOIS-XAVIER ARCHAMBEAULT, *Professeur titulaire*, Docteur, en Droit ; Professeur de Droit commercial.—Résidence, 409 rue Dorchester, Montréal.

EUGÈNE LAFONTAINE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit romain.—Résidence, 21 rue Saint-Denis, Côteau Saint-Louis, Montréal.

FRÉDÉRIC-DEBARTZCH MONK, Écuyer, *Professeurs titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit constitutionnel et administratif.—Résidence, rue Saint-Denis, Montréal.

PROFESSEUR HONORAIRE

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, LL. D., Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire; ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

FACULTÉ DE MÉDECINE

A QUÉBEC

DOYEN

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer

SECRÉTAIRE

ALBERT MAROIS, Écuyer

PROFESSEURS

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique, et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu. — Résidence, 23-25 rue Sainte-Ursule.

LOUIS JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Physiologie et de Pathologie générale, du cours spécial des Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire.— Résidence, 46 rue Saint-Louis.

CHARLES VERGE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne, de Thérapeutique spéciale, de Maladies des enfants et de Clinique interne.— Résidence, Saint-Michel.

LAURENT CATELLIER, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe, de Médecine opératoire théorique et de Clinique externe.— Résidence, 31 rue Dauphine.

ARTHUR VALLÉE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, membre de la Société Médico-Psychologique de Paris, Membre de la Société de Médecine mentale de Belgique ; Professeur de Tocologie, de Clinique de Tocologie, de Maladies mentales, d'Histoire de la Médecine et de Déontologie médicale, de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des enfants à l'Hospice des Sœurs de la Charité.— Résidence, 22 rue Sainte-Anne.

MICHEL-JOSEPH AHERN, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique, de Médecine opératoire, de Rhinologie et de Laryngologie, de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des Maladies des vieillards à l'Hospice Sainte-Brigitte.— Résidence, 32 rue Sainte-Anne.

EDWIN TURCOT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de matière Médicale et de Pharmacie pratique, de Thérapeutique générale et de Clinique interne.— Résidence, 111 rue Sainte-Anne.

MICHEL-DELPHIS BROCHU, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne, de Pédiatrie, de Maladies nerveuses et de Clinique interne.— Résidence, 63, rue Saint-Jean.

JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER LAVOIE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Médecine légale et de Toxicologie.— Résidence, 157 rue DesFossès.

AUGUSTE-C. HAMEL., Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Professeur d'Histologie.—Résidence, 128 rue Sainte-Anne, Québec.

AGRÉGÉS

ALBERT MAROIS, Écuyer, Docteur en Médecine.— Résidence, 51 rue Saint-Louis, Québec.

SIMÉON GRONDIN, Écuyer, Docteur en Médecine.— Résidence, 71, rue Sainte-Ursule, Québec.

E.-T.-ARTHUR SIMARD, Écuyer, Docteur en Médecine.— Résidence, 10 du Parloir, Québec.

P. COOTE, Ecuyer, Docteur en Médecine.— Résidence 56 rue d'Artigny, Québec.

E.-RENÉ FORTIER, Écuyer, Docteur en Médecine.— Résidence, coin Sainte-Anne et Sainte-Ursule, Québec.

A MONTRÉAL

—

PROFESSEURS *

JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Résidence, 100 rue Berri, Montréal.

ADOLPHE LAMARCHE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Résidence, 261 rue Saint-Antoine, Montréal.

ADOLPHE DAGENAIS, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Résidence, 273 rue Dorchester, Montréal.

ALFRED-T. BROSSEAU, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine. —Résidence, 78 rue Saint-Denis, Montréal.

NORBERT FAFARD, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Résidence, 29 rue Saint-Hubert, Montréal.

SÉVÉRIN LACHAPELLE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, 1310 rue Saint-Joseph, Ville Saint-Henri.

HUGUES-E. DESROSIERS, Écuyer, *Professeur titulaire*. Docteur en Médecine, Membre associé-étranger de la Société Française d'Hygiène, Membre correspondant de la Société Médico-légale de New-York.— Résidence, 94 rue Saint-Denis, Montréal.

---

* Ces Professeurs faisaient partie de l'ancienne Section Montréalaise de la Faculté de Médecine.

SALLUSTE DUVAL, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine et Licencié ès Sciences.—Résidence, École Normale Jacques Cartier, Montréal.

A.-A. FOUCHER, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Membre de la Société Française d'Ophtalmologie.—Résidence, 56 rue Saint-Denis, Montréal.

W.-H. HINGSTON, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Montréal.

L.-E. DESJARDINS, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Montréal.

L.-P. MIGNAULT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Montréal.

J.-P. CHARTRAND, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Montréal.

L.-A. DEMERS, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Montréal.

J.-J. GUERIN, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Montréal.

PROFESSEUR HONORAIRE

EMMANUEL PERSILLIER-LACHAPELLE, Écuyer, Docteur en Médecine ; ancien professeur de Physiologie à l'Univesité Laval.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

AGRÉGÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL (1)

(1) Voir l'*Annuaire* spécial de Montréal

FACULTÉ DES ARTS

A QUÉBEC

DOYEN

Mgr J.-C. K.-LAFLAMME

SECRÉTAIRE

M. OLIVIER MATHIEU

PROFESSEURS

Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts, Protonotaire Apostolique et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Physique.

Mgr JOSEPH-CLOVIS K.-LAFLAMME, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts, Docteur en Théologie, Protonotaire Apostolique, Membre de la Société Géologique de France, de la Société Géologique d'Amérique, de la Société Française de Physique et de la Société Royale du Canada ; Professeur de Minéralogie et de Géologie, et chargé du cours de Botanique.

M. CLÉOPHAS GAGNON, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature latine.

M. OLIVIER MATHIEU, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie, en Philosophie et en Saint-Thomas, Maître ès Arts ; Professeur de Philosophie.

M. RAYMOND CASGRAIN, *Professeur titulaire*, Docteur ès Lettres, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Histoire de la littérature.

M. EDMOND PARADIS, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Mathématiques.

M. ARTHUR MARCHAND, *Professeur titulaire*, Bachelier ès Arts ; Professeur d'Histoire universelle.

Mgr CYPRIEN TANGUAY, *Professeur titulaire*, Docteur ès Lettres, Prélat domestique et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Archéologie.— Résidence, Ottawa.

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts, Docteur en Théologie et Protonotaire Apostolique ; Professeur de Droit naturel.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur agrégé*, Docteur en Médecine ; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Droit ; Professeur d'Économie politique.

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie , Professeur d'Apologétique chrétienne.

AGRÉGÉ

M. ALFRED MORISSET, Bachelier ès Arts.

M. ALFRED-S. LORTIE, Docteur en Théologie.

Curateur du Musée Numismatique

M. A. Rhéaume, A. B., T. L.

Curateur du Musée Zoologique

M. Chs-E. Dionne

A MONTRÉAL

—

DOYEN

M. P. DE FOVILLE

SECRÉTAIRE

M. P.-NAPOLÉON BRUCHÉSI

PROFESSEURS

M. F.-LOUIS COLIN, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Littérature latine.

M. ANDRÉ CUOQ, P. S. S., *Professeur titulaire*, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Linguistique sauvage.

M. A.-H. VERREAU, *Professeur titulaire*, Docteur ès Lettres et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Histoire du Canada.

M. PIERRE ROUSSEAU, P. S. S., *Professeur titulaire* ; Professeur d'Histoire universelle.

M. PIERRE SCHLICKLING, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Éloquence.

M. J.-F. LALIBERTÉ, P. S. S., *Professeur titulaire* ; Professeur de Littérature grecque.

M. PAUL-NAPOLÉON BRUCHÉSI, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie et Licencié en Droit Canon ; Professeur d'Apologétique chrétienne.

M. ALFRED ARCHAMBEAULT, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie et en Droit Canon ; Professeur de Droit naturel.

M. PIERRE-ALBERT URIQUE, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Philosophie.

M. U.-E. ARCHAMBAULT, *Professeur titulaire*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, Officier d'Académie ; Professeur d'Économie industrielle— Résidence, 1999 rue Sainte-Catherine, Montréal.

M. E. BALÈTE, *Professeur titulaire*, Officier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Mathématiques. — Résidence, 257 rue Saint-Hubert, Montréal.

M. PAUL DE FOVILLE, P. S. S., *Professeur titulaire*, ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris, Licencié ès Sciences, Docteur en Théologie de l'Université Romaine et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Sciences comparées.— Résidence, au Grand Séminaire, rue Sherbrooke, Montréal.

M. C.-A. PFISTER, *Professeur titulaire* ; Professeur de Chimie.— Résidence, 1205 rue Mignonne, Montréal.

M. J.-B. PROULX, *Professeur titulaire* ; Professeur d'Histoire moderne.— Résidence à l'Université, Place Jacques-Cartier, Montréal.

M. E.-S, ROINARD, P. S. S., *Professeur titulaire* ; Professeur de Physique.

L'Honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur agrégé*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur d'Écomie politique.

M. PAUL WIALLARD, *Professeur agrégé* ; Professeur d'Élocution.

PROFESSEUR ÉMÉRITE

Mgr J.-M. EMARD, Évêque de Sainte-Cécile de Valleyfield, ancien professeur à la faculté des Arts.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Annexée à la faculté des Arts

PRINCIPAL

M. U.-E. ARCHAMBAULT

DIRECTEUR DES ÉTUDES

M. ÉMILE BALÈTE

PROFESSEURS

M. ÉMILE BALÈTE, Professeur de Mathématiques spéciales, Calcul infinitésimal et Cosmographie, à l'École.— Résidence, 257 rue Saint-Hubert.

M. C.-A. PFISTER, Professeur de Physique et de Chimie, à l'École.— Résidence, 1205 rue Mignonne.

M. JOSEPH HAYNES, Professeur de Constructions civiles, Construction de Machines, Travaux publics, Chemins de fer, Architecture et Dessin.— Résidence, 141 rue des Allemands.

M. J.-ÉMILE VANIER, Professeur de Géodésie et Topographie.— Résidence, 61 rue Saint-Jacques.

M. FRÉDÉRIC ANDRÉ Professeur de Mathématiques, au cours préparatoire.— Résidence, 175 rue Saint-Christophe.

M. JOSEPH OBALSKI, Professsseur de Géologie et Minéralogie, Exploitation des Mines, Métallurgie.

M. S. DUVAL, Professeur d'Electrotechnie, de Mécanique générale et appliquée.—Résidence, École Normale Jacques-Cartier.

M. ALEXANDRE BONIN, Professeur de Physique, Chimie, Mathématiques et Dessin, au cours préparatoire ; de Résistance appliquée, Hydraulique et Machines à vapeur à l'École.— Résidence, 239 rue Saint-André.

M. DOMINIQUE DUCHARME, substitut de M. Obalski.

Elèves et autres Etudiants admis à suivre les cours à Québec (1)

1° FACULTÉ DE THÉOLOGIE (2)

ANNÉE 1893-94

MM. Arsenault, P., *Charlottetown.* (3)
Audet, P., *Québec.*
Blais, J.-J., *Québec.*
Carrier, J.-E., *Québec.*
Chisholm, A , *Antigonish.*
Clavet, W., *Saint-Boniface.*
Côté, L.-F.-P., *Québec.*
Daly, W., *Charlottetown.*
Derome, J.-E., *Saint-Boniface.*
Desrochers, J.-P.-C., *Québec.*
Dionne, C., *Québec.*
Donalson, J., *Québec.*
Dubé, M., *Québec.*
Dumais, F. A., *Québec.*
Dupont, C.-F., *Québec.*
Fiset, L.-N., *Québec.* (3)
Fournier, J.-E., *Québec.*
Gauthier, P.-C., *Charlottetown.*
Gillis, J., *Charlottetown.*
Godbout, O., *Québec.*
Gosselin, L., *Québec.*
Grandbois, J.-R.-E., *Québec.*
Houde, Ed.. *Québec.*
Houle, T., *Québec.*
Johnston, J.-F., *Charlottetown.*
Lacasse, A., *Québec.* (3)
Laflamme, E.-C. K., *Québec.*
Lamontagne, P.-A., *Québec.*
Lapointe, J.-A., *Saint-Jean, N.-B.*
Larue, A., *Québec.*
Lavergne, A., *Trois-Rivières.*
Lemay, J.-A., *Québec.*
Lepage, M.-J.-A., *Québec.*
Loiselle, J., *Saint-Hyacinthe.*
Martin, E., *Québec.* (3)
McDonald, J.-A., *Charlottetown.*
McDonald, J.-J., *Charlottetown.*
Mercier, J., S. B., *Québec.*
Montour, J.-E., *Trois-Rivières.*
Moreau, A. *Québec.*

---

(1) Les noms des élèves de la Succursale de Montréal se trouvent dans un Annuaire spécial publié à Montréal

(2) Les noms de lieux, dans la faculté de Théologie, indiquent les diocèses.

(3) Ordonné prêtre pendant l'année.

MM. Morrison, D.-F., Ph. L., *San-Francisco.*
Paradis, A., *Québec.*
Picher, L. *Québec.*
Pichette, E., *Québec.*
Poulin, J.-A., A. B., *Québec.*
Poulin, J.-Am., *Québec.*
Pouliot, N., *Québec.*
Rochette, J.-E., *Québec.*
Roy, A., A. B., *Québec.*
Roy, C., A. B., *Québec.*
Roy, J.-O., *Québec.*
Savard, C.-O., S. B., *Québec.*
St-Amant, J.-C., A. B., *Québec.*
Trudelle, M., *Trois-Rivières.*
Turcotte, J.-M.-L.-A., *Québec.*
Vaudreuil, A., *Québec.*
Veilleux, J.-O., A. B., *Québec.*

2° FACULTÉ DE DROIT

1893-94

MM. Boisvert, H., *Sainte-Croix.*
Brodie, W.-A., A. B., *Québec.*
Cimon, H., A. B., *Lévis.*
Choumard, E , *Québec.*
* Clapperton, J., L. B., *Maria.*
Frenette, J., A. B., *Malbaie.*
Gosselin, Chs., S. B. *Saint-Charles.*
Guay, R., A. B., *Québec.*
Lachance, A., *Québec.*
Lane, J. A., A. B., *Hull.*
Lesage, J , A. B., *Québec.*
Mercier, A., S. B., *Québec.*
Michaud, B., A. B., *Saint-Jean-Port-Joli.*
Mill, J., A. B., *Maria.*
Paradis, F., A. B , *Etchemin.*
Pelletier, A., S. B , *Québec.*
Richard, J., *Watton.*
Roy, F.-E., A. B., *Les Saules.*
Savard, J. E., A. B., *Eboulements.*
Smith, F., *Québec.*
Tessier, A., S. B., *Chicoutimi.*
Vachon, V., A. B., *Québec.*
Verret, H., *Québec.*
Vézina, E., L. B., *Saint-Joseph, Beauce.*
** Vincent, F., S. B., *Québec.*

Blais, Thos., *Ham.*
Cantin, P., *Saint-Romuald.*
Crépeau, L.-P., *Arthabaskaville.*
Gibsone, G , *Québec.*
Kœnig, L., *L'Islet.*

---

* Décédé le 1 mars 1894.
** Décédé le 23 avril 1894.

MM. Martin, O., *Québec.*
Mondore, A., *Montréal.*
Morisset, C.. *Québec.*
Morrison, J., *Québec.*
Noël, A., *Inverness.*
Pariseault, A., *Québec.*
Smith, Chs., *Québec.*
Talbot, A., *Québec.*

3° FACULTÉ DE MÉDECINE

1893-94

MM. Bernier, E., S. B., *Lévis.*
Bolduc, E., L. B., M. B.. *Québec.*
Bossé, J., A. B., M. B., *Saint-Onésime.*
Boulanger, A. B., M. D., *Sainte-Agathe.*
Boisvert, A., A. B., *Bécancourt.*
Caron, O., S. B., *L'Islet.*
Claveau, A., S. B., M. B., *Chicoutimi.*
Cyr, E., M. B., *Maria.*
Deschènes, B. M., S. B., M. B., *Saint-Pascal.*
Drouin, A.. M. B., *Québec.*
Fiset, L., M. D., *Québec.*
Larue, H., S. B , *Saint-Augustin.*
Lelaidier, E., L. B., M. B., *Saint-Pierre-les-Becquets.*
Lessard, A., M. D , *Saint-Joachim.*
Lucier, M.-A., M. B., *Gaspé.*
Martin, E.. L. B., *Rimouski.*
Morin, E., M. B., *Québec.*
Morisset, A., S. B., M. B., *Saint-Hénédine.*
Pageau, J., S. B., *Charlesbourg.*
Parrot, L.-E., S. B., *Sainte-Emmélie.*
Richard, J., A. B., M. B., *Saint-Maurice.*
Rousseau, A., A. B., M. B., *Saint-Casimir.*
St-Germain, E., M. D., *Nicolet.*
Simard, A., S. B., *Baie Saint-Paul.*

Archambault, U., M. B., *Saint-Pierre-les-Becquets.*
Bacon, L., *Montmagny.*
Baquet, E., *Québec.*
Bédard, H.. M. B., *Québec.*
Blondin, E., M. D., *Bécancourt.*
Bossé, H., *Québec.*
Brousseau, D., M. D., *Québec.*
Clark, A., M. B., *Québec.*
Crispo, P., M. B., *Chéticamp.*
D'Argy, S., *Neu-Carliste.*
Delany, W. *Québec.*
Dionne, J., M. B., *Saint-Antoine de Tilly*
Dufresne, A., M. B., *Deschambault.*
Dunn, L., *Québec.*
Dussault, J., M. D., *Saint-David.*
Fiset, H., M. B., *Québec.*
Fiset, L , M. B., *Lorette.*

MM. Gagnon, G., M. D., *Lévis.*
Gauthier, L., M. B., *Québec.*
Guimond, O., *Saint-Raymond.*
Jacques, L., *Worcester, Mass.*
Labrecque, A., M. B., *Québec.*
Lamothe, A., *Québec.*
Larochelle, E., *Québec.*
Lessard, A., M. B., *Québec.*
Marcotte, A., M. B., *Québec.*
Marquis, J., M. D., *Québec.*
Martin, H., *Chicoutimi.*
Pinault, A., *Sacré-Cœur.*
Pinault, J., *Rimouski.*
Plante, A. *Québec.*
Poliquin, J., *Québec.*
Roy, A., M. B., *Lévis.*
Roy, E., *Saint-Raphaël.*
Samson, O., M. B., *Québec.*
St-Pierre, T., *Québec.*
Sirois, P., M. D., *Lévis.*
Tardif, P., M. D., *Québec.*
Tremblay, J., *Québec.*
Vézina, V., M. D., *Ile-aux-Grues.*

PHARMACIE

MM. Boisseau, P., *Québec.*
De la Chevrotière, F., *Québec.*
Francœur, A., *Sorel.*
Jolicœur, E., *Québec.*
Morin, E., *Québec.*
* Morisson, G., *Québec.*
Routhier, J., *Québec.*

4° FACULTÉ DES ARTS

1893-94

MM. Chauveau, A., *Québec.*
de Sales Laterrière, E., *Québec.*
Fontaine, F., *Québec.*
Gosselin, J., *Québec.*
Larue, R., *Pointe-aux-Trembles.*
Livernois, J., *Québec.*
Nadeau, E., *Saint-Frédéric.*

* Décédé en mai 1894.

Grands Séminaires affiliés

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation, par l'Évêque du diocèse, de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Théologie. Les élèves des Grands Séminaires affiliés peuvent obtenir le titre de Bachelier en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examens trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

Le Grand Séminaire de Québec, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.—*Québec*.

Le Grand Séminaire du Collège de Sainte-Anne.— *Sainte-Anne de la Pocatière.*

Le Grand Séminaire de Rimouski.—*Rimouski.*

Le Grand Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.—Ce Grand Séminaire, devenu la section montréalaise de la faculté de Théologie de l'Université Laval, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés.—*Montréal.*

Le Grand Séminaire de Chicoutimi.—*Chicoutimi.*

Collèges affiliés

Pour être affilié à l'Université Laval, un collège doit 1° enseigner *au moins* les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2° exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

Le Petit Séminaire de Québec, *Québec.* — Supérieur, Mgr J.-C. K.-Laflamme.

Le Séminaire de Nicolet, *Nicolet.*—Supérieur, Révérend M. G. Proulx.

Le Collège de Sainte-Anne, *Sainte-Anne de la Pocatière.*— Supérieur, Mgr Ch. Poiré, Protonotaire apostolique.

Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, *Sainte-Thérèse de Blainville.*— Supérieur, Révérend M. A. Nantel, A. M.

Le Séminaire des Trois-Rivières, *Trois-Rivières.*— Supérieur, Révérend M. Louis Richard, Chanoine.

Le Petit Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, *Rimouski.*— Supérieur, Revérend M. R.-Ph. Sylvain, Chanoine.

Le Petit Séminaire de Chicoutimi, *Chicoutimi.*— Supérieur, Mgr M.-T. Labrecque, Évêque de Chicoutimi.

Le Petit Séminaire de Sherbrooke, *Sherbrooke.*— Supérieur, Révérend M. J.-L.-H. Roy.

Le Collège de Lévis, *Lévis.*— Supérieur, Révérend M. C.-Ed. Carrier.

Le Petit Séminaire de Saint-Hyacinthe, *Saint-Hyacinthe.*— Supérieur, Révérend M. A. Dumesnil, Chanoine.

Le Petit Séminaire de Monnoir, *Sainte-Marie de Monnoir.*— Supérieur, Révérend M. F.-X. Jeannotte.

Le Collège de L'Assomption, *L'Assomption.*— Supérieur, Révérend M. M. Legaré.

Le Collège Joliette, *Joliette.*— Supérieur, Révérend M. C. Beaudry, C. S. V., V. F.

Le Collège Saint-Laurent, *Saint-Laurent*, près de Montréal.— Supérieur, Révérend Père A. Roy, C. S C.

Le Collège Bourget, *Rigaud.*— Directeur, Révérend M. O. Joly, C. S. V.

Le Collège de Montréal, *Montréal.*— (Séminaire des Philosophes, Directeur, M. l'abbé Delavigne, P. S. S., 1181 rue Sherbrooke ; Petit Séminaire, Directeur, M. l'abbé Lelandais, P. S. S.) 1197 rue Sherbrooke.

Collège Agrégé

L'agrégation à l'Université Laval est accordée aux collèges situés en dehors des limites de la Province de Québec. Pour être agrégés, les collèges s'engagent 1° à enseigner toutes les matières exigées pour les épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2° à faire subir à leurs élèves, pour l'obtention des titres universitaires, des examens absolument semblables à ceux des collèges affiliés.

Le Collège de Saint-Dunstan, *Charlottetown, I. P. E.*—Recteur, Rév. Dr James Morrison, S. T. D.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A JUILLET 1893. (1)

BACHELIERS

1° BACHELIERS ÈS SCIENCES

MESSIEURS

1856—Jean Delâge.
Hammond Gowen.
1859—Hubert Beaudet.
Charles-A. Delâge.
Narcisse Fortier.
François Gagné.
1861—Auguste Laverdière.
Hilaire Marceau.
Raphael Danis.
1862—Honoré Constantin.
O.-C. Godin.
1863—Wilbrod Couture.
Louis-David Larose.
Conrad Gill.
1864—Zéphirin Lorrain.
1865—Pierre Boily.
Paul Larocque.
Antoine Ouellet.
1866—Ernest Audette.
Elzéar Couture.
Philéas Lessard.
Herménégilde Dubé.
J.-O. Dubois.
Arthur Duval.
1867—Etienne Grondin.
William Sheehy.
François Cinq-Mars.
Joseph Marquis.
1868—Réal Guénard.
Nazaire Pâquet.
1869—Zoël Lambert.
1870—Eutrope Dionne.
James Ballantyne.
Joseph Dumas.
Louis Hébert.
Zéphirin Caron.
Pierre Genest.
Honoré Julien.
Napoléon Lemoine.

MESSIEURS

1871—Avila Cherrier.
Arthur Desjardins.
Charles-Phil. Richard.
Lionel Lindsay
Frédéric Tétreault.
Pierre Ruel.
Arsène Piché.
Arthur St-Louis.
Ferdinand-Gauvreau.
1872—Raymond Caisse.
Antoine Lemay.
Ernest Duguay.
Philippe-Joseph Brady.
Edmond Duchesnay
1873—Edouard Lamontagne, Q.
Alphonse Beaudet, Q.
Gabriel Cloutier, S.-A.
Jean-Baptiste Bérubé, Q.
Charles Lespérance, Q.
Joseph Bouliane, S.-A.
Joseph Drapeau, S.-A.
Jean Pelletier, S.-A.
1874—Norbert Proulx, N.
Olivier Beauchesne, N.
Olivier Mathieu, Q.
Edouard Pagé, Q.
Jules Quesnel, S.-T.
Adolphe Blondin, N.
Anthime Carrières, S.-T.
1875—Joseph Brousseau, Q.
Stephen Proulx, N.
Alfred Pâquet, Q.
Félix Pinault, R.
1876—Philippe Hébert, N.
Edouard Belleau, Q.
Louis Tremblay, S.-A.
Anatole Camiré, N.
Charles Tessier, N.
Zotique Legris, N.

(1) Voir plus loin les gradués de 189'.

MESSIEURS

1877—Edmond Paradis, Q.
Philippe Dechêne, S.-A.
Herménégilde Bouffard, Q.
Etienne Gosselin, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
1878—Louis Gagnon, Q.
George Bellerive. Q.
Achille Thibault, R.
Stanislas Doucet, N.
Charles Gouin, Q.
George Paquin, Q.
Maxime Fillion, Q.
Charles Leclerc, S.-A.
Arthur Gouin, Q.
1879—Arthur Vaillancourt, S.-T.
Rodrigue Laberge, S.-T.
Alfred Perron, R.
Achille Rousseau, Q.
1880—Marie-Rosaire-Geo. Matte, Q.
L.-E. Pelletier, Q
Luc Hébert, N.
Lucien Lavallée, N.
Théophile Paré, N.
1881—Louis Coulombe, Q.
Louis Lepage, R.
Joseph Sirois, R.
Olympe Joly, J.
1882—Jules-Eug.-Aurélien Angers, Q.
Joseph-Octave Langlois, Q.
Louis-Adolphe Grenier, Q.
Joseph-Elzéar, Galarneau, Q.
Louis Rousseau, S.-A.
David Gagnon, S.-A.
Philippe Delisle, S.-A.
Abel Tremblay, C.
Edmond Joncas, Q.
Alfred Manseau, Jol.
Thomas Marcoux, Q.
Télesphore Simard, Q.
Jos. - Adélard - Alf. Castonguay, Q.
François-Joseph Langlais, Q.
1883—F.-X.-Alfred Roy, Q.
Jos.-Ulric East, Q.
Honoré Garneau, T.-R.
Antoine Langis, R.
1884—André Michaud, Q.
C.-Olivier Laflèche, N.
1885—C.-Rosaire Paquin, Q.
M.-J.-Napoléon Picher, Q.
Robert Brady, N.
1886—C.-Etienne Cloutier, Q.
Joseph-F.-X. Jobin, Q.
1887—Ovide Larouche, C.
Charles Guilbault, Jol.
1888—Félix Dugal, Q.
Michel-T.-P. Lambert, Q.
Ernest Sylvestre, Jol.
Wilfrid Laurendeau, Jol.
Arthur Asselin, Jol.

MESSIEURS

1888—Placide Desrosiers, Jol.
Zénon Fontaine, Jol.
Pierre Pichette. Jol.
Albert Forget, Jol.
1889—Pierre Leclerc, Q.
Adélard Riverin, Q.
Albert-Alphonse Jobin, Q.
Rom. Fiset, Rim.
Benjamin Morin, Nic.
Camille Houle. Jol.
J.-O.-Alexandre Champoux, Jol.
J.-Urgel Sévigny, Jol.
J.-H.-Ozias Archambeault, Jol.
J.-Alfred Pelletier, Jol.
Joseph Beaulieu, Jés.
1890—T. Fortin, Chic.
N. Legault, Bour.
A. Lessard, Q.
G. Racette, Jol.
U. Verreau, Rim.
F. Beaudry, Jés.
E. Lavigne, Jés.
1891—J. Bergeron, T.-Riv.
Z. Malo, Monn.
G. Pion, Monn.
J.-T. Lachance.
F.-A.-A. Labelle, Bour.
J. Boivin, Monn.
N. Lambert.
E. Vézina, Ste-A.
O. Lapointe, Bour.
H. Pelletier, Ste-A.
J. Demers, Jés.
J. Lapierre, Jés.
J.-F.-B.-M. Deschènes, Q.
A. Turcot, Q.
A. de Beaulieu Pelletier, Q.
G. Gosselin, Q.
1892—L. Prince le Bœuf, Ste-T.
E. Auclair, Ste-T.
A. Dubreuil, St-H.
H. Jasmin, St-H.
A. Lavimodière, St-H.
Z. Cordeau, St-H.
P. Morissette, St-H.
L.-O. Deslandes, Mon.
I.-L. Perron, Mon.
C.-B. Rouleau, Rim.
G.-A. Côté, Sher.
A. Tessier, Chic.
P -E. Rouleau, Ste-A.
J.-A, Lortie, Q.
E. Dubeau, Jés.
P. Ostiguy, Jés.
H. Boisvert, Q.
F. Vincent, Q.
R. Guay, Q.
E. Darveau, Q.
A. Morisset, Q.
A. Comeau, T.-Riv.

MESSIEURS

1892—G. Normand, T.-Riv.
G. Bourgeois, T.-Riv.
A.-E.-F., Godreau, Ass.
J.-M. Boucher, Jol.
L.-A.-A. Rivet, Jol.
J.-A. Moreau, Jol.
J.-A.-A., Dostaler, Jol.
P.-Z. Bernier, Jol.
J.-A. Sylvestre, Jol.
L. de G. Belzile, Rim.
L. Chalifoux, St-Hya.
O. Ledoux, St-Hya.
J.-A.-G. Ducharme, Jol.
1893—J. Lamarche, Ass.
A. Archambault, Ass.
H. Dubreuil, St-Hy.

MESSIEURS

1893—J.-E. Bernier, L.
J. Larivière, Mon.
T. Bruneau, Jés.
A. Claveau, Chic.
C.-L.-V. Gaudet, Ste-T.
J.-O. Caron, Ste-A,
E. Desjardins, Jés.
J. Mercier, Q,
F.-X. Duplessis, Q.
D.-B. Brunel, Jol.
E. Desrochers, Jol.
A. Noiseux, Jol.
O. Grégoire, Jol.
Frs Borduas, Mon.
A. Fontaine, Mon.

2° BACHELIERS ÈS LETTRES

MESSIEURS

1856—Richard Alleyn.
Charles Dallaire.
Isaïe Jodoin.
1857—Joseph Nadeau.
1859—Mathias Huot.
1861—Pierre MacKay.
Marcel Chabot.
Patrick Doherty.
Napoléon Laliberté.
Henri-Thomas Taschereau.
1864—Henri Pâquet.
1865—Théodore Jobin.
1866—Crawford Lindsay.
Philippe Sylvain.
1867—Henri Delagrave.
1868—Isidore-Noël Belleau.
Basile Desrochers.
Anselme Déziel.
Edouard Labrecque.
Allyre Collet.
Charles Darveau.
1869—Henri Têtu.
Apollinaire Gingras.
Narcisse Proulx.
Onésiphore Turgeon.
Théodule Delagrave.
Adjutor Turcotte.
Frédérick Gauthier.
1870—J.-B.-Honoré Chouinard.
Charles Clément.
Ernest Delisle.
Felix Gendron.
1871—Théophile Gonthier.
Adalbert Blanchet.
Cléophas Gagnon.
Antoine Gobeil.
Lawrence Cannon.

MESSIEURS

1872—Narcisse Parant.
Napoléon Bernier.
Peter O'Leary.
1874—Adjutor Samson.
1875—Jean Gosselin, Un.
David Pampalon, Q.
Emile Dionne, Un.
Arthur Poliquin, Un.
Charles Couture, Un.
Eudore Poirier, S.-T.
1876—Thomas Chapais, Un.
Ls-Jos. Bourassa, S.-A.
Frs-Xav. Gosselin, Et. pr.
René Labbé, S.-A.
Joseph Bergeron, Q.
Abraham Paradis, Q.
Olivier Moisan, Q.
1877—Joseph Turcotte, Q.
Victor Charland, Q.
Joseph-Edmond Roy, Un.
George Lemay, Q.
Eugène Belleau, Q.
1878—Edouard Bouffard, Q.
Pierre Langlois, S.-T.
Joseph-E. Desrochers, Q.
Ls-Elie d'Anjou, R.
1879—A.-Philippe-E. Panet, Et. pr.
Siméon Tourigny, N.
Arthur Delisle. Q.
1880—Osias Gagnon, Sh.
Eusèbe Belleau, L.
Chs-Edouard Dorion, Q.
Joseph Fortin, Q.
1881—Alfred Létourneau, Q.
Joseph Lavoie, S.-A.
Chs-Eugène D'Amour, R.
Edmond Lachapelle, As.

MESSIEURS

1882—Edouard Letendre, Q.
Ls-Albert-Renvoysé Rousseau, Q.
Hor.-Ernest Choquette, St-H.
Wilfrid Larose, As.
Auguste Rocher, As.
Edmond Perrault, Jol.
1883—Emeric Legault, S.-L.
Henri-E. Vanier, S.-L.
Joseph Ferland, Jol.
1884—Ludovic Brunet, Q.
Séraphin Maheu, Q.
Victor Lessard, Q.
Henri-Arthur Lachance, Q.
Omer Beaubien, Q.
1885—Zeus Boucher, N.
Jules Constantin, Q.
1886—Ephraïm Bédard, Q.
A Gosselin, Q.
C.-Arthur Pettigrew, Q.
Charles Verge, Q.
Oscar Brodeur, Sher.
H. Préfontaine, Sher.
Alexandre Lippé, Sher.
Joseph McKinnon, S.-L.
Godefroi Langlois, S.-L.
Jean-Bte Papillon. Nic.
Jules-E. Côté. Et. pr.
1887—J.-Camille de Martigny, S.-T.
J.-B.-Alphonse Blouin, Q.
Noé Prud'homme, Jol.
A.-E. Aubry, S.-T.
1888—D.-E.-Léon Rousseau, Q.
G.-A. Coderre, Sher.
1889—Julien Chabot, Q.
Henri Hébert, Nic.
Jules Dorion, Q.
Michel-L. Lamarre, Jés.
Pierre Barrette, Jés.
1890—B. Benoit, S.-T.
H. Joannet, S.-T.
J. Boissonneault, S.-T.
M. de la Bruère, S.-H.
A. St-Amour, S.-H.
R. Beaudoin, Ass.
V. Larose, Ass.
A. Marsan, Tr.-Riv.
O. Bellemare, Tr.-Riv.
T.-M. Préville, Jol.
J.-A. Bernier, Jol.
H. Fréchette, Jol.
J.-E. Bolduc, Q.
A. Pepin dit Lachance, Q.
J. Décarrie, Jés.
J. Guérin, Jés.
1891—M.-L.-G. Ecrément, Ass.
E. Meunier, Jol.

MESSIEURS

1891—J.-A. Guilbault, Jol.
F.-X. Guay, Chic.
A. Fortier, Jés.
H.-R. Bellerose, Jol.
V. Collette, Monn.
I. Bélanger.
J. Gauvreau, Rim.
H. Joanette.
D. Roberge, Mont.
A. Boivin, Mont.
A. Trudeau, Mont.
V. Vachon, St-H.
W.-A.-E, Flynn, Rim.
J. Gadoury.
J. Chevalier.
L. Racicot.
J.-B. Ménard, St-L.
J -W. Lavergne, St-L.
T. Vanasse, Nic.
J.-H. Riopelle.
F.-A. Grondin.
E. Dessert.
E. Martin, Rim.
P. Lamontagne, Q.
C.-F. Delâge, Q.
1892—J.-A.-S. Lavallée, Jol.
D.-L. Richard, Jol.
C. Lamothe, T.-Riv.
J. Richard, T.-Riv.
T. Beaudoin, T.-Riv.
L.-A. Dumesnil, St-H.
C. Vermet, St-L.
E. Hébert, St-L.
J.-U. Viau, St-L.
A. Hudon, St-L.
J. McCarthy, St-L.
J. McGee, St-L.
A. Mondor, St-L.
J.-A. Clapperton, Rim.
E. Joseph, Jes.
E. Peltier, Jés.
A. Valois, Jés.
L. Sicotte, Jés.
O. Savard, Q.
E. Lelaidier, T.-Riv.
E.-D. Tétreau, St-Hya.
A.-E. Côté, St-Hya.
J.-B. Archambault, St-Hya.
1893—E. O'Leary, Jés.
A. Laramée, Jés.
J. Fortier, Jés.
P. Audet, Q.
J.-C. Donaldson, Q.
A. Lachapelle, Ass.
O. Paré, Ass.
J.-A. Désilets, T.-R.

3° BACHELIERS ÈS ARTS

MESSIEURS

1854—Benjamin Pâquet.
Pierre Roussel.
1855—Thomas-Aimé Chandonnet.
John O'Brien.
1856—Pierre Audet.
George Dormer.
Honoré Lecours.
Jean Matte.
Côme Morisset.
Hugh-Gates Murray.
1857—Napoléon Maingui.
George Desbarats.
1858—Gaspard Bourdages.
Régis Gosselin.
Charles-Narcisse Hamel.
Charles Lindsay.
Eugène Renault.
Charles-François-Stanislas Langelier.
Basile Routhier.
1859—Laurent Catellier.
Louis-Honoré Pâquet.
Alexis Pelletier.
Antonin Nantel.
1860—Napoléon Cinq-Mars.
1861—François Thérien.
1862—Louis-Nazaire Bégin, avec prix du Prince Galles.
1863—Auguste Gosselin, avec prix du Prince de Galles.
Cyrias Pelletier.
1864—François Audet.
Joseph Bédard.
Louis Gauthier.
1865—Jos.-Eudore Cauchon.
Louis Langis, avec prix du P. de G lles.
Léon Vidal.
James-George Colston.
Jos.-Herménégilde Lecourt.
1866—George Côté.
François-Xavier Gosselin.
Philippe Landry.
Adrien Papineau, avec prix du P. de Galles.
Louis Sanfaçon.
Félix Kavanagh.
Ed. Leclerc.
1868—Elzéar Bellemare.
Edouard Ling.
Joseph Dumont.
Clovis Laflamme.
Malcolm Guay.
Philéas Fortier.
1869—Charles Bourque.
Edmond Marcoux.
1870—Benjamin Demers, avec prix du P. de Galles.

MESSIEURS

1870—Cyrille-Alfred Marois.
Phidime Giguère.
John O'Farrell.
Anastase Bernard.
Thomas Bérubé.
Nérée Beauchemin.
1871—Alphonse Pouliot, avec prix du P. de Galles.
Anselme Rhéaume.
Salluste Duval.
Louis Asselin.
Philéas Boulet.
1872—Ernest Nadeau.
Victor Huart.
Auguste Bourbonnais.
Thomas-Michel Labrecque.
1873—Lindor Ethier, N., avec prix du P. de Galles.
Placide Roy, Q.
Médéric Roy, N.
Télesphore Lafièche, N.
Delphis Brochu, Q.
Arthur Belleau, Q.
Charles Fitzpatrick, Q.
Jean Gosselin, S.-A.
1874—Victor Livernois, Q.
Zéphyrin Lahaye, N.
Hyppolite Sirois, Q.
Alfred de la Chevrotière, Q.
Louis Savard, Q.
Jean Chaisson, Q.
Alfred Pouliot, Q.
1875—Henri Cimon, Q.
Cyrille Noël, Q.
Grégoire Auclair, Q.
Médéric Tremblay, Q.
François Faguy, Q.
1876—Chs-Eug. Pouliot, Q.
Félix Landry, Q.
Paul Chénard, S.-A.
Louis Pelletier, S.-A..
Evariste Prince, N.
Joseph Girard.
Edouard Pilon, S.-T.
Joseph Lemaître, N.
Joseph Feuilteault, Q.
Pierre Jutras, N.
Alphonse Pelletier, S.-A.
William Verge, Q.
Israël Hamel, N.
Joseph Roy, Q.
1877—Alphonse Lemieux, Q.
Henri Gouin, Q.
Athanase Biron, N.
Louis St-Pierre, S.-A.
Joseph de Champlain, R.
Arthur Chamberland, R.
Louis-A . Lavoie, R.

MESSIEURS

1877—Gilbert Lemieux, Q.
Adolphe Michaud, S.-A.
Philéas Laberge, Un.
Joseph Savard, Q.
Eugène Gauvreau, Q.
Félix Blanchet, S.-A.
George Pelletier. S.-A.
1878—Louis-A. Pâquet, Q.
Arthur Scott, Q.
Alphonse Corriveau, N.
Elzéar Delamare, Q.
Joseph Beaudouin, Q.
Arthur Marchand, Q.
Ferdinand Béland, N.
Herman Brunault, N.
Alfred Tremblay, S.-A.
Alphonse Bélanger, R.
Paul Blouin, Q.
Alphonse Têtu, S.-A.
Edmond Bernier, Q.
Chs-Edouard Brunault, N.
Charles Boulay, Q.
Louis Paradis, Q.
Alphonse Garneau, Q.
Onil Milot, N.
Pierre d'Auteuil, Q.
Damien Gratton, S.-T.
Alexandre Lafrance, Q.
Jules Gratton, S.-T.
Arthur Hébert, Q.
Elzébert Roy, Q.
James Prendergast, Q.
Honoré Fréchette, Q.
Adalbert Fontaine, Q.
Octave Gagnon, Q.
1879—Gilbert-Miville Dechêne, S.-A.
Philippe Bérubé, R.
Daniel Hennessey, S.-T.
Avila Bourbonnais, S.-T.
Fernand Dupuis, S.-A.
Alfred Richard, S.-A.
F.-X. Gosselin. Q.
Valère Gosselin, Q.
1880—Jos.-Arthur Lynch, Q.
Edouard Baril, N.
Emile Tardivel, Q.
Hubert Lessard, Q.
Ernest Chouinard, Q.
G. Brousseau, Q.
Clément Leclerc, Q.
J.-A. Dionne, Q.
H.-A. Dionne, Q.
J.-O.-Edm. Verret, Q.
Chs. Prince, N.
J.-Miville Dechêne, S.-A.
R.-A. Drapeau, R.
Alphonse Bernier, Q.
Alexandre Jodoin, Q.
1881—Edmond Paré, Q.
Jules Bauset, Q.

MESSIEURS

1881—Napoléon Angers, Q.
Philéas Corriveau, Q.
Philéas Théberge, Q.
Eugène Roy, Q.
Augustin Gagnon, R.
Philippe Pinault, R.
Ovide Côté, R.
Chs-A-Gauvreau, R.
Elie Morris, R.
Joseph Rioux, R.
Alexandre Maltais, C.
Jos.-Etienne Gagnon, L.
Napoléon Préville, J.
Alcibiade Durand, J.
Ls-Elzéar Pelletier, Q.
1882—R. P. Arthur-Bory O'Neil, (*Collège Memramcook*)
Théodule Blais, Q.
Eugène Lapointe, Q.
Joseph-Odina Guimont, Q.
Louis-Amateur Olivier, Q.
George Payette, S.-T.
William Early, S.-T.
Fortunat Fournier, R.
Médard Belzile, R.
Joseph Roy, C.
Joseph Marchand, As.
Alfred Marsolais, As.
William-J. Kelly, S.-L.
Alfred Crevier, S.-L.
1883—Rosario Morissette, Q.
Nazaire Olivier, Q.
Jos.-Clovis Arsenault, Q.
Patrick Durkin, Q.
Joseph LeVasseur, S.-A.
Louis Bacon, S.-A.
Lucien Gauvreau, S.-A.
Pierre Marchildon, T.-R.
François Boulay, T.-R.
Dorothée Fournier, R.
Elphège-L. Guertin, S.-L.
Frédéric Tessier, S.-L.
David-R. Murphy, S.-L.
Eugène Murphy, S.-L.
Ls-Jos.-Octave Sirois, R.
Jean-Bap. Ruest, R.
Ls-Philippe Demers, S.-H.
J.-B.-Alphonse Bélanger, As.
Stanislas Deslierres, Monn.
Jean-Bapt. Bélanger, R.
J. Dauth, S.-H.
1884—Edouard Plamondon, Q.
Abraham Vaillancourt, Q.
Auguste Beaudry, Q.
Joseph Simard, Q.
Frs.-Xavier Feuiltault, Q.
Albert Dion, Q.
Théodore Trépanier, Q.
Louis Fortier, Q
Jos.-Adelme Lavoie, Rim.

MESSIEURS

1884—Ernest Devoy, N.
Arthur-O. Papillon, N.
John-J. Lenehan, S.-L.
John-J.-E. Finen, S.-L.
Thomas-J. Daley, S.-L.
Arthur Théoret, S.-L.
George-W. Brown, S.-L.
Patrick-Henry Brown S.-H.
Léon Arcand, T.-R.
1885—Ludger Alain, C.
Claude Wheeler, Q.
Alphonse Belzile, Q.
Thomas Lefebvre, Q.
J.-Florian Lavoie, Q.
Joseph-G. Boucher, Q.
Camille Pouliot, Q.
J.-Abel Rochette, Q.
Pierre-V. Faucher, Q.
Siméon Bernard, Q.
Joseph Richard, Jol.
Jean-Baptiste Choinière, S.-L.
Zéphirin Migneron, S.-L.
Louis Guertin, S.-L.
Eugène Gélinas, N.
1886—John Hayes, Sher.
Alfred Leblanc, Sher.
John Mullen, S.-L.
Gaudiose Laguerre, Nic.
Philippe Lajoie, Nic.
Hector Desaulniers, Nic.
J.-B. Bissonnette S.-H.
J. Cardin, J.
René Fortier, Q.
Arthur Simard, Q.
Gustave Rémillard, Q.
François Pelletier, Q.
Alexandre Taschereau, Univ.
J.-Cléophas Simard, Q.
Alfred Morisset, Q.
Joseph Guérard, R.
Arthur Larrivée, Q.
Télesphore Soucy, Q.
F. Rouleau, Rim.
J.-D. Lebel, Rim.
1887—Albert Constantinault, Bourg.
Gédéon de la Durantaye, As.
Joseph-R. Lacerte, Q.
G.-Adjutor Rivard, Q.
Arthur Vincent, Q.
L.-Henri-L. Simard. Q.
Désiré-H. Girouard, Un.
J.-B. Chouinard, R.
G. Leclerc, Rim.
Ls-Hormisdas Langlais, Rim.
Adalbert Guillot, Q.
Joseph-P. McGrath, Un.
Moses O'Bready, Sher.
Nap. Ferland, Jol.
Alfred Laliberté, Jol.
George Gariépy, T.-R.

MESSIEURS

1887—Achille Daigle, T.-R.
Arsène Prévost, Bourg.
Hormisdas Hamelin, Sher.
O. Dubois, Sher.
1888—N. Gariépy, Q.
J.-T.-P. Hébert, Q.
Eugène Pâquet. Q.
Pierre Bouffard, Q.
A. Carrier, Sher.
G. Colclough, Rim.
R. Colclough Rim.
Frédéric Gélinas, Nic.
George Desilets, Nic.
F.-X. Pelland, Jol.
Michel Roberge, Jol.
Henri Martel, Jol.
Anthime Jolicœur, Jol.
Gédéon Deshayes, Jol.
1889—J.-Athanase Blais, S.-H.
Arthur Côté, Rim.
L.-H.-Joseph Morin, Jol.
J.-Avila Beauchamp, Jol.
J.-A.-Omer Valois, Jol.
J.-P.-Léon Ducharme, Jol.
Philéas Fillion, Q.
P.-Alphonse Garneau, Q.
Joseph Veilleux, Q.
Omer Plante, Q.
Alfred-Jos.-Vilbon Paré, Q.
J. Leclerc, Q.
Alfred Lortie, Q.
Jos.-Elzéar Lamoureux, Sher.
Henri-Anicet Simard, Sher.
Pierre Larose, S.-H.
Télesphore Parizeaux, Jés.
Joseph de Boucherville, Jés.
Médéric Martineau, Jés.
1890—J.-A. D'Amour, Rim.
J.-E. Lamoureux, Sher.
H. Béland, T.-Riv.
A. Tourigny, T.-Riv.
C.-G. Rancourt, Lév.
V.-N. Tremblay, Chic.
A. Bazin, S.-H.
A. Lafond, S.-H.
R. Dumouchel, Jés
O. Gladu, Jés.
J. Lamarre, Jés.
L. Loranger, Jés.
A. Mercier, Jés.
F. Pelletier, Jés.
P. Trudel, Jés.
C. Brisset, Jés.
F. Haarth. Jés.
J. Foisy, Jés.
1891—H. Paré, Nic.
J.-E. Dubé. Jol.
F. Boulanger, Q.
J.-E. Hamelin, Ste-A.
J.-B. Marcotte.

MESSIEURS

1891—J. Guilbault, Ass.
Z. Desmarais, Ass.
H. Ricard, T.-Riv.
P.-O. Lacasse, (1885).
W.-H. Cox, Jés.
H. David, Jés.
J. Devlin, Jés.
A. Lagacé, Jés.
J.-B. Lagacé, Jés.
E. Léonard, Jés.
J. Marleau, Jés.
A. Versailles, Jés.
J. Walsh, Jés.
J. Whelan, Jés.
C.-A. Roy, Q.
J.-M.-A. Rousseau, Q.
J.-E. Frenette, Q.
J.-F.-X. Bossé, Q.
J.-O. Veilleux Q.
G. Fortier, Q.
1892—J.-C. Magnan, Jol.
C.-Z. Lapointe, Jol.
J.-C.-L. Meunier. Jol.
J.-W.-D. Denis, Jol.
J. Richard, T.-Riv.
J. Bourgeois, T.-Riv.
E. Gélinas, T.-Riv.
E. Provancher, T.-Riv.
A. Dorais, Nic.
O. Dorais, Nic.
J.-S.-H. Bruneau, Nic.
A. Marcotte, Ste-T.
A. Wilson, Ste-T.
J. Monette, Ste-T.
D. Danis, Bour.
C. Campeau, Bour.
L. Perron, Monn.
A. Lane, Ass.
R. de Salaberry, Ass.
O. Sénécal, Ass.
D. Gauthier, Ass.
A. Rivet, Ass.
D. Hughes, St-L.
M. Hart, St-L.
J. Mullen, St-L.
T.-F. Hefferman, St-L.
N. Garceau, St-L.
J. Brazeau, St-L.
A.-P. Simard, Rim.
E. Cyr, Rim.
D. Lecavallier, St-L.
J.-M.-A. Bourbeau, M.

MESSIEURS

1892—W.-J.-A. Derome, M.
J.-R. Barrière dit Langevin.
J.-E. Lamoureux.
L.-J.-D.-H. Michaud, Lév.
D. Gillies, Q.
E. Devlin, Jés.
A. Décary. Jés.
H. Cimon, Jés.
J. Brisset, Jés.
P. Côté, Jés.
P. Trudel, Jés.
J. Morin, Jés.
J. Poulin, Q.
C St-Amant, Q.
Elzéar Roy, St-L.
Alfred Verdon, St-L.
J.-A.-P. St-Germain, M.
E. St-Jacques, St-Hyac.
J. Cournoyer, Jol.
C.-H. Lavallée, Jol.
L. Léger, Jol.
A. Robillard, Bour.
H. Girouard, Ste-Th.
A.-L. Gosselin, Sher.
1893—P. A. Dumont, Nic.
C.-J.-G. Boulay, Q.
J.-A. Lorrain, M.
J.-E. Langlais, M.
E. Bourgeois, Q.
A. Ricard, T.-R.
A. Gosselin, Sher.
J.-E. Savard, Chic.
E. Colclough, Rim.
A. Bernier, Jés.
J. Aumont, Jés.
A.-W. Rossignol, Nic.
W. McKenna, St-D.
F.-M. Murphy, St-D.
T. Campbell, St-D.
E. Surveyer, Jés.
A. Favreau, Jés.
A. Lapalme, Jés.
P.-F. Roy, Q.
J.-A.-B. Michaud, Q.
L.-J. Casimir Dessaulles, St-H.
Ls Boyer, M.
A. Primeau, M.
Y. Lamontagne, M.
O. Tourigny, T.-R.
A. Duranleau, Mon.
R. Monty, Mon.

4° BACHELIERS EN MÉDECINE

MESSIEURS

1857—Magloire Turcot.
B. Goulet.

MESSIEURS

1858—Romuald Gariépy.
Elzéar Desjardins.

MESSIEURS

1858—John Fitzpatrick.
1859—Louis-J.-Alfred Simard.
1860—Alfred Lachaine.
1861—Apollinaire E. Grenier.
1862—Laurent Catellier
Charles-Antoine Delâge
Napoléon Dion.
Charles Verge.
1863—Ulric Arcand.
1864—Olivier-Alphonse Hébert.
1875—Conrad Gill.
Damase Archambault.
Edmond Héroux.
Charles Lesage.
1866—W.-Solfrid Larue.
Henri-Josué Martin.
1867—Jean-Baptiste Bolduc.
Romuald Fiset.
Paul-Etienne Grandbois.
Jules-Guernon Lussier.
George Matte.
Albert Philion.
1868—L.-J.-Lactance Archambault.
Louis-Elie Beauchamp.
Charles Gingras.
1869—Ferdinand Doherty.
Gustave Turcotte.
Pierre-Arch.-Anaclet Collet.
Michael Coote.
1870—Wilbrod Mayrand.
Malcolm Guay.
Basile Desrochers.
Benjamin Blouin.
Emile Dubé.
Adolphe Lemire.
1871—Evans Rochette.
Cyrille-Emile Vaillancourt.
Ernest Delisle.
Zéphirin Gravel.
Michel Fiset.
Arthur Vallée.
Louis Gauvreau.
1872—Narcisse-Eutrope Dionne.
Moïse Rheault.
Joseph-Philippe Ladrière.
Louis-Napoléon Fortin.
Richard-Philip Alleyn.
Richard-Tancrède Fortier.
Joseph-Odilon Lauriault.
William Maguire.
Edwin Turcot.
Joseph-Phidime Giguère.
Honoré Labrecque.
Pierre Lemieux.
Louis-Ephrem Olivier.
Louis Verner.
Samuel Pouliot.
Damase Rossignol.
Auguste Ross.
Amédée-Arthur Tousignant.

MESSIEURS

1873—Néréo Beauchemin.
Charles Clément.
Philéas Boulet.
Arthur Desjardins.
Thomas Tremblay.
Cléophas Choquette.
Eusèbe Beaudry.
Josué Pinault.
Edouard Scallon.
Onésime Mazurette.
Wenceslas Bilodeau.
Joseph-Eugène Turcot.
Edmond Brun.
Théodore Talbot.
1874—Odilon Desjardins.
Hugues-E. Desrosiers.
Joseph-Côme Maranda.
Patrick-G. Jennings.
L.-J.-Amable Dostaler.
David Lepage.
Auguste Bourbonnais.
J.-Frs.-Régis Latraverse.
Tancrède Lamoureux.
Joseph-Robert Alexander.
Arthur-L. Smith.
Alfred Dion.
George Bolduc.
Louis-Frémont Burroughs.
C.-Horâce-Miville Dechêne.
Gabriel Lachance.
G.-Philibert Tanguay.
Thomas Laliberté.
George-D.-B. Watters.
1875—Michel-Delphis Brochu.
Charles-Vivian O'Connor.
Joseph-H.-A. Matte.
Joseph-Paradis Lavoie.
J.-G.-Charles Lespérance.
George-Stanislas Grégoire.
Antoine-Emm. Belleau.
Louis Crépault.
Charles-Alphonse Dubé.
Arsène-Alf.-Mathias Falardeau.
Joseph Godbout.
Joseph-Adhémar Jeannotte.
L.-N.-Emile Lacoursière.
Abraham Larochelle.
Arthur-Frédéric Poulin.
Alphonse Letellier de St-Just.
George Fréchette.
1876—Peter Conroy.
Edouard Morin.
Gasp.-Hya. Turcot.
Pierre Blanchet.
Patrick-Peter Delaney.
Léon-Achille Gauvreau.
Jos.-Edou.-Alphonse Méthot.
Jos.-Edou.-Hercule Poisson.
Jos.-Adjutor Samson.
Israël Joncas.

MESSIEURS

1876—Henri Trudel.
Arthur-Alfred Watters.
James-Henry Ward.
1877—Eugène Bédard
Frs-X. Gosselin
Simon Grenier.
L.-U.-Aurèle Noël.
Hippolyte Sirois.
J.-D.-Ernest Girard.
Charles.-E.-A. Côté.
L.-Arthur Poliquin.
L.-O.-Maxime Bellemare.
Jos.-A. Langlois.
H.-Philippe Rouleau.
1878—J.-Félix Landry.
William-A. Verge.
L.-S.-Alfred de la Chevrotière.
M.-T.-Edouard Belleau.
Pierre-H. Brassard
Pierre-S.-W.-A. Gauvreau.
Joseph-H.-Edm. Veilleux.
E.-Odina Cloutier.
Abraham Paradis.
Narcisse-E. Roy.
Ls.-Ant. Généreux.
Victor-C. Sansfaçon.
Aloy.-P. Henneker.
Chs.-Narcisse Gauvreau.
1879—Damase Carrières.
Samuel-J. Kelly.
L.-Clovis Mayrand.
Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-A. Pelletier.
Auguste-C. Hamel.
Emile Poirier.
William-H. Blagdon.
Edmond-H. Provost.
Aimé Trudel.
Zéphirin-Stanislas Giassson.
Joseph-Eusèbe Bergeron.
Charles-Noël Barry.
George-Théophile Moreau.
L.-G.-Philéas Dubois.
1880—Joseph-Valère Côté.
Joseph Cherrier, M.
Aimé Gaboury, M.
Isaïe Cormier, M.
1881—Hubert-Alfred Pinault.
Louis-Charles-Alex. de Léry.
Charles-Eusèbe Lemieux.
Charles-Salluste Roy.
John-Columbus Howe.
Francis-E. Devlin.
Arthur-Alphonse DeBlois.
Thomas Duhig.
Gustave-Adolphe Casgrain.
Ephrem Lessard.
George-William Jolicœur
Félix-Gustave Lafontaine, M.
Joseph Chaffers, M.

MESSIEURS

1881—Joseph Leroux, M.
Albert Thibaudeau, M.
Louis-Eugène-Nap. Matte, M.
Joseph-Wilfrid Prévost, M.
Arthur Joyal, M.
1882—Louis-Elzéar Pelletier.
Louis-Michel Moreau.
Joseph-Pierre DeBlois.
Patrick Coote.
George Matte.
Alfred Morin.
Joseph-Henri Sinclair.
Joseph Desjardins, M.
Michael-Thomas Brennan, M.
Joseph Surprenant, M.
Paul-Arthur David, M.
Rodrigue Mignault, M.
Emile Sylvain, M.
1883—Etienne Gosselin.
Sifroi Dumont.
Frédéric-Stanislas Caron.
Ls-François Lepage.
Pierre Monat.
J.-B.-Octave-Léon Noël.
Michael-Henry Brophy.
Alphonse Lamothe.
1884—Alfred-Edouard Richard, Q.
Jules Paradis, Q.
Louis-Auguste Gagné, Q.
Alfred Létourneau, Q.
Louis-Philippe Normand, Q.
Amédée-Anaclet Bernard, Q.
Eugène Larue, Q
Siméon-Eugène Grondin, Q.
Charles Collet, Q.
Alexandre Boucher, Q.
Oscar Cloutier, Q.
Louis-Victor Benoit, Q.
Horace-Ernest Choquette, Q.
J.-O. Lambert, M.
Wilbrod-Antoine Hénault, M.
1885—Chs.-F.-Xav. Prévost, Q.
Jos.-François Langlais, Q.
Nazaire Gingras, Q.
Adjutor Couturier, Q.
Louis-Philippe Picard, Q.
Joseph Cinq-Mars, Q.
C.-E.-Albert de Villers, Q.
Jean-Baptiste Richard, M.
Charles Marcil, M.
N.-Gédéon Chabot, M.
Arthur Delisle, M.
L.-N. Delorme, M.
S. Filiatrault, M.
Ch.-Ov. Ostiguy, M.
L.-J.-Hercule Roy, M.
1886—J.-Damase Pagé, Q.
J.-F.-Thomas Savary, Q.
F.-X. Feuiltault, Q.
Henri Beïque, Q.

MESSIEURS

1886—Egide Gingras, Q.
Joseph Poliquin, Q.
Arthur Lavoie, Q.
Sosthène Lefrançois, Q.
Jos.-Zéphirin Triganne, Q.
P.-Uldéric Garneau, Q.
Alf.-Antoine Duhamel, M.
Jos.-A.-Théodle Mayrand, Q.
J.-Arthur Ricard M.
Ls.-Edouard Schiller, M.
Jos.-Arthur Daignault, M.
Elphège-R. de Cotret, M.
Horace Thériault, M.
Chs.-Edouard Rasconi, M.
John-N.-P. Mount, M.
1887—Elz.-Edouard Labrecque, Q.
Antonio Brassard, Q.
L.-P. Legendre, Q.
J.-Fréd.-Jules Constantin, Q.
Rosaire Paquin, Q.
J.-A.-Ephraïm Bédard, Q.
Damase Larue, Q.
Philippe Lord, Q.
Pierre-V. Faucher, Q.
J.-O. Sirois, Q.
Pierre Trudel, Q.
Edmond Savard, Q.
Arthur Potvin, Q.
J.-Edouard Laberge, M.
J.-B.-Emile Ostiguy, M.
J.-Stanislas Desjardins, M.
George Villeneuve, M.
J.-T.-D. de Pontbriant, M.
Ls-J.-B. Pelletier, Q.
1888—J.-A. Boucher, Q.
C.-E. Côté, Q.
C.-A.-E. Costolow, Q.
J. Guérard, Q.
G.-Alb. Giroux, Q.
John Hayes, Q.
J.-L.-Alidore Noël, Q.
E.-T.-Arthur Simard, Q.
C.-Herm. Plante, Q.
J.-Armand-M. Bédard, Q.
D.-Euclide Rainville, Q.
J.-L.-Emile Saint-Hilaire, Q.
P.-E.-Alphonse Villeneuve, Q.
Charles Verge, Q.
L.-Victor Vézina, Q.
Edouard Provençal, Q.
J.-Narcisse Létourneau, M.
J.-Rodolphe Boulet, M.
Oscar-F. Mercier, M.
S.-Simon Poirier, M.
L. de Lotbinière Harwood, M.
J.-E. Lesage, M.
Ad.-Lemoyne de Martigny, M.
Oswald-René de Cotret, M.
1889—L.-P.-Napoléon Leduc, M.
Jean-Guillaume Rourke, M.

MESSIEURS

1889—J.-B.-Rivard Dufresne, Q.
Ed.-Albert Lebel, Q.
Joseph-Albert Lacerte, Q.
Germain Laberge, Q.
Pierre-J.-B. Boisseau, Q.
R.-Auguste Paradis, Q.
Philippe Roy, Q.
Henri Masson Duhamel, M.
E. Laurin, M.
Ls-Joseph Désy, M.
Gustave Bacon, Q.
Ls-Alfred Catellier, Q.
Walter-A. Strapp, Q.
E.-Télesphore Caron, Q.
Léon Côté, Q.
1890—A.-E. Aubry, Q.
R. Beaudry, M.
A.-E. Bédard, Q.
O.-A. Bissonnette, M.
J.-A. Blouin, Q.
C.-E. Boisvert, Q.
P.-P. Boulanger, Q.
J.-O. Bourget, Q.
J.-A. Brien, M.
J.-E.-P. Chagnon, M.
E. Chicoine, Q.
G.-A. Coderre, Q.
J.-U. Coderre, Q.
C. Deblois, Q.
J.-B. Delisle, Q.
T. Dion, Q.
F.-X-P. Dolbec, Q.
T. Dubord, Q.
R. Fortier, Q.
S.-J. Girouard, Q.
R. Hébert, M.
W. Lacroix, Q.
G.-A. Lapierre, Q.
E.-G. Leclerc, Q.
A.-F. Marcotte, Q.
E.-G. Martineau, Q.
P.-P. McCormick, Q.
T.-T. Nesbitt, Q.
E. Pâquet, Q.
H. Préfontaine, M.
P. Synott, Q.
G.-G. Turcot, Q.
L.-V. Vézina, Q.
1891—Ls-A. Charlebois, M.
R.-A. Paradis, Q.
N.-G. Cantin, Q.
J.-E.-L. Miller, Q.
F.-X.-J. Dorion, Q.
M.-T. Blais, Q.
J.-D. Broussseau, Q.
R.-L. Paradis, Q.
A.-A. Jobin, Q.
J.-E. Mathieu, Q.
Ls-A. Fréchette, Q.
C.-G. Rancourt, Q.

MESSIEURS

1891—J. Leclerc, Q.
E.-E. Brindamour, Q.
1892—O. Chènevert, M.
J.-D. Lemay, M.
J.-A. Champagne, M.
C.-H. Godin, M.
L.-A.-H. Dufresne, M.
A. Duhamel, M.
J.-E. Blondin, Q.
F. Boulanger, Q.
Ls-A. Lessard, Q.
J. Dussault, Q.
L.-Z.-N. Fiset, Q.
J.-C. Marquis, Q.
R.-L.-O. Poliquin, Q.
V.-A. Vézina, Q.
G. Gagnon, Q.
Emery St-Germain, Q.
J.-P. Sirois, Q.
1893—N. Landry, M.
L.-A. Montpetit. M.

MESSIEURS

1893—A. Labrecque, Q.
J. Bachand, M.
J. Beauchamp, M.
A. Lefebvre, M.
L. Lupien, M.
A.-E. Gendron, M.
L.-A. Desrosiers, M.
J.-G.-E.-A. Clark, Q.
Jos.-Alexis Dufresne, Q.
Jos.-Frs.-Bernard Miville Deschènes, Q.
Joseph-Henri Richard, Q.
P.-Evariste Gélinas, Q.
Alphonse-Joseph Lessard, Q.
Jos.-Méd.-Wenceslas Dionne, Q.
J.-M.-Arthur Rousseau, Q.
A.-V. Roy, Q.
P.-T. Crispo, Q.
M.-E.-E. Morin, Q.
P.-F.-L. Fiset, Q.
Jos.-Olivier-Hector Fiset, Q.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

BACHELIERS

MESSIEURS

1892—J. Doré, M.
A. Dufresne, M.
G. Boyer, M.
L Belisle, M.
G. Brault, M.
A. Cyr, M.
A. Caza, M.
I. Prud'homme, M.
T. Laurin M.
E. Laurin, M.
C. Gouin, M.
A. Gaudry, M.

MESSIEURS

1892—C. A. Descary, M.
E. Janelle, M.
L.-G. Tassé, M.
H. Guy, M.
1893—G. Allard, M.
A. Janelle, M.
E. Lahaye, M.
J. Rabiot de Meslé, M.
H. Guy, M.
G. Boyer, M.
E.-N. Lecours, M.

5° BACHELIERS EN DROIT

MESSIEURS

1856—Robert Alleyn.
Charles-Etienne Dallaire.
Hammond Gowen.
1857—George Desbarats.
1858—Côme Morisset.
Alexandre Fraser.
Guillaume Bossé.
Arthur Casgrain.
Pantaléon Pelletier.
1859—Jean-Baptiste Hébert.
1860—A. Blais.
Gaspard Bourdages.

MESSIEURS

1860—Jean-Baptiste Delâge.
Chs-Frs-St. Langelier.
A.-Basile Routhier.
1861—L.-A. Seers.
Charles-Narcisse Hamel.
F.-Régis Gosselin.
Charles-P. Lindsay.
Félix Rainville.
1862—Henri-Thomas Taschereau.
Joseph Etu.
Jean Blanchet.
Edouard Gauthier.

MESSIEURS

1862—René Casgrain.
1863—Ludger Hould.
Marcel-Hubert Chabot.
1864—Pierre Mackay.
1864—Ivan-Tolkien Wotherspoon.
Zéphirin Mayrand.
1865—James-George Colston.
Raphaël Danis.
Louis-Honoré Huot.
Cyrias Pelletier.
Alfred Prendergast.
Jules-Ernest Larue.
1866—François-Xavier Audet.
Jean-Alfred Charlebois.
Trefflé Ouimet.
Lucien-Amédée Turcot.
1867—Joseph Bédard.
Charles-Ignace Gill.
Guillaume Languedoc.
Léon Vidal.
1868—Joseph-Eudore Cauchon.
Elzéar-A. Déry.
James-N. Humphrey.
Théodore Jobin.
Gaspard LeMoyne.
Crawford-W. Lindsay.
Ferdinand Roy.
1869—Hector Marchildon.
Frs-Eug.-Alfred Evanturel.
1870—Henri Delagrave.
Stanislas Perrault.
René Dupont.
Thomas Malony.
François-Fortunat Rouleau.
1871—Wilbrod Miller.
Isidore-Noël Belleau.
Godefroi Gourdeau.
1872—Théodore Pâquet.
Joseph Maltais.
François-Xavier Lemieux.
Joseph-Alphonse Rouleau.
Charles Chartré.
Achille Larue.
Linière Taschereau.
1873—Jean-Narcisse Proulx.
Honoré-J.-B. Chouinard.
Thomas Nesbitt.
Taschereau Fortier.
Tancrède Grondin.
Edouard Bégin.
1874—Albert-Joseph Taché-Bender.
David Rouleau-Barry.
C.-E.-Léonidas Dionne.
Arthur Legaré.
Jules Tessier.
Robert-St-Barbe Young.
1875—Jules-Alexandre LeMoine.
Olivier-Eugène Rouillard.
Owen-Barnard Devlin.
Jean-Charles-L.-T. Chapais.

MESSIEURS

1875—Pierre-Paul-Ernest Smith.
Edward-Graves Meredith.
Joseph Allaire.
Henry-Sébastian O'Connor.
Edouard Philibert.
1876—Rob.-Peel-W. Campbell.
Charles Fitzpatrick.
Auguste Tessier.
Thomas-Connelly Aylwin.
1877—Joseph-G. Couture.
A.-Gustave Dionne.
Charles-Panet Angers.
Onésiphore-D. Labrie.
Arsène Piché.
1878—J.-Isaac Lavery.
Joseph-Edouard Boily.
J.-Eugène Drolet.
Edouard-Larue Burroughs.
Edmund Roche Alleyn.
John-C. O'Donnell.
James Langlois Bell.
1879—Cusack-P. Roney.
L.-Félix-M. Pinault.
Charles-Eugène Pouliot.
François-Xavier Gosselin.
Joseph-Evariste Prince.
Archibald Cook.
Eugène Simard, M.
1880—L.-Charles-A. Angers.
Joseph-Edmond Roy.
J.-Boutin Bourrassa.
Phil.-Michel Laberge.
Louis-Joseph Riopel.
Alexandre-Ignace Gauvreau.
Louis Frémont Burroughs.
Philippe-Auguste Choquette.
Joseph Savard.
J.-E.-Alfred St-George.
William-Noble Campbell.
L.-Nap. Guindon, M.
Joseph-Edouard Paradis, M.
1881—Arthur-Félix-Alf. Chamberland.
Jean-Pierre-Honoré Chassé.
Guillaume-George Bellerive.
Joseph-Alfred Rinfret, M.
Louis-George-Auguste Cressé, M.
Joseph-Stanislas Doucet, M.
Auguste-Etienne Mackay, M.
Louis-Edouard Turgeon, M.
Jos.-Alphonse-Pierre d'Auteuil.
Marie-Hidall Simard.
James-Pierre Prendergast.
Paul-Jean-Baptiste Blouin.
Emeric-Philippe Bertrand, M.
Toussaint-Théop. Brousseau, M.
Joseph-Dominique Leduc, M.
Louis-Jean-Etienne Taché, M.
1882—Arthur-Cyrille-Albert Malouin.
Thomas Blanchet.
J.-Edmond Fortin.

MESSIEURS

1882—Jacques Bureau.
Auguste-Théodore Chalifour
Joseph Grenier.
Joseph-Alfred-Emile Chouinard.
Elz.-Robert-Adolphe Taschereau.
Théod.-Alphée-A. Marquis.
Jean-George LeBouthillier.
Achille Carrier.
Edmond-Gustave Joly.
Valère Gosselin.
Jean-Baptiste-Hercule Dorion.
Charles Grenier.
Alfred Morency.
Joseph-Philippe Martel, M.
Maurice Baillargé, M.
Joseph Baulne, M.
George-Elzéar Fortin, M.
M.-L.-Amédée Bissonnette, M.
Jos.-Eugène-Ed. Marion, M.
Amédée Dugas, M.
Eusèbe Laliberré, M.
Edouard-Ulric Lafontaine, M.
Pierre-Uldéric Renaud, M.
Pierre-Elzéar Drouin, M.
William-G. Morgan, M.
Cornelius McCully, M.
Pierre-T. Poirier, M.
Henri-Arthur Cholette, M.
Ls-Napoléon Champagne, M.
1883—Chales-Isaïe Labrie
Edm.-Stanislas Garneau.
Louis-Rodolphe Roy.
Joseph-David Plamondon.
Charles-François Roy.
Adolphe-Alfred Drapeau.
Pierre-Antonin Bidégaré.
Amédée-Jos. Chenest Beaubien.
Edmond Lortie.
Firmin Campbell.
Louis-Arsène Lavallée, M.
Daniel-Jean Hennessey, M.
Jos.-Arthur Lynch, M.
Jos.-Stanislas Leroux, M.
Joseph Mélançon, M.
Jos.-George-Evariste Héroux, M.
Geo.-Robert-Arthur Prieur, M.
Ls.-Joseph Papineau, M.
Tancrède-Toussaint Moreau, M.
David-Arthur Lafortune, M.
Raoul Dandurand, M.
Jos.-Pierre Roy, M.
Cuthbert-Alph. Chênevert, M.
Romulus-H. Laurendeau, M.
Charles-Horace St-Louis, M.
Chs.-Edouard Gagnon, M.
1884—Jos.-Alphonse Boissonneault, Q.
Afred Dionne, Q.
Damase-Eleusippe-Er. Larue, Q.
Léonce-Auguste Rinfret, M.
Jean Bouffard, Q.

MESSIEURS

1884—Edmond-George Paré, Q.
Herménégilde-Jos.-Oct. Roy, Q.
Joseph-Charles St-Amant, Q.
Charles-Adélard Gosselin, Q.
Louis-David Morin, Q.
Charles-Salomon Roy, M.
François-Raymond Marceau, M.
Charles-Eusèbe Gratton, M.
Jean-Lomer Gouin, M.
Victor Allard, M.
Edouard Bauset, M.
George Laurendeau, M.
Arthur Hetchings Chambers, M.
Edouard-Jean Bédard, M.
Jean-George-Godefroy Goffin, M.
Jean-Henri-Rom. Delfausse, M.
Joseph-Oct.-Charles Olivier, M.
Louis-Philippe Brodeur, M.
Louis Bélanger, M.
Ernest-Louis Desaulniers, M.
1885—Jos.-Albert Hébert, M.
Charles Lanctot, M.
Jos.-Odilon Marceau, M.
Joseph-A. Brunet, M.
Louis-Philippe Tremblay, M.
Ernest-S. Mathieu, M.
Philéas Corriveau, Q.
George Lemay, Q.
Robert-Errol Bouchette, Q.
Joseph-Félix Dumontier, Q.
Philémon de Varennes, Q.
G.-Emile Larue, Q.
Cyrille-Hector Champagne, M.
Théop.-Apollinaire Corriveau, Q.
James-Secretan Dunbar, Q.
George-E.-A.-Jones, Q.
Achille-Auguste Rhéaume, Q.
Stanislas-Adolphe Germain, M.
Albert-E. De Lorimier, M.
Léon Gérin, M.
Jos.-Antoine Villiard, M.
1886—Pierre-Emile Bélanger, Q.
Joseph Létourneau, Q.
Jos.-Edouard Chabot, Q.
J.-Théophile Lemieux, Q.
Félix Larue, Q.
F.-X.-Arthur Tremblay, Q.
François-Xav. Lemieux, Q.
Blaise Letellier, Q.
Charles D'Amour, Q.
Louis de G. Prévost, M.
E. Hénault, M.
M.-J.-Alf. Lemire Marsolais, M.
L.-Adélard Brien, M.
L.-J.-Ovide Hétu, M.
Arch.-Chaussegros de Léry Macdonald, M.
Ls-Wilfrid Sicotte, M.
L.-Philippe Demers, M.
L.-A.-Aimé Gendron, M.

MESSIEURS

1886—R.-Stanislas Lacoursière, M.
David-E. Murphy, M.
Jos.-F.-Philéas Forget, M.
Ls-Amédée Gaboury, M.
Auguste Rocher, M.
Hector Chauvin, M.
Charles-M. Ducharme, M.
Jos.-Edmond Perrault, M.
1887—Jos.-H. Bourget, Q.
G.-Cyrias Roy, Q.
Louis-Omer Beaubien, Q.
Louis-G. Belley, Q.
J.-Edouard Plamondon, Q.
Philippe-Jos. Jolicœur, Q.
Ludger Alain, Q.
Chs-Auguste Edge, Q.
J.-P.-Alphonse Bégin, Q.
Adélard Turgeon, Q.
Wilfrid Larose, M.
L.-P.-H. Viau, M.
F.-E. Meredith, M.
H.-H.-A. Gervais, M.
A.-A.-A. Bruneau, M.
J.-B. Robitaille, Q.
A. Rémillard, Q.
E. Bourgeois, M.
A. Légaré, M.
F. Cormier, M.
1888—Cyr. Renaud, Q.
Vict. Lessard, Q.
T.-M.-W. Pampalon, Q.
L.-O. Audet, Q.
J.-A. Théoret, M.
J.-B.-M.-V. Morin, M.
A. Crépeau, M.
A. Beaudoin, M.
J. Boyce Allen, M.
P.-O. Lavallée, M.
Eug.-Hon. Godin, M.
Er.-Ubalde Plourde, M.
Eug. Gélinas, M.
Hubert Sanche, M.
1889—Adjutor Bouliane, M.
Phil.-Romuald Merizzi, M.
Jules-Evariste Côté, Q.
P.-Ferdinand-H. Audet, Q.
A.-W.-A. Beaumont Joubert, M.
H.-G. Carroll, Q.
1890—J.-B.-E. Audet, Q.
P.-A. Chauveau, M.
J.-N. Colpron, M.
F.-G. Crépeau, M.
C. DeGuise, Q.
E.-F.-E. de Varennes, Q.
A. Fiset, M.
E.-L. Fiset, Q.
A. Giroux, M.
J.-W. Jocks, M.
J.-M.-V. Laberge, Q.

MESSIEURS

1890—E.-A.-B. Ladouceur, M.
N.-K. Laflamme, Q.
L.-J.-P. Lamarche, M.
C.-A. Lafrance, Q.
C.-A. Lippé, M.
J.-H. Meunier, M.
E.-A. Rinfret, M.
G.-A.-B. Rivard, Q.
F.-X. Roy, M.
H.-F. Schetagne, M.
A.-J.-A. St-Denis, M.
F.-E. Villeneuve, M.
1891—A. Bouchard, M.
E.-A.-B. Ladouceur, M.
R. de Lorimier, M.
J.-N.-A. Chagnon, M.
J.-C. de Martigny, Q.
H. Lepage, Q.
C.-H. Cimon, Q.
C.-E. Taschereau, Q.
A. Laurie, Q.
A.-H. Faucher, Q.
C.-H. Archer, Q.
F.-E. Roy, Q.
1892—J. Lussier, M.
G.-A. Bourdeau, M.
P.-C. Lacasse, M.
P.-P. Fiset, Q.
H.-T. Pageot, Q.
L.-A.-E. Germain, M.
W.-J, Proulx, M.
M.-O. Routhier, M.
J.-M. Bourgeois, M.
L.-A. Hénault, M.
J -N. Prud'homme, Q.
C.-F. Delâge, Q.
E. Gély, Q
D. McAvoy, Q.
J.-G. de la Durantaye, M.
C.-U. Laurendeau, M.
L.-E. Bernard, M.
V. Martineau, M.
L. Masson, M.
A. Marchildon, Q.
L. Coderre, M.
E. Primeau, M.
M. O'Bready, M.
J.-O. Fournier, M.
1893—C.-E.-A. Brault, M.
L.-P.-H. Grenier, Q.
Z. Fontaine, M.
J.-A. Labelle, M.
G.-A. Généreux, M.
J. Gendron, Q.
A.-W.-P. Buchanan, M.
J.-Alfred-A. Mackay, M.
Chs-Ernest Brodie, Q.
Ls-G. Demers, Q.
Ar. Pepin dit Lachance, Q.

6° BACHELIERS EN THEOLOGIE

MESSIEURS

1870—Geooge-Pierre Côté.
Adrien Papineau.
1871—Joseph-Clovis K. Laflamme.
David Gosselin.
René Casgrain.
1872—Henri Têtu.
J.-Edmond Marcoux.
Zoël Lambert.
Benjamin Demers.
Thomas Bérubé.
Honoré Leclerc
Daniel McIntosh.
Cyrille-Alfred Marois.
1873—Anselme Rhéaume.
1874—Adalbert Blanchet, Q.
T.-Michel Labrecque, Q.
Edouard Carrier, Q.
Paul Dubé, S.-A.
Zéphirin Caron, S.-A.
Fortunat Pelletier, S.-A.
Narcisse Proulx, S.-A.
Octave Pelletier, S.-A.
John O'Farrell, S.-A.
Patrick Towhay, S.-A.
Joseph Lavery, S -A
Frs-Xavier Garneau, S.-A.
Charles Richard, S.-A.
1875—Lionel Lindsay, Q.
Cléophas Gagnon, Q.
Eric Audette, Q.
Frs-Henri Bélanger, Q.
Ernest Nadeau, Q.
Jacques Gauthier, Q.
Joseph-Alph.-V. Huart, Q.
John Hogan, Q.
Edward Walker, Q.
Peter-M. O'Leary, S.-A.
Alphonse Carbonneau, R.
1876—Michael McKenzie, Q.
William-E. McDonald, Q.
Arthur Caron, Q.
Placide Roy, Q.
Jean Chaisson, Q.
Olivier Mathieu, Q.
Louis Guérin, Q.
Gabriel Cloutier, S.-A.
Jean-B. Gosselin, S.-A.
Arthur Belleau, Q.
1877—Frs-Xavier Bélanger, Q.
Laughlin McDonald, Q.
Joseph Quinan, Q.
William Hamilton, Q.
1878—George McCrea, Q.
Alfred Pâquet, Q.
1879—John-Lawson McDonald, Q.
Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
William Grant, Q.

MESSIEURS

1879—John Seubert, Q.
Emile Dionne, S.-A.
George Pelletier, S.-A.
Louis St-Pierre, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
A. Percy Philipps, R.
1880—Henri-Arthur Scott, Q.
A.-Eustache Maguire, Q.
John Connolly, S.-A.
Jos.-Cajetan Bérubé, R.
Joseph de Champlain, R.
Louis Savoie, R.
Emile Pouliot, R.
Henry-Charles Becker, M.
Dennis McMahon, M.
Albert-John McKeon, M.
Henri Gouin, Q.
Olivier Moisan, Q.
J.-Ls-Honoré Fréchette, Q.
Joseph-D. Beaudouin, Q.
Gilbert-Arthur Lemieux, Q.
William O'Leary, Q.
1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Daniel-Webster Moriarty, Q.
Joseph-Alexandre Lafrance, Q.
Arthur Marchand, Q.
Charles Boulay, Q.
Albert Rouleau, Q.
1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.
1883—Jean-Casimir Drolet, Q.
Robert-Hughes, Q.
Laughlin McPherson, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.
Jean-Baptiste Bélanger, R.
Achille Thibeau, R.
Jos.-Marie-Alphonse Genest, Q.
1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
Alfred-Edward Burke, Q.
John-A. McDonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.
Gédéon-Stanislas Hamel, Q.
Thomas-S. Gibsons, M.
1885—Angus Chisholm, Q.
Pierre Plante, Q.
Joseph Laberge, Q.
Rosario Morrissette, Q.
S.-L.-J. Sirois, Rim.
J.-D. Rioux, Rim.
Thomas Marcoux, Q.
1886—Chs-Fran. Kane, M.
Frs-Jn. Butler, M.
J.-B. Levasseur, Q.
Albert Côté, Q.
1887—Joseph Gignac, Q.
Alfred Bastien, M.
1888—P.-A.-R. Lagueux, Q.
J.-L.-E.-G. Rémillard, Q.

MESSIEURS

1888—J.-E.-L. Poirier, Q.
J.-T.-P.-O. Cloutier.
Donald-J. Summers, Q.
1889—J.-F. Grace, M.
Henri Simard, Q.
1890—N. O'Reilly, M.
1891—S.-A. Lortie, Q.

MESSIEURS

1891—C.-N. Gariépy, Q.
1892—E. Auclair, M.
E.-P. MacPherson, Q.
1893—J.-E. Roy, M.
J.-B. Paradis, Q.
J.-A.-H. Blaquière, Q.

7° BACHELIERS EN DROIT CANONIQUE

MESSIEURS

1879—Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
Jean Hébert, Q.
John Seubert, Q.
1880—Jos.-D. Beaudoin, Q.
J.-L.-H. Fréchette, Q.
A.-Eustache Maguire, Q.
William O'Leary, Q.
G -Benjamin Dionne, Q.
1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Arthur Scott, Q.
Albert Rouleau, Q.
1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.

MESSIEURS

1882—Jean-Casimir Drolet, Q.
Hubert Lessard, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.
1884—Jos,-Olivier-Edmond Verret, Q.
John Bradley, Q.
Alfred-Edward Burke, Q.
John-A. Macdonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.
Th. Marcoux, Q.
1892—E.-A. Simard, Q.
1893—J. Gignac, Q.

INGÉNIEURS CIVILS

MESSIEURS

1889—Pietro Persiani.
Ettore Germini
Le chevalier Giuseppe Moneti.
Sifroy-Joseph Fortin.
Urgel-Pierre Boucher.
1890—O. Arcand, *avec la plus grande distinction.*
E.-F. Fusey, *avec grande distinction.*
J.-L. Spénard, *avec grande distinction.*
H.-J. Lefebvre, *avec distinction.*
H.-L.-M. Auclair, *avec distinction.*
1891—J.-N. Giroux.
E.-R. Faribault, *avec distinction.*
C.-O. Sénécal.

MESSIEURS

1891—A. Bonin.
1892—J.-O. Delisle, *avec grande distinction, M.*
P.-A. Faribault, *avec distinction, M.*
P.-E. Parent, *avec distinction, M.*
1893—J.-T. Lemire, *avec grande distinction, M.*
J.-A. Marion, *avec grande distinction, M.*
J.-P.-M.-E. Picher, *avec grande distinction, M.*
J. E. Canuel, *avec grande distinction, M.*
F.-C. Laberge, *avec la plus grande distinction, M.*
A.-J. Pinet, *M*

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE

1er degré

Messieurs

1889—Ch.-Chamilly de Lorimier.
George-Henry Mount.
Achille Joly.
Guillaume Alarie.
Frédéric-Albert Duclos.
Louis Pouliot.
Joseph-Avila-George Mount.
Albert Dauth.
J.-D.-Marius Grothé.
Thos.-Edm. Leclerc.
Chs-Pacifique Dumas.
Ls-Alfred d'Amour.
Chs-Aug. Sénécal.
Wolfred Neilson.

Messieurs

1889—Léopold-Adolphe Girard.
Albert-Aimé Etienne.
Victor-Théodule Daubigny.
1890—Z. Dufresne.
E. Auclaire.
E. Milot.
J. Brunet.
A. Moffette.
C.-Z Lepage.
L. Lapointe.
D. Généreux.
A. Guertin.
C. Bricault.

2nd degré

Messieurs

1889—Timothée Mignault.
David-Arthur Piette.
Joseph-A. Tellier.
W.-B. Desmarteau.
W.-D. Durocher.
C.-L. Leduc.
N. Masson.
R.-A. Reid.
Albert Dauth.
V.-Théodule Daubigny.
Jos.-Albert Letiecq.
Chs-Chamilly de Lorimier.
Louis Pouliot.

Messieurs

1889—Joseph-Avila Guy.
1890—M. Grothé.
C.-P. Dumas.
T.-E. Leclaire.
A.-A. Etienne.
W. Neilson
Ls-A. D'Amour.
G.-H. Mount
L.-A, Girard.
F.-A. Duclos.
G. Alarie.
A. Joly.
J.-A. Simard.

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

1891—W.-P. Neilson.

MAITRES OU LICENCIÉS

1° LICENCIÉS EN PHILOSOPHIE

Messieurs

1882—Olivier Mathieu.
1893—E. Baril, Nic.

Messieurs

1893—F. Murphy, St-D.
W. McKenna, St-D.

2° LICENCIÉ ÈS SCIENCES

1887—M. Salluste Duval.

3° MAITRES ÈS ARTS

MESSIEURS

1857—Thos-E. Hamel, *ad eumdem*
Cyrille-E. Legaré, *ad eumdem.*
1858—Louis Beaudet, *ad eumdem.*
1859—Edouard-Michel Méthot.
Charles-Honoré Laverdière.
1863—François Desaulniers.
Louis Dagenais.
Pierre Lagacé.
François-Ignace Paradis.
Antoine-Narcisse Bellemare.
Octave Audet.
1866—André Pelletier.
Irénée Douville.
1867—Antonin Nantel.
François-A.-Hubert LaRue.
1868—J.-Elie Panneton.
Isaac Gélinas.
Bruno Leclerc.
Achille Vallée.
1871—Charles Bacon.
1874—Thomas Moreau.
1876—Charles Baillairgé.
Elzéar Couture.
1879—Emmanuel Guilbert.
Pierre Girard.
1880—François-X. Cloutier.
Napoléon Caron.
J.-C. Carrier, C.S.C.
Jos. Séguin, C.S.V.
Magloire Legaré.
Joseph-Delphis Meunier.
François-Xavier Jacket.
M.-Thomas Labrecque.
Charles-Philippe Richard.
1881—Joseph Giguère.
Alphonse Bérard.
François-X.-Eugène Ecrement
R. P. Auguste Dion, C.S.C.
1882—R. P. Moïse McGarry, C.S.C.

MESSIEURS

1882—R. P. Godfroy Robert, C.S.C.
R. P. Charles Jolly, C.S.C.
R. P. Théophile Barré, C.S.C.
R. P. Auguste Louage, C.S.C.
R. P. Amédée Guy, C.S.C.
R. P. Alfred Roy, C.S.C.
R. P. Philéas-Fréd. Bourgeois, C.S.C.
Cléophas Gagnon.
1883—Louis Richard.
Raymond Caisse.
Télesphore Laflèche.
1884—Jos.-Clovis K.-Laflamme.
Jos.-Edmond Marcoux.
1885—Victor Huard.
Eugène Roy, *ad eumdem.*
1889—J.-A.-P. Lefebvre.
Athanase Biron.
1887—Olivier-E. Mathieu.
Edmond Paradis.
Joseph Roy.
P.-J. Peemans, C.S.V.
C.-Philéas Choquette.
1889—Alexandre Vaillant.
1890—R. P. J.-E. Foucher, C.S.V
E. Lapointe.
1891—M. Belzile, Rim
1891—P. de Foville, P.S.S.
J. Moyen, P.S.S.
P. Rousseau, P.S.S.
P. Schlickling, P.S.S.
E. Roinard, P.S.S.
1891—A. Orban, P.S.S.
J. Charlebois, C.S.V.
1892—J. Caron, Man.
A.-O. Papillon, Nic.
Z. Lahaye, Nic.
1893—J.-A. Tremblay, Chic.

4° LICENCIÉS EN MÉDECINE

MESSIEURS

1855—François-A.-Hubert Larue, *avec distinction.*
1856—Napoléon Lavoie, *avec distinction.*
1860—Romuald Gariépy, *avec distinction.*
Louis-J.-Alfred Simard, *avec grande distinction.*
1861—Alfred Lachaine, *avec distinction.*
1863—Charles-Antoine Delâge, *avec distinction.*
Napoléon Dion, *avec destinction.*

MESSIEURS

1863—Charles Verge, *avec distinction.*
Laurent Catellier.
1866—Damase Archambault.
Charles-Alexandre Lesage, *avec distinction.*
1867—F.-X.-Edmond Héroux, *avec distinction.*
Camille Lafontaine.
Thomas-Godfrey McGrath, *avec distinction.*
Lucien Morault.
1868—Solfrid-Wilbrod Larue.

MESSIEURS

1868—Romuald Fiset, *avec distinction.*
Michael Ahern, *avec distinction.*
Henri-Josué Martin.
J.-Edouard Badeaux, *avec distinction.*
1869—Jules-Guernon Lussier, *avec distinction.*
A.-George Matte, *avec distinction.*
Paul-Etienne Grandbois, *avec grande distinction.*
Cyrille Lacombe, *avec distinction.*
J.-Bte. Bolduc, *avec distinction.*
A.-Albert Philion, *avec distinction.*
B.-Gérin Lafontaine, *avec distinction.*
Zotique Rousseau.
Hubert Neilson.
1870—Edmond Gauvreau.
Charles Gingras.
L.-J.-Lactance Archambault, *avec grande distinction.*
Alfred-Miville Dechêne, *avec grande distinction.*
Chs. Delagrave, *avec distinction.*
Edouard Rouleau, *avec distinction.*
Wilbrod Mayrand.
Louis-Elie Beauchamp
Napoléon Fiset.
Antoine Larue.
Edmond de Sales Laterrière.
George Garon.
Horace Crépault.
1871—Michael Coote.
Adolphe Lemire.
Cyrille-Emile Vaillancourt.
1872—Joseph-Eusèbe Grondin.
Basile Desrochers.
Gustave Turcotte.
Moïse Rheault.
Joseph-Edouard Ladrière.
Joseph-Benjamin Blouin.
Evans Rochette, *avec distinction.*
1873—William Maguire.
1874—Edwin Turcot, *avec distinction.*
Ephrem Olivier, *avec distinction.*
Philippe Charest, *avec distinction.*
Honoré Labrecque.
Charles Clément.
Odilon Lauriault.
Charles-Nérée Beauchemin.
Théodore-A. Talbot.
Thomas Tremblay.
Richard-Ph. Alleyn.
Charles-A. Casgrain.
M.-R.-A.-Tancrède Fortier

MESSIEURS

1874—Louis-Napoléon Fortin, *avec distinction*
Jules-Nelson Fraser.
Pierre-E. Lemieux.
Auguste Ross.
1875—Fl.-Ch.-Tancrède Lameureux.
Eusèbe Beaudry.
Joseph-Eugène Turcot.
George Bolduc.
Léandre Hamelin.
Narcisse Arthur Desjardins.
Louis-Joseph Dostaler.
George-D.-B. Watters.
1876—Auguste Bourbonnais, *avec distinction*
Mat.-Alf.-Arsène Falardeau.
Alfred Paquin.
G.-Al.-Philibert Tanguay.
André-David Lepage.
Chs-Alphonse Dubé.
1877—Louis Crépault.
George Fréchette.
Joseph Godbout.
Adhémar Jeannotte.
Charles Lespérance.
Alphonse Letellier de St-Just.
Arthur-F. Poulin.
George S. Grégoire.
1877—Abraham Larochelle.
1878—Patrick-Peter Delaney.
Gaspard-H. Turcot, *avec distinction.*
J.-Adjutor Samson.
Henri Trudel, *avec distinction.*
L.-U.-J.-M.-Aurèle Noël, *avec distinction.*
Charles-F. Couture.
L.-Oct.-Maxime Bellemare.
Jos.-E. Bolduc.
Henri-Philippe Rouleau.
Arthur-E.-Z. Vincelette.
Léon-Achille Gauvreau.
Edouard Morin.
1879—Chs-Narcisse Gauvreau, *avec distinction.*
A.-Israël Joncas, *avec distinction.*
François-Xavier Gosselin, *avec distinction.*
Joseph-A. Langlois, *avec distinction.*
Eugène Bédard.
Pierre-H. Brassard.
Simon Grenier.
Charles-E.-A. Côté.
1880—Joseph-Hubert Joannette, *avec grande distinction,* M.
Jos.-Arthur Cardinal, *avec grande distinction,* M.
Victor Sanfaçon, *avec distinction.*
Ls-Stanislas-Zéphirin Giasson.

MESSIEURS

1880—Narcisse-Emile Roy.
1881—William-Herménégilde Blagdon.
Ls-Chs-Alexandre Chaussegros de Léry.
Joseph-Rodolphe Tranchemontagne, M.
George-Henri Olivier, M.
Alfred Savard, M.
1882—Gustave-Adolphe Casgrain.
Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-Valère Côté.
Isaïe Cormier, M.
Gustave Demers, M.
Ls-Eugène-Napoléon Matte, M.
Rodolphe-Gaspard Janson, M.
1883—Chs-Eusèbe Lemieux, *avec distinction.*
Emile Sirois.
George-Wm Lachaine-Jolicœur, *avec distinction.*
Edmond Boulanger.
Edmond Perron.
Edmond Bastien, M.
Félix-Gustave Lafontaine, M.
Jos.-Wilfrid Prévost, M.
Jos.-Henri Sinclair, Q.
Etienne Gosselin, Q.
1884—Frédéric-Stanislas Caron, Q.
Eugène Larue, Q.
Jos.-Euclide Tremblay, M.
1885—Chs-Frs-Xavier Prévost, Q.
Albert de Villers, Q.
Alphonse Lamothe, Q.

MESSIEURS

1885—Gaudiose Paradis, Q.
P.-Arthur David, *avec distinction*, M.
1886—N.-Gédéon Chabot, *avec distinction*, M.
L.-G.-Arthur Delisle, M.
Wilbrod-Ant. Hénault, M.
Arsène Lavallée, M.
J.-C. Howe, Q.
William Delaney, Q.
1887—Damase Pagé, Q.
Joseph Cinq-Mars, *avec distinction*, Q.
Joseph Edge, Q.
Adjutor Couturier, Q.
Pantaléon Pelletier, Q.
George Tremblay-Bélanger, Q.
Paul Brière, Q.
Louis-Roch Perreault, M.
Jos.-A.-Théode Mayrand, M.
Naz. Gingras, Q.
1888—Joseph Poliquin, Q.
Arthur Lavoie, Q.
P.-V.-Sosthènes Lefrançois, Q.
Ls-Edouard Schiller, M.
J.-H. Thériault, M.
Ferdinand Bélanger, M.
1889—Arthur Potvin, Q.
Eugène Mackay, M.
Pierre Trudel, *avec distinction*, Q.
James-Meredith Foy, M.
Michel-Gaudiose Giroux, Q.
Jos.-A.-Philippe Lord, Q.

5° LICENCIÉS EN DROIT

MESSIEURS

1860—Côme-A. Morisset, *avec distinction.*
1861—Chs-Frs-Stanislas Langelier, *avec grande distinction.*
1862—Charles-Narcisse Hamel, *avec distinction.*
1865—James-George Colston, *avec grande distinction.*
1868—Joseph Bédard, *avec distinction.*
Lucien Turcotte, *avec grande distinction.*
1871—Charles Darveau.
Ernest Cimon.
1872—Hubert-Edouard-Adjutor Turcotte.
1873—Edmund-James Flynn, *avec distinction.*
1874—Louis Asselin, *avec distinction.*
Lawrence Cannon.
1865—Louis-Ph. Sirois, *avec distinction.*
Charles Langelier.

MESSIEURS

1876—Alphonse Pouliot.
1877—Thomas-Chase Casgrain, *avec grande distinction.*
Victor-A.-E.-Benoit Livernois, *avec distinction.*
P.-V.-Amédée Robitaille, *avec distinction.*
Philippe-A. Malouin.
J.-B.-Alfred Cloutier.
Urbain Lapointe.
Lawrence Stafford.
1878—R.-Maurice St-Jacques, *avec grande distinction.*
Jules-Joseph-T. Frémont, *avec grande distinction.*
Horace-F.-X. Archambeault, *avec grande distinction.*
1879—Pjerre-Eugène Lafontaine, *avec grande distinction.*
Thomas Chapais, *avec distinction.*
Bruno Nantel, *avec distinction*, M.

MESSIEURS

1879—Charles-Alphonse Léveillé, M.
Joseph-Adolphe Chauret, M.
Joseph-Adélard Descarries, M.
Jules-André St-Julien, M.
1880—L.-Ph. Pelletier, *avec grande distinction.*
Richard-Tuson Henneker, M.
Onésime Boisvert, *avec grande distinction*, M.
Achille Dorion, *avec grande distinction*, M.
Alexandre Lamirande, M.
1881—Simon - Napoléon Parent, *avec distinction.*
Adalbert Fontaine.
Elzébert-Edouard Roy.
Charles - Lemoine de Martigny, *avec grande distinction*, M.
Joseph-Octave Drouin *avec grande distinction*, M.
Joseph Emard, *avec distinction*, M.
Henri-Gérin Lajoie, *avec distinction*, M.
1881—Arthur David, M.
1882—Albert Lemay, *avec distinction.*
Henry Aylen, *avec distinction.*
François-Siméon Tourigny
Charles-McPherson Holt. M.
Thomas Fortin, *avec grande distinction*, M
Jos. - Henri - Napoléon Richard, *avec grande distinction*, M.
Napoléon-Antoine Belcourt, *avec grande distinction*, M.
Louis-Arsène-Herman Comeau, M.
1883—Gilbert-Miville Dechesne, *avec grande distinction.*
Ernest Chouinard, *avec distinction.*
Arthur-Ernest Mountain.
Adolphe Dionne.

MESSIEURS

1883—Alphonse Bernier.
Eusèbe Belleau.
Alexandre Jodoin, M.
1884—Jos.-Mathias Tellier, *avec grande distinction*, Q.
Edouard Dorion, *avec distinction*, Q.
François-Xavier Gosselin, Q.
Charles-Sandwich Campbell, *avec grande distinction.*
1886—James - Secretan Dunbar, *avec grande distinction*, Q.
George E.-A. Jones, *avec distinction*, Q.
Jos.-Edouard Taschereau, *avec distinction*, Q.
Nazaire Olivier, *avec distinction*, Q.
Gustave-Faribault Hamel, Q.
Paul-Vilmond Savard, Q.
1886—L.-Philippe Demers, *avec grande distinction*, M.
1887—H. - H. - Achille Gervais, *avec grande distinction.*
Fred.-Ed. Moredith, *avec distinction*, M.
Auguste Beaudry, *avec distinction*, Q.
1887—Ls-Ph-H. Viau, *avec grande distinction*, M.
L.-P. Bérard, M.
Ludovic-E. Brunet, Q.
Antoine-J.-T.-C. Taschereau, Q.
Jean-Bte Bélanger, Q.
C.-Sam. Rioux, Q.
1888—J.-Ald. Rochette, *avec distinction*, Q.
J.-Camille Pouliot, Q.
1889—Alexandre Taschereau, Q.
1890—G.-E. Mathieu, M.

6° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE

MESSIEURS

1870—Rémi Faure, *avec grande distinction.*
1871—Louis Gauthier, *avec grande distinction.*
1872—Adrien Papineau, *avec distinction.*
Clovis Laflamme, *avec grande distinction.*
1873—Thomas Bérubé, *avec grande distinction.*
Cyrille-Alfred Marois, *avec distinction.*

MESSIEURS

1875—Anselme - Napoléon Rhéaume, *avec grande distinction.*
1876—Edward Walker, *avec distinction.*
1877—Jean Chaisson, *avec distinction.*
Olivier Mathieu, *avec grande distinction.*
1878—Joseph Quinan, *avec grande distinction.*
1879—Joseph Feuiltault, *avec grande distinction.*

MESSIEURS

1879—Henry Chs Becker, *avec distinction*, M.
Albert-John McKeon, M.
Dennis McMahon, M.
1880—William - Henry Grant, *avec grande distinction.*
1881—Joseph - Claver Bessette, *avec distinction.*
Arthur Scott, *avec grande distinction.*
1883—Patrick-Sarsfield O'Ryan, *avec grande distinction.*
Laughlan McPherson, *avec distinction.*
1884—Jos.-Ol.-Edmond Verret.
1885—Angus Chisholm, *avec grande distinction.*
Pierre Plante, *avec distinction.*
Joseph Laberge, *avec distinction.*
1886—Joseph-E.-B. LeVasseur, *avec distinction.*

MESSIEUSS

1887—Albert Côté, *avec grande distinction.*
Joseph Gignac, *avec distinction.*
1889—Donald-James Summers, *avec distinction.*
Emile Poirier, *avec grande distinction.*
Omer Cloutier, *avec grande distinction.*
1890—J.-C. McMillan, *avec grande distinction.*
Henri Simard, *avec grande distinction.*
1891—C.-N. Gariépy, *avec grande distinction.*
1892—E. Auclair, *avec distinction*, M.
H.-P. MacPherson, *avec grande distinction*, Q.
1893—J.-B. Paradis, *avec grande distinction, Q.*
J.-A.-H. Blaquière, *avec distinction, Q.*

DOCTEURS

1° DOCTEURS EN PHILOSOPHIE

1878—M. Thomas-Salvatore Talamo.
1883—M. Olivier Mathieu, *ad eumdem.*
1884—M. Benoit Lorenzelli.
1892—M. P.-H.-A. Bernier.

2° DOCTEURS ÈS SCIENCES

1857—M. Thomas-Sterry Hunt.
1880—M. l'abbé L. Provancher.

3° DOCTEURS ÈS LETTRES

1857—M. Jean-Baptiste-Antoine Ferland.
1867—L'hon. Pierre-J.-O. Chauveau.
1877—M. Raymond Casgrain.
Mgr Bernard O'Reilly.
1878—Son Excellence Mgr G. Conroy.
Son Excellence lord Dufferin, gouv. gén. du Canada.
M.-H.-A. Verreau.
1880—Mgr Joseph-Sabin Raymond
L'hon. Adolphe-Basile Routhier.
M. Alexis-Albert Lefaivre, Con. gén. de France.
M. Lucien Brun, Prof. à l'Univ. Cath. de Lyon.
M. Claudio Jannet, Prof. à l'Univ. Cath. de Paris.
1883—Son Excellence le marquis de Lorne, gouverneur général du Canada.
1883—M. Louis-Edouard Bois.
Mgr Cyprien Tanguay.
M. Joseph-Chs. Taché.
1888—M. Louis Fréchette
M. Narcisse Faucher de Saint-Maurice.
M. George Stewart, *Jr.*
M. L.-P. Lemay.
L'hon. F.-G. Baby.
M. E. Rameau de St-Père.
1890—M. l'abbé A.-H. Gosselin.
M. l'abbé E.-M. Dawson.
M. Nap. Legendre.
M. S.-E. Dawson.
L'hon. F.-G. Marchand.
M. l'abbé A. Gingras.
M. P. de Cazes
M. J. Marmette.
M. A. Decelles.
M. A. Poisson.
1893—M. J.-G. Bourinot.
M. R.-F. Quigley.

4° DOCTEURS EN MÉDECINE

MESSIEURS

1853—Jean Blanchet.
Charles Frémont.
James-Arthur Sewell.
Jean-Zéphirin Nault.
Jean-Etienne Landry
Alfred Jackson.
1858—Charles-Eusèbe Lemieux.
1859—François-A.-Hubert Larue.
1865—Napoléon Lavoie.
Romuald Gariépy.
Louis-J.-Alfred Simard.
Alfred Lachaîne.
Laurent Catellier.
Charles Antoine Delâge.
Napoléon Dion.
Charles Verge.
Olivier-Alphonse Hébert.
1866—L.-Conrad Gill.
1867—David-Louis Larose.
L.-Eugène Rousseau.
1870—Edmond Héroux.
Edouard Badeaux.
Paul-Etienne Grandbois.
Louis-Joseph-Lactance Archambault.
Alfred-Miville Dechêne.
Alfred Beauchemin
1871—Ferdinand Doherty.
Pierre-Achille-Anaclet Collet.
1872—Malcolm Guay.
Félix-Emile Dubé
Zéphirin Gravel.
Ernest Delisle.
1873—Michel Fiset.
Louis Gauvreau.
Arthur Vallée.
1874—Samuel Pouliot.
Narcisse-Eutrope Dionne.
Joseph-Phidime Giguère.
Josué-Nic. Pinault.
Onésime Mazurette.
Damase Rossignol.
1875—Joseph-Philéas Boulet.
Louis-Elzéar-Odilon Desjardins.
Wenceslas Bilodeau.
J.-E. Turcot.
T. Lamoureux.
1876—Joseph-Côme Maranda
Jos.-Hu.-Amb. Matte.
Hugues-Ev. Desrosiers.
Louis-Frémont Burroughs.
J.-Fr.-Régis Latraverse.
Patrick-G. Jennings.
Arthur-Lapthorn Smith.
Michel-Delphis Brochu.
Flavien-Alfred Dion.

MESSIEURS

1876—Thomas Laliberté.
1877—Joseph-Paradis Lavoie.
L.-N.-Emile Lacoursière.
J.-E.-Hercule Poisson.
Antoine-Emmanuel Belleau.
G. Fréchette.
1878—Joseph-Charles Taché.
Hippolyte Sirois.
Peter Conroy.
J.-E.-Alphonse Méthot.
Arthur-Alfred Watters.
Pierre Beaubien, *ad eumdem.*
Pierre Munro, *ad eumdem.*
Jean-Philippe Rottot, *ad eumdem.*
Eugène-H. Trudel, *ad eumdem.*
J.-Gaspard Bibaud, *ad eumdem.*
Joseph-Emery Coderre, *ad eumdem.*
Thos-E.-D'Odet d'Orsonnens, *ad eumdem.*
William-H. Hingston, *ad eumdem.*
Alfred T. Brosseau, *ad eumdem.*
Emmanuel-P. Lachapelle, *ad eumdem.*
Angus-C. Macdonald, *ad eumdem.*
Arthur-G.-A. Ricard, *ad eumdem.*
Adolphe Dagenais, *ad eumdem.*
J.-Alfred Laramée, *ad eumdem.*
George-O. Beaudry, *ad eumdem.*
G.-H. Turcot.
1879—Charles M. Filiatrault, *ad eumdem.*
Norbert Fafard, *ad eumdem.*
Elzéar Berthelot, *ad eumdem.*
Sévérin Lachapelle, *ad eumdem.*
Salluste Duval, *ad eumdem.*
Azarie Brodeur, *ad eumdem.*
A.-A. Foucher, *ad eumdem.*
L. S.-A. de la Chevrotière.
1880—Michael Ahern.
Jos.-Henri-Edmond Veilleux.
M.-T.-Edouard Belleau.
Edmond-Victor Prévost.
Louis-Clovis Mayrand.
William-Alexandre Verge.
Jean-Félix Landry.
Louis-Antoine Généreux.
Edouard-Odina Cloutier.
Flavien Dupont, M.
Joseph-Ernest Lacaille, M.
Damase Carrières, M.
1881—Philippe Wells.
Joseph Pelletier.
Joseph-Emile Poirier.
Aimé Trudel.
Ls-Guillaume Philéas DeBlois.

MESSIEURS

Auguste-Charles Hamel.
François-Xavier-Arthur Gaboury, M.
Joseph-Edmond Lemaître, M.
Joseph-Eusèbe Bergeron.
1882—Albert-L.-E. Marois.
Arthur-Etienne Hébert.
Elzéar Laberge.
Pierre-Paul-Jos. Cherrier, M.
1883—Edwin Turcot.
Alfred Pinault.
Ephrem Lessard.
Salluste Roy.
Arthur DeBlois.
Chs-Henri Simard.
Théophile Paré.
Emile Sylvain.
André-Samuel Brien, M.
Arthur-Jos.-Evariste Cormier, M.
Frank Devlin, M.
Fr.-Xav. Gagnier, M.
Jérôme-David Gauthier, M.
Jos.-Octave Goyette, M.
Arthur Joyal, M.
Joseph Leroux, M.
Avila-Romuald-Lemire Marsolais, M.
Chs-Eusèbe Lemieux, Q.
1884—Jos.-Pierre DeBlois, Q.
Jacques-Alfred Morin, Q.
Jos.-Arthur Millette, Q.
Louis-Michel Moreau, Q.
Louis-Elzéar Pelletier, Q.
Patrick Coote, Q.
George-Rosaire Matte, Q.
Joseph-Julien Surprenant, M.
Joseph-Roy Desjardins, M.
Hormisdas Boucher, M.
Charles-Narcisse Valin, M.
Ernest Duval, M.
Elie Bernard, M.
Michael-Thomas Brennan, M.
1885—Joseph Houle, M.
Gaston Smith, M.
Louis Lepage, Q.
Siméon Grondin, Q.
Michael-H. Brophy, Q.
Pierre Monat, Q.
J.-Hector Palardy, Q.
Ls-Auguste Gagné, Q.
1886—Alfred Létourneau, Q.
Charles Collet, Q.
Alexandre Boucher, M.
J.-Napoléon Legault, M.
A.-Anaclet Bernard, M.
H.-Ernest Choquette, M.
J.-Ls-Napoléon Delorme, M.
P.-Ulderic Garneau, M.
Ls-Philippe Normand, M.
Chs-Ovide Ostiguy, M.

MESSIEURS

1886—L.-J.-Hercule Roy, M.
G.-N. Chabot, M.
David Marsil, M.
1887—A.-Geo.-Henri Béïque, Q.
Frs-Jos. Langlais, Q.
Henri Marchand, Q.
Jos.-Zéph. Triganne, Q.
Ls-J.-O. Sirois, Q.
Jean-Bte Richard, M.
Chs-V.-Emmanuel Marsil, M.
Arthur DeLisle, M.
J.-A. Daignault, M.
Ant.-Alfred Duhamel, M.
J.-D. Pagé, Q.
1888.—F.-X. Feuiltault, Q.
J.-F.-T. Savary, Q.
Arthur Ricard, M.
Elphège-A.-René de Cotret, M.
1889—J.-B.-Emile Ostiguy, M.
Jos.-Ignace Dubreuil de Pontbriand, M.
J.-S. Desjardins, M.
George Villeneuve, M.
Camille Laviolette, M.
Jos.-Antoine Rodier, M.
Ls-Philippe Legendre, Q.
Damase Larue, Q.
Edmond Savard, Q.
Jos.-Alb.-Ephraïm Bédard, Q.
Rosaire Paquin, Q.
Joseph-Narcisse Létourneau, M.
1890—J.-A. Bédard, Q.
F. Bélanger, M.
O.-A. Bissonnette, M.
G.-Alp. Boucher, Q.
R. Boulet, *cum laude*, M.
P.-A. Brassard, Q.
J.-A.-O. Brodeur, M.
J.-E.-P. Chagnon, *cum laude* M.
T. Cormier, M.
E.-E. Costelow, Q.
C.-E. Côté, Q.
A.-Lemoine de Martigny, *summa cum laude*, M.
J. Dorion M.
H.-Masson Duhamel, M.
H.-O. Fortier, M.
E.-Nap.-Fugerre, M.
G.-A. Giroux, Q.
J. Guérard, *summa cum laude*, Q.
G.-N. Lavoie, M.
L.-Eug. Lelaidier, Q.
L.-E. LeRiche, M.
G.-E. Lesage, M.
O.-F. Mercier, M.
C.-E. Morin, Q.
J.-N.-P. Mount, M.
A. Noël, Q.
C.-H. Plante, Q.
H.-H. Préfontaine, M.

MESSIEURS

1890—D.-E Rainville, Q.
Ch.-E. Rasconi, M.
E. Savard, Q.
E.-T.-A. Simard, *summa cum laude*, Q.
G.-H -Labreche Smith, M.
John Steele, Q.
J.-Emile St-Hilaire, Q.
P. Synott, Q.
J.-V. Thuot, M.
C. Verge, *cum laude*, Q,
L.-V. Vézina, *summa cum laude*, Q.
189'—C.-A. Lesage, *avec distinction*, (1866).
J.-E. Vanasse, M.
L.-J.-A. Valois, M.
Ls de Lotbinière Harwood, M.
Chs-A. Rochon, M.
T. Caron, M.
A.-H.-N. Bellemare, M.
C. Gariépy, *avec distinction*, M.
J.-T. Dion, M.
S. McDuff, M.
N.-A. Dussault, M.
U.-J. Lalonde, M.
Ls.-A. Charlebois, *avec distinction*, M.
S. Derome, M.
J.-C.-E. Daunais, M.
J.-B.-N.-J. Auger, *avec distinction*, M.
A. Catellier, *avec distinction*, Q.
P.-G. Laberge, *avec grande distinction*, Q.
E.-A. Lebel, Q.
J.-B -R. Dufresne, Q.
J.-R. Lacerte, *avec grande distinction*, Q.
T.-P. Roy, Q.
G.-J. Roy, Q.
L. Côté, Q.
A.-E. Aubry, Q.
S. Pelletier, Q.
G. Cloutier, *avec distinction*, Q.
P. Boisseau, Q.
G.-E.-R. Fortier, *avec distinction*, Q.
1892—A. Villeneuve, *avec grande distinction*, Q.
A. Lavallée, M,
D.-E. Archambault, Q. (1866)
J.-D. Lemay, M.
S. Dérome, M.
A.-H.-Bellerose, *avec grande distinction*, M.
W. Morin, *avec grande distinction*, M.
J.-C.-A. Daigle, *avec grande distinction*, M.
J.-P. Gadbois, *avec grande distinction*, M.

MESSIEURS

1892—R.-C. Laurier, *avec grande distinction*, M.
A. Fontaine, *avec grande distinction*, M.
J.-S.-M.-A. Ethier, *avec grande distinction*, M.
D.-V. Landry, *avec grande distinction*, M.
J.-A. Brien, *avec grande distinction*, M.
C.-O., Leblanc, *avec grande distinction*, M.
R. Beaudry, *avec grande distinction*, M.
F. Lefils, *avec grande distinction*, M.
J. Arrault, *avec grande distinction*, M.
E.-P. Benoit, *avec distinction*, M.
L.-J. Trudeau, *avec distinction*, M.
J.-A.-E. Beaudoin, *avec distinction*, M.
L. Bergevin, *avec distinction*, M.
J.-A. Lapierre, *avec distinction*, M.
A.-J.-H. Levasseur, *avec distinction*, M.
W. Gauthier, *avec distinction*, M.
R. Gervais, *avec distinction*, M.
J.-A. Ranger, *avec distinction*, M.
A. Charbonneau, *avec distinction*. M.
J.-M.-A. Gravel, *avec distinction*, M.
A. Hudon, *avec distinction*, M.
E.-A. Bessette, *avec distinction*, M.
O. Paiement, *avec distinction*, M.
J. Frenette, M.
F. Plourde, M.
A.-C. Forest, M.
J.-G.-H. Lapointe, M.
C.-E. Lapointe, M.
E.-G. Dagenais, M.
J.-P.-M. Pichette, M.
1892—E.-E. Bourbonnais, M.
A. Guertin, M.
H. Gaboury, M.
D. Ladouceur, M.
S. Lebœuf, M.
H. Picard, M.
J.-C. Prieur, M.
F.-X. Plouffe, M.
J.-T. Toutant, M.
O.-D. Duckett, M.
G.-A. Coderre. Q.
J.-A. Blouin, Q.
S.-J. Girouard, Q.
J.-B. Delisle, Q.
C.-N. de Blois, *avec distinction*, Q.
W. Lacroix, Q.
E.-G. Martineau, Q.

MESSIEURS

1892—P.-P. McCormick, *avec distinction*, Q.
C.-E. Boisvert, *avec distinction*, Q.
E.-M.-A. Savard, Q.
F.-X.-P. Dolbec, Q
C.-A. Lapierre, Q.
E. Pâquet, *avec grande distinction*, Q.
J.-E.-L. Miller, Q.
A. Bédard, Q.
G.-G. Turcot, Q.
E. Chicoine, *avec grande distinction*, Q.
A. Marcotte, Q.
A. Lapointe, Q.
J.-U. Coderre, *avec grande distinction*, Q.
B.-E. Lahaye, M.
J.-A. Fortin, M.
1893—J.-B. Deslauriers, M.
J.-C.-H. Lortie, M.
P.-A.-C. Champagne, M.
C. Cholette, M.
J.-O. Johnson, M.
L.-P. Désy, M.
J.-O. Daoust, M.
P.-P. Boulanger, Q.
E. Simard, M.
A. Gallant, M.
E.-G. Asselin. M.
H. Beauchemin, *avec distinction*, M.
T. Demers, M.
J. St-Onge. M.
J. Bédard, Q.
J. Leclerc, Q.
H. Milot, *avec distinction*, M.
T. Gervais, M.
J. Archambault, *avec distinction*, M.
F.-X.-J. Dorion, *avec grande distinction*. Q.
G.-E. Landry, M.
R. Giroux, *avec distinction*, M.
P.-H. Lesage, *avec distinction*, M.
A.-E. Vary, *avec distinction*, M.
L.-P.-B. Michaud, M.
J.-P. Gagnon, M.
C.-G. Rancourt, Q.
R. Hébert, M.

MESSIEURS

1893—L.-A. Genest, M.
G. Boucher, *avec distinction*, M.
A. Boucher, M.
F. Choquet, M,
A. Lespérance, M.
D.-A. Plouffe, M.
J.-E.-E. Brindamour. Q.
O. Bournival, M.
J.-E. Lamoureux, *avec grande distinction*, M.
F. Dussault, *avec distinction*, M.
V. Geoffrion, *avec distinction*, M.
J.-E. Mathieu, *avec grande distinction*, Q.
H. Béland, *avec distinction*, M.
P. A. Larose, *avec distinction*, M.
E. Roy, *avec distinction*, M.
L.-A. Montpetit, *avec distinction*, M.
E. Montpetit, M.
L.-J. Lemieux, M.
A. Riverin, *avec distinction*, M.
L.-T.-N. Ouellet, M.
L. Séguin, M.
X. Beauchamp, M.
M.-P. Lambert, M.
L. Lupien, *avec distinction*, M.
A. Pratte, M.
J.-G.-E.-M. Dechêne, *avec distinction*, M.
J.-S. Martel, M.
J.-C. Bernard, *avec distinction*, M.
J.-O. Pichette, M.
A. Duquette, M.
J.-U. Bérard, *avec distinction*, M.
J.-G. Leblanc, *avec distinction*, M.
A.-E. Gendron, *avec grande distinction*, M.
L.-J. Tétrault, M.
R.-T. Beaudoin, M.
P. Barrette, *avec distinction*, M.
J. Tremblay, *avec distinction*, M.
J.-A. Savoie, M.
H. Roy, M.
J.-C. Bernier, M.
M.-O. Routhier, *avec grande distinction*, M.
L. St-Germain, M.
A. Fréchette, *avec distinction*, Q.

MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

DOCTEURS

MESSIEURS

D. Généreux, M.
Z. Dufresne, M.

MESSIEURS

A. Caza, M.
C. Gouin, M.

MESSIEURS

A. Gaudry, M.
C.-A. Descary, M.
E.-L. Laurier, M.
L.-J. Tassé, M.
T. Laurin, M.

MESSIEURS

E. Janelle, M.
J. Meldrum, M.
L. Belisle.
G. Brault.
J. Rabiot de Meslé.

5° DOCTEURS EN DROIT

1854—L'hon. Auguste-Norbert Morin.
M. Jacques Crémazie.
1855—L'hon. William Badgley.
L'hon. Jean-Thomas Taschereau.
*L'hon. Ulric-Joseph Tessier.
1857—M. Auguste-Eugène Aubry, *ad eumdem.*
1864—M. George-D. Gibbs.
1865—L'hon. René-Edouard Caron.
L'hon. John Dewey Day.
L'hon. Sir Napoléon Casault.
M. Jean Langlois.
1870—M. James-George Colston.
1878—L'hon. C.-S.-F. Langelier.
L'hon. Richard Alleyn.
L'hon. Edmund-James Flynn.
M. Côme-Séraphin Cherrier.
L'hon. Samuel-S. Monk.
L'hon. P.-J.-O. Chauveau.
L'hon. Thomas-J.-J. Loranger.
L'hon. Jos.-A. Chapleau.
L'hon. Louis-A. Jetté.
L'hon. J.-Alphonse Ouimet.
Sen Excellence lord Dufferin.
1879—L'hon. Sir Alexandre Lacoste.
1880—L'hon. Sir A.-A. Dorion.
L'hon. William-C. Meredith.
1882—L'hon. Sir Hector-L. Langevin.
L'hon. Chs-Chamilly de Lorimier.
L'hon. Chs-Louis Champagne.
M. Pierre-Eugène Lafontaine, M.
1883—L'hon. Ad.-Basile Routhier.
1883—L'hon. Th.-Chase Casgrain.
1884—Son Excellence le marquis de Lansdowne.
1886—L'hon. Rodrigue Masson.
1886—L'hon. Gédéon Ouimet.
L'hon. Michel Mathieu.
L'hon. Horace Archambeault.
M. Alphonse Pouliot.
M. Adalbert Fontaine.
M. Ls-Philippe Sirois.
1887—M. D.-A. O'Sullivan.
M. Joseph-Tasch. Frémont.
M. Ls-Alp.-Jos. Bernier.
1888—L'hon. A.-R. Angers
1889—M. Ls-Philippe Demers.
M. Honoré Gervais.
M. Eusèbe Belleau.
M. Nazaire Olivier.
1890—Son Excellence lord Stanley de Preston
L'hon. J.-G. Bossé.
L'hon. C. Pelletier.
L'hon. J. Larue.
L'hon. H. Cimon.
L'hon. C.-J. Gill.
L'hon. H. Taschereau.
M. E.-J. Hodgson.
M. F.-Debartzch Monk.
1891—L'hon. H. Mercier.
L'hon. J. Blanchet.
M. J.-R. Quigley.

6° DOCTEURS EN DROIT CANONIQUE

1856—S. Em. Elzéar-Alexandre Taschereau, *ad eumdem.*
1877—Mgr Albert-André Blais, *ad eumdem.*
1881—M. Joseph Feuiltault, *ad eumdem.*
1883—Mgr Michel-Thomas Labrecque, *ad eumdem.*
1884—M. François Santi
1885—M. Achille Quadrozzi.
Mgr Elphège Gravel.
1887—Mgr Félix Cavagnis.

7° DOCTEURS EN THÉOLOGIE

1852—M. Léon Gingras, *ad eumdem.*
1853—M. Louis-Jacques Casault, *ad eumdem.*
1865—Mgr Benjamin Pâquet, *ad eumdem*
1865—M. Ls-Honoré Pâquet, *ad eumdem*
Mgr Ls-Naz. Bégin, *ad eumdem.*
1871—M. Rémi Faure.
M. Louis Gauthier.

1873—Mgr Joseph-Clovis Laflamme.
1877—M. E.-Edward Walker.
1878—M. Olivier-E. Mathieu.
M. Jean Chaisson.
M. Joseph - Alexandre Baile, P.S S.
M. Frédéric-Louis Collin, P.S.S.
M. Hyacinthe-F.-D. Rouxel, P. S.S.
M. Joseph - Théophile Parent, P.S.S.
M. Jean-Amable Trémolet, P.S.S.
M. Narcisse-Amable Troie, P.S.S.
M. Isaïe-Marie-Charles Lecoq, P.S.S.
M. Jean-Pierre Schlickl' g, P. S.S.
M. Alexis-Jules-Théod. Orban, P S.S.
M. Nicolas-Victor Many, P.S.S.
Son Excellence Mgr G. Conroy.
Mgr Michel-Edouard Méthot.
M. Pierre Roussel.
1879—M. Joseph Quinan.
M. W.-C. Becker, M.
Mgr Bernard O'Reilly.
M. Jules-Marie Delavigne, P.S.S.
M. Jean-Baptiste Thibaud, P.S.S.
M. François-Hippolyte Dupret, P.S.S.
1881—Mgr Cyrille-Etienno Legaré, V.-G.
M. William-Henry Grant.
M. Jos.-Narcisse Martin, P.S.S.
M. Paul-Napoléon Bruchési, *ad eumdem.*
1882—M. Alphonse Lemieux, *ad eumdem.*
1882—M. Henri Gouin, *ad eumdem.*
1883—Mgr Michel-Thomas Labrecqne, *ad eumdem.*
M. Ls-Adolphe Pâquet, *ad eumdem.*
M. Pierre-Marie Hamon, P.S.S.
1884—M. Dominique-Antoine Bartone.
M. Quadrozzi.
M. Patrick-Sarsfield O'Ryan.
Mgr François Satolli.
1885—M. Clément-F. Palin d'Abonville, P.S.S.
1886—M. Joseph-E. Laberge.
M. Angus-J. Chisholm.
M. Pierre Plante.
M. Pierre-Albert Urique, P.S.S.
1887—Mgr J. Emard.
M. Jos.-E.-B. Levasseur.
1888—M. J.-N. Gignac.
M. H.-A. Scott.
M. Eugène - Saturnin Danguy, P.S.S.
M. Emile-Edouard Girot, P.S.S.
1889—M. William Foley.
1890—Mgr J.-J. Keane, Recteur de l'Univ. de Washington.
Rév. Père C. Augier, O.M.I., Recteur de l'Univ. d'Ottawa.
Mgr C.-A. Marois, Prot. Apost., Vic. Gén. de Québec.
M. E. Poirier.
M. J.-O. McMillan.
1891—M. L.-H.-L. Simard.
M. J.-I.-P.-O. Cloutier.
1892—M. P. Doyle.

Dons faits à l'Université Laval, à Québec, de juillet 1893 au 15 juin 1894.

—

ARCHÉOLOGIE

Blais, Mgr A.-A., Evêque de Saint-Germain de Rimouski :
Une poignée de porte en bois, la première que la tradition rapporte avoir été trouvée au Canada.
Le Metayer de Guichainville, M le Prof., New-York :
Un autographe de Melo.
Rivard, Adj., écr., avocat, Chicoutimi :
Une croix, en bois d'orignal, trouvée à Chicoutimi.

BIBLIOTHÈQUE

Académie Commerciale catholique de Montréal :
Palmarès 1892-93.
Académie de LaRochelle :
Annales de la Société des Sciences naturelles, 1891.
Agricultural College, Lansing, Mich. :
Bulletin, 101, 102.
Alliance Française :
Bulletin. No. 44,
Revue Bleue, 1893-94.
American Academy of Medicine, Euston, Pa. :
Bulletin, Nos. 16, 20 et 21.
American Academy of Medicine, Boston, Mass. :
Bulletin, Nos. 16 et 17.
American Geographical Society, New-York :
Bulletin, Vol. XXV, Nos 2, 3, 4, parts 1 and 2.
American Philosophical Society, Philadelphia :
Proceedings, Nos. 141-144.
Amherst College, Amherst, Mass :
Catalogue, 1892-93, 1893-94.
Appleton & Co., New-York :
The New York Medical Journal, 1893-94.
Archevêché de Montréal :
Mandements et Circulaires de l'année,
25e Anniversaire de la Consécration épiscopale de Mgr Fabre.
Archevêché de Québec :
Mandements et Circulaires de l'année,
Sovranita temporale dei Romani Pontifici, 15 vols,
6 volumes d'almanachs,
63 autres volumes divers,
Un lot considérable de brochures, revues et journaux.
Association Pharmaceutique de la Province de Québec :
Rapport annuel, 1892-93.

Baillairgé, M. le Chevalier Charles, M. S. R. C. :
Rapport de l'Ingénieur de la Cité, 1892-93, 1893-94,
Technical education of the people in untechnical language. (Don de l'auteur.)
Baillairgé, G.-F., Joliette :
Addenda sur la famille Baillairgé,
Statistiques des diocèses du Canada.
Baillairgé, M. le comte L.-G., commandeur de St-Grégoire :
Manuel de méditation,
Malte-Brun, Atlas, 1812,
Lavoisne, Atlas, ancient and modern.
Beaudet, Révd. M. Placide, Lévis :
Beatson, the Plains of Abraham.
Bégin, Mgr, Archevêque de Cyrène :
Le Médecin de la famille.
Boivin, Joseph, écr., Ass. Secrét. Provincial :
Livre d'or,
Walcott, Speech and remarks.
Bossé, l'honorable juge Jos.-G :
271 factums de Cour.
Boston Public Library :
Annual Report, 1893.
Bouffard, Rév. M. Herm., Chicago :
Idée du Conclave de 1677.
Bryn-Mawr College, Philadelphia :
President's Report, 1892-93.
Bulletin Publishing Co., New York :
The American Medico Surgical Bulletin, 1893-94.
Bureau of Education, Depart. of Interior, Washington :
Report, 1889-90, 1890-91,
Statistics of Public Libraries in the United States and Canada,
Catalogue of the « A. L. A. » library,
Benjamin Franklin and the Universities of Penn.
Report on legal education.
Bureau of Ethnologie, Washington :
Annual Report, 1886-87, 1887-88,
Bibliography of the Chinookan languages,
Bibliography of the Salihan languages.
Camper, Rév. Père :
Livre de prières en langue sauteuse.
Casault, M. L.-J., Ottawa :
131 vols. et brochures.
Centennial Committee :
Centennial of the Province of Upper Canada.
Chabauty, M. le Chanoine, Mirebeau-de-Poitou, Vienne :
La Régénération de l'Humanité,
Etat de la question escatologique. (Don de l'auteur.)
Chicago Physio-Medical College :
Announcement, 1893-94.
Collège de l'Assomption :
Année scolaire, 1892-93.
Collège Bourget, Rigaud :
Annuaire, 1892-93.
Collège Commercial de St-Césaire, Rouville :
Année scolaire, 1892-93.
College of the Holy Cross, Worcester, Mass. :
Catalogue, 1892-93.

Collège Joliette :
Année scolaire, 1892-93.
Collège de Lévis :
Annuaire, 1892-93.
College of Pharmacy, Montréal :
Announcement, 1893-94.
College of Physicians and Surgeons, Columbia College, N. Y. :
Circular of information, 1893-94.
Collège Ste-Anne :
Annuaire, 1892-93.
Collège de St-Boniface, Manitoba :
Année académique, 1892-93.
College of St Francis-Xavier, New-York :
Annual, 1892-93.
Collège St-Joseph, Memramcook, N. B :
Annuaire, 1892-93.
Collège St-Laurent, près Montréal :
Année académique, 1892-93,
Bulletins 8 et 9 de la Bibliothèque et du Musée
Collège Ste-Marie de Montréal :
Année académique, 1892-93.
Columbia College, New York :
President's annual report, 1893,
University Bulletin, Nos. 7 and 8,
Catalogue, 1893-94,
Hand book of informations, 1893-94.
Commission Géologique du Canada :
Rapport annuel, 1re et 2e parties, 1890-91, avec cartes, Catalogue of Section One, Museum of the Geological Survey,
Catalogue of a stratigraphical collection, Columbian Exposition.
Commissaires du Havre de Québec :
Reports for the year 1893.
Connecticut Historical Society, Hartford :
Papers and Reports, 1893.
Corriveau, Rév. M. E. O., curé de Ste-Pétronille :
Academy Mount St-Vincent on the Hudson, N. Y ,
Simmons, the Higher education, a public duty,
Xavier Union, Report, 1887,
Série complète du *Canadien des Etats-Unis*,
Memorial of the Church St-François-Xavier, N. Y.,
Three Holy lives,
Neverty's Almanac,
Notes on two Jesuits' manuscripts.
Davis, F.-A , Editor.:
Medical Bulletin, 1893-94.
De Billy, l'Hon. juge, Ls-Ad. :
Inventaire des titres de la maison de Billy (tiré à 100 exemplaires, No. 96.)
Defoy, M. l'abbé Henri, vicaire à la Basilique de Québec :
Jésus et l'ouvrier, sermon. (Don de l'auteur.)
Department of Agriculture of Ontario, Toronto :
Report, 1892,
Department of Agriculture, Ottawa :
Rapport sur les Archives du Canada, 1892.
Department of Agriculture, United States :
North American Fauna, No 7.

Département de l'Instruction Publique, Québec :
Rapport du Surintendant, 1891-92, 1892-93.
Dionne, M Ch.-E., Curateur du Musée Zool. U. L. :
70 volumes et brochures.
Dionne, N.-E., écr., Bibliothécaire du Parlement de Québec :
Chouart et Radisson.
Dominion Educational Association :
Proceedings, 1892.
Dorion, Edouard, LL. D. :
Preuve par témoins—Thèse de Doctorat.
Dougherty, Rev. James, New York :
Encyclical letter of Leo XIII. Study of the Holy Scripture.
Dugal, Rév. M. L.-N., curé de St-Basile, Madawaska :
Joint letter of the Arch. and Bishops of the Province of Halifax.
Echanges internationaux :
Luce, Simon. La France pendant la guerre de 100 ans.
Ecole de Chirurgie dentaire de Paris :
14e Circulaire annuelle, 1894.
Ecole libre de l'Immaculée Conception, Paris :
Prospectus. 1892.
Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal :
Annuaire, 1893-94.
Ellis, Dr John, M. D., N. Y. :
The fruit of the Vine.
Essex Institute, Salem, Mass. :
Henry Wheatland,
Bulletin, Vol. 24, Nos. 7-12.
" Vol. 25, Nos. 1-12,
" Vol. 26, Nos. 1-3.
Evanturel, Alfred, écr., M. P. P., St-Victor d'Alfred, Ontario :
Report of the Canadian Institute. Toronto, 1891-92, 1892-93,
Report on births, marriages, deaths of the Province of Ontario, 1891,
Report of the Bureau of Mines, Ont., 1892.
Report of the Board of Health, Ont., 1892.
Transactions of the Astronomical and Physical Society of Toronto, 1893,
Report of the Minister of Education, Ont., 1893,
Report on Schools in Prescott and Russell Co.,
Ross. Schools of England and Germany,
Upper Canada College Report, 1892-93,
Entomological Society of Ont., Report, 1893,
London. Address at University College, Toronto, 1893,
University of Toronto, Report on finance, 1893-94,
Ontario Institute for deaf and dumb, Report, 1893.
22nd Report, Education of deaf and dumb, Belleville,
Annual Report of the Univ. of Toronto, 1891-92,
Report of Standing Committee, Fac. of Med., Univ. of Tor., 1892,
21st Report, Education of the blind, Brantford.
Evêché de Chicoutimi :
Mandements et circulaires de l'année.
Evêché de Nicolet :
Mandements et circulaires de l'année.
Evêché de Rimouski :
Mandements et circulaires de l'année.
Evêché de St-Hyacinthe :
Mandements et circulaires de l'année.

Evêché de Sherbrooke :
Mandements et circulaires de l'année.
Evêché des Trois-Rivières :
Mandements et circulaires de l'année.
Evêché de Valleyfield :
Mandements et circulaires de l'année.
Facultés catholiques de Lyon :
Assemblée générale des Evêques, 1893.
Faguy, Rév. F.-X., curé de N.-D. de Québec :
104 volumes et brochures.
Ferme expérimentale centrale, Ottawa :
Rapport, 1892.
Filteau, M. J.-O., Québec :
Un lot du journal « La Feuille d'Erable » de N. Y.
Flynn, l'Hon. E.-J., Professeur à l'Université Laval :
Guide du colon,
Carte de la Province de Québec et du Lac St-Jean,
Journal of the General Mining Association of the Province of Quebec, 1891-92.
Gagnon, Mgr C.-O., de l'Archevêché de Québec :
Une histoire japonaise,
Holy Bible,
Lexicon græco-latinum, Oxford,
42 volumes et revues,
Un lot considérable de journaux divers.
Gosselin, Rév. M. Auguste, M. S. R. C. :
Jean Nicolet. (Don de l'auteur.)
Gouvernement Fédéral, Ottawa :
The Canada Gazette, 1893-94,
Statuts du Canada, 1893. (Français et anglais),
Journaux de la Chambre des Communes, Vol. 26,
" " " " Vol. 27,
Documents de la session, Nos. 1-10,
Journaux du Sénat, Vol. 27,
Recensement 1890-91, Vols. 1 et 2,
Cartes—Travaux Publics—1892-93.
Gouvernement du Manitoba :
Statutes, 1893, 1894.
Gouvernement de Québec :
Gazette Officielle, 1893-94,
Statuts de Québec, 1894.
Grand, M. E.-Daniel, archiviste de Montpellier :
Ouverture d'un cours de Paléographie,
Rapport sur les archives municipales de Montpellier, 1891.
Grant, Sir James, Ottawa :
Discours sur le budget,
Speech on the Address.
Hamel, Mgr T.-E., du Séminaire de Québec :
5 volumes.
Harvard University, Cambridge, Mass :
Catalogue, 1893-94,
Annual Report,
Bulletin, Nos. 57, 58.
Herff, Dr R. Von, New York :
Potash in agriculture,
Potash and paying crops,
Farmers' Guide.

Historical and Philosophical Society of Ohio :
Report, 1893.
Hoffmann, Bros & Co , Milwaukie :
Catholic Directory, June 1893.
Hoffmann, G.-Christian, Esq. :
Catalogue of Section One of the Museum of the Geological Survey.
Hôpital-Général de Québec :
Souvenir des fêtes du 2e centenaire de la fondation.
Inconnu :
Cause du Rév. J. F. Ponsardin,
Beaubien, Lois civiles du Bas Canada,
6 autres volumes.
John Hopkin's University :
Bibliographia Hopkinsiensis. Parts 2 and 3,
Bulletin of John Hopkin's Hospital, 1893-94,
30 Thèses et travaux divers.
Kentucky School of Medicine, Louisville :
Register and Circular, 1893-94.
Kingsford, William. LL. D., F. R. S. C :
History of Canada, vol. 6th.
In memoriam. Sir Daniel Wilson,
Letters relating to the American revolutionary war,
Centenial Proceedings at Niagara and Toronto.
Laflamme, Mgr J -C.-K., Recteur de l'Université :
Consécration de Mgr Paul-S. Laroque,
Le *Star*, 1893,
7 brochures.
Legrelle, M. A., Paris :
Acceptation du Testament de Charles II par Louis XIV. (Don de l'auteur.)
Le Métayer de Guichainvil'e, M. le Prof...New York :
Catholic Club Charter and By Laws, 1893.
Le Soudier, M. H., Paris :
Revue des Livres, 1893-94.
Manitoba Medical College, Winnipeg :
Annual announcement, 1893 94.
Marcou, M Jules, Boston :
Carte de l'Amérique dite de Louis XIV,
Panama. (Don de l'auteur.)
Marmette, M. Jos., Ass.-Archiviste du Canada :
Rapport sur les Archives, 1892.
Marois, Mgr C.-A., Prot Apost., Vic.-Général :
Acta Leonis XIII, Vol. 12,
4 Encycliques de Léon XIII,
Historia della Marina Pontificia, Atlas,
Index général des Journaux de l'Assemblée Législative,
Délibération du Conseil Souverain, Vol. IX,
Frascarelli, Brevi cenni della vita de Mgr Wiggar,
Les Congrégations religieuses,
117 brochures,
Un lot de gravures.
Martin, Mrs Victoria-W., New York :
The Humanitarian, vols. 1 et 2.
Massachusetts Institute of Technology, Boston :
Annual Catalogue, 1893-94,

Mathieu, Rév. M. Ol.-E., du Séminaire de Québec :
12 volumes,
Un lot de journaux et de revues.
McGauran, Dr Geo., New York :
Entomological materia medica,
Stanton, 70 cases of intubation,
4th Report St. Joseph day Nursery, N. Y.
McGill University, Montréal :
Annual convocation,
Annual Report of the Governors, Principal, &c., 1893,
Calendar, College and University, 1893-94,
Calendar, Fac. of Medicine. 1893-94.
McMaster University, Woodstock, Toronto :
Calendar, 1893 94.
Memonides Library, New York :
Report, 1893.
Mercantile Library of New York :
Annual Report, 1892-93.
Mercantile Library Association, San Francisco :
41st Annual Report,
Meteorological service of Canada :
Monthly weather report, 1893-94.
Michigan State Agricultural College - Experimental Station :
Bulletins 103-110.
Ministre des Beaux Arts, Paris :
Un choix de 19 numéros de la Chalcographie du Louvre.
Missouri Medical College :
Announcement, 1892-93.
Myrand, M. Ernest :
Sir William Phips devant Quebec. (Don de l'auteur.)
National Medical College, Columbia University :
Announcement, 1892-93.
National University, Washington :
Medical and Dental Department, 1893-94.
Natural History Society of Montréal :
The Canadian Record of Science, 1893-94.
New England Life Insurance Co., Boston :
Female life. Mortuary experiments.
New York State Library, Albany :
Bulletin New York State Museum, Vol. III, No. 11,
Regents Bulletin—Extension, No. 5,
New York State Library, 74th Report.
Oliver, Chs-A., M. D., Philadelphia :
3rd Annual Report of the Ophthalmological Department. Norristown,
Comparative action of hydrobromates,
Comparative actions of two sulphates,
A new series of Berlin wools. (Don de l'auteur.)
Ontario Department of Agriculture, Toronto :
24th Report of the Entomological Society of Ontario.
Ottawa Field Naturalist Club :
Ottawa Field Naturalist, 1893-94,
Pâquet, Rév. M. L.-A., du Séminaire de Québec,
Comment. in S. Thomam, de creatione. (Don de l'auteur.)
Pâquet, M. l'abbé L.-H., du Séminaire de Québec :
Chapot, Vie de la Vén. Marie de l'Incarnation.

Paradis, M. l'abbé Edmond, du Séminaire de Québec :
Official Catalogue, World's Columbian Exposition.
Pennington Seminary, Pennington, N. J. :
Pennington Seminary Review, Vol. VI, No. 3.
Petit Séminaire de Montréal :
Distribution des prix, 1893.
Petit Séminaire Ste-Marie de Monnoir :
Année académique, 1892-93.
Petit Séminaire de Saint-Pé, France :
Annuaire, 20e année, 1894.
Procure des Missions d'Afrique :
Mission d'Afrique, 1893-94.
Providence Atheneum, Providence, R. I. :
Report, 1893.
Purdue University, Lafayette, Indiana :
Annual Register, 1893-94.
Rhode Island Historical Society :
The town records of Rhode Island, Vol. I, No. 2.
Rouillard, Eugène, écr. :
The young man in business.
Rouleau, Rév. M. T.-G., Principal Ecole Normale Laval :
Catéchisme des lois scolaires. (Don de l'auteur.)
Roy, Joseph-Edm., écr., N. P., M. S. R. C. :
Lettres du Rév. Père F.-X. Duplessis.
Royal College of Physicians and Surgeons of Edinburgh :
Regulations for diplomas, 1893.
St. Charles College, Maryland :
Scolastic year, 1892-93.
St. Duntan's College, Charlottetown, P. E. I. :
Prospectus and course of studies, 1893-94.
St. Francis-Xavier College, Antigonish, N. S. :
Calendar, 1893-94.
St. Louis University, St. Louis Mo. :
Catalogue, 1892-93.
St. Louis Medical College (Washington University) St. Louis Mo. :
Catalogue 1893-94.
St. Viateur's College, Kankakee, Ill. :
Catalogue 1892-93.
Séminaire de Chicoutimi :
Annuaire, 1892-93.
Séminaire des Missions Etrangères de Paris :
Compte rendu de 1893.
Séminaire de Nicolet :
Année académique, 1892-93.
Séminaire de Rimouski :
Annuaire, 1892-93.
Séminaire de St-Hyacinthe :
Année académique, 1892-93,
Séminaire de Sherbrooke :
Annuaire, 1892-93.
Séminaire des Trois-Rivières :
Année académique, 1892-93.
Smithsonian Institution, Washington :
Annual Report, Board of Regents, 1891,
Langley, Internal work of the wind,
Miscellaneous collections, Vol. 36, et complément du Vol. 34.

Société Royale du Canada :
Compte rendu et Mémoires, Vol. XI.
Stone, Geo.-F., Secret. Board of Trade, Chicago :
Annual Report, 1893, Trade and Commerce, Chicago,
Superintendant of Education, Halifax, N. S. :
Annual Reports on Public Schools.
Sylvain, M. L.-P., Ottawa :
16 brochures de l'Exposition de Chicago,
Supplément annuel, 1894, du Catalogue de la Bibliothèque du Parlement Féderal.
Syracuse University :
22nd Annual, 1892-93.
Taché, Mgr Alex., Archevêque de St-Boniface, Manitoba :
Une page de l'histoire des Ecoles du Manitoba.
Taschereau, Son Eminence le Cardinal, Arch. de Québec :
Pailloux, Monographie du Temple de Salomon.
Tessier-Laplante, Rév. M. F.-X , Vic. à St-Jean-Baptiste :
Notice sur la Propagation de la Foi,
Un lot de brochures.
Têtu, Mgr Henri, de l'Archevêché de Québec :
Deux volumes du *Courrier des Etats-Unis.*
Toronto Public Library :
Annual Report, 1893.
Trinity University, Toronto :
Abridged Catalogue, 1894.
U. S., Coast and Geodetic Survey, Washington :
Report, 1891, 2nd part,
Bulletin, Nos. 26-30.
U. S. Department of Agriculture, Washington :
The Prairie ground squirrels.
U. S. National Museum, Washington :
Smithsonian Report, 1891,
Proceedings, Vol. 15,
Bulletin, Nos. 44-46.
Universidad de Buenos Ayres :
Anales de la Universidad. Tome 7.
Università de Torino :
Annuario, 1893-94.
Université Catholique de Louvain.
Annuaire, 1894,
Thèses de la Faculté de Théologie, Nos. 647-653,
Thèses de la Faculté de Philosophie et Lettres, Nos. 25 et 25 bis,
Lecoutere, l'Archontat athénien,
Couche, Alf., Querelle des Investitures.
Université Royale de Norvège, Christiania :
Aarsberetning, 1891-92, 1892-93,
Daae, Symbolœ,
Kjerulf, Bergarter.
Université d'Ottawa :
Aperçu du plan d'étude,
Calendrier, 1893-94.
University of Illinois, Urbana, Champaign Co., Ill. :
Catalogue, 1892-93.
University of Michigan, Ann Arbor :
Calendar, 1893-94.
University of Mount Allison College, Sackville, N. B. :
Calendar and Catalogue, 1893.

University of Ottawa :
Calendar, 1893-94,
Faculty of Law, 1894,
Faculty of Arts, 1894,
Annual examinations, 1893.
University of the State ef New York, Albany :
Regents Report, 1891, 1892,
State Library Bulletin, Legislation, No. 4,
N. Y. State Library Report, 1891-92,
N. Y. State Museum Reports, 1892, 1893.
University of Toronto :
Calendar, 1893-94.
University of Virginia, Charlotteville, Va. :
Catalogue, 1893-94.
Ursulines de Blois, Pensionnat :
Vie de la Vén. Marie de l'Incarnation, par une Religieuse Ursuline.
Ursulines des Trois-Rivières :
In Memoriam (Gr. Vic. Caron),
Circulaire No. 3,
Mémorial des Noces d'or de Mgr Laflèche.
Victoria University, Toronto :
Calendar, 1893-94.
Volta Bureau, Washington :
Bell, Speech tones,
Histories of American Schools for the deaf.
Wesleyan Theological College, Montreal :
Calendar, 1894-95.

BOTANIQUE

Garneau, M. A., étudiant à la faculté des arts :
Deux échantillons de bois d'Australie.
Labrecque, M. A., étudiant en médecine :
Echantillon de tige ligueuse, développement anormale.
Pouliot, M. A., professeur à la faculté de droit :
Echantillon de pin résineux de Georgie.

CABINET DE PHYSIQUE

Fortin, M. S., ingénieur électricien :
Un rhéostat à résistance variable,
Une dynamo à excitation dérivée d'un demi kilowatt,
Un modèle d'alternateur à excitation étrangère,
Une lampe électrique à semi-incandescence,
(Tous ces appareils ont été construits par M. Fortin lui-même.)

ETHNOLOGIE

Casgrain, Rév. M. René, chapelain du Couvent de Bellevue :
Une épée trouvée sur le champ de bataille des plaines d'Abraham, peu de temps après la conquête, et conservée dans une famille de Sillery.
Rousseau, M. le capitaine, du *Otter* :
Un parasol chinois.

MINÉRALOGIE ET GÉOLOGIE

Aheru, M. le Dr M.-J., professeur à l'Université :
Une très riche collection des fossiles de Québec et de ses environs.
Belisle, M. A., du Département des Terres de la Couronne :
Un fragment d'orthoceras, carrières de St-Alban,
Un cristal bipyramidé de calcite, carrières de St-Alban.
Boucher, M. l'abbé A., curé de la Pointe-aux-Trembles :
Plusieurs fossiles siluriens et quaternaires.
Carbray, M. T., étudiant :
Fougère fossile de Sydney, C. B.,
Dent fossile, Caroline du Sud.
Carry, demoiselle G.-E., Brookline, Mass. :
Minerai argentifère de Buttes, Mont.
Grant, M. Chs-C., 223, Boy St., Hamilton :
Une très belle collection nommée de fossiles de la formation Niagara.
Grenier, M. le Dr, Ste-Ursule :
Une collection des minerais de sa localité.
Hamel, Mgr T.-E., V. G. :
Anthracite et quartz du Nord-Ouest.
Laterrière, M. E. de S., Eboulements :
Un échantillon de bitume de Trinidad.
Lavergne, M. J., écr., avocat, Arthabaskaville :
Magnifique échantillon de calcaire fossilifère, trouvé sur les bords de la rivière Nicolet, à Arthabaska.
Masson, l'honorable R., Terrebonne :
Echantillon de pizolites ferrugineuses, formation accidentelle.
Ouellet, M. l'abbé P., curé du Lac Noir :
Un échantillon de fer chrômé.

NUMISMATIQUE

Bélanger, M. Octave, Nouvelle-Orléans :
Un billet de $5 des Etats Confédérés, 1862, State of Louisiana, Baton-Rouge.
Boilard, Rév. M. A., du Séminaire de Québec :
Une sapèque japonaise.
Bouchard, Rév. M. A., curé de N.-D. de la Garde :
Un jeton américain, 1838 : « Am I not a man and a brother ? »
Bouffard, Rév. M. H., curé de Metgermette :
Un sou de George III d'Angleterre, 1814.
Casault, Rév. M. Ed., curé de St-Alban :
11 sous de banques du Canada.
Casgrain, Rév. M. René, chapelain du Couvent de Bellevue :
Une croix en mosaïque et deux médailles de piété.
Faguy, Rév. F. X., curé de N.-D. de Québec :
Un liard de France, 1760, trouvé dans son jardin.
Fontaine Adalbert, professeur à l'Université Laval :
Un sou de Pierre II, empereur du Brésil, 1869,
Un 5 centimes de Victor-Emanuel II, Italie,
Un jeton, St. Leon Mineral Water Company.
Gagnon, Rév. M. F.-C., du Séminaire de Québec :
Un 2 réaux d'Espagne, Charles III, 1774.

Galerneau, Rév. M. J.-E., curé de St-Paul de Montminy :
Un 10 réis, 1830, de Marie II du Portugal.
Hamel, Mgr T.-E., du Séminaire de Québec :
Un marck, 1873,
Deux 10 pfennings, 1876 et 1893,
Deux 50 centimes de Belgique.
Hôtel-Dieu de Québec, les Dames Religieuses de l'. :
Un jeton, George III d'Angleterre, 1768.
Lagacé, M. Joseph, de Caplan :
27 pièces du Canada,
1 " de Terreneuve,
5 " des Etats-Unis,
2 " de Guernesey,
1 " de Jersey,
1 " du Brésil,
3 " de Belgique,
1 " de la Guyanne Anglaise,
1 " d'Irlande,
4 " de France,
2 " d'Espagne,
1 " de la Republique Argentine.
Laflamme, Mgr J.-C.-K., Recteur Université Laval :
Un 10 kreutzer, et un kreutzer d'Autriche,
Un 5 cents américain, 1833,
Un pfenning de Prusse,
2 médailles du 50e anniversaire de prêtrise de Léon XIII,
Une médaille d'argent de Lord Stanley.
Le Metayer de Guichainville, M. le Prof., Bibliothécaire du Catholic Club of New York :
Une medaille de bronze romaine, Aurélien, (270-175),
Un 5 paras de Turquie, 1293 de l'hégire,
Un certain nombre de *reçus de taxes* des Indiens de l'Amérique du Sud.
Morissel, Rév. M. Alf., du Séminaire de Québec :
Deux 2 centins du Pérou,
Un sou du Danemark.
Naud, Rév. M. D.-O., curé de St-Sévérin :
Un sou de Charles-Félix, roi des Deux-Siciles.
O'Leary, Rév. M. P., du Séminaire de Québec :
Un 10 soldi de Pie IX,
Un jeton, eau de St-Léon, 1892.
Paré, Rév. M. Alf., du Séminaire de Québec :
Un ¼ florin d'Autriche, 1858.
Roubaud, M., Hôtel de l'Hermitage, Lourdes :
73 médailles de piété,
2 jetons français,
1 pièce maure.
Ronssel, Rév. M. P., du Séminaire de Québec :
Un cent des Etats-Unis, « Nona constollatis,» 1785.
Roy, M. l'abbé Charles-Joseph, ecclésiastique de Sherbrooke :
Un 20 réis de Pierre II, Brésil, 1869,
Un penni d'Alexandre III, de Finlande, 1881,
Un ½ skilling de Christian VII du Danemark,
Trois billets ($1, $2 et $10) de la banque modèle du Séminaire de Sherbrooke.
Tessier, Cyrille, écr., N. P., Québec :
Une médaille, Y. M. C. A., 1893, Québec.

Tremblay, dame Virginie, du Sault Montmorency :
Une pièce américaine.

ZOOLOGIE

Letellier, M. Allyre, Québec :
Deux arachnides rares,
4 autres invertébrés.
Paré, Rév. M. Alf., du Séminaire de Québec :
Deux chrysomèles du Brésil.
Savard, M. Abrm., Québec :
Un goéland,
Une belette,
Un geai du Canada,
Un pic.
Turbide, M. Télesph., du Rocher aux Oiseaux :
8 œufs de palmipèdes.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1893-94

DOCTEURS EN THÉOLOGIE

Rév. J.-M. Quinan, V. G.
P.-C. Lefebvre, C. S. C.
P.-J. Girard, C. S. C.
J.-B. Paradis.
L.-E. Nadeau.

DOCTEURS EN DROIT

L'honorable A. Chauveau.
M. C.-E. Dorion.

DOCTEURS EN MÉDECINE

MM. Art. Lefebvre, *M.*
Is. Laviolette, *M.*
G. Bacon, *Q.*
E.-R. Larue, *M.*
M.-H. Couture, *M.*
L.-A. Lacombe, *M.*
J.-E. Gervais, *M.*
L.-Z. Lajoie, *M.*
F. Schiller, *M.*
J.-A.-H. Denis, *M.*
J.-E. Couture, *M.*
R.-J.-N. Dazé, *M.*
J.-J. Prume, *cum laude, M.*
J.-E. Lafontaine, *M.*
L.-H.-G. Boisseau, *M.*
F.-X. Renaud, *cum laude, M.*
F.-X.-L. de Martigny, *cum laude, M.*
A. Nadeau, *summa cum laude, M.*
E. Milot, *M.*
J.-T.-A. Gauthier, M.
J.-C. Marquis, *cum laude, Q.*
V.-A. Vézina, *cum laude, Q.*
P.-D. Tardif, *Q.*
J.-D. Brousseau, *Q.*
Fred. Boulanger, *summa cum laude, Q.*
J.-T. Dussault, *summa cum laude, Q.*
J.-E. Blondin, *Q.*
F.-N. Belleau, *M.*
J.-O. Beauchamp, *M.*
J.-N. Aubin, *cum laude, M.*
F.-X.-P. Goyette, *M.*
J.-B. Archambault, *M.*

MM. T.-C.-C. Charon, *M.*
J.-W.-Legris Lavergne, *M.*
H. Fréchette, *summa cum laude, M.*
J.-E. Robillard, *M.*
G.-A.-H. Dufresne, *summa cum laude, M.*
J.-D. Vézina, *summa cum laude, M.*
H.-O. Joyal, *M.*
N. Bellemarre, *M.*
J. Côté, *M.*
F. de B. Bergeron, *M.*
A. Girard, *M.*
V.-J. Bourdeau, *cum laude, M.*
H. St-Germain, *M.*
J.-A. Rouleau, *M.*
J.-A. Pineau, *M.*
J. Bachand, *M.*
J.-E. Dubé, *summa cum laude, M.*
J.-D. Salvail, *cum laude, M.*
U. Jacques, *cum laude, M.*
A. Trudeau, *cum laude, M.*
A. Asselin, *M.*
J.-B.-W. Yvon, *M.*
Z. Malo, *M.*
O.-G. Duhamel, *M.*
H. Valois, *M.*
L.-A. Lessard, *summa cum laude, Q.*
J.-D. Roberge, *summa cum laude, M.*
L.-F.-A. Ouellet, *M.*
J.-P. Pinault dit Deschatelets, *M.*
J.-P. Ouimet, *M.*
N. Lambert, *cum laude, M.*
L.-J.-N. Fiset, *summa cum laude, Q.*
J.-E. St-Germain, *Q.*
G. Gagnon, *Q.*

DOCTEURS EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

MM. Louis-P.-H. Lorrain.
Wolfred Nelson.
John Duchène.
Marc-Alb. Piché.
Angus Caza.
Ad. Dufresne.
Z.-Alf. Janelle.
G. Allard.
Naz. Lecours.
A. Etienne.
H. Guy.

DOCTEUR ÈS SCIENCES

M. A. Matthew, *Q.*

LICENCIÉS EN DROIT

MM. Louis Loranger, *M.*
J.-A. Lamarche, *M.*
A. Lane, *summa cum laude, Q.*

LICENCIÉS EN PHILOSOPHIE

MM. D.-F Morrison, *cum laude.*
E.-C.-K. Laflamme, *summa cum laude.*
P. Beaudry, *cum laude, St-Hyac.*

BACHELIER EN THÉOLOGIE

M. G.-L. Gauthier, *M.*

BACHELIERS EN DROIT

MM. Nap. Garceau, *M.*
J.-Ouimet, *M.*
A. Rousseau, *M.*
A. Archambault, *M.*
R.-T. Beaudoin, *M.*
J. Chevalier, *M.*
J.-M.-A. Deneault, *M.*.
R. Dumouchel, *M.*
A. Vanier, *M.*
J.-R.-F. Beaudry, *M.*
J.-A. Foisy, *M.*
A. Bonin, *M.*
G.-A. Marsan, M.
M.-H.-A. Plante, *M*
J.-A. Lamarche, *M.*
Tanc. Pagnuelo, *M.*
Ls Loranger, *M.*
W. Mount, *M.*
J.-A. Drouin, *M.*
P.-V. Chaloult, *Q.*
C.-P. Beaubien, *M.*
J.-B.-B. Prevost, *M.*
P. Trudel, *M.*
B. Benoit, *M.*
H.-F. Smith, *Q.*
C.-E. Gosselin, *Q.*
Hector Verret, *Q.*
E. Merizzi, *M.*
J.-C Vermet, *M.*
J. Lesage, *M.*
O.-A. Goyette, *M.*
Jos. Sylvestre, *M.*
Ern. Vézina, *Q.*
C. Lamothe, *M.*
A. Bazin, *M.*
A. Tourigny, *M.*
J.-L. Decarie, *M.*
M.-J. Morrison, *Q.*
C.-A. Pariseault, *Q.*
D.-L.-E. Rousseau, *Q.*

BACHELIERS EN MÉDECINE

MM. D. Bernier, *Q.*
P.-D. Tardif, *Q.*
C.-M. Pomerat, *M.*

MM. J.-B. Richard, *M.*
T.-C.-C. Charon, M.
J.-E. Robillard, *M.*
F. de B. Bergeron, *M.*
V.-J. Bourdeau, *M.* (92)
A. Lucier, *Q.*
J.-W. Legris Lavergne, *M.*
J.-P. Pinault dit Deschatelets, *M.*
A. Girard. *M.*
A. Lebel *M.*
J.-F.-E. Roy, *Q.*
J.-G.-U. Archambault, *Q.*
L.-E.-A. Claveau, *Q.*
J.-J. Pinault, *Q.*
L.-O. Gauthier, *Q.*
C.-O. Samson, *Q.*
J.-L.-H. Bédard. *Q.*
M.-A. Morisset, *Q.*
A. Hurtubise, *M.*

BACHELIERS ÈS ARTS

MM. M.-A. Bernard, *Ste-T.*
J.-O. Mousseau, *Bour.*
P. Constantineau.
A. Gosselin, *Jés.*
A. Papillon, *Nic.*
J. A.-P. McCabe, *Sher.*
A.-J. Boisvert, *3-R.*
A. Comtois, *Sher.*
A.-E. Paquette, *Sher.*
L.-J. Kœnig, *Lév.*
V.-H. Chevrette, *St-H.*
O. Desautels, *Mon.*
Z. Nepveu, *Ste-T.*
J.-A. Poirier, *M.*
S. Gendreau, *M.*
H. Lennon, *M.*
F.-X. Massicotte, *M.*
F.-H. Pelletier, *Ste-A.*
H.-F. Paradis, *Lévis.*
J. Laverty, *Jés.*
Ed. Brossard. *Jés.*
A. Gagnon, *Jés.*
P. Lacoste, *Jés.*
J. Brisset, *Jés.*
A. Brodeur, *Jés.*
J. Ferron, *Jés.*
J. Sincennes, *Jés.*
J. Paradis, *Q.*
F.-E. Coulombe, *Q.*
J.-L.-K. Laflamme, *Q.*
J.-A.-S. Lapointe, *Q.*
J.-A. Dion, *Q.*
J.-L. Leclerc, *Q.*
J.-A. Trudel, *Q.*
J.-M. Reardon, *Q.*
J.-C. Gélinas, *3-R.*
T. Giroux, *3-R.*
J.-O. Ayotte, *3-R.*

MM. A. Genier, *Jol.*
A. Bourque, *Jol.*

BACHELIERS ÈS LETTRES

MM. H Deschambault, *Ste-T.*
L. Derome, *M.*
J. Foisy, *Ass.*
J.-A.-C. Ethier, *M.*
J.-A. Beaulieu, *Ste-T.*
P.-G.-H. Beaudry, *St-H.*
E. Groulx, *Ste-T.*
O. Paré, *Ass.*
J. Delorme, *St-L.*
J. Leclerc, *M.*
C.-E. Deguise, *Bour.*
A. Simard, *Chic.*
M. Trudeau, *M.*
R. Tremblay, *Jés.*
A. Richard, *Jés.*
W. Kiernan, *Jés.*
R. Baby, *Jés.*
D. Seers, *Jés.*
A. Bélanger, *Jol.*
C. Amiot, *Jol.*
E. Fiset, *Rim.*
J. Mousseau, *Rim.*
E. Beaudet, *Q.*
A. Godbout, *Q.*

BACHELIERS ÈS SCIENCES

MM. H. Lafleur, *Bour.*
W. Lamy, *Sher.*
J. Lesage, *Jés.*
A. Ouellet, *Rim.*
J.-B. Dupuis, *Ass.*
E. Rousseau, *Nic.*
J. Roy, *Rim.*
J.-E.-A. Primeau, *M.*
J.-D.-A. Mercier, *Q.*
G.-A. Taschereau, *Jés.*
G. Touchette, *M.*
R. Fontaine, *Nic.*
L.-E.-A. Parrot, *Q.*
H. LaRue, *Q.*
J.-F. Daniel, *Jol.*
J.-J. Pageau. *Ste-An.*
J.-G.-E. Cartier, *Nic.*
J. Poissant, *M.*
J.-T. Loranger, *Jés.*
A. Bélanger, *Jés.*
C. Amiot, *Jés.*
A. Garneau, *Q.*
V. Martin, *Q.*
G. Poliquin, *Q.*

BACHELIERS EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

MM. Nap.-W. Reid.
Ern.-Pierre Marcil.
P.-E. Maurice.
A. Laurin.
Aug. Dionne.
J.-A.-A. Lefebvre.
P. Corbeil.
J.-A. Lalande.

PRIX ET MEDAILLES

décernés à la fin de l'année académique 1893-94

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Lieux théologiques

1er prix.—E. Laflamme.
2d " A. Poulin et F. Morrison, *ex æquo*.

Droit Canon et théologie morale (traités généraux)

1er prix.—E. Laflamme.
2d " F. Morrison.

Histoire ecclésiastique

Prix.—E. Laflamme.

Ecriture sainte

Prix.—A. Roy.

Théologie morale (cours supérieur)

1er prix.—P. Côté.
2d " A. Roy.

Théologie dogmatique (de creatione)

1er prix.—J.-E. Grandbois.
2d " A. Roy et P. Côté, *ex æquo*.

Théologie dogmatique (de Incarnatione)

1er prix.—P. Côté.
2d " J.-E. Grandbois.

FACULTÉ DE DROIT

MÉDAILLE CHAPLEAU

En Droit civil, médaille d'argent, M J.-A. Lane.

MÉDAILLES TESSIER

Médailles fondées par les héritiers de l'honorable Juge Tessier, et destinées à encourager le travail habituel dans la faculté de Droit, à Québec, pendant tout le cours d'études.

Médaille d'argent, M. J.-A. Lane.
Médaille de bronze, M. H. Verret.

FACULTÉ DE MÉDECINE

PRIX MORRIN

1ère année. — 1er prix.—M. A. Boisvert.
2d " —M. E. Parrot.

2de année. — 1er prix.—MM. J. Pinault et E. Bernier, *ex æquo.*
2d " —MM. E. Lelaidier et A. Claveau, *ex æquo.*

3ème année.—1er prix.—M A. Rousseau.
2d " —M. J. Richard.

4ème année.—1er prix.—MM. F. Boulanger et L. Fiset, *ex æquo.*
2d " —M. V. Vézina.

FACULTÉ DES ARTS

PRIX CHAPLEAU

Prix donnés aux deux meilleures compositions de philosophie faites par les élèves de première année, dans un concours spécial.

1er prix. —M. J.-M. Reardon.
2d " —M. R. Guimont.

PRIX DE MATHÉMATIQUES

Prix accordé à la meilleure composition faite dans un concours spécial par les élèves de première année de philosophie.

Prix : M. R. Guimont.

PRIX DE LANGUE FRANÇAISE

Prix accordé à l'élève qui a donné les meilleures compositions françaises de l'année en rhétorique.

Médaille de vermeil : M. A. Cannon.

PRIX DU PRINCE DE GALLES

(depuis qu'il n'est plus attaché au Baccalauréat ès Arts.)

RHÉTORIQUE

Messieurs	Messieurs
1873—Alfred Cloutier, Q.	1884—Napoléon Laflamme, Q.
1874—Joseph Lemaître, N.	1885—Adalbert Guillot, Q.
1875—Alphonse Lemieux, Q.	1886—Pierre Bouffard, Q.
1876—Achille Routhier, Q.	1887—Elias Roy, L.
1877—Gilbert Miville, S.-A.	1888—Aurèle Nadeau, L.
1878—Gaudiose Brousseau, Q.	1889—Albert Dorais, Nic.
1879—Alphonse Bernier, L.	1890—D. Lalanne, Mont.
1880—L.-M. Gérin, N.	1891—Louis Boyer, Mont.
1881—William-J. Kelly, S.-L.	1892—Ernest Nadeau, Lévis.
1882—Louis Fortier, Q.	1893—E. Lapointe, Rim.
1883—Thomas Lefebvre, Q.	1894—A. Cannon, Q.

PHILOSOPHIE

Messieurs	Messieurs
1875—Ls-Félix Pinault, R.	1885—Eugène Gélinas, N.
1876—Félix Landry, Q.	1886—Joseph Guérard, Q.
1877—Henri Gouin, Q.	1887—John McGrath, Univ.
1878—Alphonse Corriveau, N.	1888—Pierre Bouffard, Q.
1879—Philippe Bérubé, R.	1889—Elias Roy, L.
1880—Edouard Baril, N.	1890—Hermann Pelletier, S.-A.
1881—Ovide Côté, R.	1891—Oscar Dorais, Nic.
1882—Théodule Blais, Q.	1892—Emile Langlais, S.-A.
1883—Clovis Arsenault, Q.	1893—J. Pageau, S.-A.
1884—Ernest Devoy, N.	1894—F. Coulombe, Q.

Voici la liste des élèves qui ont eu droit de concourir pour les Prix du Prince de Galles, au dernier concours. Les élèves marqués d'un astérisque n'ont pas concouru.

RHÉTORIQUE

Messieurs	Messieurs
A. Cannon, Q.—*Prix.*	A. Daveluy, N.
J.-A. Gauthier, St-L.	S. Mignault, St-L.
J.-E. Chapleau, L.	* D. McCarthy, Mon.
L. Drummond, M.	* C. Tessier, N.
J.-E. Dubé, L.	* L. Guilbert, T.-R.
E. Bélanger, Ste-A.	* A. Ferron, T.-R.
E. Dulac, L.	* A. Gingras, Mon.
R. Hurteau, M.	* O. Leduc, Mon.
J. Stapleton, M.	* E. Huot, Mon.
J. Descaries, M.	* G. Drouin, Ste-T.
S. Bélanger, Ste-A.	* A. Fortier, Ste-T.
J.-E. Sirois, Rim.	

PHILOSOPHIE

MESSIEURS

F. Coulombe, Q.—*Prix.*
H. Lesieur, N.
J. Hallé, L.
H. St-Aubin, J.
E. Aubrie, J.
S. Lapointe, Q.
J. Paradis, Q.
J. Léonard, Rim.
N. Dion, Q.
A. Gaudet, N.
* A. Descoteaux, N.
* G. Robichaud, M.
* H. Toussignant, C.
* P. Geoffrion, As.
* J. Lamoureux, M.
* A. Boutin, L.
* U. Dupras, M.
* E.Guertin, N.

MESSIEURS

* G. Michaud, Ste-A.
* P. Hébert, N.
* A. Létourneau, L.
* A. Poirier, J.
* O. Maynard, Mon.
* J. Bergeron, C.
* A. Archambault, M.
* B. Rainville, N.
* G. Cimon, C.
* G. Beaudoin, M.
* H. Bégin, Sher.
* H. Grandbois.
* E. Brassard, As.
* N. Tanguay, Mon.
* A. Couillard, Rim.
* A. Clément, St-L.
* N. Caron, Ste-A.
* J.-C. Gélinas, T.-R.

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE

RÈGLEMENTS

Titre I

Art. I.—Cette Association portera le nom « d'Association Universitaire de Québec », son but est de fortifier les hautes études et d'assurer des relations plus intimes et plus assidues entre les professeurs, les élèves actuels et les anciens élèves de l'Université Laval.

Art. II.—Pour *être* membre actif il faut être professeur, élève ou étudiant inscrit chez le recteur : pour être membre adjoint, il faut *avoir été* professeur ou élève de l'Université.

Art. III.—Les élections des *officiers élèves* de cette association se feront annuellement (pas plus tard que le troisième mercredi d'octobre), dans une assemblée composée des élèves actuels de l'Université ; les *officiers professeurs* seront nommés par le Recteur.

Art. IV.—Les officiers de l'Association Universitaire sont les suivants : un patron, un ou plusieurs présidents honoraires, un ou plusieurs vice-présidents honoraires, un président actif (qui doit être un professeur), deux vice-présidents (qui seront des élèves, l'un étudiant en Droit, l'autre étudiant en Médecine), et un secrétaire-trésorier (qui sera élève).

Art. V.—Il y aura de plus un bureau de direction composé comme suit : du président actif, des deux vice-présidents, du secrétaire-trésorier, de cinq autres membres dont deux professeurs, et trois élèves élus par les élèves.

Art. VI.—Le bureau, composé comme susdit, a la police des assemblées, pourvoit à l'exécution de leurs décisions et représente l'Association partout où besoin il y a.

Titre II

Art. I.—L'Association Universitaire se divise comme suit : 1° Une société scientifique, littéraire et artistique ; 2° une société légale ; 3° une société médicale.

Art. II.—Chacune de ces sociétés aura un directeur (professeur), un président, deux vice-présidents et un secrétaire.

Art. III. Les officiers des sociétés médicales et légales (le directeur excepté) seront élus respectivement par les élèves des facultés de droit et de médecine ; les officiers-élèves de la société scientifique, littéraire et artistique seront élus par tous les élèves actuels.

OFFICIERS, 1893–94

Patron.—Son Eminence le cardinal Taschereau, Visiteur de l'Université
Président actif.—Le Recteur de l'Université.
Présidents honoraires.—L'Hon C.-F.-S. Langelier et Dr Eus. Lemieux.

Vice-présidents honoraires.—L'Hon J.-E. Flynn et Dr Alf. Simard.
1er *Vice-président actif.*—M. J. Richard.
2e *Vice-président actif.*—M. E. Blondin.
Secrétaire-trésorier.—M. E. Morin.
Bureau de direction.—Le président actif, les deux vice-présidents et le secrétaire-trésorier (de droit), deux professeurs nommés par le Recteur. M. l'abbé O.-E. Mathieu et le Dr Catellier ; trois élèves élus par les élèves, MM. A. Lane, A. Pelletier et E. Saint-Germain.

Société scientifique, littéraire et artistique

Directeur.—M. l'abbé E. Nadeau, professeur.
Président.—M. A. Lane.
1er *Vice-président.*—M A. Dufresne.
2e *Vice-président.*—M. E. Cyr.
Secrétaire.—M. Ferd. Roy.

Société légale

Directeur.—M. Adalbert Fontaine, professeur.
Président.—M. F. Smith.
1er *Vice-Président* —M. O. Vachon.
2e *Vice-Président.*—M. H. Boisvert.
Secrétaire.—M. Ferd. Roy.

Société médicale

Directeur.—M. le Dr Vallée, professeur.
Président.—M. E. Bolduc.
1er *Vice-Président.*—M. Art. Rousseau
2e *Vice-Président.*—M. J Richard,
Secrétaire.—M. Alf. Morisset.

A part les réunions ordinaires, l'association a donné six conférences publiques dans le cours de l'hiver. En voici les sujets :

Société scientifique, littéraire et artistique

M Alp. Lessard.—« Les trois jours de la vie d'un québecquois. »
M. C.-N.-T. Nesbitt.—« Ths D'Arcy McGee. »

Société légale

M. A. Lane.—« Utilité de la connaissance des lois. »

Société médicale

M. Alp. Lessard.—« Le médecin, son rôle dans la société. »
M B. M.-Dechênes.—« De la procréation des sexes à volonté. »
M. B. M-Dechênes.—« Les plantes médecinales de nos jardins de fleurs.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1893-94

Séance de clôture à Québec, 21 juin 1894

I

Allocution du Recteur

Sous prétexte que nos ancêtres connaissaient moins la physique et la chimie que nous, qu'ils ne soupçonnait même pas l'existence du téléphone ou du télégraphe, on a dit et répété à satiété, en de certains quartiers, que leur science était fort écourtée. Qui n'a pas lu quelques-unes de ces amplifications sentimentales sur le triste sort de nos pères, plongés ainsi, pendant des siècles, dans les nuages épais de l'ignorance ?

Le tableau que ces écrivains fantaisistes ont tracé des temps anciens est évidemment surchargé. Il trahit plutôt le mauvais vouloir ou la légèreté de ceux qui l'on fait, qu'il ne nous montre l'état exact de la société qu'on avaient la prétention de nous faire connaître.

J'admets volontiers que nos arrières-grands-pères ignoraient complètement les mystères de ce qu'on appelle les sciences modernes. Pour eux, pas de machine à vapeur, pas de phonographe ; ils ne soupçonnaient même pas la bicyclette. Mais n'allons pas conclure de là qu'ils ne travaillaient pas, encore moins qu'ils étaient ignorants. Non, les études chez eux étaient en grand honneur. Ils travaillaient certainement plus que nous, mais leurs recherches restaient circonscrites dans un cadre plus étroit. Leur science était moins étendue, mais, en revanche, elle gagnait en profondeur ce qui lui manquait en surface.

Moins soucieux de leurs aises que nous, les recherches scientifiques qui tendent spécialement au bien-être matériel étaient reléguées à l'arrière plan. C'était les travaux de spéculation pure, dont le but immédiat est de développer et de fortifier les facultés intellectuelles par une gymnastique raisonnée et bien conduite, c'était ces travaux, dis-je, qui avaient toute leurs préférences. Aussi, s'il y eut alors moins de chimistes et de physiciens que de nos jours, si l'art de guérir fut exposé quelquefois à être réglementé par des principes de convenances, ou à subir la prétendue influence des astres, les penseurs, dans le sens propre du mot, furent nombreux, et les œuvres qu'ils ont laissées, les principes qu'ils ont établis, survivront probablement à un bon nombre de ces théories dites scientifiques, qui font l'engouement des demi-savants modernes.

Bien plus, l'examen même superficiel du mouvement de la pensée à cette époque nous fait voir le soin particulier qu'on mettait alors à favoriser de toutes manières les hautes études On ne reculait devant aucun sacrifice, quand il s'agissait de faciliter le travail de l'étudiant. Développer les connaissances humaines, en perfectionnant surtout l'intelligence qui en est la base et le point de départ, tel fut le but invariable que

poursuivirent l'Eglise d'abord, et plus tard les rois et les princes. Et cette extension intellectuelle, on la voulait aussi large que possible. On tenait à ouvrir toutes grandes les portes du savoir, pour le roturier comme pour le noble, pour le pauvre comme pour le riche. .

C'est à cette époque en effet qu'apparaissent ces écoles remarquables, à qui fut donné le nom d'universités, précisément à raison de l'universalité de leur enseignement. Vous savez avec quelle largesse furent dotées ces magnifiques institutions ; vous savez sur quelles bases solides furent établis ces grands monuments de l'éducation. A tel point que plusieurs parmi eux ont pu traverser sans encombre les tempêtes des temps modernes. Ils fleurissent encore de nos jours, grâce aux anciens réglements qu'ils ont religieusement conservés, grâces aux legs généreux qui leur arrivèrent des siècles durant, et dont les bienfaits se sont perpétués jusqu'à nous, pour atteindre plus tard nos arrières-petits-neveux.

De nos jours, on a créé et on crée encore des universités. Malheureusement, plusieurs parmi elles, faites avec précipitation et sans dotation suffisante, sont bien exposées à n'avoir d'universitaire que l'étiquette, et à ne cacher sous l'ambition du titre que le vide et la pauvreté d'une besoigneuse réalité.

L'université a essentiellement pour mission le développement des travaux intellectuels dans toutes les directions possibles. Elle manque son but principal si elle restreint son enseignement. Théologie, philosophie, sciences pures et appliquées, médecine, droit, beaux-arts, rien ne lui échappe. Et cela non pas seulement dans leurs parties élémentaires, mais encore et surtout dans les sphères les plus élevées. A d'autres écoles est dévolu le rôle d'enseigner les éléments ; à elle de planer dans les sphères supérieures de la science. L'enseignement universitaire est comme un fleuve fécond, qui, s'échappant des plus hauts sommets, se répand de tous les côtés, par mille canaux divers, et va distribuer partout la richesse et la fraîcheur de ses eaux.

Cependant, qu'arrive-t-il trop souvent ? Par suite de circonstances incontrôlables, le haut enseignement se trouve resserré, j'allais dire étouffé, dans des cadres mesquins et indignes de lui. Tel est l'esprit de notre temps, qu'on pense avoir été jusqu'aux limites du possible, quand on a pourvu au stricte nécessaire. La raison en est un peu à cette hâte qu'on a de vivre pour son compte. Quelquefois, malheureusement, c'est une nécessité qui s'impose. Dans tous les cas, le résultat immédiat est aussi facile à constater qu'il était aisé à prévoir. Il suffira que les universités, ces sources nées du grand savoir, nous donnent des avocats, des médecins et des notaires acceptables, pour que tout le monde soit satisfait. L'université seule en gémira, elle qui voudrait faire plus, elle qui sent en elle-même une vocation plus haute, mais à qui l'apathie générale coupe les ailes.

Oui, son désir le plus vif serait d'aller au delà. Elle sait qu'on ne devrait pas borner ainsi sa mission ; qu'à côté des limites étroites de l'enseignement médical et légal tel qu'on l'exige pour l'entrée des professions libérales, s'étend à perte de vue un champ tout couvert de riches moissons, qui n'attendent que le passage d'une main avide pour la remplir. Elle voudrait diriger dans ce sens les ressources dont elle dispose, mais à peine y a-t-elle fait un pas qu'elle se voit seule. Parmi ceux que, dans sa naïveté, elle prenait pour de fidèles alliés, un grand nombre paraissent redouter de trop apprendre et, une fois les études professionnelles finies, ils ont déjà touché ce qui sera à jamais pour eux l'*ultima thule* des connaissances ; trop heureux s'il gardent encore jusqu'à la fin le mince bagage acquis au cours de leurs premières études.

Voilà le rôle qu'on tend à attribuer aux universités modernes, surtout dans notre pays. A part d'honorables exceptions que vous connaissez

tous, le haut enseignement végète, si tant est même qu'il existe. L'apathie profonde de nos compatriotes pour tout ce qui touche à la haute culture intellectuelle est telle que l'on se demande avec anxiété où cela finira par nous conduire.

Laissez-moi vous dire ici tout le fond de ma pensée. Ce ne sont pas les études restreintes, telles qu'on les fait maintenant, qui assureront à notre nationalité le rôle qu'elle doit jouer parmi les peuples plus ou moins amis qui nous entourent, et cela sous peine de disparaître. La richesse elle-même sera impuissante à nous donner cette prépondérance qui fait le rêve de tous. Non, Messieurs, ni l'aristocratie de la richesse, ni celle du rang ne permettent aujourd'hui de dominer ses semblables. Dans le siècle où nous vivons, on a tant prôné l'égalité de tous les hommes, que les titres héraldiques et les hochets dorés n'ont plus d'influence que sur les badauds.

Quel sera donc le levier qui nous permettra de remuer les masses à notre guise ?—Des caractères fortement trempés, des intelligences supérieures, fortifiées par tous les avantages que donnent des connaissances sérieuses et étendues : voilà ce qu'il nous faut. C'est avec ce puissant outil que nous prendrons sur nos ennemis comme sur nos amis l'influence à laquelle nons pouvons prétendre. La supériorité intellectuelle est à peu près la seule qui s'impose actuellement. Tôt ou tard, elle a raison des autres, et son heure est toujours sure d'arriver.

De là à conclure au rôle capital des véritables universités chez un peuple, surtout s'il est petit comme le nôtre, il n'y a qu'un pas. Du moment qu'une nation instruite, quelle qu'elle soit, prend nécessairement la prépondérance sur une autre qui ne l'est pas ou l'est moins, le devoir de tous est de pousser vers l'instruction sous toutes ses formes, et d'y pousser avec toute l'énergie d'une conviction profonde. Voilà le véritable patriotisme.

On fait chaque année de brillantes démonstrations nationales. On prononce de jolis discours ; quelquefois même on couronne le tout par un banquet où l'on boit aux gloires passées, aux grands hommes du présent et aux espérances de l'avenir. Certes, je suis loin de blâmer ce que l'on pourrait appeler des explosions nécessaires de patriotisme. Ce sont comme autant de soupapes par où se dégage le trop-plein du chauvinisme national, et les soupapes de sureté ne sont jamais de trop. Mais en réalité, à quels résultats pratiques arrive-t-on ? Nos gloires passées n'en reçoivent guère de rayonnement plus puissant. Nos hommes du jour, s'ils sont sérieux, savent à quoi s'en tenir sur ces flots d'encens qu'on leur prodigue une fois par année. Ils savent qu'ils ne sont que trop exposés à expier rudement le lendemain les compliments de la veille. Quant à nos espérances de l'avenir, peut-être leur en reviendra-t-il comme un regain de vitalité. Mais cela ne servira hélas ! qu'à rendre plus lamentable le naufrage qui les attend en fin de compte, si on n'y prend pas garde. En résumé : *verba et verba, et præterea nihil.*

Pourquoi ne pas donner d'autres preuves de notre patriotisme. Pourquoi, par exemple, ne pas encourager comme elle doit l'être la haute éducation intellectuelle ? Il faudrait pourtant arriver à ne plus lui marchander le maigre salaire qui assure à ses professeurs le pain de chaque jour Nos amis les anglais l'on bien compris ; aussi font-ils à nos côtés des progrès qui devraient nous porter à réfléchir. La carrière du professeur est déjà assez ingrate par elle-même, son labeur de chaque jour assez rude, et, d'un autre côté, son influence bienfaisante assez grande, pour qu'il se croit des titres à recevoir de ses concitoyens quelque chose de plus que les témoignages d'une reconnaissance platonique.

Cet heureux temps de prospérité matérielle viendra un jour pour l'enseignement supérieur dans notre pays, nous en avons la ferme espérance.

Permettez-nous, à nous professeurs de l'Université Laval, d'en voir la garantie dans ses paroles de nos saints livres : « *Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.* » Nous ne faisons qu'un vœux : c'est que ce royaume n'arrive pas trop tard pour les canadiens-français.

Durant l'année qui vient de s'écouler, l'Université Laval, toujours fidèle à la mission qui lui ont imposée ses fondateurs, a continué, dans toute la mesure de ses forces, de travailler à cette partie du champ de la haute éducation qui a été jusqu'ici confiée à ses soins.

La Providence, qui aime à éprouver ses serviteurs, nous a ménagé, dans ce lapse de temps, des pertes bien douloureuses. La mort est venue frapper à coups redoublés dans nos rangs et nous a enlevé quatre professeurs, dont trois dans la faculté de Médecine et un dans la faculté de Droit.

La mort de M. Adalbert Fontaine, titulaire de la chaire de Droit romain, nous a été particulièrement sensible. L'Université fondait sur ses talents solides, sa conduite irréprochable et son zèle infatigable à l'égard des élèves les plus belles et les légitimes espérances. Tout ce brillant échafaudage de prévisions humaines s'est malheureusement écroulé le jour où Dieu l'a rappelé à lui. Je laisse à l'un de mes collègues, M. le Notaire L.-P. Sirois, professeur de Droit administratif, à vous faire l'éloge du regretté défunt.

Dans la faculté de Médecine, le Dr A. Deblois est disparu avant même de commencer sa carrière de professeur. Nommé depuis plusieurs années déjà à la chaire des Maladies de la peau, il s'était surtout appliqué à l'étude de cette partie des sciences médicales qui devait faire l'objet de son enseignement. Les nombreuses préparations histologiques qu'il a laissées, sa riche bibliothèque, composée en très grande partie d'ouvrages spéciaux et de grande valeur, tout nous montre avec quel soin consciencieux il se préparait à sa besogne future. Ces faits sont pour nous autant de raisons de regretter qu'il n'ait pas été à même de faire bénéficier les élèves du fruit de ses travaux, travaux qu'il poursuivait depuis de longues années et qu'il avait même commencés dans les hôpitaux de Paris.

Quelques mois après, le Dr P. Wells, professeur titulaire de Matière médicale, après des années d'une maladie qui ne pardonne pas, laissait également nos rangs, pour aller recevoir au ciel la récompense d'une longue vie de travail et de sacrifice. Voici comment l'*Evénement* en parlait le lendemain de sa mort. Cet article a été reproduit par l'*Union Médicale* de mai dernier.

« Nous enregistrons avec un pénible regret la mort de l'un des vétérans de la Faculté de Médecine de l'Université Laval à Québec, et sans contredit l'un des plus éminents praticiens : le Dr Philippe Wells.

« Le Dr Wells était le compagnon d'études et le camarade de classe du Dr J.-C. Taché, le professeur de physiologie à la même faculté. Ils étaient restés étroitement unis durant leur vie par des liens d'amitié, et, coïncidence assez singulière, ces deux hommes d'élite ont été couchés au tombeau le même jour.

« Il fut un temps que l'ancienne génération se rappelle encore, où il n'y eut pas à Québec de médecin plus populaire que le regretté défunt. On l'aimait à cause de ses belles qualités personnelles et on l'estimait encore davantage pour sa science profonde, rarement mise en défaut. Le docteur Wells a possédé jusqu'à ses dernières années—alors qu'une maladie incurable le contraignit à prendre sa retraite—l'une des plus belles clientèles. Il faut dire aussi qu'il fut l'homme par excellence du dévouement et qu'il faisait bénéficier également de ses soins éclairés tous ceux qui avaient recours à ses lumières, riches ou pauvres.

« La carrière du docteur Wells a été une des carrières les plus labo-

rieuses, car les quelques loisirs que lui laissait sa nombreuse clientèle, il les consacraient au service des hôpitaux. Il a agit en effet pendant de longues années comme médecin-visiteur à l'Hôpital-Général, à l'Hôtel-Dieu, aux Ursulines, au Bon-Pasteur, en même temps qu'il donnait, à l'Université, le cours de Matière médicale.

« Le docteur est mort dans sa soixante et onzième année. »

Nous n'ajouterons qu'un mot à ces touchantes paroles de sympathie, c'est que le docteur Wells a toujours joui de la plus haute estime parmi ses collègues de la faculté de Medecine. Chargé d'une partie essentiellement ingrate de l'enseignement médicale, les élèves ont toujours trouvé en lui les trésors d'une bonté vraiement inépuisable.

Le docteur Wells vient de mourir, et cependant aucun des élèves qui m'écoutent en ce moment ne l'a connu comme professeur.—Comme les morts vont vite !—A plus forte raison doit-il en être ainsi pour M. le docteur Taché, Chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil universitaire et professeur de Physiologie à la faculté de Médecine ? Mais si Messieurs les étudiants n'ont pas connu le docteur Taché professeur, tous ont connu et lu le docteur Taché archéologue et écrivain. Aussi je suis certain que vous écouterez avec plaisir la notice biographique que Mgr Hamel nous en donnera dans un instant.

Je ne saurais terminer cette liste funèbre sans mentionner particulièrement deux élèves de la faculté de Droit, J.-A. Clapperton et F. Vincent qui ont également disparu de nos rangs pendant le cours de l'année 1893-94. Le premier finissait ses études cléricales ; il allait, dans quelques mois, recueillir le fruit de ses travaux et de ses succès d'étudiant. L'avenir lui souriait ; la carrière d'avocat s'ouvrait toute grande devant lui, et c'est en face de cette perspective pleine de promesses que la mort est venue le saisir. Dieu a voulu peut-être lui épargner les amertumes et les déceptions de la vie, en lui donnant immédiatement la récompense d'une conduite irréprochable.

Son confrère, F. Vincent, était à sa seconde année d'études légales. Les étudiants en Droit on perdu en F. Vincent un modèle parfait de travail et de conduite. Il était de ceux qui, sans bruit, font beaucoup de besogne. Sans se préoccuper de paraitre, de briller parmi ses confrères, il n'avait pour règle que la grande idee du devoir. Sa conscience, tel a été le phare qui l'a toujours guide. Nul doute qu'il eût infailliblement fait sa marque dans la profession de notaire qu'il avait embrassée. Et il est disparu lui aussi avant l'heure ; tant il est vrai que les calculs de Dieu ne s'accordent pas toujours avec les nôtres, et que les choses de la terre, vues de l'éternité, prennent un aspect qui dépasse souvent la capacité de notre pauvre jugement.

Mentionnons encore, pour clore cette longue série de deuils, la mort du jeune Morrison, étudiant en pharmacie, arrivée en mai dernier. Il n'a fait qu'apparaître dans nos rangs, juste assez pour nous permettre d'apprécier ses excellentes qualités et se faire regretter de ses confrères.

En dépit de tous ces deuils, la période académique qui se termine ce soir comptera parmi les bonnes années de l'Université. Le nombre des élèves dans les differentes facultés n'a pas diminué, et nous osons trouver en cela le gage de plus consolantes espérances pour l'avenir. Le mouvement rétrograde des dernières années a cessé, et nous croyons entrevoir l'aurore de jours plus heureux.

D'ailleurs, à en juger par le nombre de diplômes donnés depuis juillet 1893, l'Université est pleine de vie et les collèges affiliés sont plus florissants que jamais. Pourquoi ne pas voir dans cet assault qu'on livre à l'envie aux palmes académiques le signe d'un renouveau intellectuel, dont la progression ascendante s'accentue d'année en année ?

Espérons que tous ces graduès ne se contenteront pas de ce premier

pas. Espérons qu'au lieu de voir dans leurs parchemins des brevets de science complète, ils n'y liront au contraire que de simples certificats d'études bien commencées.

Pour la première fois, depuis la fondation de l'Université, la Faculté des Arts a conféré cette année, après examen, le diplôme de licencié en Philosophie. Dans le cours de l'année dernière, le Conseil universitaire avait adopté un règlement spécial relatif à cet examen. Ce règlement arrivait à son heure, puisque des candidats se sont immédiatement présentés. Les élèves du collège de Saint-Dunstan, de Charlottetown, agrégé à l'Université Laval, ont battu la marche, et, dans le cours de l'automne dernier, M. P. Beaudry, étudiant en droit à Montréal, ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, est venu passer son examen ici même, devant la faculté. Quel bel exemple pour les étudiants de première année, soit en Droit, soit en Médecine, à qui les loisirs ne font pas défaut. Pourquoi ne pas ravir à la flânerie des promenades plus ou moins hygiéniques, aux longues séances des comités de la pipe, quelques heures par semaine, pour les consacrer à revoir leur philosophie, à raffermir leurs convictions et à compléter ainsi leur culture intellectuelle ? Sans compter que le diplôme de licencié en philosophie est un superbe couronnement à un bon cours d'études et en assure puissamment le résultat.

Deux élèves de première année, dans la Faculté de Théologie, MM. Laflamme et Morrison, ont subi dernièrement le même examen avec grand succès. L'élan est donc donné ; nous aurons désormais tous les ans une ample moisson de ce côté, pour arriver dans un avenir très rapproché, espérons-le, au Doctorat, la plus élevée de toutes les couronnes académiques.

Nous avons, dans le cours de l'année dernière, distribué 75 diplômes dans la faculté de Médecine, 55 dans la faculté de Droit, 5 dans la faculté de Théologie et 72 dans la Faculté des Arts. C'est une augmentation sensible sur le nombre des années précédentes.

En dépit des chiffres respectables que nous donne une telle statistique, cet état de chose, d'après un journal français de cette ville, ne répond pas encore aux besoins de notre société ; du moins on laisse délicatement entendre que les choses ne se font pas ici, à l'Université Laval, comme elles devraient se faire.

Grâce à la libéralité d'un de nos millionnaires anglais, toujours d'après le même journal, on va ouvrir à Québec une nouvelle faculté de Droit et une nouvelle Faculté des Arts. Les meilleurs professeurs seront *engagés* (*sic*) et, ajoute la gazette, « Québec n'aura bientôt rien à envier à Toronto ni à Montréal, car l'enseignement y sera donné dans ses formes les plus élevées. »

Nous saluons de grand cœur cette faculté-sœur. Il y a place pour toutes les bonnes volontés dans la vaste carrière de l'enseignement supérieur. D'ailleurs la même faculté qui doit commencer ses cours à l'automne, n'en est pas à son coup d'essai. Elle a déjà existé ; des cours y ont été donnés autrefois par d'excellents professeurs. Le manque d'élèves est la seule cause qui l'ait forcée un jour à suspendre son enseignement.

Mais pour nous faire une idée plus exacte de l'opportunité qu'il y a d'ouvrir ces nouvelles chaires, il ne sera pas inutile de jeter un coup-d'œil sur le nombre des élèves en Droit de notre province.

Bon an mal an, cinquante élèves au plus son admis à l'étude du Droit par année ; soit 150 pour les trois années que durent les études légales. Jusqu'à présent, ces 150 élèves étaient répartis entre trois facultés, une à Québec et deux à Montréal. Chacune d'elles pouvait donc espérer raisonnablement une moyenne de 50 élèves. Désormais, elles devront ne compter que sur 37.5 élèves, soit pour notre faculté de Québec, 3.4 élèves par professeur. Evidemment, dans ces conditions, il nous sera plus facile, à

nous gens de Laval de réaliser ce qui au dire du journal nous fait encore défaut, « l'enseignement dans ses formes les plus élevés. » Si les élèves manquent au professeurs, les loisirs au moins ne leur manqueront pas.

Tout de même, ces « formes les plus élevés de l'enseignement » nous rendent rêveurs, nous les hommes du métier. Veut-on parler simplement des cours à donner aux élèves qui viennent autour des chaires universitaires apprendre les premiers éléments du droit ; ou bien s'agit-il de cours transcendentaux, destinés exclusivement à une poignée d'auditeurs choisis ? L'avenir seul nous le dira, car la pensée du donateur ne se dégage pas très nette de la phraséologie du journal. Nous opinons cependant pour la seconde alternative, puisqu'on nous dit qu'une fois les professeurs *engagés*, « Québec n'aura plus rien à envier à Toronto ni à Montréal. » Comme les cours ordinaires de droit se donnaient déjà ici, nous devons nous attendre à des cours de l'ordre transcendental. Qui sait cependant si la perfection dont il s'agit ici ne consistera pas tout d'abord dans le fait que l'enseignement sera donné en anglais peut-être, mais surtout pour le compte d'une institution anglaise. Est-ce que, pour quelques-uns de nos concitoyens cet enseignement ne réaliserait pas *ipso facto* l'idéal de leurs rêves ?

Pour assurer l'efficacité de son enseignement, l'Université a dû songer à combler les vides que la mort avait faits dans ses rangs.

Je ne surprendrai personne en disant qu'être professeur à l'Université n'est pas une position qui assure d'emblée la fortune, ni même une honnête aisance. Depuis sa fondation, l'Université, à son grand regret, n'a jamais été à même de donner à ses professeurs un salaire qui fût à la hauteur des services qu'elle leur demandait. Sans doute, occuper une chaire dans une Faculté est toujours un honneur. Mais, dans notre siècle essentiellement pratique et positif, s'il est encore vrai de dire que l'homme ne vit pas seulement de pain, il est aussi vrai d'affirmer que son menu de chaque jour ne peut pas se composer exclusivement de titres et d'honneurs. Aussi l'Université se voit-elle obligée, chaque fois qu'il s'agit de nommer de nouveaux professeurs, de demander des services onéreux et de n'offrir en retour qu'une rétribution insuffisante. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'elle ne trouve pas à toutes les portes où elle va frapper l'accueil qu'elle osait espérer. D'autant plus que pour assurer la régularité de ses cours, son rêve serait que ses professeurs fussent toujours à leur poste, sans se voir exposés à être dérangés par les exigences de la politique ou des autres misères de chaque jour.

Heureusement, jusqu'à ce jour, l'Université a toujours trouvé assez d'hommes de haute valeur et d'inaltérable dévouement pour l'aider à mener son œuvre à bonne fin. Cette année encore son appel a été entendu, et, en ajoutant les noms de l'honorable juge A. Chauveau et de M. N. Ollivier au personnel de la faculté de Droit, et ceux des docteurs E.-T.-A. Simard, P. Coote et R. Fortier à celui de la faculté de Médecine, elle se flatte d'avoir fait pour son enseignement de précieuses recrues. Elle a la certitude de trouver chez ces nouveaux collaborateurs une science profonde, jointe à un zèle infatigable pour le progrès des élèves. D'ailleurs, l'exemple de nos vétérans de l'enseignement est trop éclatant en ce sens, pour croire qu'il ne sera pas fidèlement suivi par leurs nouveaux collaborateurs.

Mon dernier mot sera donc comme une parole d'espérance. Espérance dans les hommes, dans ceux qui aiment vraiement leur pays et qui en attendent la prospérité du seul côté d'où elle peut nous arriver. A ceux-là qui sont persuadés que notre avenir, notre influence comme nation, dépend de la haute éducation intellectuelle que nous donnerons à notre jeunesse, nous leur demanderons une large part de leurs sympathies, le secours bienveillant de leur appui dans la grande œuvre que nous avons

entreprise et que nous avons jusqu'ici poursuivie avec constance, en dépit d'obstacles toujours renaissants.

Ces sympathies ne seront pas de trop. Elles nous aiderons à fermer les oreilles à ces paroles blessantes qu'on nous adresse quelquefois et dont je vous donnais un exemple il y a un instant. Elle nous aideront à croire que, malgré ce qu'on pourrait dire et imprimer, par malveillance ou par légèreté, le sentiment public reste toujours avec nous.

Espérance en Dieu surtout, qui ne permettra pas que tant de labeurs restent sans résultat. Espérance en Dieu, qui voit les choses humaines de plus loin que nous, parcequ'il les voit de plus haut. Oui, espérance en ce Dieu tout puissant qui sait toujours arriver à ses fins par des voies que nous pouvons deviner quelquefois, mais qui, le plus souvent, échappent à nos étroits calculs. Quoiqu'il arrive, n'oublions jamais que c'est lui qui a dit ces paroles que je citais plus haut : « Ne craignez pas, cher petit troupeau, car mon Père s'est plu à vous donner un royaume. »

II

Joseph-Charles Taché

J'ai été prié de dire quelques mots sur M. Taché, ancien Sous-Ministre de l'Agriculture et des Statistiques à Ottawa et un des quatre professeurs que la mort a ravis à l'Université Laval cette année.

C'est un hommage et une justice que l'Université veut rendre à la mémoire de cet homme distingué, qui figure depuis trente-trois ans sur la liste de ses professeurs, bien qu'il n'ait pas enseigné *de facto*. En effet, si M. Taché n'est jamais monté dans la chaire professorale, il n'en a pas moins mérité à bien d'autres titres, la vive et perpétuelle reconnaissance de l'Université : il a été l'un de ses plus insignes bienfaiteurs.

Je n'entreprendrai pas de faire la biographie de M. Taché : les journaux, qui ont été unanimes dans le tribut d'éloges qu'ils lui ont décerné, viennent d'entrer à ce sujet dans des détails qui sont présents à la mémoire de tous. Je me contenterai d'appuyer sur les côtés saillants de son caractère, qui serviront peut-être à le faire apprécier davantage.

Joseph-Charles Taché, et non pas Jean-Charles Taché, comme il est généralement nommé, était de bonne race. Les noms les plus anciens, qui figurent aux premières pages de notre histoire et dont tous ceux qui le peuvent sont fiers de se réclamer, comptent parmi ceux de ses ancêtres. Il n'a pas certes dégénéré ; lui, ainsi que son noble et vénérable frère, Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, ont toujours brillé par leur ardent et sincère patriotisme, par un dévouement à toute épreuve, et par une fidélité héroïque à ce qu'ils ont cru être la cause du bien, la cause nationale, la cause chrétienne.

D'une nature ardente, d'un caractère très énergique, d'une conscience très timorée au point de vue des principes, Joseph-Charles Taché étudiait les questions qui se rencontraient sur sa route avec une telle conscience de sa droiture qu'il adhérait de toutes les forces de son âme au parti qu'il embrassait. Aussi, sa conviction une fois arrêtée, il souffrait peu la contradiction, et, dans la lutte qui pouvait résulter de celle-ci, ce n'était pas chose aisée que d'échapper à son étreinte, car il était d'autant plus terrible jouteur qu'il était plus convaincu.

Cette tendance de son caractère se manifestait partout, ce qui a pu faire dire de lui qu'il était *impraticable*. Hâtons-nous de dire qu'en dehors de la lutte, qu'il soutenait uniquement par conviction, les qualités du cœur rachetaient amplement les boutades du polémiste, et qu'il ne savait pas ce que c'est que de haïr quelqu'un ou de lui conserver rancune. Son adversaire le plus acharné se fût-il trouvé dans le cas d'avoir besoin de son secours, il eût rencontré en lui un dévouement et une charité sans borne.

Joseph-Charles Taché, dès qu'il connut le plan sur lequel était établie l'Université Laval, comprit quel rôle elle était appelée à jouer au sein de la nationalité canadienne-française, et il lui sembla qu'elle devait en être la clef de voûte. Aussi lui voua-t-il toute son affection, comme il savait la sentir.

Mais, comme toutes les choses humaines l'Université n'a pas été sans luttes et sans crises. Pendant assez longtemps on n'a pas compris que, comme corps dirigeant, l'Université pouvait demeurer dans les régions sereines de la neutralité politique, tout en laissant ses professeurs laïques se débattre et se combattre sur le terre à terre des partis. Pendant assez longtemps on a cru, ou feint de croire, qu'elle était partisane, et on lui a gardé rancune de sa neutralité.

Joseph-Charles Taché avait des convictions politiques trop fortes pour être neutre à ce point : homme de lutte, il avait son parti, qui, pour lui, n'était pas une affaire d'intérêt personnel, mais représentait une idée bien plus relevée et atteignait la fixité d'un principe. Je ne voudrais pas dire qu'il ne vit jamais rien à reprendre dans le parti de son choix : il savait qu'il y a des taches même dans le soleil ! et il n'était pas surpris qu'il pût y avoir des faiblesses dans le parti politique qu'il regardait comme le meilleur. Mais il était convaincu que, dans son parti, malgré les écarts et les fautes, il restait des germes vivaces capables de faire revivre toutes les vertus. Je n'oserais pas affirmer qu'il crût à l'existence de ces germes dans le parti opposé.

Avec de semblables convictions, la neutralité politique devait pour lui friser l'apostasie, et il avait un caractère trop franc pour ne pas exprimer ses craintes et ses chagrins. Les décisions romaines, si elles ne calmèrent pas tout à fait ses appréhensions, du moins en arrêtèrent la manifestation. Dans tous les cas, Joseph-Charles Taché demeura toujours ami dévoué de l'Université, et il le prouva par ses actes jusqu'à sa mort.

Il n'y a pas de musée qui ne lui soit redevable de quelque accroissement ; et, dans ses dons, on peut admirer le choix judicieux et précieux qui y a présidé. Il visait moins à la quantité qu'à la qualité de ses dons, bien que, dans plusieurs départements, l'une et l'autre se rencontrent à un haut degré.

Malgré des ressources restreintes et diminuées encore par sa charité si connue, malgré l'absence de toute ostentation, il a trouvé moyen de faire à l'Université des dons vraiment royaux, lesquels, je me hâte de le dire, ont été généreusement ratifiés pas ses héritiers. Le plus considérable, et pour la valeur intrinsèque et pour le nombre des pièces, est celui qu'il appelait son « Musée Huron ».

Parmi les études si variées et si sérieuses qui ont occupé les loisirs de Joseph-Charles Taché, se trouve celle de nos antiquités canadiennes. La connaissance qu'il avait acquise personnellement, dans le temps de sa vigueur physique, de la vie des bois, jointe à l'étude des plus anciens documents et spécialement des Relations des Jésuites, lui permirent de reconstituer l'ancien pays des Hurons et de déterminer l'emplacement de certaines bourgades, entre autres celui de Ihonatiria. Sa détermination fut tellement précise qu'il fixa, en pleine forêt, jusqu'à l'endroit où devait

se trouver le cimetière de la bourgade, tombeau où, pendant des siècles peut-être, les Hurons enterrèrent leurs morts.

Quand on connait les idées superstitieuses de nos anciens sauvages du Canada, et l'espèce de culte religieux avec lequel ils prenaient soin des ossements de leurs ancêtres, on comprend que la découverte d'un cimetière entier était celle d'une mine archéologique, dont l'inventaire, au point de vue des peuplades huronnes, devait amener des trésors de renseignements analogues à ceux que les fouilles de l'emplacement de Troie ont produits de nos jours, toute proportion gardée.

L'exploitation de ces richesses ethnologiques était bien la propriété de M. Taché, car c'était le fruit de ses recherches personnelles. Il etait allé dans la forêt, accompagné seulement de quelques manœuvres dont le vigueur physique seule était utilisable par lui. Ceux-ci, après avoir abattu des arbres de près de deux cents ans d'existence, après avoir creusé six et huit pieds sans avoir rien trouvé, se faisaient un scrupule de continuer un ouvrage qui leur semblait une dépense inutile. Il fallut, pour les faire continuer, cette parole de M. Taché : « Creusez toujours jusqu'à ce que je vous dise d'arrêter ; qu'est-ce que cela vous fait ? Vous serez payés tout de même. » — Ils creusèrent donc jusqu'à dix pieds d'abord, puis jusqu'à quinze et vingt, et, à leur grand ébahissement, mirent au jour les trésors tant cherchés. — Certes c'était bien la propriété de M. Taché, et ce sont ces richesses dont il a voulu faire bénéficier les musées de l'Université Laval.

Il s'était réserve d'étudier plus tard et de classer tous ces matériaux si precieux : pour cela il avait demandé qu'on ne vint pas à y toucher, ni à les déranger, désir qui a été scrupuleusement respecté jusqu'ici. M. Taché avait toujours espéré venir terminer ses jours à Québec, et il devait alors travailler à un grand ouvrage sur la nation huronne, fondé sur le résultat de ses fouilles, lesquelles du reste il se proposait de continuer. Malheureusement les infirmités survenues dans la vieillesse jointes au besoin constant qu'on avait de ses lumières dans le Département d'où il avait été obligé de prendre sa retraite, l'ont retenu dans sa petite chambre de l'Hôpital d'Ottawa, où il résida jusqu'à ses derniers moments. — Je crains bien qu'il n'ait pas même laissé de notes sur ce musée, et qu'il ait emporté avec lui dans le silence de la tombe le résultat de son expérience et de ses longues études sur ce sujet si intéressant. — Je ne serais pas même surpris que l'emplacement de la bourgade d'Ihonatiria ne fût à redécouvrir par quelque nouvel érudit. Les rares notes et indications qui se trouvent dans le musée ne seraient intelligibles que pour lui, on ne contiennent que les noms de quelques donateurs de ses amis, à qui il devait certains spécimens.

Mais le Musée Huron n'en a pas moins une valeur considérable par son authenticité, par le prix qu'il a coûté à son généreux donateur et par son mérite intrinsèque. Aussi crois-je être bien fondé à dire que, en outre de la compétence du Dr Joseph-Charles Taché, la considération de sa royale générosité a été une des causes déterminantes qui l'ont fait nommer professeur titulaire de l'Université, bien qu'on n'eût que peu d'espérance qu'il fît jamais son cours.

Qu'il me soit permis de signaler encore la fameuse médaille rarissime « Kebeca liberata » de Louis XIV, que M. Taché se procura avec beaucoup de peine, sur laquelle un des premiers numismates de Montréal avait jeté des yeux de convoitise ardente, mais dont il a fait très gentiment son deuil quand il a su que M. Taché en enrichissait le musée numismatique de l'Université Laval.

On vient de voir un exemple du désintéressement de Joseph-Charles Taché. J'en citerai un autre, qui se rattache indirectement à notre œuvre, mais qui achevera de peindre celui dont nous pleurons la perte. Tout le

mon le connaît l'œuvre immense accomplie par Mgr Tanguay, je veux dire son Dictionnaire généalogique des familles canadiennes. Comme toutes les grandes œuvres, celle-ci n'a pu naître toute déterminée dans la tête d'un seul homme. Il y a des impossibilités qui empêchent même la pensée de certains projets. C'est ce qui a eu lieu pour le Dictionnaire généalogique.

Mgr Tanguay, dans les différentes paroisses où il exerça le saint ministère, constata les difficultés qui se présentent très souvent pour la détermination des degrés de parentée entre futurs époux. Son esprit méthodique lui eut bientôt fourni le moyen de remédier à cet embarras dans les limites de sa paroisse et des paroisses environnantes, en faisant un catalogue alphabétique sur cartes mobiles de tous les noms qui étaient consignés dans les registres paroissiaux de son voisinage. Ami intime de M. Taché pendant que tous deux habitaient Rimouski, il eut souvent occasion de lui faire voir l'avantage de son dictionnaire restreint ; M. Taché, toujours à l'affut de tout ce qui pouvait promouvoir les intérêts de son pays et de ses nationaux, saisit de suite l'Importance qu'il y aurait à étendre ce travail à toute la province et au moins à tous les canadiens-français. Mais comme Mgr Tanguay, il comprit que c'était là un ouvrage impossible pour un seul homme, quelque compétent qu'il fût, sans l'appui du gouvernement, qui seul pouvait donner l'autorité d'atteindre tous les régistres des grefs. Or comment intéresser le gouvernement à une œuvre semblable ?

Les choses en restèrent donc là, à l'état de projet latent et à peu près inutile, jusqu'à 1864, où M. Taché fut appelé au poste de Sous-Ministre de l'Agriculture et des Statistiques à Ottawa. M. Taché, que les circonstances avaient séparé de son ami depuis plusieurs années, n'avait toutefois jamais perdu de vue le projet entrevu à Rimouski. Avec ce désintéressement qui, au risque de tout perdre pour soi-même, veut arriver à un but élevé, M. Taché mit à son acceptation au poste de Sous-Ministre la condition formelle que l'abbé Tanguay serait adjoint comme *agrégé* à son département. C'était le moyen de faire le Dictionnaire tant convoité. Le projet réussit : avec l'assentiment des autorités religieuses, l'abbé Tanguay alla se fixer à Ottawa, où il put travailler avec l'autorité voulue à préparer les matériaux de son immense ouvrage. Ce travail est l'œuvre personnelle de Mgr Tanguay, qui suffit à sa gloire impérissable, et que le Saint-Père a récompensée par un titre qui honore et couronne la belle vieillesse du vénéré Prélat. Mais il n'en est pas moins vrai que, sans l'énergique initiative de Joseph-Charles Taché, le Dictionnaire restait indéfiniment à l'état stérile de projet incompris.

Aussi Mgr Tanguay n'a jamais oublié la part qui revient à M. Taché dans la gloire qui sera l'accompagnement nécessaire du Dictionnaire ; et, au moment d'en publier le premier volume, il crut que le moins qu'il pût faire pour témoigner du mérite qu'y avait son ami, c'était de lui en faire la dédidace solennelle au frontispice de son ouvrage. Il écrivit donc à M. Taché pour avoir son autorisation. Mais M. Taché avait bien d'autres soucis que ceux de la gloire humaine et surtout de sa gloire personnelle. L'ouvrage avait à ses yeux une importance bien trop grande, bien trop élevée, pour être dédié à un homme et en particulier à lui-même. Voici donc la noble lettre qu'il écrivit à l'auteur du Dictionnaire :

« Mon cher Monsieur,

« Vous me demandez par votre dernière lettre de vous permettre de me dédier votre grand ouvrage de généalogie canadienne : j'apprécie l'honneur qui serait fait à mon nom d'être inscrit, à ce titre, en tête d'un aussi beau travail, d'un édifice qui subsistera encore alors que bien des choses

de notre temps auront été oubliées ; j'apprécie également le motif qui vous a poussé à m'offrir cet honneur ; mais à cause de cela même, je me crois obligé de vous demander la permission de ne pas accepter votre offre pour la raison que je vais vous donner, et que je vous prie de vouloir bien trouver bonne.

« Le livre que vous allez publier est d'une importance trop grande, d'une portée trop vaste, il se lie d'ailleurs à des souvenirs et à des intérêts trop généraux pour pouvoir être dédié convenablement à un individu.

« C'est l'histoire de chacune des familles qui aujourd'hui constituent la population catholique française du pays, c'est le registre des générations qui reposent dans le sein de notre terre canadienne, ou se meuvent à sa surface, que vous avez collationnées, arrangées et ordonnées, et c'est l'Eglise qui vous a fourni les sources où vous avez dû puiser vos renseignements ; j'ose donc vous suggérer la dédicace suivante :

« A L'ÉGLISE ET A MON PAYS. »

« Agréez, mon cher M. Tanguay, l'expression de mon admiration pour vos travaux et de mon amitié pour vous.

« J.-C. TACHÉ,
« *D. M. de l'Agriculture.* »

Il était impossible de ne pas se rendre à une demande aussi noblement formulée : et voilà pourquoi Mgr Tanguay a dédié son livre à l'Eglise et à son pays. Toutefois, pour que le nom de M. Taché parût au commencement du Dictionnaire sans froisser son illustre ami, ni blesser la délicatesse de sa susceptibilité, il a publié sa généalogie complète dans le pays, en donnant celle-ci comme *modèle* que chacun pût imiter.

Joseph-Charles Taché n'a jamais perdu une minute de son temps. Serviteur consciencieux de son pays, il s'est livré avec ardeur à tous les travaux, à toutes les études que nécessitaient ses fonctions. Sur son chemin se sont rencontrées une foule de questions intéressantes, comme cela arrive nécessairement à tout le monde du reste ; mais pendant que, pour la plupart, ces questions passent inapperçues ou dédaignées, lui a cru devoir y employer ses loisirs, afin qu'aucune partie de son temps ne fût perdue. Grâce à une heureuse mémoire, il se fit ainsi dans sa tête une véritable encyclopédie de connaissances sur toute espèce de sujets. Naturellement tout ne pouvait pas être également approfondi. Quelques-unes de ses études, plus superficielles, ont pu se ressentir de ses préoccupations et de ses aspirations. Ainsi je ne garantirais pas que toutes ses idées astronomiques seraient admises par tous. De même, en fait de construction navale, on a beaucoup parlé de son vaisseau à trois quilles ; mais je crois qu'à cet égard on a été injuste envers lui, et que le sarcasme plus ou moins envieux d'adversaires politiques ou autres a eu plus de part que la stricte vérité dans l'appréciation qu'on en a faite. La tendance un peu paradoxale de ses affirmations a pu aussi faire juger d'une manière défavorable des assertions qui étaient loin d'être dénuées de fondement. Quoi qu'il en soit de ces petites taches (il y en a tant qui en ont de plus grandes), il n'en restera pas moins à Joseph-Charles Taché d'avoir été un des hommes les plus érudits de notre pays.

Dans ses fonctions de Sous-Ministre de l'Agriculture et des Statistiques, il est une œuvre à laquelle on ne pourra se défendre d'attacher son nom de la manière la plus honorable : je veux parler du recensement de la Puissance du Canada de 1871. Il a donné à ce travail, par les tableaux statistiques qu'il en a déduits, un caractère de précision et d'utilité générale qui ne pourra pas être dépassé. Je ne crois pas me tromper en disant que le dernier recensement, auquel il n'a pu prendre part, s'est ressenti de son absence.

Une autre œuvre, qu'on pourrait dire la préoccupation de sa vie officielle à Ottawa, c'est l'établissement de la Léproserie de Tracadie. L'étude de la terrible maladie de la lèpre a été un de ses grands soucis, et on dit qu'au moment où la mort l'a surpris, il était à mettre la dernière main à un grand ouvrage sur cette question difficile.

Je laisse de côté sa carrière de député, son passage comme journaliste au *Courrier du Canada*, la part qu'il a prise aux expositions universelles de Paris, ses travaux littéraires, historiques et autres..... Je crois en avoir dit assez pour faire voir quel rôle éminemment utile a joué notre illustre professeur.

Je termine en disant que le Dr Taché a couronné toutes ces belles qualités par une vie sans reproche. Chrétien convaincu, catholique de fait comme de nom, il a mis la pratique en harmonie parfaite avec ses croyances.

Consciencieux jusqu'à un point inconnu de notre temps, ce fut de lui-même qu'il se mit à la retraite, comme Député-Ministre, donnant pour raison que, vu ses infirmités, il n'était plus capable de gagner son salaire..... en conscience ! Je crois qu'il y en a peu qui aient ce souci.

Sa charité était proverbiale. A Ottawa, on l'appelait le *Père des orphelins*, de même que Madame Taché en était la *Mère*. Au reste sa charité se manifestait sous une foule de formes. En voici deux exemples, pris entre cent autres.

Un jour,—c'était le jour de l'an,—au moment où le Dr allait se mettre à table pour dîner, une pauvre femme frappe à sa porte et lui demande à manger : « Tiens, dit-il à sa vieille servante, porte ceci à la pauvre femme. » C'était son dîner. Puis il ajouta en souriant : « Ce sera toujours un bon repas qu'elle fera. Quant à moi, j'en ferai bien d'autres ! »

Dans l'automne de 1852 ou 1853, après la Toussaint, une goëlette chargée de provisions, venant de Québec, était arrivée à Rimouski à l'endroit appelé *Pointe-à-Pouliot*. Le docteur était à bord. La glace qui entourait la goëlette, l'empêchait de se rendre au rivage, mais n'était pas assez solide pour porter les gens de l'équipage ; or la goëlette faisait eau. Alors pour utiliser le plus possible la faible solidité de la glace, on établit, de la goëlette au rivage, une espèce de pont en posant des planches sur la glace. Les passagers voulaient tous que le Docteur débarquât le premier.—« Non, non, dit le généreux M. Taché, descendez tous et tâchez de gagner le rivage : vous avez des femmes, des enfants, des familles qui vous attendent et qui ont besoin de vous. Moi, je descendrai le dernier avec le Capitaine. » Tous purent échapper au naufrage, et l'on peut se figurer les acclamations qui accueillirent le « bon Docteur » quand il arriva au rivage !

Après une telle vie, rien de surprenent que Joseph-Charles Taché ait vu venir la mort sans trouble ; muni de tous les secours de la religion, il a accepté avec une résignation parfaite le sacrifice de ses travaux et de sa carrière ici bas. Il a eu la consolation et le bonheur, à sa mort, d'avoir à son chevet Mgr Duhamel, son Archevêque, qui se rendit auprès de lui aussitôt qu'il apprit que la fin approchait. Sa Grandeur fit elle-même les prières des agonisants, auxquelles le mourant répondit avec la ferveur d'un saint. « Mon cher Docteur, lui dit l'Archevêque, vous avez édifié vos concitoyens par votre vie vraiment chrétienne, vous avez fait beaucoup d'aumônes, vous avez toujours beaucoup aimé votre patrie terrestre ; allez avec confiance jouir du bonheur de la patrie céleste. »

La mort de Joseph-Charles Taché a donc été vraiment l'écho de sa vie ; et il a laissé à la digne compagne qui lui survit ainsi qu'à ses enfants et à ses amis, la plus solide de toutes les consolations, celle qui s'appuie sur la promesse faite par Notre Seigneur au serviteur bon et fidèle, qui attend avec confiance la récompense de son juste juge.

THOS-E. HAMEL.

III

Adalbert Fontaine

Monseigneur le Recteur, Mesdames et Messieurs,

La Faculté de Droit est la seule faculté de l'Université Laval qui exige des candidats au doctorat une thèse imprimée sur une partie de l'enseignement. A cette thèse, il faut ajouter un certain nombre de propositions et subir un examen oral de trois heures pendant lequel le candidat doit réfuter toutes les objections qui lui sont faites et répondre à toutes les questions qui lui sont posées sur son travail.

M. J.-G. Colston, le premier, affronta l'épreuve en 1870. Il fut proclamé docteur après un des plus brillants examens. Et c'est au moment où tout semblait sourire à ce jeune professeur que la mort vint le frapper à l'âge de trente-trois ans, et briser les plus riches espérances.

Longtemps, le bel exemple donné par M. Colston resta sans imitateur. Quinze années s'écoulèrent pendant lesquelles bien des jeunes gens brillèrent dans les études légales, obtinrent les degrés de bachelier et de licencié sans qu'aucun n'osa briguer le doctorat. L'épreuve paraissait à tous une barrière infranchissable.

Il était réservé à M. Adalbert Fontaine de donner un nouvel essor aux fortes études légales, de secouer l'apathie et de tracer la route à suivre.

En décembre 1885, l'Université Laval, après un examen sérieux, lui décernait à son tour le titre de docteur en droit.

Cette fois la route était définitivement ouverte ; plusieurs y entrèrent à sa suite. Et s'il m'était permis d'évoquer ici un souvenir personnel, je dirais que si j'ai aujourd'hui l'honneur d'occuper une chaire dans cette université, je le dois indirectement à M. Fontaine.

Les quelques minutes mises à ma dispositien ne me permettent pas, Messieurs, de vous faire ici un panégyrique de M. Fontaine. D'ailleurs un court exposé de cette vie si pleine de promesse, si bien remplie et si prématurément brisée sera peut être le meilleur éloge que je puisse décerner à celui que nous regrettons, et la plus éloquente leçon que je puisse donner à la jeunesse studieuse qui m'écoute.

Adalbert Fontaine est né à Saint-Jacques de l'Achigan d'une famille d'agriculteur. Entré au Séminaire de Québec en 1870, à l'âge de douze ans, il se distingua de suite, comme dans tout le reste de son cours classique, par son amour du travail et sa ponctualité à accomplir tous ses devoirs. Il en sortit en 1878 avec le degré de bachelier ès arts. Ce succès, il le devait encore plus peut être, à son énergie et à son application constante qu'à ses talents et à ses facilités. Il comptait parmi ses confrères de classe, Mgr C.-O. Gagnon, les abbés L.-A. Pâquet, Arthur Scott, Joseph Beaudoin, Arthur Marchand et l'honorable James Pendergast. Conquérir et garder un rang honorable au milieu de ces talents distingués n'était pas déjà une tâche facile.

Modestie, travail, énergie, amour du devoir, toutes ces qualités qui avaient marqué sa vie d'écolier et qui peuvent résumer toute sa carrière, le suivirent à l'Université Laval où il fit son cours de droit.

Sans fortune et sans protecteur, il connut des jours pénibles Son stage de trois ans pendant lequel il avait à pourvoir lui-même à ses dépenses, fut une lutte de tous les jours dont les difficultées et les tristesses ne peuvent être comprises que par ceux qui les ont connues.

Admis au barreau en 1881, il eût bientôt des jours meilleurs. On le vit faire du journalisme pour remplir ses heures de loisir. Mais le droit fut toujours l'objet principal de son étude et de ses ambitions.

Ses talents sérieux, son sens légal, son caractère sans tache, la probité et la dignité de sa conduite, tout cela joint à des amités solides qu'il sut se créer et conserver attirèrent vite sur lui l'attention du barreau et du public et lui valurent d'entrer dans une excellente société légale.

M. Fontaine exerçait sa profession depuis quatre ans quant il publia sa thèse « Le domicile ». Son travail était un exposé net des principes sur cette matière et sa soutenance devant tout la faculté fut un succès réel.

Deux ans plus tard il était nommé professeur agrégé de l'Université Laval et chargé de remplacer le professeur titulaire au cours de droit romain,

Ceux qui ont étudié le droit ont une idée des difficultés qu'offre l'étude de la législation romaine et des patientes recherches qu'elle exige. M. Fontaine y mit cependant tant de soins, tant de dévouement, il consacra à son cours tant de veilles et de travail que dès la première année il prouva qu'il était maître de sa matière. Si bien qu'en 1892 il mérita d'être nommé professeur titulaire. La faculté de droit le choisit en même temps comme son secrétaire.

C'est donc en pleine marche ascendante qu'il fut frappé en novembre dernier. Son cours était prêt pour le lendemain, ses notes rédigées, quand la maladie l'arrêta tout à coup, et quelques jours après, lui qui n'avait jamais laissé une tâche à demi faite, abandonna, à peine commencée, la grande tâche de sa vie.

Sa famille, ses amis et l'Université sentiront longtemps sa perte.

Les élèves surtout n'oublieront pas de sitôt son souvenir. Il leur était profondement sympathique parcequ'il leur était entièrement dévoué. Il avait entrepris de rapprocher les élèves des professeurs, d'établir entre eux des relations plus étroites de confiance et de sympathie. C'est pour réaliser cette idée que fut fondée l'Association universitaire à laquelle il contribua si largement. Aussi, en le choisissant pour directeur de la société légale de cette association, les élèves ne firent-ils que lui témoigner leur légitime réconnaissance pour les services qu'il leur avait rendus.

M. Fontaine était un fervent chrétien. Habitué dès son bas âge à ne rien négliger de ses devoirs religieux, il les accomplissait sans ostentation mais aussi sans fausse honte. Homme de principe avant tout, il ne transigeait pas avec ce qu'il croyait être son devoir. Aussi lorsque vint pour lui le moment de dire un dernier adieu à sa famille, de quitter les siens, quant il lui fallut renoncer à ses projets d'avenir, fit-il généreusement son sacrifice.

M. Fontaine est mort dans toute la vigueur de l'âge au moment où il commençait à jouir de la vie, à recueillir le fruit de ses labeurs, au moment où il pouvait envisager l'avenir avec confiance et compter sur une carrière honorable et utile. En brisant ces espérances, Dieu a voulu nous donner encore un exemple de la fragilité des projets humains.

Je ne saurais mieux terminer ces quelques remarques qu'en citant les paroles prononcées par Mgr Hamel sur la tombe de l'un des plus brillants professeurs de cette Université, moissonné comme M. Fontaine au début de sa carrière.

« Jeunes gens qui m'écoutez et qui vous promettez sans doute de longues années, ne soyez pas sourds à la voix qui sort de ce tombeau. Je veux fixer votre attention sur le spectacle aussi consolant qu'instructif que vous présente la courte carrière de votre jeune professeur. Sa vie a été exemplaire, mais jusque dans sa mort prématurée, il continue de vous donner la plus importante leçon : la science de bien mourir. Marchez donc comme lui avec une constance inébranlable dans le sentier étroit de l'honneur et de la vertu chrétienne, pratiquez sans respect humain votre

religion avec une foi éclairée et convaincue, et vous pourrez rendre des services signalés à votre pays, et vous laisserez comme lui un nom honorable et un souvenir cher et sans tache. »

L. P. SIROIS.

IV

Discours de M. A. LANE, Licencié en Droit

Monseigneur le Recteur, Messieurs les Professeurs, Mesdames, Messieurs,

Le spectacle de la réunion de ce soir sera inoubliable pour nous, et le souvenir que nous en garderons remplira l'une des pages les plus intéressantes de notre jeunesse. La nombreuse assemblée que je vois autour de moi, les personnages distingues qui ont daigné nous honorer de leur présence ce soir, prouvent surabondamment que les étudiants de cette cité ont encore leur place dans l'esprit et le cœur de notre bonne population, et que l'Université Laval de Québec n'a rien perdu de son ancienne popularité

Bien des fois déjà durant le cours de nos études universitaires, nous nous sommes réunis dans cette salle ; tantôt pour entendre de savantes conférences, tantôt pour goûter ensemble les charmes de la plus douce gaieté. Mais aujourd'hui, faut-il le dire ? nous éprouvons quelque chose d'inaccoutumé, nous sentons notre cœur plus agité battre avec plus de force.

C'est que le temps est venu de dire adieu à cette vie d'étudiant que que nous aimons tant, la seule, peut-être, où le plaisir sache réellement s'allier au travail ; c'est que pour nous le moment est arrivé de nous séparer de professeurs dévoués, d'amis auxquels nous attachaient les liens les plus doux et les plus forts. Ah! elle est bien dure l'heure de la séparation, tout autant qu'elle est grave et solennelle.

Arrivés au moment du départ définitif, nous jetons, comme instinctivement, un coup-d'œil vers le passé. Comme la plupart des périodes de l'existence humaine, la vie d'étudiant à deux faces. L'une grave et sévère ; l'autre gaie et riante. Nous n'oublierons jamais la première, et nous nous souviendrons toujours de la seconde.

Pendant les quelques années que nous avons passées dans cette institution, nous avons travaillé à acquérir la science et les principes qui nous serviront de guides intellectuels dans la voie que la Providence nous a indiquée comme la nôtre. Nous avons gravi dans la mesure de nos forces, les sommets de la science et de la vérité ; nous y avons acquis, je l'espère, le moyen de travailler efficacement au service des nobles causes, et de faire notre part de bien sur le théâtre de la vie.

Voilà le côté sérieux de notre vie d'étudiant ; mais de quels termes me servirai-je pour vous parler de nos joies ? En parler, n'est-ce pas aborder un chapitre inutile ? Vous la connaissez cette gaité des Ecoles. La nôtre, dit-on, a été quelquefois assez bruyante pour prouver à tous que nous n'occupions pas tous nos loisirs à broyer du noir, et que la mélancolie n'était pas notre fait. Je ne parlerai pas davantage de ces petites escarmouches, essuyées à de rares intervalles. C'était le jeu de la guerre, et d'ailleurs que sont ces petites contrarietés jetées ainsi sur le chemin des

jeunes ? Un plaisir de plus, une variante à nos récréations, voilà tout. On oublie l'épine, n'est-ce pas ? quand le rameau porte une rose.

Tout ce temps est vécu maintenant. L'époque où la gaîté insouciante avait une large part de notre vie est passée. A l'heure actuelle, la réalité se présente devant nous avec son cortège d'incertitudes et d'anxiétés. L'horizon s'élargit, et, rendus au point culminant de notre jeunesse, nous jetons par delà les monts un regard interrogateur et inquiet. Qu'y a-t-il-là-bas devant nous ? Certes les illusions du collège sont disparues ; les espérances, elles, sont restées ; ces espérances qui dorent notre vie et dont nous traînons jusqu'au tombeau la longue chaîne trop souvent brisée.

Cependant, nous n'oublions pas que, quelle que soit notre vie, nous avons tous un rôle important à jouer ; et je ne crois pas me tromper en disant que celui du jeune homme instruit à une importance spéciale. La religion, la patrie, tout lui demandent sa part de services et d'énergie. Il peut tout, car il est fort. Il espère tout, car il est jeune.

Dans ce siècle dont le progrès est tant vanté, les ruines sont malheureusement trop nombreuses autour de nous. Et je crois que, s'il fallait établir une proportion, faire un calcul, nous constaterions malheureusement que les ruines intellectuelles et morales tiennent plus de place que les ruines matérielles. Si le monde n'est pas toujours ce qu'il devrait être, c'est que la jeunesse a failli à sa tâche. Les idées saines et droites de nos pères se font de plus en plus rares. On dirait que les nobles et généreuses traditions du passé pâlissent. On en est arrivé à saluer bien bas, comme une chose extraordinaire, la virilité, la force de caractère des des hommes d'autrefois. Sur la scène de la vie, on est assez porté à se contenter d'un simple décor qui croule de lui-même quand on vient à le secouer un peu rudement. L'hypocrisie, le mensonge, souvent l'irréligion, tels sont malheureusement les éléments au sein desquels s'agite une partie de la société contemporaine. N'est-il pas vrai qu'il est urgent de réagir, et n'avais-je pas raison de dire que le rôle du jeune homme dans ces circonstances est de la plus haute importance, et qu'une lourde responsabilité lui incombe.

Pour être à la hauteur de cette tâche, il nous faut utiliser chaque instant ; il nous faut lutter et nous débarasser pour toujours de cette torpeur qui semble envahir la jeunesse. En un mot, il faut l'étude, le travail. Le travail, c'est la grande loi de l'humanité. Voilà ce qui trempe le caractère ; voilà ce qui fait le soldat, ce qui fait l'homme : l'homme à la hauteur de ses devoirs et capable de défendre les intérêts de l'Eglise et de la patrie.

De même qu'une famille s'illustre par la gloire de ses membres, de même une nation n'est vraiement grande que par les hommes qu'elle a produits. Tous les savants, tous les citoyens éminents qui font la gloire de cette Université et l'orgueil de notre race se sont élevés à leur position par le travail. Ça été la principale source de leur supériorité, et le principe de leurs succès.

Nous nous rappelerons que nous avons été, nous aussi, élèves de cette glorieuse institution, placée comme un phare lumineux à la tête de l'instruction en ce pays. Et si quelqu'un d'entre nous peut un jour apporter un nouveau rayon de gloire à cette Université, ce sera une grande joie pour nos cœurs, et une récompense plus que suffisante pour tous nos efforts.

Si nous pouvons plus tard être utiles à la cause de la vérité et de la justice, nous le devrons à cette pléïade de professeurs distingués, dont la science profonde est reconnue et au dévouement desquels notre gratitude se fait un devoir de rendre publiquement hommage. Leurs nobles paroles, leur vaste savoir, ont fait croître en nous, avec l'amour de la science, un dévouement sans borne et une reconnaissance inaltérable.

Nous saurons profiter de leur exemple et travailler de toutes nos forces au triomphe de la justice, au maintien de nos institutions et de nos droits. Et si, un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, le dernier soleil doit luire sur nos libertés religieuses et nationales, ce jour-là, j'en suis sûr, les échos répéteront les derniers accents que les élèves de l'Université Laval auront prononcés pour la défense de notre religion et de notre nationalité

V

Réponse de M. N. Ollivier, agrégé à la Faculté de Droit.

Messieurs,

Probablement en vertu de la coutume de charger des besognes agréables le Benjamin de la famille, on m'a prié de répondre, au nom de l'Université, à votre représentant, M. Lane.

L'Université, Messieurs, ne saurait être insensible à vos bonnes paroles d'adieu, à vos protestations de dévouement et de reconnaissance. Cette reconnaissance et ce dévouement, l'Université y compte et elle en a besoin. Elle compte sur vous pour la défendre contre les attaques auxquelles elle ne manquera probablement pas d'être en butte dans l'avenir comme elle l'a été dans le passé. Et elle compte encore plus sur votre conduite que sur vos discours pour défendre la doctrine et les principes qu'elle vous a enseignés.

M. Lane, parlant en votre nom, nous assure que vous n'avez plus la moindre illusion sur le monde et sur l'avenir, que vous avez laissé tout cela sur les bancs du collège et que vous avez, dans tous les cas, achevé d'en faire table rase durant votre vie universitaire. Je veux le croire..... sans oublier toutefois que le propre de l'illusion c'est d'être inconsciente et que ceux qui ont des illusions n'en auraient plus, s'ils le savaient.

Mais passons et admettons que la réalité de la vie ne vous ménage aucune surprise ; admettons que vous vous faites une idée exacte de tout ce que vous allez avoir à rencontrer, y compris la corruption du monde et la méchanceté des hommes publics, et même des ennuis de cette position affreuse qui consiste pour le médecin à attendre les patients, et pour l'avocat et le notaire à attendre les clients. Mais si vous n'avez plus d'illusions, vous avez au moins fait, M. Lane l'admet, vous avez fait, chacun de votre côté et chacun à votre manière, vos rêves de jeunesse, rêves d'ambition et d'avenir.

Permettez-moi de vous le dire, Messieurs, et vous me pardonnerez cet avis en vous souvenant que je ne vous parle pas en mon nom, mais au nom de l'Université qui compte maintenant près de son demi-siècle d'expérience, permettez-moi de vous le dire, le seul moyen de réaliser ces rêves que vous avez caressés, c'est de ne plus *rêver*.

Oui, pour arriver à faire et à être quelque chose, il n'y a qu'un moyen : ce moyen, M. Lane l'a indiqué dans un style dont je le félicite et par l'exemple qu'il a donné jusqu'ici, ce dont je le félicite davantage ; ce moyen, vous le connaissez, c'est le travail.

M. Lane a raison de dire que le travail trempe le caractère. Rien de si vrai. Les esprits courageux au travail sont toujours des caractères

forts, bien trempés, pendant que les paresseux sont invariablement des caractères flasques et des cœurs mous.

Dire que le travail est la première condition du succès, c'est répéter une vérité banale, mais une de ces vérites qui ne sont devenues banales qu'à force d'être vraies.

Soyez donc des travailleurs, si vous voulez arriver à quelque chose. On peut travailler et n'arriver à rien, bien que ce soit rare. Mais on ne peut, remarquez-le, on ne peut arriver à quelque chose sans travailler.

« On a dit, écrivait Mgr Dupanloup, que le génie est une longue patience : ce qui est incontestable, c'est que la longue patience est nécessaire au génie ; le talent, sans les labeurs persévérants, pourra bien jeter quelque lueur, quelque flamme, mais n'arrivera jamais à rien d'éclatant, de durable. Ce qu'on peut, au contraire, en marchant constamment vers le même but, en faisant chaque jour un pas dans le même sillon, est incroyable. »

Le grand évêque d'Orléans a dit bien des choses admirables sur l'éducation, je ne crois pas qu'il ait jamais proclamé une vérité plus féconde ou plus encourageante.

Ne vous êtes vous jamais senti pris d'un sentiment subit de respect et d'admiration envers un jeune homme que vous ne connaissiez même pas, à ce simple mot : c'est un travailleur ? Qu'y a-t-il de plus beau qu'un homme qui consacre au travail et à l'étude toutes les forces de son intelligence ? surtout, ajouterai-je, s'il est obligé de compenser par ses efforts et son labeur, ce que la nature lui a refusé en facilité. Et par contre, quel spectacle attristant que la déperdition de tant de beaux talents, l'inutilité de tant d'existences qui auraient pu être si fertiles en bien pour la famille, pour l'Eglise et pour le pays !

Mais vous, Messieurs, qui êtes dans la bonne voie, quel champ immense est ouvert a votre exploration ! Le droit et la médecine sont deux sciences par elles-mêmes d'une attraction incomparable, tant par l'apostolat que leur pratique comporte, que par les jouissances intellectuelles que leur étude procure. Elles ont en outre, pour le travailleur, un autre côté admirable, c'est qu'elles se tient très bien, c'est qu'elles s'harmonisent parfaitement avec toutes les autres branches du savoir humain: philosophie, histoire, littérature, économie politique et sociale, etc.

Toutes ces choses, Messieurs, vous n'avez,—disons mieux,—nous n'avons jusqu'ici fait que les effleurer. Car l'éducation n'est pas l'œuvre de la jeunesse, c'est l'œuvre de toute la vie. Vous avez ici posé des bases. A vous maintenant de construire l'édifice. Je crois avec vous que la base est solide et que l'enseignement que vous avez reçu dans cette maison peut avantageusement soutenir la comparaison avec celui de n'importe quelle institution dans ce pays.

C'est pourquoi les éloges que vous avez adressés aux avocats et aux médecins distingués qui ont été vos professeurs, et aux hommes éminents que l'Université Laval a le bonheur d'avoir à sa tête, ces éloges, je les ratifie. Et c'est mon droit puisqu'ils ne peuvent s'appliquer à moi qui n'appartiens à cette institution que d'hier, comme c'est aussi mon devoir puisque c'est à ces mêmes hommes que, moi aussi,—et j'espère ne jamais l'oublier —je dois le peu que je suis.

Maintenant, Messieurs, avec les regrets bien naturels à une mère qui se sépare de ses enfants, mais aussi avec le légitime orgueil qu'elle éprouve en songeant qu'elle a fait de ses enfants des hommes capables de soutenir les luttes de la vie et d'en affronter les orages, l'Université Laval vous fait ses adieux.

Elle vous remercie de vos bonnes paroles et de la satisfaction que vous lui avez toujours donnée et elle vous souhaite, en retour, tout le succès que méritent le travail et la bonne conduite.

Esquisse biographique de M. JÉROME DEMERS, prêtre, vicaire-général du diocèse de Québec et ancien Supérieur du Séminaire de Québec.

—

EXTRAIT D'UNE CONFÉRENCE DONNÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL, LE 28 FÉVRIER 1894, PAR M. N.-E. DIONNE.

—

L'histoire du Canada est fertile en enseignements sur le rôle qu'ont joué les chefs ecclésiastiques dans l'éducation de la jeunesse depuis l'arrivée du premier missionnaire jusqu'à l'heure présente.

Notons pour mémoire la petite école du Frère Pacifique du Plessis aux Trois-Rivières, et celle du Père Le Jeune à Québec, la fondation du Séminaire de Notre-Dame-des-Anges, au confluent de la rivière Saint-Charles et du ruisseau Lairet. L'enseignement n'était jusque là destiné qu'aux petits sauvages.

Le collège des Jésuites s'ouvrit bientôt : ce fut le premier foyer des lettres et des sciences, et pendant un siècle et demi, la jeunesse canadienne pour une large part fut formée dans cette asile de la piété et de toutes les vertus.

Un peu plus tard le Séminaire de Québec ouvrit ses portes aux jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Mgr de Laval y adjoignit un pensionnat pour les enfants ; ceux-là suivaient leur cours classique chez les Jésuites.

C'est donc au collège des Jésuites et au séminaire des missions étrangères que la jeunesse des XVIIe et XVIIIe siècles puisa son éducation. Elle est longue la liste des prêtres et des laïcs qui se sont alimentés à ces deux sources vives, où la vertu marcha toujours de pair avec les sciences, les lettres et les arts. N'oublions pas aussi tous les services rendus au pays par ces Sulpiciens distingués qui fondèrent le Séminaire de Montréal d'où sont sortis tant de prêtres et d'évêques éminents.

L'écrivain qui serait appelé à faire l'histoire de l'éducation en Canada sous le régime français, aurait un bien long chapitre à consacrer à l'Eglise catholique se faisant l'éducatrice de la jeunesse. Quant au rôle de l'Etat, il pourrait se résumer facilement en quelques pages.

Plusieurs années après la conquête, les Jésuites durent fermer leur collège, et le Séminaire de Québec se vit par le fait dans l'obligation de donner un cours classique à ses élèves. Il importait de combler les vides qui menaçaient les rangs du clergé. Par un concours de circonstances tout à fait providentiel, la Révolution française jeta sur nos rivages quarante prêtres fuyant la persécution. Cet appoint constitua une ère de bénédiction pour l'Eglise canadienne. Hommes selon le cœur de Dieu, apôtres fervents, zélés, ils se dévouèrent à toutes les nobles causes, entre autres à celle de l'enseignement, et partout où ils mirent le pied, ils y laissèrent l'empreinte des plus belles vertus sacerdotales.

Le dix-huitième siècle allait bientôt expirer. La France avait dit un dernier adieu à sa petite colonie qu'elle avait aimée peut-être, mais qu'elle n'avait jamais gâtée. Livré à ses propres forces, le peuple canadien devait s'unir dans une pensée commune, en travaillant à l'éducation

de ses enfants pour en faire des hommes capables de le défendre à toute occasion, dans la presse, au barreau, au sein des assemblées délibérantes. Les évêques comprirent que l'avenir du pays reposait sur la formation religieuse de cette jeunesse exubérante de sève et de vitalité, et ils fondèrent le collège de Nicolet. Ce jour là Mgr Denaut mit en terre une graine précieuse que devait faire fructifier l'illustre évêque Plessis, le plus grand des Canadiens.

Le Séminaire de Québec, séparé pour toujours de la maison-mère de Paris, pouvait se suffire à lui-même, quant au recrutement de son personnel. Les derniers représentants du séminaire des Missions étrangères étaient tour à tour disparus, et l'élément canadien, remplissant les vides, allait donner à la vieille institution de Mgr de Laval un cachet purement national. C'est à cette époque qu'apparut cette belle et noble figure de prêtre, monsieur Jérôme Demers, qui résume dans sa personne cinquante années de l'histoire du Séminaire de Québec.

Avant de monter en cette chaire j'ai essayé, messieurs, de reconstituer à l'aide de documents les diverses phases de la vie de cet homme si vite oublié. J'ai compris qu'il serait inutile de chercher ce qui n'existait pas, et j'ai dû m'adresser à quelques uns des rares suivivants de cette époque déjà lointaine. « A mon avis, dit l'un d'eux, il est bien difficile de faire une conférence qui intéresse sur le digne Monsieur Jérôme Demers. A cette époque de son existence, tous les prêtres du Séminaire vivaient dans la solitude, n'avaient que peu de rapports avec le reste du clergé, n'ont été mêlés à aucune de ces grandes questions qui mettent au jour la valeur et les mérites d'un homme... »

Un deuxième correspondant m'apportait dans le même temps une note plus encourageante : « De tous les professeurs et directeurs que j'ai eu l'avantage d'avoir au Séminaire de Québec, Monsieur le grand-vicaire Demers, dit-il, est bien assurément celui dont j'aime le plus à me rappeler le souvenir. M. Holmes et M. Louis-Jacques Casault sont bien aussi deux noms qu'on ne peut oublier quand on a eu, comme moi, le bonheur d'avoir pour professeur et l'honneur d'être confrère de pareils amis de la science et de la jeunesse studieuse. Mais plus qu'eux encore M. Demers occupe une place importante dans ma mémoire. C'est que ce n'était pas un homme ordinaire, M. Demers, même parmi les hommes distingués de son temps, et on peut dire en toute vérité que pendant longtemps, surtout après la mort du grand évêque Plessis, M. Demers fut l'homme du Canada, celui auquel personne n'aurait voulu contester la première place. C'était la gloire non seulement du Séminaire de Québec au service duquel il a passé sa vie et dont il semblait être l'incarnation, mais aussi de tout le pays, dont il était comme le phare lumineux. »

Voyons, messieurs, si un tel éloge cadre bien avec la vérité des faits.

***

M. Jérôme Demers naquit à Saint-Nicolas, le premier août 1774. Son père était un respectable cultivateur qui se montra d'une fidélité sans bornes au gouvernement britannique, lors de l'invasion américaine. Il faillit même s'attirer un bien mauvais parti pour son loyalisme. Arnold, ayant ouï dire qu'il faisait du zèle et méditait un coup d'éclat à la tête de ses comparoissiens, envoya un peloton de miliciens pour l'arrêter. Mais les habitants accoururent en toute hâte, avec leurs armes, et s'opposèrent à cette invasion. Il en resulta des scènes de violence dont le souvenir se conserva longtemps à Saint-Nicolas et M. Demers, qui en avait entendu le récit de la bouche même de son père, se plaisait à le redire à son entourage.

Quand le jeune Demers fut en âge d'entrer au Séminaire, ses parents croyant trouver en lui un sujet destiné à l'état ecclésiastique, l'envoyèrent étudier à Québec. Le séminariste arriva clopin-clopant mais sans encombre jusqu'à la cinquième. Mais ici il fit une pause qui ne s'explique que difficilement, quand on constate que plus tard il donna des preuves non équivoques de sa facilité à apprendre. Toujours est-il qu'il se trouva si bien en cinquième qu'il ne semblait plus vouloir en sortir. Les uns disent qu'il y passa deux ans, d'autres, trois ans. Quoiqu'il en soit, il dut interrompre son cours au Séminaire pour tenter le sort ailleurs. Il prit le chemin de Montréal, où l'un de ses oncles, M. Jean Demers, prêtre récollet, le dernier des récollets, tenait une école à proximité de l'église de ces bons pères. Le Père Louis—c'était son nom en religion—était un homme très bien doué, fort instruit et même un peu médecin à ses heures. Il prit son élève à tâche, et il réussit avec un peu de persévérance à lui donner une excellente éducation classique. M. Bossu, plus tard prêtre du Séminaire de Québec, se chargea de lui enseigner les sciences.

Son cours terminé, M. Demers etudia pendant quelque temps l'arpentage sous M. Jeremiah McCarthy. Mais la Providence, qui avait ses desseins sur ce jeune homme si estimable à tous égards, lui souffla qu'il faisait fausse route et il entra presque aussitôt au grand Séminaire de Québec. Il y fut reçu à bras ouverts, et d'autant mieux accueilli que le besoin de régents devenait de plus en plus impérieux. Le personel dirigeant et enseignant ne se composait, à la vérité, que de neuf ou dix prêtres et ecclésiastiques, mais les évêques disposaient des séminaristes aussitôt après leur ordination, pour les envoyer dans les missions ou les vicariats, de sorte que la question des régents était à recommencer tous les ans.

M. Demers fut donc chargé de classe, en même temps qu'il suivait les cours théologiques. Et le 24 août 1798, il recevait des mains de Mgr Denaut l'onction sacerdotale. Le Séminaire obtint facilement le privilège de garder un sujet aussi précieux. Le 11 août de l'année suivante, il y était agrégé, et le 10 août 1802, M. Demers était déjà directeur du petit Séminaire. A dater de là jusqu'en 1849, il remplit les diverses charges de la maison ; il fut supérieur pendant dix-huit ans, de 1815 à 1821, de 1824 à 1830, et de 1836 à 1842 ; procureur neuf ans, en 1805, de 1810 à 1815, de 1821 à 1824 ; directeur du Petit Séminaire six ans, en 1802 et 1803, et de 1806 à 1810 ; enfin directeur du Grand Séminaire en 1804.

En 1849, Monsieur Demers, âgé de soixante-quinze ans, dut à raison de ses infirmités se condamner à un repos plus cruel que ses infirmités elles-mêmes. La machine était usée, mais l'âme n'était pas complètement abattue ; elle était de trop bonne trempe. Les souffrances physiques ne semblaient pas exercer sur son esprit un empire absolu ; des hémorrhagies périodiques qui auraient pu influer sur son tempérament le trouvaient parfaitement résigné ; il en parlait dans ses lettres comme par manière d'acquit, sans se plaindre.

M. Demers ne fut plus bientôt que l'ombre de lui-même. Le chêne robuste courbait la tête devant le travail désorganisateur des ans. C'était un soleil couchant, mais un soleil qui avait illuminé le pays pendant la moitié d'un siècle.

***

Pour mieux apprécier cet homme et se faire une idée plus juste de la somme de travail qu'il s'est imposé, de l'intelligence qu'il déploya dans l'enseignement, et par conséquent de la reconnaissance que lui doivent les lettres et surtout les sciences dans le pays, il faut se transporter à

l'époque où il remplit avec tant d'énergie, de constance et de gloire, les charges de professeur, de directeur, de procureur et de supérieur du Séminaire de Québec. Tout était à créer ; la difficulté et souvent l'impossibilité de communiquer avec la France, lors des guerres de l'Empire surtout, amenèrent une penurie serieuse de livres classiques et d'instruments de physique les plus indispensables. Il est bien vrai que l'imprimerie existait en Canada. Mais depuis 1764, date de son apparition, jusqu'en 1820, elle n'avait fourni aux instituteurs que l'arithmétique de Bouthillier, une géographie composée expressément pour les élèves du Petit Séminaire de Québec, et un petit catéchisme, réédition de celui du diocèse de Sens. La ville de Montréal avait vu imprimer une grammaire française pour servir d'introduction à la grammaire latine, une arithmémétique et une géographie en miniature composées par Bibaud. C'était tout. Il fallait compter pour le reste sur la bonne volonté des professeurs et des élèves.

Le mode d'enseignement suivi au Petit Séminaire était basé sur celui du collège Louis-le-Grand, dirigé par les Jésuites en France. Aux trois classes de grammaire dites *suprema, media, infima*, succèdaient les humanités, *humaniores litteræ*, qui correspondaient à nos deux classes de troisième et de seconde. L'elève passait ensuite en rhétorique, et de là en philosophie, classe qui durait deux ans. Tout le cours pouvait être parcouru en sept ans.

M. Demers se mit donc en frais de suppléer à la disette de livres qui se faisait principalement sentir pour les classes de logique et de physique. M. l'abbé Jean Raimbault, alors qu'il était curé de l'Ange-Gardien, en avait fait autant pour les elèves de son école presbytérale. Il composa expressément pour eux un traité de mathématiques d'après la méthode de Sauri, un traité d'architecture et d'autres manuels scientifiques qui sont restés inédits. M. Demers fit davantage ; il composa des livres et il les confia à l'impression, afin qu'ils pussent servir non seulement aux élèves de son Séminaire, mais encore à Nicolet et à Sainte-Anne, où l'on vivait d'expédients. L'œuvre capitale de M. Demers est un beau grand traité de philosophie en latin, imprimé en 1835, sous le titre de : *Institutiones philosophicæ ad usum studiosæ juventutis* C'est un in-octavo de quatre cents pages, dont les cinquante dernières sont consacrées à un traité des preuves de la Religion révélée, extrait d'un cours élémentaire de philosophie à l'usage des collèges, imprimé à Lyon en 1823. La *Philosophie* de Lyon, publiée pour la première fois en 1782, servit de base à l'enseignement des collèges et des Séminaires sous la Restauration ; elle résumait toute la philosophie de Descartes, y compris les idées innées.

M. Demers composa, en outre, des manuels de physique, d'astronomie et d'architecture, mais il n'y apporta pas le même degré de travail que dans le premier. Cela se comprend d'autant mieux que M. Demers n'ignorait pas que « la philosophie est la science dans laquelle toutes les autres sont renfermées, » suivant l'expression de Bossuet. En effet il y a la philosophie des mathématiques qui se donne pour objet les divers procédés du calcul supérieur et s'applique à en établir la légitimité. Il y a la philosophie de la grammaire, qui rend compte des règles auxquelles sont soumises les langues ; il y a la philosophie de l'histoire, qui cherche à expliquer le développement des institutions d'un peuple, la suite des évènements d'une grande époque, la marche de l'humanité à travers les siècles : c'est l'œuvre de saint Augustin dans la *Cité de Dieu*, de Bossuet dans son *Discours sur l'histoire universelle*, de Montesquieu dans les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains ;* il y a jusqu'à une philosophie des beaux arts, qui remonte au principe même du beau et en détermine les conditions essentielles.

En ces temps-là l'étude de l'architecture jouissait d'une forte vogue. Les évêques le voulait ainsi, afin que les curés eussent l'avantage de présider eux-mêmes aux plans comme aux constructions des presbytères, des sacristies et des églises. M. Demers très versé dans cet art, était consulté à chaque fois qu'il s'agissait d'élever un temple à Dieu. Que l'on compulse les registres paroissiaux, et l'on y verra figurer librement son nom.

M. Demers s'occupait aussi de l'ornementation des églises ; il voyait à leur procurer des tableaux, des chemins de croix. Il fut même l'un de ceux qui contribuèrent le plus à l'acquisition de ces toiles superbes que M. l'abbé Desjardins, ancien chapelain des Ursulines, retourné dans son pays, envoyait au Canada pour des prix minimes.

M. Demers favorisa l'étude de la peinture et de la sculpture parmi les Canadiens, et plusieurs de nos meilleurs artistes lui ont dû leur avenir dans ce champ inexploré jusqu'alors.

M. Demers ne négligeait donc aucune occasion de rendre service à ses compatriotes et surtout au clergé pendant qu'au Séminaire il remplissait toujours avec la même ardeur et le même dévouement les fonctions auxquelles l'appelait la confiance de ses collègues. Qu'il fut supérieur, procureur, directeur ou simplement professeur, il apportait le même zèle à l'ensemble de l'œuvre. L'éducateur n'est réellement fidèle à sa mission, que lorsqu'il est toujours prêt à faire ce qui lui est demandé en vue du bien général. C'est un des moyens les plus efficaces de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Si au lieu de vivre dans son atmosphère propre, il sait s'élever jusqu'à l'horizon d'ensemble, il arrivera qu'au moment où l'œuvre éprouve un besoin qui la met en souffrance et réclame un secours exceptionnel, il comprendra que son devoir est de s'y prêter spontanément et de grand cœur. L'éducation en effet est une œuvre collective et complexe: elle exige un concours d'aptitudes diverses et une foule d'actions de détails convergeant toutes à ce but suprême de la formation d'un jeune chrétien. Cette convergence, cette réduction de toutes les forces à l'unité de direction. est donc de plus haute importance que la perfection des devoirs particuliers.

C'est dans ce sens que l'on peut dire que M. Demers fut comme l'incarnation du Séminaire. Il en a été l'âme, la vie. C'est ce vénérable éducateur qui lui a imprimé ce nouvel et généreux essor d'où est sortie l'Université Laval.

Ecoutons un de ses élèves :

« M. Demers a été mon professeur de philosophie pendant deux ans, et comme tous les anciens élèves de ce professeur émérite, j'ai conservé pour lui les plus aimés de mes souvenirs. C'est que M. Demers n'était pas un professeur ordinaire. On admirait en lui l'homme de génie et le savant, un puits de science, comme l'a appelé M Chauveau. Il savait se faire craindre et respecter ; il y avait tant de dignité et d'autorité dans tous ses procédés, surtout quand il parlait du Séminaire et de la règle. Mais surtout on l'aimait, car on voyait qu'il nous aimait, joignant toujours l'agréable à l'utile. Grand avec les grands et humble avec les petits, mais avec tous l'homme supérieur au commun des hommes ».

Ce témoignage n'est pas entaché d'exagération. M. Demers avait la réputation bien mérité d'un savant hors ligne. Les cultivateurs l'appelaient « l'homme qui lit dans les astres ». Personne aussi ne s'est avisé de lui contester sa science, non plus que sa sagesse. La science il l'avait acquise à force de travail ; la sagesse il l'avait puisée à la source, à l'aide de méditations prolongées, par une réflexion assidue. Il avait l'esprit philosophique, et quand on a cet esprit allié à la foi religieuse, on marche dans la lumière et avec sécurité. M. Demers cherchait la vérité dans ses études, il s'en pénétrait dans de profondes contemplations,

Tel fut le secret du prestige extraordinaire de ce prêtre au milieu de ses contemporains, de son autorité en tout ordre de choses. Mais quelle était la nature de cette autorité ? Rollin définit ainsi l'autorité chez l'educateur : « J'appelle autorité un certain air, un certain ascendant qui imprime le respect et qui se fait obéir. Ce n'est ni l'âge, ni la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les menaces qui donnent cette autorité ; mais un caractère d'esprit égal, ferme, modéré, qui se possède toujours, qui n'a pour guide que la raison, et qui n'agit jamais par caprice ni par emportement. Ce sont cette qualité et ce talent qui tiennent tout dans l'ordre, qui établissent une exacte discipline, qui font observer les règlements, qui épargnent les réprimandes et qui préviennent presque toutes les punitions. » (1)

M. Demers jouissait à un haut degré de cette autorité qui en impose de prime abord. A tous il inspirait une crainte révérentielle et affectueuse, cette crainte que saint François de Sales compare à « la pelure qui, prise séparément du fruit, est de nulle ou de fort petite valeur, et qui sert néanmoins extrêmement à conserver la pomme qu'elle recouvre » ; (2) cette crainte dont Joubert a dit, avec autant de justesse que de grâce, qu'elle « sert à fixer l'amour, et, par ce qu'elle a d'austère, l'empêche de s'evaporer » ; (3) cette crainte qui est l'heureuse combinaison du *suaviter* et du *fortiter* dont parle le livre de la Sagesse.

Le respect suit bientôt cette crainte généreuse, et l'amitié ne tarde pas à venir, surtout si elle se manifeste de la part du maître par ces trois caractères : la priorité, *prior dilexit*, l'inclination à pardonner, et la libéralité inépuisable.

Aussi les elèves aimaient M. Demers ; ils l'aimaient à l'égal d'un père chéri, et chez le plus grand nombre, cette affection dura toute la vie. Il était d'une politesse exquise envers tous, petits et grands, il saluait les écoliers avec une affabilité inépuisable ; il leur parlait en père, en frère, en ami, sauf la familiarité. Il entrait dans leurs petites affaires et leur rendait tous les services que la charité inspire et que la prudence permet.

Son autorité à l'extérieur du Séminaire n'etait pas moindre. Comment aurait-il pu en être autrement, quand on sait qu'il forma dix évêques, deux cents prêtres, soixante avocats, quarante médecins, trente notaires, et quand on recueille dans cette liste de ses anciens élèves des hommes comme Louis-Joseph Papineau, Jacques Labrie, Louis Moquin, Joseph Parant, René-Edouard Caron, Joseph Lagueux, Augustin-Norbert Morin, Zéphyrin Nault, Pierre Chauveau, Jean-Thomas Taschereau, Joseph Cauchon, Octave Crémazie. Donc rien de surprenant que les conseils de M. Demers aient été recherchés comme des oracles, et que son opinion fit loi. Le clergé n'entreprenait aucune œuvre de quelque importance sans avoir recours à ses lumières. Les juges couraient à sa chambre lui demander son avis sur des questions de droit civil ou criminel un tant soit peu épineuses. Les hommes d'Etat à qui incombait le soin des affaires publiques, tenaient à connaitre sa manière de voir, et même, un jour, le gouverneur général suspendit la séance de son conseil pour envoyer consulter le *Père* Demers.

Papineau s'inspira pendant longtemps des sages conseils de son ancien professeur. Plût au ciel qu'il se fût toujours laissé guider par M. Demers, qui prévit toutes les conséquences de la lutte des patriotes contre les bureaucrates, et ne cacha sa manière de voir ni à Papineau ni aux fauteurs de la rebellion. Malgré tout Papineau conserva toujours pour M. Demers les plus beaux sentiments de respect et d'estime.

---

(1) *Traité des études*, liv. VII, première partie, article 3.
(2) *Traitée de l'amour divin*, livre II, ch. XV.
(3) *Pensées*, titre XIX, 5.

L'autorité de M. Demers se fit aussi sentir dans des circonstances où l'on constate encore mieux qu'il était né pour le commandement. On n'était pas alors organisé comme à l'heure présente pour éteindre les incendies. Les gens de bonne volonté offraient bien le concours de leurs bras, mais si l'harmonie s'écartait des rangs, la besogne se réduisait à de faibles résultats. Souvent M. Demers se mit à la tête des volontaires, et il était beau de voir comme ils obéissaient à sa voix de stentor.

Un extérieur grave et modeste, une démarche digne et imposante prévenaient tout d'abord en sa faveur. Une forte tête couverte de cheveux clairs et grisonnants, solidement assise sur un buste d'une carrure bien proportionnée, attirait sur lui tous les regards, et l'on disait en le voyant : « Voilà un homme qui n'est pas ordinaire ». Il y avait en lui l'étoffe d'un prince de l'Eglise. Aussi eût-il été évêque de Québec, s'il l'eût voulu. Deux fois il refusa la mitre, à la mort de Mgr Plessis et à la mort de Mgr Panet. Dans les deux circonstances il venait en tête de la liste des promotions. Sa nomination comme coadjuteur de Mgr Panet eut été beaucoup plus populaire que celle de Mgr Signaï, mais il fallut compter avec ses répugnances pour les honneurs épiscopaux, et avec son affection pour un Séminaire dont il était le principal ornement. Le clergé en masse désirait M. Demers, et si le choix lui eût été abandonné, le vénérable Supérieur du Séminaire de Québec eût été acclamé. Plusieurs prêtres du diocèse sollicitèrent vainement leur confrère d'accéder à un vœu aussi unanimement manifeste. Quelques-uns se voyant frustrés dans leur espoir ne se gênèrent point de lui en exprimer franchement leur regret et même leur mécontement. L'un d'eux, son ami intime, lui adressa une lettre de blâme, en des termes assez sévères.

« Comment oser vous dire, lui écrivait le curé Painchaud, que je suis fâché contre vous, et fâché à ce point que si ce n'était pour un sujet incompatible avec la rancune, je craindrais en vérité de m'oublier envers vous. Comment, avec tant de zèle pour la religion, avez-vous pu préférer votre repos à la gloire du Seigneur ? Pourquoi ne vous êtes-vous pas sacrifié pour nous, pour le bonheur spirituel et même temporel de notre patrie ? L'on vous dira que votre refus obstiné, couvert du manteau de la modestie, vous méritera peut-être plus de louanges devant les hommes que de récompenses devant Dieu. Votre excuse, c'est-à-dire votre prétendue incapacité ne saurait jamais en imposer qu'à ceux qui ne vous connaitraient pas pour le premier homme du clergé, et où sont ceux-là ? La fatale conséquence de votre refus est incalculable. Vous eussiez été l'idole du bon clergé canadien, l'un des meilleurs du monde. Vous n'ignorez pas que les Canadiens ne font bien que lorsqu'ils ont confiance dans leur chef, et c'est une vérité nationale à laquelle on ne fait peut-être pas assez d'attention..... Riez de mon sermon et de mes idées tant qu'il vous plaira, je n'en croirai pas moins avoir bien mérité de mon pays en vous les adressant ; car, quoique simple matelot dans la Barque du Seigneur, je me vois obligé, non seulement de travailler au poste qu'on m'a assigné, mais encore d'avertir mes officiers supérieurs de ce que je vois au-delà capable de nuire ou de servir à la cause commune » (1).

M. Demers répondit très froidement qu'il était indigne de l'épiscopat et incapable d'en supporter le fardeau. Puis, s'élevant contre l'immixtion publique et officielle du clergé dans le choix des évêques, il ajoutait :

« Selon moi, tout ce que pourraient faire de bons prêtres serait de désigner à l'évêque et à son coadjuteur quelques sujets remarquables par leur piété, leur régularité, leur savoir-vivre, leur zèle et leurs talents. Je voudrais que ces sujets fussent jeunes, et je regretterais pour coadjuteur

---

(1) Lettre de M. C.-F. Painchaud, supérieur du collège de Sainte-Anne.

celui qui aurait plus de cinquante-cinq ans. Je l'aimerais mieux entre trente-six et quarante-cinq ans.....

« Je vous avoue que, quand bien même on permettrait au clergé de désigner le coadjuteur futur, je ne voudrais pas m'en mêler. Je craindrais trop les suites d'une mauvaise suggestion. Autre aveu qu'il faut que je vous fasse. Je ne condamnerais pas un jeune prêtre vraiment qualifié pour l'épiscopat et qui sentirait ses forces, si je le voyais s'aider à se faire tomber une mitre sur la tête. Je ne voudrais pas cependant parler de la sorte à toute espèce de personnes, car il pourrait s'en trouver qui prendraient des suggestions du démon pour des inspirations du Saint-Esprit.

« Je vous conseille de désigner les deux sujets dont vous me parlez à Monseigneur ; il pourrait les placer de manière à être utiles par la suite. Je ne désire point les connaître afin de ne pas être exposé à la tentation de les indiquer moi-même. Vous allez m'accuser d'être dans une indifférence criminelle sur cet article. Vous vous trompez, personne ne s'occupe plus de cet objet que moi. Mais tout en m'en occupant, je me rappelle que la Providence ne m'a point chargé de ce soin. »

En terminant sa lettre, M. Demers fait de nouveau connaître ses répugnances pour l'épiscopat.

« Si, dit-il, j'étais obligé d'opter entre la plus belle mitre et la plus terrible hémorrhagie possible, je ne balancerais pas un seul instant à donner la préférence à la maladie corporelle. (1)

Pourtant quel digne successeur il eût fait de Mgr Plessis, ce prêtre vertueux, instruit dans toutes les sciences, excellent casuiste, propre à toutes les charges, apte aux affaires, travailleur infatigable. Ce fut son humilité profonde qui le détourna d'accepter la lourde charge qu'on voulait lui imposer.

Il était tout imprégné de ce texte de l'Evangile qui dit : *Ama nesciri et pro nihilo reputari* Je laisse de nouveau la parole à l'un de mes correspondants :

« M. Demers, dit-il, a toujours voulu être oublié, car ce saint et vénérable prêtre était l'humilité même. Toute sa vie il a travaillé pour la gloire du Séminaire et l'honneur de son pays sous l'œil de Dieu seul dont il se regardait comme un vil instrument auquel on ne devait pas faire attention. Il ne parlait jamais de ce qu'il avait fait d'important, et il ne se servait que bien rarement de la particule je. Bien mal reçu aurait été celui qui eut osé lui faire un compliment. Mgr Baillargeon et M. le grand vicaire Mailloux l'apprirent un jour à leurs dépens, lorsqu'ils étaient tous deux employés comme chapelains à l'église de Saint-Roch. Ils avaient appris que M. Demers venait d'être nommé coadjuteur de Québec, et ils s'empressèrent de monter au Séminaire pour le saluer en cette qualité. M. Demers les pria bien poliment de lui laisser la paix, en leur disant qu'ils avaient pris trop de peine.

C'est aussi par humilité que M. Demers ne voulut jamais consentir à laisser prendre son portrait. Le peintre Plamondon avait réussi cependant à fixer ses traits sur une toile, mais quelques années plus tard, M. Casault, étant supérieur du Séminaire, détruisit cette peinture, disant qu'il fallait respecter la volonté de M. Demers.

Le Séminaire et le public lettré comptaient beaucoup sur les nombreux manuscrits que M. Demers lèguerait à sa mort Grande fut la surprise quand on apprit qu'il n'avait rien laissé Un jour, dans les dernières années de sa vie, il avait ordonné à un domestique de tout jeter au feu. Nouveau trait de son humilité !

On peut dire que son désir d'être ignoré après sa mort comme pendant sa vie a été écouté au ciel, car il est étonnant de constater que tout ce

---

(1) Lettre de M. J. Demers à M. C.-F. Painchaud, en date du 13 février 1826.

qui touche à cet homme-là a péri ou est tombé dans le gouffre de l'oubli. Ainsi Mgr Cyrille Légaré avait pour écrire sa biographie, réussi à colliger des matériaux assez précieux, entre autres une lettre pleine d'intérêt de Louis-Joseph Papineau : tout fut brûlé dans l'incendie du Grand Séminaire, en 1865.

Quand M. Demers est mort, sa disparition aurait dû causer un deuil public et provoquer au milieu de la population un immense cri de douleur. Il n'en fut rien cependant. Aussitôt après que la triste nouvelle fut rendue publique, M. Joseph Auclair, alors curé de Québec, s'empressa d'offrir à M. Casault l'usage de la cathédrale pour les funérailles d'un homme aussi éminent, afin de donner au public l'avantage de pouvoir y assister. « Hélas ! dit M. Casault, la chapelle du Séminaire sera assez grande. M Demers est mort trop vieux, il est déjà oublié ». M. Casault eut raison, la chapelle suffit à l'affluence peu considérable des assistants, mais ceux-là se recrutaient parmi l'élite de la société.

***

Tel qu'un bon aïeul confiné dans ses terres et qui veille sur la prospérité et le bonheur des siens, M. Demers étendait sa bienveillante protection non seulement à ses élèves mais encore à toute la jeunesse du pays. Ses élèves ! il ne les perdait pas de vue après leur sortie du Séminaire ; il s'intéressait à leur sort et trouvait mille façons de les encourager. S'il entendait dire que l'un d'eux émergeait audessus de la foule des aspirants au succès, il ne se contenait pas de joie, tant son cœur brûlait de charité pour le prochain. Si dans ses courses à travers les campagnes, durant les vacances, il apprenait qu'un enfant de talents plus qu'ordinaires souffrait de ne pouvoir s'instruire, faute de ressources, il l'envoyait chercher, l'interrogeait, se consultait avec ses parents, afin de lui ouvrir les portes du Séminaire. Combien de jeunes gens lui ont dû ainsi leur éducation et leur avenir. Je n'en citerai qu'un exemple, peu connu, je crois.

Un jour, M. Louis Gingras, supérieur du Séminaire de Québec, reçut d'un prêtre du diocèse la lettre suivante :

Monsieur le Supérieur,

Un petit enfant, né de parents peu fortunés, se trouvait condamné à passer sa vie dans l'ignorance des sciences humaines, et à occuper une des positions les plus humbles de la société. Un jour, un prêtre vénérable, digne de vivre éternellement dans la mémoire d'une foule d'hommes éminents dans toutes les professions de la société canadienne, qu'il a instruit avec une capacité et une constance dignes des plus grands éloges: un prêtre que la Providence conserve encore pour la gloire de la maison qu'il a tant honorée par ses travaux, rencontra ce petit enfant dans une petite île et lui offrit de le faire instruire gratuitement. Ce petit enfant accepta cette offre bienveillante qui lui donnait l'inappréciable avantage de faire un cours complet d'études. Ceci se passait dans l'automne de 1814.

Ce prêtre vénérable et bienfaisant, c'était M. le grand-vicaire Jérôme Demers. Ce petit enfant c'etait moi, aujourd'hui élevé à la sublime dignité du sacerdoce, par suite de cet acte de bienfaisance, et par l'infinie bonté de Dieu..... (1)

(Signé) ALEXIS MAILLOUX, Ptre

(1) Cette lettre a été publiée dans l'*Abeille*, vol. XI, N° 20.

Certes M. Demers opérait une belle œuvre en travaillant au recrutement du clergé. Car y a-t-il quelque chose de plus consolant pour un catholique, qu'il soit prêtre ou laïc, que de pouvoir dire: « Un tel prêtre me doit son éducation, son sacerdoce ! » N'est-il pas comme un bouclier sur sa tête; debout chaque matin à l'autel ne lui sert-il pas de paratonnerre contre les orages de la vie?

Mais M. Demers a travaillé à une œuvre beaucoup plus considérable, et à laquelle son nom restera éternellement attaché ; car sans son concours, elle n'eut peut-être jamais réussi. Voici comment.

Le 28 décembre 1826, les citoyens de Kamouraska, réunis au presbytère de M. Varin, leur curé, avaient résolu de demander à Mgr Panet la permission de construire chez eux un collège. Les motifs qui les engageaient à prendre une détermination aussi sérieuse, relevaient de plusieurs chefs, et surtout du manque de collège dans le bas du fleuve où la population allait toujours grossissante. Les trois seules paroisses de Kamouraska, Rivière-Ouelle et Sainte-Anne, formaient un noyau de 10,828 âmes. Kamouraska y figurait pour près de la moitié. On rencontrait en outre dans cette paroisse l'influence des familles, des hommes de profession, un site superbe et un climat réputé salubre. Cette paroisse pouvait donc se présenter à l'évêque avec les meilleures chances de réussite.

Mais il arriva que deux autres paroisses voulurent aussi posséder ce collège dont on augurait de si belles espérances pour l'avenir de la jeunesse dans ce coin du pays. La Rivière-Ouelle se mit sur les rangs avec de bons gages de succès. N'avait-on pas un peu raison de compter sur l'appui de Mgr Panet qui venait de quitter la cure de la Rivière-Ouelle après y avoir passé près de cinquante années de sa vie? Sainte-Anne enfin entra aussi dans la lice, mais avec des perspectives peu rassurantes, car c'était la moins populeuse, la moins riche et la moins influente des trois paroisses.

La lutte eut lieu ; elle fut ardente, presque passionnée. Du défaut d'entente pouvait résulter la ruine de l'entreprise projetée.

Après beaucoup de pourparlers, de correspondances avec l'autorité ecclésiastique, qui hésitait non sans raison devant ces tiraillements en tous sens, le curé de Sainte-Anne, M. Charles-François Painchaud, crut que le meilleur parti serait de monter à Québec et d'y mettre en jeu l'influence de ses amis personnels, au nombre desquels M Jérôme Demers comptait comme le plus sincère et le plus dévoué. M. Painchaud, s'étant consulté avec lui et avec M. Viau, vicaire général, ils résolurent de rencontrer Mgr Panet à sa chambre et de solliciter son choix en faveur de la paroisse de Sainte-Anne. M. Painchaud porta la parole. Il fit un exposé des raisons qui militaient pour sa paroisse ; ses motifs étaient honorables, tout à la gloire de la religion. Avant de terminer l'entrevue, M. Painchaud déclara que si son plaidoyer manquait de force, il accepterait de grand cœur le choix de Kamouraska ou de tout autre endroit convenable et débourserait même £200 pour le nouveau collège. Ce désintéressement plut à l'évêque et lui valut l'appui décisif de M. Demers.

Cependant Mgr Panet ne voulut pas encore se prononcer ce jour-là. La prudence lui commandait d'attendre des développements nouveaux dans une affaire qui était à ses débuts, et où il y avait tant d'intérêts à ménager.

Au sortir de l'audience, M. Demers prenant M. Painchaud par le bras, lui dit avec chaleur : « Il vous faut commencer immédiatement à bâtir ; le succès est là ». Si M. Painchaud eût mieux compris la portée de cette parole, il se fût évité bien des chagrins et des inquiétudes, car M. Demers venait de lui souffler le secret de la réussite certaine. Il est vrai que ce conseil, quoique emanant d'un homme de haute valeur, ne comportait aucune approbation épiscopale, et comment sans elle se lancer dans de

pareilles dépenses ? M. Painchaud ignorait que, grâce aux instances de M. Demers, cette approbation ne lui serait pas refusée.

Quelques jours plus tard Mgr Panet écrivit à M. Painchaud lui déclarant qu'il donnerait la préférence à la paroisse qui se mettrait en frais de construction sans avoir besoin de s'adresser à la Législature ou au clergé. « Bâtissez avec vos deniers, lui disait Sa Grandeur, et je vous donnerai mon appui. » C'est ainsi en effet que Nicolet et Saint-Hyacinthe avait débuté. Les curés Brassard et Girouard avaient consacré toutes leurs ressources à fonder leur collège, et la Providence vint ensuite à leur secours.

M. Painchaud voulait quelque chose de plus formel que cette lettre épiscopale assez vague au fond, bien que fort encourageante. C'est pourquoi il retourna à Québec, bien déterminé cette fois de réussir ou de tout abandonner. Il courut chez l'évêque, et il lui déclara qu'il ne commencerait à construire un collège que lorsqu'il aurait obtenu une approbation écrite du plan déposé sur sa table Mgr Panet s'y refusa catégoriquement.

Il restait une dernière ressource et M. Painchaud eut la sage inspiration de l'utiliser M. Demers n'avait pas cessé, depuis son entrevue avec l'évêque d'engager le curé de Sainte-Anne à pousser activement les travaux du collège. Persisterait-il à entretenir la même opinion devant le refus de l'évêque d'en approuver le plan ? M. Painchaud alla donc consulter M. Demers, après lui avoir fait part du résultat de sa démarche auprès de l'évêque. « Allons chez Monseigneur, » s'écria M Demers, Mgr Panet hésita longtemps, mais il finit par se rendre. Prenant sa plume, il écrivit en toutes lettres, ces mots :

Vue et approuvé le plan du collège de Sainte-Anne ci-dessus.
Québec, 16 février 1827.

† B. C. Evêque de Québec.

M. Demers avait fait pencher la balance du côté de Sainte-Anne. L'amitié avait produit ce résultat, au moment même où l'œuvre de M. Painchaud était le plus sérieusement menacée.

M. Demers continua toujours à s'occuper du collège de Sainte-Anne, comme s'il eût été seul en. C'est lui qui donna le devis des travaux. Aucun détail ne lui échappait : « les croisés auront telle dimension ; vous diviserez les étages de telle manière : ici, la salle d'études, là le dortoir, le réfectoire. » La question financière ne le préoccupait pas moins. Le 16 décembre 1828, il écrivait à M. Painchaud une lettre remplie de sollicitude pour le nouvel établissement. Ecoutons la voix de ce noble ami de l'éducation :

« Dans ce bas monde on est toujours prêt à s'extasier à la vue de certaines entreprises. S'agit-il de faire le plus petit sacrifice, chacun se retire en arrière, en disant comme un certain vieillard auquel un petit écolier présentait la bourse en faisant la quête de la congrégation le huit de ce mois : « Je donne assez. »

« Tout est contre vous cette année : la mauvaise récolte, la pénurie d'argent, la stagnation du commerce, etc. Autre malheur pour vous. M. Lelièvre a abandonné sa cure. Il s'est retiré chez lui pour vivre plus tranquillement. Il parait qu'il ne s'est pas adressé à Monseigneur pour avoir le tiers de son revenu ecclésiastique. De là vous devez conclure qu'il vous faut vous condamner à toute espèce de privations. J'ai entendu quelquefois des prêtres critiquer la mesquinerie du Séminaire sur certains articles : ils croyaient avoir raison, parcequ'ils ne savaient pas que le Séminaire ne peut se soutenir que par la plus grande économie.

« Il en sera de même de votre établissement. Il vous faudra, pour le soutenir, boursiller du matin au soir, et par conséquent ménager et

épargner sur tout, et visiter toute votre maison de la cave au grenier pour voir si l'on ne fait pas brûler inutilement quelque vieille allumette soufrée. Voilà où il vous faudra en venir ; car rappelez-vous bien que la bâtisse de votre collège n'est rien en comparaison de ce qu'il vous faudra boursiller pour le soutenir.» (1)

Ce qui était vrai en 1828 ne l'est pas moins aujourd'hui, et dans toute entreprise de cette nature, une sage économie doit régner partout, si l'on veut consolider l'œuvre.

***

M. Demers avait pris pour règle de s'abstenir de toute discussion dans la presse, car il fuyait le bruit, sachant que le bien ne fait pas de bruit. Une fois cependant il se départit de cette règle, tout en ayant la précaution de se dérober sous le voile de l'anonymat. Mais ce fut en vain, car le public ne tarda guère à mettre son nom au pied des savants articles que la *Gazette de Québec* avait accueillis avec empressement.

C'était en 1842. M. l'abbé Maguire, chapelain des Ursulines de Québec, venait de publier un petit ouvrage bien inoffensif en apparence, intitulé : *Manuel des principales difficultés de la langue française*. Si l'auteur se fût contenté d'énoncer ses opinions sur les locutions vicieuses, sur la manière de prononcer certaines diphtongues, il est assez probable qu'aucun contradicteur n'eût surgi dans la foule. L'autorité de M. Maguire s'imposait : il avait visité Paris, et même il y avait fait un séjour de six mois. Là il y avait entendu à la chambre les députés Lafitte, Mauguin, Berryer, et dans les chaires sacrées les plus célèbres prédicateurs de la *ville-lumière*. Mais l'auteur du *Manuel* avait commis l'imprudence d'écrire la phrase suivante : « L'articulation vicieuse de la diphtongue *oi*, si fréquente chez nous, doit attirer l'attention sérieuse de l'instituteur, ou plutôt, devons nous dire, sa conscience est grevée à cet égard d'une immense responsabilité envers ses élèves et la société ».

Or M. Demers, voulant dégager sa responsabilité, s'efforça d'établir que la diphtongue *oi* se prononçait en France de trois manières différentes, et que le mode préconisé par M. Maguire était particulier au midi, tandis qu'à Paris elle se prononçait comme à Québec.

Cette querelle dite grammaticale donna lieu à une série d'articles au cours desquels M. Demers critiqua plusieurs théories du *Manuel*. On argumenta longuement de part et d'autre sur la valeur de certains néologismes, sur l'à propos de mettre l'article devant des noms de lieux, comme Trois-Rivières, Détroit, Cap Santé, Trois-Pistoles, Château-Richer. Doit-on dire : « Je vais aux Trois-Rivières ou à Trois-Rivières ; je reviens du Détroit ou de Détroit. » M. Demers voulait l'article, M. Maguire tenait à la préposition, comme règle générale. Qui avait raison ?

Quoi qu'il en soit, M. Demers écrivit une dizaine d'articles savamment élaborés, et M. Maguire de son côté, montra une grande ardeur à la réplique. Il va de soi que dans une discussion de cette nature faite à grand renfort de dictionnaires, depuis Trévoux jusqu'à Noël et Chapsal, le public fut bien empêché de déclarer lequel des deux écrivains remporta les honneurs. Peut-être eût-il pu dire : « Si l'un a raison, l'autre n'a pas tort. » Mais aujourd'hui, grâce aux développements qui se sont opérés en philologie, l'on pourrait se prononcer plus sûrement. M. Maguire était un puriste, mais il exagérait sa thèse. C'est ainsi qu'il aurait voulu faire table rase de certains mots, inconnus il est vrai à l'Académie mais que l'usage parmi nous a consacrés. M. Demers n'entendait pas de cette

(1) Lettre de M. J. Demers à M. Painchaud, en date du 16 décembre 1828.

oreille-là. Pourquoi rejeter du vocabulaire canadien des mots à l'allure française comme *poudrerie*, qui peint si bien la neige poussée par le vent qui tourbillonne ; *manchonnier*, *menoires*, *demiard*, *patate*, *cariole*, etc. Disons en justice pour l'auteur du *Manuel* qu'il s'élève avec raison contre l'emploi des anglicismes, l'un des plus terribles ennemis de notre langue. C'était alors un véritable fléau ; Il avait envahi la presse, la tribune et les salons.

Cette discussion eut un certain retentissement, dans les campagnes comme à la ville ; elle dut aussi produire un bon effet ; n'eut-il été que de mettre sur ses gardes la classe instruite, ces deux vénérables prêtres auraient été amplement récompensés de leurs efforts pour sauver du naufrage une langue à la dérive.

***

Dans une autre circonstance M. Demers éprouva une terrible tentation de mettre sa plume au service de l'Eglise du Canada, mais il s'en abstint.

En 1831, Louis Bourdages, député, soumit à l'approbation de la Chambre d'Assemblée le célèbre projet de loi ou *bill* des fabriques, par lequel on voulait admettre les notables à l'élection des marguillers et à la reddition des comptes de fabriques. Un mémoire présenté à la Législature par le clergé contre ce projet de loi, établit positivement que la loi du pays était contraire à une telle innovation, et quand bien même la Législature aurait eu le droit de légiférer dans le sens proposé, il n'était pas à propos qu'elle le fît Ce mémoire semble avoir été rédigé par Mgr Lartigue ; d'autres prétendent qu'il fut dressé en collaboration par MM. les abbés Demers et Turgeon, et par l'avocat A.-R. Hamel. Quoiqu'il en soit, M. Demers se montra l'un des plus hostiles au bill des fabriques ; il ouvrit son cœur à son meilleur ami M. Painchaud, et même il lui fournit des matériaux pour l'engager à se jeter dans l'arène.

« Savez-vous pourquoi, disait-il on veut changer le mode de l'élection des marguilliers, et pourquoi on voudrait admettre les notables à cette élection et à la reddition des comptes des fabriques ? Ce n'est point parce que l'on s'afflige de ce qu'il s'est glissé quelques abus dans la régie du temporel des fabriques dans certaines paroisses ; ce sont là de ces misères ou plutôt de ces niaiseries dont on s'occupe fort peu. Mais on voudrait accoutumer les habitants de chaque paroisse et de chaque comté à se mêler de leurs *propres affaires* ; on voudrait les engager à se conduire par eux-mêmes.....

« On veut absolument mettre à exécution un systême que l'on s'est formé. De là je conclus que l'on fera son possible pour admettre les notables à l'élection des marguilliers et à la reddition des comptes de fabriques, fallut-il pour parvenir à ce but employer la médisance et les calomnies les plus atroces. Dans le moment actuel, il serait bon de dévoiler par des écrits souvent réitérés le projet des meneurs.....

« Vous avez un établissement à soutenir..... Il faut donc de la prudence, de la modération et la plus grande réserve dans vos réponses. Ce n'est que sur les papiers publics qu'il faut faire entendre ses justes réclamations..... (1).

Comme on le voit par la fin de sa lettre, M. Demers engageait M. Painchaud à écrire dans les journaux contre le *projet des meneurs*. De son côté il se mit à l'étude dans le but de s'assurer de ce qui pourrait être fait pour détourner le coup que l'on méditait contre la sécurité des fabriques. S'il fallait absolument en venir à des concessions, quelle en serait la nature ou la portée ? Ne pourrait-on pas proposer un plan

(1) Letter de M. Demers à M Painchaud, en date du 10 mars 1831.

acceptable par tout le monde, même par les législateurs les plus enclins à innover? Après quelques jours de réflexion, il mit son projet sur le papier et s'empressa de le communiquer à M. Painchaud, avec l'espoir qu'il en tirerait bon parti, tôt ou tard—En voici la substance.

L'élection des marguillers se ferait comme auparavant, par les anciens et nouveaux marguillers présidés par le curé—Pas de concession sur ce point.

Les paroissiens éliraient à la fin de chaque année un certain nombre de notables qui formeraient un bureau de surveillance ou de contrôle. Ce bureau aurait l'œil ouvert sur les comptes du marguillier en charge, ayant même droit d'action contre lui s'il y avait fraude ou malversation.

L'évêque conserverait tous ses droits antérieurs.

M. Demers ne se cachait pas à lui-même que ce bureau de surveillance aurait des inconvénients. Mais en somme n'aurait-il pas plus d'avantages, en réprimant les abus possibles. Or il y avait des abus évidents. Dans certaines paroisses, les marguilliers n'avaient pas rendu leurs comptes depuis quatre, cinq et six ans. On en citait même qui avaient détourné les fonds de la fabrique à leur propre usage. N'avait-on pas trouvé de leurs billets promissoires dans les coffres-forts? Voilà pourquoi M. Demers eût désiré la création d'un bureau qui forçât les marguilliers à la plus scrupuleuse tenue de leurs livres de compte. Son plan avait du bon, mais est ce que le contrôle de l'évêque n'était pas suffisant? M. Demers exposa son projet à plusieurs députés, en leur faisant observer qu'il serait toujours moins dangereux que celui de M. Bourdages, dont la conséquence nécessaire eut été la démoralisation des habitants et le discrédit du clergé.

Le bill des fabriques fut renvoyé à la session d'automne, et il subit ses diverses phases à l'Assemblée législative, malgré les efforts combinés de MM. Neilson, Panet, Duval, et de dix-huit autres députés hostiles à son adoption. Mais le Conseil lui donna son coup de grâce, au grand applaudissement du clergé qui voyait là une tentative contre sa liberté.

M. Demers avait toujours continué sa correspondance avec M. Painchaud, et quand sonna l'heure suprême de la discussion du bill, la *Gazette de Québec* publia un article signé *La Raison*, qui enleva les suffrages du clergé. Quant à M. Demers il ne se possédait pas de joie.

« Voyez donc la *Gazette* d'hier, écrivait-il à son ami. Vous y trouverez un écrit signé *La Raison* dont on fait le plus grand éloge à Québec ; c'est, dit-on, un *emporte-pièce* parfait. Quelques critiques n'aiment point le raisonnement *ab absurdis* que l'on trouve dans le sixième alinéa, parce que les représentants sont nommés par les électeurs, et que les marguilliers ne le sont que par la fabrique, et non pas par les paroissiens. Mais malgré tout cela, vive *La Raison*, vive N.! vive Joseph Saint-M.!

« C'est un malheur que les derniers débats n'aient pas été imprimés. Le discours de l'ami Neilson était d'une force et d'une énergie extraordinaires. Il a été jusqu'à dire que le foyer des dissensions qui règnent dans quelques paroisses était dans la Chambre d'Assemblée ; qu'il avouait à sa confusion qu'il avait fait lui-même un rapport mensonger, l'année dernière, comme président du comité des fabriques, et que c'étaient ceux qui siégeaient avec lui dans ce comité qui l'avaient induit en erreur, mais que depuis il avait reconnu que la paix régnait dans toutes les paroisses, à quelques exceptions près, etc. Il a avoué et soutenu que le Parlement n'avait pas le droit de légiférer sur cette matière..... M. Duval s'est surpassé en traitant cette question. Vive l'auteur du nouvel emporte-pièce (1) ! »

Cet auteur n'était autre que M. Painchaud lui-même, qui, il faut le croire, n'avait pas encore jugé opportun d'en informer M. Demers.

---

(1) Lettre de M. Demers à M. Painchaud, du 27 décembre 1831.

Pardonnez, MM , si j'associe si souvent les noms de MM. Demers et Painchaud dans ces pages imparfaites. L'amitié qui les a unis si étroitement durant leur vie, méritait bien une mention spéciale ; cette vie qu'ils ont rendue si utile et si respectable, ils l'ont parcourue en même temps, vivant dans une union presque fraternelle Honneur à leur mémoire !

***

Nous sommes arrivés à la dernière phase de la vie de M. Demers. A 75 ans, il dut abandonner sa vie active d'autrefois, laissant à ses collègues le soin de continuer son œuvre. Ayant vécu comme un saint, sa mort fut celle du juste. Le jour même de sa mort, le 17 mai 1853, le *Journal de Québec* faisait ainsi son éloge :

« Il y a onze mois à peine, la mort enlevait au Séminaire de Québec un de ses membres, le regretté M. Holmes ; aujourd'hui nous avons la douleur d'annoncer le décès de M. Jérome Demers, grand-vicaire de l'archidiocèse et ancien supérieur de cette maison. Il a rendu son dernier soupir le 17 mai, à 8 heures 20 minutes du soir, dans la 79e année de son âge, après une maladie ou plutôt une agonie de dix jours .....

« Le clergé et la société entière comptent dans leurs rangs une foule de ses anciens élèves qui ont toujours conservé pour lui la plus profonde estime. Nous ne doutons point que la nouvelle de sa mort ne leur cause la plus grande affliction ; car en même temps qu'il leur faisait part de sa science, il gagnait leur affection par la douceur de son caractère. Sévère envers lui-même, rigide observateur de la règle, il savait la faire observer par la seule influence de son exemple et de son autorité.....

« C'est au milieu de ses nombreuses occupations qu'il a rédigé une quantité prodigieuse d'écrits pour l'usage de ses élèves du Grand et du Petit Séminaire. Son traité de physique et de chimie serait sans doute aujourd'hui en arrière des connaissances actuelles ; mais ce n'était pas moins dans son temps un résumé complet et fidèle de ce que la science possédait alors. On ne se figure point les difficultés qu'il eut à remonter pour approfondir une science dans laquelle il fut à peu près son unique maître, à une époque où les instruments de physique n'existaient pour le Canada que dans des livres très rares. La belle collection d'instruments de fabrique européenne que possède aujourd'hui le Séminaire a remplacé ceux que M. Demers avait faits et souvent imaginés, afin que ses chers élèves ne fussent pas privés des avantages que prouve toujours une suite régulière d'expériences.

« Ses talents supérieurs joints à une constitution robuste qui lui permettait un travail prolongé, le mirent en état d'approfondir, outre les sciences naturelles, les mathématiques, la philosophie et la théologie. Il n'a pas peu contribué à répandre en Canada le goût de la belle architecture, et le grand nombre d'églises au plan et à la décoration desquelles il a prêté le secours de ses conseils, attestent par leur élégance et leur régularité combien son goût était sûr et éclairé. La sculpture et la peinture lui doivent aussi plusieurs de nos meilleurs artistes qu'il a encouragés et assistés.

« Modèle de toutes les vertus ecclésiastiques, il a joui constamment de la confiance des fidèles, du clergé et de nos vénérables prélats. Les premiers recouraient en foule à son ministère ; le clergé le regardait comme un père et le consultait comme un oracle ; depuis le 7 juin 1825, M. Demers n'a cessé d'être honoré du titre de vicaire général. A la mort de Mgr Plessis et à celle de Mgr Panet, les suffrages unanimes du peuple et du clergé le désignèrent comme coadjuteur, mais sa modestie opposa toujours un obstacle invincible à son élévation sur le siège épiscopal.

« Dans les dernières années, on ne pouvait s'empêcher d'admirer la piété et le zèle de ce vénérable vieillard qui se traînait péniblement plusieurs fois par jour à la chapelle, tant que ses forces le lui ont permis, pour y célébrer les saints mystères ou y entendre des confessions.

« Dans son agonie, quoiqu'il souffrit beaucoup, jamais, dans les intervalles de connaissance, il n'a donné le moindre signe d'impatience. En recevant les derniers sacrements, il se joignit autant qu'il put aux prières des assistants et de l'Eglise.

« On se rappelle encore avec quelle éloquence il faisait autrefois entendre la parole de Dieu dans la chaire de vérité ; cette voix puissante, ce geste noble et expressif, ces images saisissantes et cette science profonde qui savait s'accommoder à la portée des moins savants.

« Le nom du vénérable M. Jérôme Demers passera donc à la postérité parmi ceux que le Canada peut se glorifier d'avoir produits et parmi ceux dont la vie tout entière se résume en deux mots : *Pertransiit benefaciendo* ».

Et dans son numéro du 24 mai, l'*Abeille* payait un dernier tribut à la mémoire de l'illustre mort :

« M. Demers est un de ces hommes dont la vie n'a été qu'un bienfait continuel, et qui, pouvant briller sur le théâtre du monde par leur science et leurs talents, se renferment dans les murs étroits d'un collège pour se consacrer à l'éducation du jeune âge. Qui pourrait dire ce qu'il y a de noble et de sublime dans ce dévouement du prêtre catholique? vie d'abnégation et de sacrifice que le monde connaît bien peu ou du moins semble peu connaître.

« Pendant sa longue carrière de professeur, M. Demers a pu compter au nombre de ses disciples, les hommes qui occupent aujourd'hui les premières places tant dans le civil que dans le religieux. On peut dire sans exagération qu'il est l'homme de son siècle : sa renommée comme savant est répandue dans tout le Canada, non seulement dans les villes mais encore dans les campagnes. (1)

***

Je termine, Messieurs, bien que cette étude soit incomplète et peu proportionnée à la taille de celui qui en fait le sujet. Mais je me console à la pensée que j'ai pu faire revivre en ces quelques pages la mémoire de ce prêtre vertueux et savant, qui semble avoir pris plaisir à se couvrir d'un voile d'obscurité pour vivre avec son cœur loin du grand jour. Il me pardonnera sans doute d'avoir quelque peu écarté ce voile, car je n'ai eu d'autre ambition que de prouver qu'on ne peut acquérir dans le monde une position élevée sans beaucoup d'activité, d'efforts et de constance ; qu'un talent même brillant doit plus à la culture qu'à sa richesse native ; que le peuple canadien-français, rayonnant de tant de gloires, doit ce qu'il est au clergé ; que le clergé a contribué pour une large part à jeter les fondements de la prospérité publique par l'éducation, dans un temps où les gouvernements n'en avaient peut-être pas même la pensée ; et qu'enfin le Séminaire de Québec en particulier mérite toute notre reconnaissance pour les nobles et généreux sacrifices qu'il s'est imposés en dotant le Canada de cette grande institution universitaire, désirée et prévue par M. Demers, institution qui est la gloire de ses fondateurs et l'honneur des vénérables prêtres qui président aujourd'hui à ses destinées.

---

(1) *Abeille* du 24 mai 1853.

Cours des facultés durant l'année 1894-95

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1894-95)

PREMIER TERME

THEOL. MORAL. (*Jun.*)—*De Actibus humanis, de Conscientia, de Peccatis.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. MORAL. (*Sen.*)—*De Matrimonio.* — 5 h. P.M. Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi.

THEOL. DOGM. (*Jun.*)—*De Divina Religione.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. DOGM. (*Sen.*)—*De Gratia.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. DOGM. (*Sen.*)—*De Sacramentis in genere. De Baptismo.*—10¼h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

JUS CANON. (*Jun.*)—*Institutiones.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

SCRIP. SACRA.—8½ h. A. M. Mercredi et Samedi.

HIST. ECCL.—8½ h. A. M. Mardi et Vendredi.

THEOL. PAST.—10¼ h. A. M. Jeudi.

ELOQ. SAC.—8¼ h. P. M. Mardi.

CONF. SPIR.—4½ h. P. M. Dimanche.

SECOND TERME

THEOL. MORAL. (*Jun.*)—*De Virtutibus, de Legibus.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. MORAL. (*Sen.*)—*De Matrimonio et de Eucharistia.*— 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi.

THEOL. DOGM. (*Jun.*)—*De Traditione et Sacra Scriptura.* — 5. h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. DOGM. (*Sen.*)—*De Virtutibus infusis.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. DOGM. (*Sen.*)—*De Confirmatione. De Eucharistia.*— 10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

JUS CANON. (*Jun.*) — *Institutiones.* — 10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

SCRIP. SACRA.—8½ h. A. M. Mercredi et Samedi.

HIST. ECCL.—8½ h. A. M. Mardi et Vendredi.

THEOL. PAST.—10¼ h. A. M. Jeudi.

ELOQ. SAC.—8¼ P. M. Mardi.

CONF. SPIR.—4½ h. P. M. Dimanche.

TROISIÈME TERME

THEOL. MORAL. (*Jun*)—*De Sacramentis in genere, de Censuris et Irregularitatibus.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. MORAL. (*Sen.*)—*De Baptismo. De Confirmatione. De Extrema-Unctione. De Matrimonio.* —5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi.

THEOL. DOGM. (*Jun.*)—*De Ecclesia et Rom. Pontifice.*—5. h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. DOGM. (*Sen.*)—*De Novissimis.*—3 h. P. M. tous les jours excepté le jeudi.

Theol. Dogm. (*Sen.*)—*De Eucharistia.*—10¼ h. A. M. tous les jours excepté le jeudi.

Jus. Can. (*Jun.*)—*Institutiones.*—10¼ h. A. M. tous les jours excepté le jeudi.

Scrip. Sacra.—8½ h. A. M. Mercredi et Samedi.

Hist. Eccl.—8½ h. A. M. Mardi et Vendredi.

Conf. Spir.—4½ h. P. M. Dimanche.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1894-95)

PREMIER TERME

M. F. Langelier.—Droit civil——————8 h. A. M.
M. E. Flynn.—Droit romain——————9 h. A. M.
M. L.-P. Sirois.—Droit administratif————5 h. P. M.
M. A.-B. Routhier.—Droit international———Dans le cours du terme

DEUXIÈME TERME

M. J. Frémont.—Droit civil——————8 h. A. M.
M. E. Flynn.—Droit romain——————9 h. A. M.
M. T.-C. Casgrain.—Droit criminel————9 h. A. M.
M. A. Pouliot.—Procédure civile————5 h. P. M.

TROISIÈME TERME

M. F. Langelier.—Droit civil——————8 h. A. M.
M. E. Flynn.—Droit romain——————9 h. A. M.
M. T.-C. Casgrain.—Droit criminel————9 h. A. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1894-95)

PREMIER TERME

M. Simard, (*Snr.*)—Opthalmologie et Otologie.—7.55 h. A. M. tous les jours jusqu'au 9 Novembre.

M. Simard, (*Snr.*)—Physiologie.—9 h. A. M. Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi ; 10 h. A. M. Lundi.

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Octobre).

M. Ahern.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Novembre).

M. Catellier.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Décembre).

M. Vallée.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Octobre).

M. Turcot.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Mercredi et Vendredi (Novembre et Décembre).

M. Simard, (*Snr*).—Clinique Ophthalmologique et Otologique (Dispensaire et Hôtel-Dieu). —10 h. A. M. Jeudi.

M. Hamel.—Histologie normale.—10 h. A. M. tous les jours excepté le Lundi jusqu'au 15 Novembre.

M. Lemieux.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours.

M. Catellier.—Pathologie externe.—10 h. A. M. tous les jours.

M. Ahern.—Anatomie pratique.—1.50 h. M. à 3.50 h. P. M. tous les jours depuis le 10 Novembre.

M. Ahern.—Rhino-Laryngologie.— 3 h. P. M. Lundi et Vendredi jusqu'au 9 Novembre.

M. Brochu.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Vallée.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours jusqu'au 9 Novembre ; 7.55 h. A. M. depuis le 10 Novembre.

M. Turcot.—Matière médicale.—5 h. P. M. tous les jours depuis le 10 Novembre.

M. Vallée.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).—Sur avis spécial.

N.-B —Clinique externe et interne (Dispensaire).—10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

Chimie : Voir *Faculté des Arts.*

DEUXIÈME TERME

M. Vallée.—Tocologie et maladies mentales.—7.55 A. M. tous les jours.

M. Simard, (*Snr.*)—Physiologie.—9 A. M. Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi ; 10 h. A. M. Lundi jusqu'au 18 Février.

M. Simard, (*Snr.*)—Pathologie générale.—9 h. A. M. Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi; 10 h. A. M. Lundi, depuis le 19 Février.

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Janvier et Avril).

M. Ahern.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Février).

M. Catellier.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Mars).

M. Brochu.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Janvier et Février).

M. Vallée.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mars et Avril).

M. Simard, (*Snr.*)—Clinique ophtalmologique et otologique (Dispensaire et Hôtel-Dieu).—10 h. A. M. Jeudi.

M. Lemieux.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours.

M. Catellier.—Pathologie externe.—11 h. A. M. tous les jours.

M. Ahern.—Anatomie pratique.—1.50 h. P. M. à 3.50 P. M. tous les jours jusqu'au 1er Mars.

M. Ahern.—Médecine opératoire et petite chirurgie.—1.50 h. P. M. à 3.50 P. M. depuis le 1er Mars.

M. Brochu.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours jusqu'au 15 février.

M. Grondin.—Gynécologie.—4 h. P. M. tous les jours depuis le 16 Février au 14 Mars.

M. Simard, (*Jnr.*)—Hygiène.—4 h. P. M. tous les jours depuis le 15 Mars.

M. Turcot.—Matière médicale.—5 h. P. M. tous les jours jusqu'au 5 Mars.

M. Lavoie.—Toxicologie.—5 h. P. M. tous les jours depuis le 6 Mars.

M. Vallée.—Clinique de tocologie (Hospice de la Miséricorde) sur avis spécial.

M. Vallée. —Histoire de la Médecine et Déontologie Médicale. —8 h. le Jeudi, (janvier et février).

N.-B.—Clinique externe et interne (Dispensaire). 10 h. A. M. Lundi, Mercredi, et Vendredi.

Chimie ; Voir *Faculté des Arts,*

TROISIÈME TERME

M. Simard, (*Sen.*)—Pathologie générale.—7.55 h. A. M. tous les jours.

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu). — 9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Avril).

M. Ahern. — Clinique externe (Hôtel-Dieu). — 9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Mai).

M. Catellier.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).— 9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Juin).

M. Vallée.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Avril).

M. Turcot.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mai).

M. Brochu.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Juin).

M. Simard, (*Sen.*)—Clinique ophthalmologique et otologique (Dispensaire et Hôtel-Dieu). — 10 h. A. M. Jeudi.

M. Hamel.—Histologie pathologique et bactériologie.—10 h. A. M. tous les jours.

M. Simard, (*Jun.*)—Hygiène.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Lavoie.—Toxicologie.—5 h. P. M. tous les jours.

M. Vallée.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).—Sur avis spécial.

N.-B.—Clinique interne et externe (Dispensaire).—10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

Botanique : Voir *Faculté des Arts.*

COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS (1894-95)

PREMIER TERME

Physique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Arithmétique et Algèbre.—8 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Philosophie : Logique.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Théologie naturelle.—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Chimie inorganique générale, médicale et biologique.—8 h. A. M. tous les jours.

DEUXIÈME TERME

Chimie organique générale, médicale et biologique.—8 h. A. M. tous les jours.

Physique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours jusqu'au 30 Janvier.

Minéralogie et Géologie.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Algèbre et Géométrie.—9 h. A. M. et 2. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Métaphysique.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Philosophie morale.—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

TROISIÈME TERME

Botanique.—8 h. A. M. tous les jours excepté le Jeudi après le 1er Mai.

Géométrie et Trigonométrie.—8 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Astronomie.—9 h. A. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Métaphysique.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Philosophie morale.—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi, jusqu'au 20 mai.

L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 avril 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

En vertu de cette Bulle, l'Université a pour Protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande. La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire, de la foi et des mœurs, est dévolue à un Conseil Supérieur composé de NN. SS. les Archevêques et Evêques de la Province de Québec, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la Charte Royale, le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations. Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université. Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des dégrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge Marie et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré-Cœur de Jésus.

Conformément à une décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1er février 1876, qui a été publiée dans l'Annuaire de l'année 1877-78, une extension des facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal, dont l'Archevêque a été nommé Vice-Chancelier Apostolique de l'Université. On pourra voir, par la lecture du bref *Jamdudum* du 2 février 1889, publié dans l'Annuaire de 1889-90, les modifications importantes qui y ont été faites à la décision de 1er février 1876, concernant la Succursale de Montréal. Comme les sections de facultés de Montréal ont reçu, en vertu de ce bref, la quasi indépendance pratique, tout ce qui va suivre ne regardera que l'organisation de l'Université à Québec.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier commence vers le commencement d'octobre, et finit à Noël ; le second finit à Pâques, et le troisième finit à la fin de juin.

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires, ordinaires* ou *extraordinaires*, par des professeurs *agrégés* et par professsseurs *chargés de cours*. Les professeurs titulaires ordinaires sont seuls professeurs dans le sens voulu par la Charte, et peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut être nommé professeur titulaire dans une autre ; mais il peut y être professeur agrégé ou chargé de cours.

Les Cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des avocats et des notaires pour les cours de Droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts, il y a des cours publics et des cours privés : ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très Bien, Bien, Assez bien, Médiocre, Mal, Très Mal,* selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'élèves : les *élèves inscrits* ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription dans la faculté des Arts ; et les *élèves étudiants*, qui n'ont pas subi ces épreuves. Pour les facultés de Droit et de Médecine, les jeunes gens, qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins, dans la Province de Québec, doivent pour être reçus à titre d'*élèves étudiants*, avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau de la Chambre des Notaires et du Collège des Médecins de la Province de Québec. (1) Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consiste en certains avantages pécuniaires faits aux premiers.

Faculté de Théologie

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur et Chancelier apostolique de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et se divise comme suit :

Les cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

---

(1) En vertu d'une loi passée en 1891, les Bacheliers ès Sciences, ès Lettres et ès Arts, n'ont qu'à faire identifier leurs diplômes pour être admis à l'étude du Droit et de la Médecine.

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la morale ;

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genere,
De Censuris et Irregularitatibus ;

3° Pour le droit canonique :

Les Institutions.

Ces cours se répètent tous les ans pour les élèves de première année.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur ou au Doyen la permission et les lettres testimoniales de son Evêque.

L'inscription comme élève s'obtient régulièrement en subissant avec succès les examens requis par la faculté des Arts. Cet examen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec. Régulièrement les élèves des diocèses où il n'y a pas de séminaire affilié peuvent être inscrits au premier terme de Théologie où ils obtiennent des notes suffisantes.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Université ou dans un Grand Séminaire affilié, et avoir obtenu au moins la note *Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés par les établissements où l'on étudie ainsi que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La Licence en Théologie peut s'obtenir à la fin de la troisième année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières, aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent et qui, à la fin du troisième terme, subissent 1° l'examen du terme avec le même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale ; 2° une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale, sur la partie de la Théologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite ; dans cet dernière, on remet au candidat un exemplaire de la Vulgate sans notes, et le Concile de

Trente. L'épreuve écrite peut se faire dans les séminaires affiliés mais l'examen orale se fait régulièrement à Québec, ou à Montréal pour les élèves du Grand Séminaire de Montréal.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral, est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très bien, Bien, Assez bien, Médiocre, Mal, Très mal.* Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire.

Le candidat est Licencié *avec grande distinction* s'il n'a que des notes *Bien* et *Très bien* et que les *Très bien* dominent. Il est reçu *avec distinction* si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *Très bien.* et même s'il y a quelques *Assez bien.* pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très bien.* Dans les autres cas il est simplement admis.

Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir par les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir pour la Licence, en y ajoutant la partie du Droit canonique qui concerne les empêchements de mariage. Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique et doit durer au moins une heure et demie.

DROIT CANONIQUE

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions,* aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième année du cours de Droit canonique. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très bien* pour toutes les matières sont admis au Doctorat ; celui qui a quelque autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

Faculté de Droit

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes :

Droit romain, 210 leçons.
Droit civil, 630 leçons.
Procédure civile, 144 leçons.
Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.
Droit criminel, 108 leçons.
Droit administratif, 150 leçons.
Droit international, 30 leçons.

Pour arriver aux degrés, il n'est pas nécessaire d'être inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité.

Le Baccalauréat en Droit n'est pas l'objet d'un examen spécial. Il résulte de la classification de ceux qui se présentent pour l'examen de la Licence en Droit. Sont admis au Baccalauréat en Droit les candidats à la Licence qui, n'ayant pas obtenu les notes exigées pour ce dernier grade, n'ont cependant dans leur examen aucune mauvaise note (*médiocre, mal* ou *très mal.*)

L'examen de Licence a lieu à la fin de la troisième année du cours. N'y sont admis que ceux qui ont subi avec succès les huit premiers examens de termes, ou ont réparé les examens défectueux. L'examen du neuvième terme est remplacé par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Les Licenciés en droit ne peuvent se présenter aux épreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent à soutenir publiquement en présence des Docteurs et des Professeurs de la faculté, une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté, et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

Les certificats d'assiduité aux cours qui sont donnés aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT

MÉDAILLE TESSIER

Les héritiers de feu l'honorable Juge Tessier, Doyen à Québec de la faculté de Droit, ont bien voulu fonder, en mémoire de leur vénéré père, la Médaille d'argent et la Médaille de bronze, que celui-ci donnait de son vivant pour encourager le travail habituel, dans la faculté de Droit à Québec, pendant tout le cours d'études.

L'honorable Thomas-Chase Casgrain, Professeur de Droit criminel, veut bien donner un Prix à celui de ses élèves qui sort le premier d'un concours sur le Droit criminel, dans chacune des années ou le cours se donne.

Voici les règles de ce concours :

1° Le concours se fait sur toute la matière du cours du Droit criminel.

2° Il se fait par écrit et dure deux heures.

6° Peuvent concourir tous les élèves qui ont suivi le cours ; mais un élève qui aura concouru une année n'aura plus le droit de concourir.

4° 30 points sont alloués pour le concours ; l'élève doit en conserver au moins la moitié pour obtenir le prix.

5° Chaque concurrent signe son travail d'un pseudonyme et donne son nom avec le pseudonyme sous enveloppe en même temps que sa composition.

Faculté de Médecine

—

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement de la faculté de Médecine se donne en quatre annees. Cet enseignement comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales :

Primaires

Anatomie descriptive et topographique.
Anatomie pratique.
Anatomie miscroscopique ou Histologie.
Physiologie.
Pathologie générale.
Hygiène.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, les cours suivants :

Chimie générale, médicale et biologique.
Botanique.

Finales

Un cours de Matière médicale, de Thérapeutique générale et de Pharmacie pratique.
Un cours de Médecine légale.
Un cours de Toxicologie.
Un cours de Médecine opératoire théorique.
Un cours de Médecine opératoire pratique et de petite Chirurgie.
Un cours de Gynécologie.
Un cours de Rhinologie et de Laryngologie.
Un cours de Pathologie interne et de Thérapeutique spéciale.
Un cours de Pédiatrie.
Un cours de Maladies nerveuses.
Un cours de Maladies mentales.
Un cours de Maladies des yeux et des oreilles.
Un cours d'Histoire de la médecine.
Un cours de Déontologie médicale.
Un cours de Clinique externe.
Un cours de Clinique interne.
Un cours de Tocologie et de Pathologie de la première enfance.
Un cours de Clinique des accouchements et obstétricales.
Un cours de Clinique des Maladies des yeux et des oreilles.
Un cours clinique de Rhinologie et de Laryngologie.
Un cours de Clinique gynécologique.
Un cours de Clinique des Maladies mentales.
Un cours de Clinique des Maladies nerveuses.
Un cours de Clinique des Maladies des enfants.

Les nombres des leçons sont fixés de temps en temps par le Conseil universitaire suivant les nécessités et les progrès de la science. Ils sont généralement plus considérables que ceux exigés par la loi de la province de Québec, mais ne doivent jamais être inférieurs à ceux-ci. Dans tout les cas, les nombres fixés par le Conseil sont obligatoires pour les Professeurs comme pour les élèves.

Les Professeurs des cours qui ont quelque affinité entre eux doivent s'entendre pour délimiter leur enseignement de manière que celui-ci soit complet. sans cependant qu'il y ait double emploi.

Les élèves de deuxième, troisième et quatrième année suivent au moins une fois en leur entier, chacun des cours publics de la faculté des Arts, qui ont pour objet les sciences physiques. Ceux de première et de seconde année suivent les cours privés de Chimie de cette faculté.

Les musées de la faculté de Médecine sont accessibles aux élèves suivant les besoins. Les professeurs leur indiquent les observations qu'ils ont à faire, et les contrôlent autant que possible par leur présence.

COURS PRATIQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Clinique

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques étendus et très développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante de diverses maladies, aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses Cliniques. Ainsi, outre que le nombre des leçons de Clinique qui se donne dans les Hôpitaux dépasse celui qui est exigé par la loi provinciale, les élèves de l'Université ont, au Dispensaire, une Clinique interne et externe facultative et une Clinique obligatoire sur les Maladies des yeux et des oreilles, sans compter les leçons de Médecine légale pratique qu'ils peuvent avoir dans l'occasion.

DISPENSAIRE

A cet établissement, tous les pauvres, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins que requiert leur état.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des Médecins de service des explications ou leçons cliniques et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes, et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des Médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

Les Professeurs de l'Université et autres Médecins nommés par ceux-ci, sont chargés du service médical : des Sœurs veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Docteur Simard, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement* et *exclusivement* du traitement de ces maladies. Le Docteur Venner est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

Arrêté disciplinaire relatif au Dispensaire

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement le Dispensaire, conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves viennent par groupes de dix suivant l'ordre de doyen à l'Université et suivant qu'il est réglé tous les ans. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la pharmacie et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile *que sur l'ordre* des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la pharmacie non plus que des instruments de chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut, dans aucune des salles du Dispensaire, et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Expertises Médico-Légales

Avec la bienveillante permission de Monsieur le Coroner à Québec, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgne, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue est très considérable et très varié.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE

Pour obtenir le Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformément aux règlements durant neuf termes (trois ans) et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes, l'une des notes *Assez bien, Bien, Très bien,* pour toutes les matières, ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen du Doctorat en Médecine.

Le Doctorat donne Droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique ; mais le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves du Doctorat, le candidat doit 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté (cependant les étudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, peuvent, en exhibant au Recteur des certificats convenables, être admis à compléter leurs cours) ; 2° avoir subi avec succès les examens de termes sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens défectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première, sur les *Primaires,* à la fin de la seconde année ; la seconde, sur les *Finales,* à la fin du cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordé six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seute note *Mal* ou *Très mal* est éliminatoire et même *une* note *médiocre* à l'examen final. Une note *médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance ; seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière lors de la dernière épreuve.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE

PRIX MORRIN

M. le Dr Joseph Morrin a légué à l'Université une somme de $2,000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine.

Cette rente est partagée en huit parts : quatre parts d'un sixième chacune, pour former quatre premiers prix ; quatre parts d'un douzième chacune, pour former quatre seconds prix.

Un premier et un second prix sont offerts chaque année au concours de tous les élèves et étudiants en Médecine de l'Université de chacune des quatre années dont se compose le cours d'études.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite du Doctorat en Médecine ; la séance ne doit pas dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

4° EQUIVALENCE ACCORDÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL PAR LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES

Par un arrangement spécial avec le Collège Royal des Chirurgiens de Londres, les élèves de l'Université Laval y jouissent des privilèges suivants :

1° L'examen de l'Inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves *inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collège.

3° Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le Diplôme de Membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

ECOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

AGRÉGÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL (1)

(1) Voir l'*Annuaire* spécial de Montréal.

Faculté des Arts

—

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise ès Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant et jusqu'à révocation, les professeurs et officiers des Collèges affiliés à l'Université Laval peuvent être promus au grade de Maître ès Arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Sciences mathématiques, physiques ou naturelles, et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement à la faculté des Arts sont de deux sortes, les cours publics et les cours privés.

COURS PUBLICS A QUÉBEC (*)

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'Ecole Normale et les élèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire, qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tout le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

COURS PRIVÉS A QUÉBEC

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le Second examen de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes :

Philosophie, 260 leçons.
Mathématiques, 260 leçons.
Physique, 160 leçons.
Chimie, 120 leçons.
Botanique, 40 leçons.
Astronomie, 40 leçons.
Minéralogie, 20 leçons.
Géologie, 20 leçons.
Architecture, 10 leçons.

(*) Les hommes seuls sont admis à ces cours.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts ; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie et la Botanique.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine ; les jeunes gens, non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le premier examen de l'Inscription (ils sont réputés élèves) ; enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie civil, l'Arpentage, l'Architecture, etc.

2° ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

ANNEXÉE A LA FACULTÉ DES ARTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Ecole Polytechnique de Montréal a été fondée, au mois de novembre 1873, par l'hon. Gédéon Ouimet, alors Ministre de l'Instruction publique, et par les Commissaires d'Ecoles catholiques de la cité de Montréal.

En 1887, d'un commun accord, et avec l'agrément du Gouvernement de la Province de Québec, l'Ecole Polytechnique a été annexée à la faculté des Arts.

L'Ecole Polytechnique a pour objet spécial l'enseignement scientifique et technique nécessaire aux diverses professions fondées sur les sciences physiques et leurs applications, et notamment à celle d'ingénieur pour toutes les diverses branches de l'industrie et des travaux publics ; elle donne aussi à tous ses élèves les notions théoriques et pratiques requises pour l'arpentage, construction des ponts, chaussées, etc.

PRIX PETER-S. MURPHY (1)

FONDÉS EN 1874, AU NOMBRE DE TROIS

I

Une médaille d'argent, frappée à l'effigie du donateur, est destinée à l'élève le plus méritant de la troisième année, pourvu que la moyenne générale de ses notes, pour le cours complet, atteigne un minimum 16½ sur 20.

II

Une bourse de cinquante piastres est mise annuellement à la disposition d'un élève choisi par l'administration de l'Ecole, pour payer ses cours.

---

(1) M. Peter-S. Murphy, Officier d'Académie (France), ancien Commissaire des Écoles Catholiques de Montréal, membre du Conseil de l'Instruction Publique pour la Province de Québec.

III

Après le décès du généreux donateur, une semblable bourse de cinquante piastres, sera mise annuellement, pour le même objet, à la disposition d'un autre élève, choisi également par l'administration de l'Ecole.

BOURSE PRUDENT BEAUDRY (1)

Cette bourse, annuelle et perpétuelle, de cent cinquante piastres ($150), est fondée en faveur d'un élève qui, sans elle, serait dans l'impossibilité de faire son cours Polytechnique.

Les conditions sont en outre que le boursier soit catholique et canadien, et qu'il donne pleine satisfaction tant pour la conduite que pour le succès.

3° DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier, puisque c'est le seul auquel la loi de la Province de Québec accorde un privilège, celui de donner droit d'être admis à l'étude des professions libérales sans autre épreuve.

Il y a trois Baccalauréats dans la faculté des Arts : le Baccalauréat ès Arts, le Baccalauréat ès Lettres et le Baccalauréat ès Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès différents.

Tout candidat à l'inscription ou au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux sortes d'examens, l'un *Collégial*, l'autre *Universitaire*. Les matières de l'examen *Collégial* sont : pour les Lettres, la Géographie, toutes les Histoires, et les preceptes de Littérature et de Rhétorique ; pour les Sciences, la Chimie, l'Histoire naturelle et l'Astronomie. Les résultats de cet examen sont envoyés par les Collèges pour être ajoutés à ceux de l'examen *Universitaire*, lequel comprend : pour les Lettres, un thème latin, une version latine, une version grecque, une composition, et un thème anglais ou une version anglaise ; pour les Sciences : la Philosophie, les Mathématiques et la Physique.

La durée des divers examens universitaires forme un total de vingt-neuf heures. Les candidats n'apportent avec eux ni livres, ni notes, ni même de papier ; on leur fournit ce qui leur est indispensable, et ils trouvent des dictionnaires dans le lieu des séances. Leurs noms ne doivent pas se trouver sur les copies de leur travail ; ils le remplacent par un pseudonyme, et leur nom propre n'est connu qu'après la correction faite. Les candidats ne peuvent sortir pendant le temps des séances, que pour des raisons majeures approuvées par celui qui préside. S'ils donnent lieu, en manquant à quelque avis ou recommandation, de pouvoir être soupçonnés de s'être procuré le secours de quelque personne, de quelque ouvrage ou de quelques notes, leur travail ne sera pas apprécié.

Les candidats, à chaque examen, sont distribués en trois catégories : la première se compose de ceux qui ont conservé au moins les deux tiers de

---

(1) La fondation de cette bourse a été faite à Los Angeles (Californie) le 26 mai 1875, par acte sous seing privé, ayant valeur éventuelle d'acte testamentaire, et déposé le 1er octobre de la même année, après acceptation, en l'Etude de M. J.-E.-O. Labadie, notaire, à Montréal.

leurs points en somme, sans avoir été au-dessous du cinquième en aucune matière ; la seconde comprend ceux qui, sans avoir les deux tiers, ont au moins le tiers de leurs points en somme, et au moins le huitième sur chaque matière ; enfin, la troisième catégorie renferme ceux qui n'ont pas conservé le tiers de la somme des points. Ceux qui ne peuvent être classés dans la première ou dans la seconde catégorie que parce qu'il leur manque le cinquième ou le huitième dans quelques matières, sont tenus de reprendre ces matières avec un succès suffisant, à un examen subséquent, faute de quoi ils perdent leurs droits à être classés.

Les candidats de la première catégorie aux deux examens sont Bacheliers ès Arts.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Lettres et de la seconde à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Lettres.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Sciences et de la seconde à celui des Lettres, sont Bacheliers ès Sciences.

Les candidats de la seconde catégorie aux deux examens sont *inscrits*. Cette *inscription*, qui se trouve acquise, à plus forte raison, par ceux qui sont Bacheliers, équivaut à la *matriculation* des Universités anglaises.

☞ L'Inscription de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Pour être admis, en dehors des Collèges affiliés, à subir les examens de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts, il faut en faire la demande au Recteur par écrit, quinze jours au moins avant le commencement de l'examen, et lui envoyer en même temps un certificat de bonnes mœurs signé par le Supérieur du Collège où l'on étudie. S'il y a plus de deux mois qu'on a cessé de fréquenter un collège, il faut un second certificat, signé par son curé ou son ministre.

Les élèves des Collèges affiliés, ne sont pas tenus de faire cette demande ni d'envoyer le certificat ci-dessus ; ils ne se déplacent pas pour composer. Les compositions sont corrigées dans les Collèges affiliés respectifs, excepté au grand concours décennal, où tous les devoirs universitaires sont corrigés à Québec par des comités composés des professeurs des différents collèges affiliés. Les résultats ainsi que les devoirs corrigés sont envoyés à l'Université, pour y être conservés comme pièces de record. Ces pièces sont constamment accessibles aux délégués des Collèges, qui peuvent les examiner chaque fois qu'ils le désirent.

MATIÈRES DES ÉPREUVES DES EXAMENS UNIVERSITAIRES DE L'INSCRIPTION ET DU BACCALAURÉAT DANS LA FACULTÉ DES ARTS, EN JUIN 1894

PREMIER EXAMEN

Composition.—Après avoir fait reculer l'invasion barbare, Charlemagne voulut faire reculer l'ignorance et assurer la supériorité intellectuelle de son peuple. Il releva les écoles, mettant à profit les ressources qu'offrait la puissante organisation du christianisme. Il fallut en même temps restituer les textes des chefs-d'œuvre anciens, et en multiplier les copies. Pour arriver au but, Charles demanda à tous les pays des hommes de pensée et d'action. L'illustre moine Alcuin, que désignait surtout une profonde connaissance de l'antiquité gréco-latine, fut appelé d'York ; il fut l'âme de la renaissance provoquée par le grand empereur.

Ecrire la lettre de Charlemagne demandant à Alcuin son concours pour relever les écoles et les études.

STE-A.

Version latine.—Quidam, si forte susceperunt negotia paulo ad dicendum tenuiora, extrinsecus adductis ea rebus circumliniunt, ac, si defecerint alia, conviciis implent vacua causarum : si contingit, veris ; sin minus, fictis : modo sit materia ingenii mereatorque clamorem dum dicitur. Quod ego adeo longe puto ab oratore perfecto, ut eum ne vera quidem objecturum, nisi id causa exigit, credam. Ea est enim prorsus canina, ut ait Appius, eloquentia, cognituram male dicendi subire : quod facientibus etiam male audiendi præsumenda patientia est ; nam et in ipso fit impetus frequenter qui egerunt, et certe petulantiam patroni litigator luit. Sed hæc minora sunt ipso illo vitio animi, quod maledicus a maleïco non distat, nisi occasione. Turpis voluptas et inhumana et nulli audientium bono grata a litigatoribus quidem frequenter exigitur, qui ultionem malunt quam defensionem : sed neque alia multa ad arbitrium eorum facienda sunt : hoc quidem quis hominum liberi modo sanguinis sustineat, petulans esse ad alterius arbitrium ?

QUINTILIEN.

SHER.

Thème latin.—Tous les lieux infectés furent frappés d'une terreur extrême, quand on vint à remarquer avec quelle inexprimable rapidité la contagion se propageait. Non seulement converser avec les malades ou s'approcher d'eux, mais toucher aux choses qu'ils avaient touchés ou qui leur avaient appartenu, communiquait immédiatement la maladie. On ne rougit plus alors de laisser voir sa lâcheté et son égoïsme. Les citoyens s'évitaient l'un l'autre, les voisins négligeaient leurs voisins ; et les parents mêmes, s'ils se visitaient quelquefois, s'arrêtaient à une distance qui trahissait leur effroi. Aussi ne resta-t-il d'autres ressources à la multitude innombrable des malades, que le dévouement héroïque d'un petit nombre d'amis, ou l'avarice des domestiques, qui, pour un immense salaire, se décidaient à braver le danger. Encore ces derniers étaient-ils pour la plupart des campagnards grossiers et peu accoutumés à soigner les malades ; tous leurs soins se bornaient d'ordinaire à exécuter quelques ordres des pestiférés et à porter à leur famille la nouvelle de leur mort.

SISMONDI.

QUÉB.

Thème anglais.—Christophe Colomb était un homme de haute taille, bien fait, vigoureux, plein de noblesse et de dignité dans les manières. Il avait la figure longue, ni trop pleine ni trop maigre ; le teint clair, couvert de taches de rousseur, et légèrement coloré ; le nez aquilin, les pommettes assez saillantes, les yeux gris clair, et s'animant aisément : toute sa physionomie avait un air d'autorité. Il avait eu dans sa jeunesse les cheveux blonds, mais les soucis et les ennuis les avaient fait grisonner de bonne heure, et à trente ans il était complètement blanc. Il était modeste et simple dans sa manière de vivre et de s'habiller, éloquent dans les conversations, prévenant et affable avec les étrangers ; dans la vie domestique il était d'une amabilité et d'une douceur qui attachaient fortement à sa personne tous les gens de sa maison.

W. IRVING.

STE-T.

Version anglaise.—The hour is come, the hour of mysterious darkness, the grand climax of all tragedies: the incarnate Jehovah atoning for human guilt. A strange phenomenon marks the hour. Night climbs up to the sun at noon, wrapping in mournful silence and shrouding in awful gloom the awe-stricken multitude who stand in blank amazement around the cross. In thickest folds the storm of Divine wrath gathers around the dying Saviour. The lightnings flash and blaze in lurid splendour around the silent habitations of the dead, as if to wake into life the slumbering atoms of mortality, and re-animate the long-forgotten dust of ages. The storm still sweeps on in wild sublimity, till the crosses « shake like cedars in a storm ». The veil of the temple is rent by an unseen hand from top to bottom, and the holy place is exposed to public gaze.

SHER.

Version grecque.—

Ἐπαινεῖται δὲ τοῦ Σόλωνος καὶ ὁ κωλύων νόμος τὸν τεθνηκότα κακῶς ἀγορεύειν. Καὶ γὰρ ὅσιον τοὺς μεθεστῶτας ἱεροὺς νομίζειν, καὶ δίκαιον ἀπέχεσθαι τῶν οὐχ ὑπαρχόντων, καὶ πολιτικὸν ἀφαιρεῖν τῆς ἔχθρας τὸ ἀΐδιον. Ζῶντα δὲ κακῶς λέγειν ἐκώλυτε πρὸς ἱεροῖς καὶ δικαστηρίοις καὶ ἀρχείοις, καὶ θεωρίας οὔσης ἀγώνων · ἢ τρεῖς δραχμὰς τῷ ἰδιώτῃ, δύο δ' ἄλλας ἀποτίνειν εἰς τὸ δημόσιον ἔταξε. Τὸ γὰρ μηδαμοῦ κρατεῖν ὀργῆς, ἀπαίδευτον καὶ ἀκόλαστον · τὸ δὲ πανταχοῦ, χαλεπὸν, ἐνίοις δὲ καὶ ἀδύνατον · δεῖ δὲ πρὸς τὸ δυνατὸν γράφεσθαι τὸν νόμον, εἰ βούλεται χρησίμως ὀλίγους, ἀλλὰ μὴ πολλοὺς ἀχρήστως κολάζειν. Εὐδοκίμησε δὲ κἀν τῷ περὶ διαθηκῶν νόμῳ · πρότερον γὰρ οὐκ ἐξῆν, ἀλλ' ἐν τῷ γένει τοῦ τεθνηκότος ἔδει τὰ χρήματα καὶ τὸν οἶκον καταμένειν · ὁ δ' ᾧ βούλεταί τις ἐπιτρέψας, εἰ μὴ παῖδες εἶεν αὐτῷ, δοῦναι τὰ αὐτοῦ, φιλίαν τε συγγενείας ἐτίμησε μᾶλλον, καὶ χάριν ἀνάγκης.

PLUTARQUE.

SECONDE EXAMEN

Philosophie.—Logica et Moralis.—1a SERIES. Definitiones.—Exempla, si possibilia.

1. Accidens prædicamentabile.—Accidens prædicabile.—Dilemma.—Veritas logica.—Falsitas.—Ignorantia.—Dubium.—Opinio.—Certitudo.

2. Conscientia moralis—vera—falsa—certa—probabilis—dubia.
3. Libertas cultuum.—Libertas conscientiæ.—Libertas docendi.

2a Series. Demonstrentur theses ; si de aliquo systemate sermo sit, exponatur antequam ejus veritas vel falsitas probetur.

4. Enumerentur et explicentur leges dilemmatis (cum exemplis).
5. Rationalismus non est admittendus.
6. Libertas docendi et libertas præli sunt intrinsece absurdæ.

3-Riv.

Metaphysica —1a Series. Definitiones.—Exempla, si possibilia.
1. Substantia simplex—composita.—Suppositum.—Persona.
2. Materia prima.—Forma substantialis.—Hypnotismus.

2a Series. Demonstrentur theses ; si de aliquo systemate sermo, sit, exponatur antequam illius veritas vel falsitas probetur.

3. Quid dicendum est de systemate scholastico circa constitutiva corporum ?
4. Animæ brutorum non sunt substantiæ spirituales.
5. Objectum proprium et directum intellectus nostri in præsenti rerum conditione sunt essentiæ rerum sensibilium.

Ste-Th.

Mathématiques.—2. Exposé du système métrique ; indiquer les relations qui lient les différentes unités de ce système avec le mètre et dire combien valent à peu près ces unités par rapport aux poids, mesures et monnaies du Canada.

2. Un cultivateur a vendu sa ferme pour $7400, gagnant par là $11\frac{1}{9}$° sur le prit d'achat. Combien l'avait-il payée ?

3. Un rentier avait placé $20000 à un certain taux et laissé le capital pendant cinq ans. Après ce temps, il retire son capital et les intérêts simples et place le tout à un taux inférieur d'une piastre au premier, et retire annuellement $1300 d'intérêts. Trouver le taux.

4. Un fumeur, depuis sa seizième année, dépense en moyenne $0.04 par jour : on demande quelle somme il retirerait à l'âge de soixante ans, s'il avait placé à la fin de chaque année à $5\frac{1}{9}$° les $14.60 qui lui coûte cette habitude (*formule et démonstration*).

5. Dans tout cercle les cordes se coupent en parties réciproquement proportionnelles (*dém.*).

6. Une sphère a 30 mètres de diamètre, quel en est le volume ?

7. L'hypothénuse d'un triangle rectangle est à l'un des côtés de l'angle droit comme 16 est à 10 ; on demande la valeur des angles aigus.

L'Ass.

Physique.—1. Rapport de deux forces appliquées successivement à un même corps (*dém.*).—Masse des corps (*déf.*).

2. Lois des oscillations du pendule (*énoncé*).—Indiquer les usages du pendule.

3. Presse hydraulique.

4. Poids des gaz (*comment on le constate*).—Valeur de la pression atmosphérique en kilogrammes ou en livres.
5. Etat sphéroïdal des liquides (*notion succincte*).
6. Cause de la coloration des corps.—Couleurs complémentaires (*déf.*).
7. Qu'entend-on par courant électrique?—Moteurs électriques, leurs usages.

3-Riv.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS

PRIX DU PRINCE DE GALLES

Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 20 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles.*

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie qui, à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts subies au concours de la fin de l'année scolaire, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles ont à faire, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale, française ou latine, et une seconde composition tirée au sort; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie et une seconde composition tirée au sort. Les compositions tirées au sort son prises seulement dans les matières universitaires. Toutes ces compositions sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents Collèges affiliés ou nommés par le Recteur.

L'élève qui réussit le mieux dans ces compositions spéciales, soit pour les Lettres, soit pour les Sciences, pourvu qu'il ait conservé au moins les deux-tiers des points alloués, a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

MATIÈRES DU CONCOURS POUR LES PRIX DU PRINCE DE GALLES EN 1894

LETTRES

Composition.—Le jour de Pâques 1801, peu de temps après l'apparition du Génie du Christianisme, le Concordat, ratifié au nom du Pape par le cardinal Caprara, fut publié dans tous les quartiers de Paris, avec grand appareil, et par les principales autorités. Le culte catholique était officiellement rétabli en France. Un Te Deum solonnel fut chanté à Notre-Dame. Toute la société s'y rendit en foule. Seuls, plusieurs généraux

refusèrent de prendre part à cette cérémonie, et ils chargèrent Augereau de se présenter au Premier Consul et de lui exprimer leur désir de ne pas se rendre à Notre-Dame. C'est en séance consulaire, en présence des trois Consuls et des Ministres, que le général voulut recevoir Augereau. Celui-ci exposa son message ; mais le Premier Consul le rappela à son devoir avec ce bon sens, cette hauteur de vue et cette fermeté inébranlable qu'il savait apporter surtout à l'égard des gens de guerre.

Faire le discours de Bonaparte en cette occasion.

Version latine.—Sententia est vox universalis quæ etiam citra complexum causæ possit esse laudabilis, interim ad rem tantùm relata, interim ad personam. Duæ autem sunt opiniones, aliorum sententias solas pænè spectantium, aliorum omnino damnantium ; quorum mihi neutrum admodum placet. Densitas earum obstat invicem ; ut in satis omnibus fructibusque arborum, nihil ad justam magnitudinem adolescere potest, quod loco, in quem crescat, caret ; nec pictura in quâ nihil circumlitum est, eminet. Facit res eadem concisam quoque orationem. Subsistit enim omnis sententia, ideoque post eam utique aliud est initium : unde soluta ferè oratio et ex singulis non membris, sed frustis, collata, structurâ caret, quum illa rotunda et undique circumcisa insistere invicem nequeant. Præter hoc etiam color ipse dicendi quamlibet clarus, multis tamen ac variis maculis conspergitur : porro, ut afferent lumen clavus et purpuræ, in loco insertæ, ita certè neminem deceat intertexta pluribus notis vestis. Huic quibusdam contrarium est studium, qui fugiunt ac reformidant omnem hanc in dicendo voluptatem, nihil probantes nisi planum et humile et sinè conatu. Ita dum timent ne aliquando cadant, semper jacent.

QUINTILIEN.

Philosophie.—1. Quotuplex distinguitur ratiocinium et quotuplex distinguitur syllogismus ?

2. Quænam sunt præcipua media assequendæ veritatis et demonstretur sensus externos, positis conditionibus, esse criterium veritatis.

3. Quinam sunt essentiales mundi characteres et demonstrate mundum esse finitum.

4. Quænam sunt proprietates entis et quomodo definiuntur ? Demonstrate ens et unum converti.

5. Quomodo definitur attributum ? quænam sunt præcipua Dei attributa ? et demonstrate attributa Dei non realiter distingui ab essentia Ipsius sed distingui tantum distinctione rationis ratiocinatæ.

Mathémathique.—I. Un hommes achète 100 moutons pour la somme de $650 ; il paie $1 par mouton pour l'hiver. Il en vend 40 en faisant un profit de 5%. Combien doit-il vendre les autres de manière à faire un bénéfice net de 10% sur le tout ?

II. Règle des signes dans la multiplication algébrique (*dém.*).

III. Résoudre les problèmes suivants :

A) $$\frac{\frac{3x}{2} - 4}{6} - \frac{4(x - \frac{1}{4}) - 7}{9} + \frac{x}{2} = \frac{8\frac{1}{3} - \frac{x + 4}{2}}{3}$$

B) $$2x - \frac{1}{y} = 5,$$
$$\frac{1}{y} - \frac{10}{z} = 4,$$
$$\frac{5}{4z} - \frac{2}{y} = 5 - 4x.$$

IV. Deux hommes partent en même temps de deux villes distantes de 25 milles et vont à la rencontre l'un de l'autre ; ils se rencontrent après 5 heures de marche. Trouver la vitesses de ces marcheurs, sachant que l'un met 18 minutes de plus que l'autre à parcourir un mille.

V. Résoudre l'équation :

$$(x + 4)(x + 2)(x + 5)(x + 1) = 4.$$

VI. Toute section faite dans une pyramide par un plan parallèle à la base détermine un polygone semblable à cette base et divise les arètes latérales et la hauteur en parties proportionnelles (*dém*).

VII. On donne un arc de 50° 47' sous-tendu par une corde de 12 mètres ; on fait tourner ce segment de cercle autour du diamètre perpendiculaire à la corde. Trouver le volume du segment sphérique engendré

VIII. Un poteau de 10 pieds est fixé verticalement sur un terrain horizontal ; l'ombre qu'il projette mesure 13 pieds Trouver la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon.

Discipline

1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Nul n'est réputé élève ou étudiant de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi le dernier examen de l'Inscription.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'Université.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse les dimanches et jours de fêtes. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

Le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irréligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves, ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Ils doivent s'abstenir de fréquenter les salles de lecture de la ville, où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent note des absences, et celles-ci sont enregistrées ; outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville, pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'Inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très peu de mots.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université sont :

1° L'admonition particulière ;

2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté ;

3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux ;

4° Le renvoi temporaire ;

5° Le renvoi illimité ;

6° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annulle la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Les élèves simplement *inscrits* et les étudiants ont une robe semblable à celle des Bacheliers, sauf les manches, qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire 1° aux cours de leurs facultés respectives ; 2° lorsqu'ils assistent en corps aux offices religieux ; 3° dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cependant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Clinique qui se donnent dans les hôpitaux.

2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ

Les élèves ne doivent se trouver dans leur salle d'attente qu'un quart-d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la Bibliothèque. Ils peuvent y parler pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves des facultés de Droit et de Médecine doivent être en costume complet pour assister aux lecons des professeurs. L'appariteur peut refuser l'admission à ceux qui se présentent sans costume. Il n'y a d'exception que celle mentionnée plus haut pour les étudiants en Médecine.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée, Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume. Néanmoins celui à qui le professeur s'adresse nommément, ou qui s'adresse lui-même au professeur, doit demeurer découvert aussi longtenps que le professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent, et les élèves se découvrent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans l'Université. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable, s'il ne le fait pas connaître.

REMARQUE IMPORTANTE

Comme le Pensionnat universitaire, vu le changement de circonstances depuis plusieurs années, non seulement ne rencontre pas ses dépenses, ce qu'il n'a jamais fait, mais n'atteint plus le but qui l'avait fait ériger, le Séminaire de Québec a dû se résoudre à le fermer.

Les élèves et étudiants dont les parents ne résident pas à Québec, devront néanmoins faire connaitre leurs maisons de pension au Recteur, qui aura toujours le droit d'exiger qu'ils en changent, s'il apprenait que quelques-unes de ces maisons ne tiennent pas bonne règle.

Déboursés que les élèves ont à faire

Remarques. — 1° Un terme quelconque se paie en entier, à moins d'une absence de trente jours consécutifs.

2° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

COURS PRIVÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS

Élèves *inscrits* (1) ..... $10 00 par terme.
Chaque cours isolé ..... $ 5 00 par terme.
Élèves *non inscrits* ..... $12 00 par terme.
Chaque cours isolé ..... $ 6 00 par terme.

N. B.—Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

COURS DE DROIT

Pour le cours entier, comprenant 3 ans ou 9 termes :

Élèves *inscrits* (1) ..... $ 90 00
Élèves *non inscrits* $108 00

Ces sommes sont payables, par terme, d'avance, au commencement de chaque terme universitaire, comme suit :

Elèves *inscrits* (1) ..... $10 00 par terme.
Elèves *non inscrits* ..... $12 00 par terme.

Si quelqu'un obtient la permission de suivre des cours isolés, en dehors du programme régulier, il paie, par terme et par cours, $5 ou $6 suivant qu'il est *inscrit* ou *non inscrit*.

COURS DE MÉDECINE

Pour le cours entier, de quelque manière qu'il se suive (non compris la dissection) :

Elèves *inscrits* (1) $180 00
Elèves *non inscrits* $216 00

Ces sommes sont partagées, pour le paiement, en 12, ou 11, suivant la manière dont l'élève suit ses cours, savoir :

1° *Pour ceux qui suivent le cours régulier de quatre ans ou de 12 termes*

Elèves *inscrits* (2) ..... $15 00 par terme.
Elèves *non inscrits* (2) ..... $18 00 par terme.

2° *Pour ceux qui terminent au printemps, ou qui suivent en 11 termes*

Elèves *inscrits* (2) ..... $16 50 par terme.
Elèves *non inscrits* (2) ..... $20 00 par terme.

4° *En dehors des conditions précédentes* :

Elèves *inscrits* ..... $5 00 par cours et par terme.
Elèves *non inscrits* ..... $6 00 par cours et par terme.

N. B.—Ceux qui suivent la dissection paient en outre $5 00 par terme sans déduction.

PRIX DES DIPLOMES

Diplôme de Bachelier DANS TOUTES LES FACULTÉS.....$ 5.00
Diplôme de Licencié..... 8.00
Diplôme de Docteur..... 20.00

Ces honoraires sont strictement payables d'avance.

Si on veut recevoir le diplôme par la malle, on doit ajouter une piastre pour les frais d'emballage et de poste.

Le secrétariat étant fermé durant les mois de juillet et d'août, les commandes de diplômes faites durant ces deux mois ne seront remplies que durant le mois de septembre.

Comme l'impression de chaque diplôme se fait à part et demande une composition spéciale, on voudra bien faire les commandes au moins huit jours avant la livraison, et écrire les noms d'une manière très lisible, tels qu'on veut qu'ils soient imprimés.

---

(1) Les élèves *inscrits* sont ceux qui ont subi avec succès les *deux* examens de l'Inscription ou du Baccalauréat de la faculté des Arts, dans quelque Collège affilié, ou agrégé à l'Université, ou encore dans une Université dont les degrés sont reconnus par l'Université Laval.

(2) Au premier terme, il y a à payer, en sus, $1 pour l'usage du microscope au cours d'Histologie et de Batériologie.

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1893-94

ANNÉE 1893-94

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

—

Supérieur

Mgr J.-C. K.-LAFLAMME

Directeurs

Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL.
M. PIERRE ROUSSEL.
Mgr BENJ. PAQUET.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET.
M. CLÉOPHAS GAGNON. *Procureur.*
M. OLIVIER-E. MATHIEU.
M. EDMOND PARADIS.
M. ARTHUR MARCHAND.

Agrégés

M. ANSELME RHÉAUME.
M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET.
M. ERNEST NADEAU.
M. TANCRÈDE-N. PAQUET.

Prêtres Auxiliaires

M. THEODORE TRÉPANIER.
M. ALBERT DION.
M. JOSEPH GIGNAC (à Rome).
M. ALDÉRIC BOILARD.
M. JOSEPH GINGRAS.
M. ROBERT LAGUEUX.
M. AMÉDÉE GOSSELIN.
M. ALFRED MORISSET.
M. FRANÇOIS PELLETIER.
M. OMER CLOUTIER.
M. HENRI SIMARD.
M. PIERRE HÉBERT.
M. JOSEPH CINQ-MARS.
M. NAPOLÉON GARIÉPY.
M. ALFRED LORTIE.
M. PHILÉAS FILLION.
M. OMER PLANTE.
M. ALFRED PARÉ.

BIENFAITEURS DU SÈMINAIRE DE QUÉBEC

(*Décédés avant juillet* 1894)

Mgr de LAVAL.
Mgr de SAINT-VALIER.
Mgr BRIAND.
Rév. M. LOUIS SOUMANDE, *Chanoine, N.-D. de Québec.*
Son Altesse le Duc LOUIS D'ORLÉANS.
Rév. M. J.-B. GATIEN, *Curé de Lotbinière.*
Rév. M. LOUIS SARAULT, *Curé de St-Charles, Bellechasse.*
Rév. M. JOHN HOLMES, *Prêtre du Séminaire de Québec.*
Dame MARIE-LOUISE DUBOIS, Veuve Jos. DeBlois, *Château-Richer.*

Rév. M. NOEL-LAURENT AMYOT, *Curé de St Cyprien.*
Rév. M. JOSEPH ASSELIN, *Curé de l'Ange-Gardien.*
Dame MARG. POULIOT, Veuve Henri Salgé, *Québec.*
Dame IGNACE BRETON, *St-Michel, Bellechasse.*
Rév. M. JOSEPH COUTURE, *Curé de St-Isidore.*
Rév. M. MARC CHAUVIN, V. G., *Chapelain de l'Hôtel-Dieu.*
Rév. M. MARC.-CHS FORTIER, *Curé de St-Michel, Bellechasse.*
Rév. M. LOUIS GINGRAS, *Prêtre du Séminaire de Québec.*
Rév. M. F.-X. LEDUC, *Curé de l'Ange-Gardien.*
Rév. M. G. PLANTE, *Prêtre.*
M. N. FARIBAULT.
Rév. M. EUGÈNE MÉTHOT, *Prêtre.*
Rév. M. MICHEL FORGUES, *Curé de St-Laurent, I. O.*
Rév. M. CHARLES BEAUMONT, *Curé de St-Joachim.*
Rév. M. JOSEPH LAGUEUX, *Curé de St-Jean Port Joli.*
Rév. M. PIERRE-LÉON LAHAYE, *Curé de St-Jean Deschaillons.*
Rév. M. OCTAVE LÉPINE, *ancien curé.*
Rév. M. PIERRE SAX, *Curé de St-Romuald.*
Dlle MATHILDE GOSSELIN, *Institutrice, St-Charles, Bellechasse.*
Dlle M.-MODESTE SIROIS, *St-André de Kamouraska.*
Rév. M. PIERRE LAGACÉ, *Principal, Ecole Normale Laval.*
Rév. M. PIERRE PATRY, *Curé de St-Paschal de Kamouraska.*
Rev. M. JOHN O'GRADY, *Prêtre.*
Rév. M. J.-N. GRENIER, *Curé de St-Henri.*
Le colonel LOUIS FOURNIER, *Montmagny.*
Madame colonel JACQUES VOYER.
J.-B. POULIOT, Ecr., N. P., *Fraserville.*
Rév. M. F.-X. TESSIER, *Curé de St-François, Beauce.*
Rév. M. LOUIS BEAUDET, *Prêtre du Séminaire de Québec.*
Rév. M. HONORÉ DESRUISSEAUX, *Curé de St-Bernard.*
M. THOMAS-STERRY HUNT, *ancien professeur à l'Université Laval.*
Mgr M.-E. MÉTHOT, *Prêtre du Séminaire de Québec.*

GRAND SÉMINAIRE

(1893-94)

—

Directeur

Mgr BENJ. PAQUET

—

Professeurs

Mgr B. PAQUET.
Mgr T.-E. HAMEL.
M. A. RHÉAUME.
M. L.-ERN. NADEAU.
M. L.-ADOLPHE PAQUET.
M. ROBERT LAGUEUX.
M. OMER CLOUTIER.

—

Etudiants en Théologie

MM. * Arsenault, P., *Tignish, I. P. E.*
Audet, P., *St-Jean Deschaillons.*
Blais, J.-J., *St-Pierre, Riv.-du-Sud.*
Carrier, J.-E., *Lévis.*
Chisholm, A., *Pomquette, N. E.*
Clavet, W., *Québec.*
Côté, L.-F.-P., *St-Gervais.*
Daly, W., *Sturgeon, I. P. E.*
Derome, J.-E., *Cap-Santé.*

(*) Ordonné prêtre pendant l'année.

MM. Desrochers, J.-P.-C., *Ste-Croix.*
Dionne C., *Rivière-Ouelle.*
Donaldson, J., *Québec.*
Dubé, M., *St-Jean-Port-Joli.*
Dumais, F.-A., *St-Alexandre.*
Dupont, C.-F., *St-Roch des Aulnaies.*
* Fiset, L.-N., *Montmagny.*
Fournier, J.-E., *Ste-Claire.*
Gauthier, P.-C., *Rustico, I. P. E.*
Gillis, J., *Indian River, I. P. E.*
Godbout, O., *Québec.*
Gosselin, Ls., *St-Laurent, I. O.*
Grandbois, I.-R.-E., *St-Casimir.*
Houde, Ed., *St-Jean Deschaillons.*
Houle, Th., *St-Jean Deschaillons.*
Johnston, J.-F., *Charlottetown, I. P. E.*
* Lacasse, A., *St-Anselme.*
Laflamme, E.-C. K., *Lévis.*
Lamontagne, P.-A., *St-Nérée.*
Lapointe, J.-A., *St-Epiphane.*
Larue, A., *St-Jean, I. O.*
Lavergne, A., *St-Sévère, T.-R.*
Lemay, A., *Ste-Croix.*
Lepage, M.-J.-A., *Québec.*
Loiselle, J., *Iberville.*
* Martin, E., *St-Simon, Rimouski.*
McDonald, J.-A., *Vernon River, I. P. E.*
McDonald, J.-J., *Vernon River, I. P. E.*
Mercier, J., *Québec.*
Montour, J.-E. *Pointe du Lac, T. R.*
Moreau, A., *Québec.*
Morrison, D.-F., *St-Andrews, I. P. E.*
Paradis, A., *Rivière du Loup (en bas).*
* Picher, L., *Québec.*

(*) Ordonné prêtre pendant l'année.

MM. Pichette, E., *Québec.*
Poulin, J.-A., *St-Ferréol.*
Poulin, J.-Am., *St-Joseph, Beauce.*
Pouliot, N., *St-Laurent, I. O.*
Rochette, J.-E., *St-Augustin.*
Roy, A., *Berthier (en bas).*
* Roy, C., *Berthier (en bas).*
Roy, J.-O., *Lévis.*
Savard, O., *Jeune Lorette.*
St-Amant, C., *St-Alban.*
Trudelle, M., *St-Stanislas.*
Turcotte, J.-M.-L.-A., *Québec.*
Vaudreuil, A., *Lotbinière.*
Veilleux, J.-O., *St-Frédéric.*

(*) Ordonné prêtre pendant l'année.

La Somme Théologique de S. Thomas

—

Avec l'agrément de Mgr l'Archevêque de Québec, et pour se conformer, autant que possible, au bienveillant désir manifesté spécialement par le Souverain Pontife glorieusement régnant Léon XIII relativement à l'Université Laval, le Séminaire de Québec a adopté la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin pour texte de l'enseignement dogmatique.

Comme cet enseignement suppose des notions philosophiques assez étendues et une préparation spéciale, il a été résolu que tout ecclésiastique, pour être admis au Grand Séminaire de Québec, devrait prouver, par un examen suffisant sur la Philosophie, qu'il est en état de suivre l'enseignement théologique, à moins qu'il n'ait déjà subi avec succès l'examen de l'Inscription dans quelque Collège affilié ou agrégé à l'Université Laval. Si cet examen ne témoigne pas de connaissances suffisantes, l'élève devra faire un an de Philosophie.

De plus, en vertu d'un règlement passé par Mgr l'Archevêque de Québec, aucun ecclésiastique de l'archidiocèse ne pourra, à l'avenir, être employé, pendant sa première année, à l'enseignement ou à la surveillance ; mais il devra passer cette première année tout entière au Grand Séminaire, où il suivra des cours spéciaux qui, pour cela, se répèteront tous les ans.

Ces cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la Morale :

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genere,
De Censuris et irregularitatibus ;

3° Pour le Droit Canonique :

Les Institutions.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

—

MÉDAILLES EN THÉOLOGIE

Voir précédemment la liste des Médailles accordées dans la faculté de Théologie.

—

Conditions du Grand Séminaire

—

1° Pour être admis au Grand Séminaire de Québec, les élèves doivent avoir un certificat de bonne conduite et avoir une autorisation expresse de leurs Evêques respectifs.

2° Tous les élèves sont pensionnaires. Le prix de la pension est de $120.00 par année, payables comme suit :

$40.00 en entrant ;
$40.00 le 10 décembre ;
$40.00 le 16 mars.

Ces sommes comprennent le chauffage et l'éclairage.— L'enseignement est gratuit.

3° Chaque élève doit payer en outre $1.00 pour le médecin (remèdes non compris) ; et $10.00 par année pour couchette, matelas, oreillers, la garniture complète du lit, le lavemain, les serviettes de toilette et de table.

4° Les *extras* à table se paient en sus de la pension ordinaire.

5° Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

Direction spéciale

POUR CEUX QUI DÉSIRENT ENTRER DANS L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC (*)

—

Ils doivent en faire la demande par écrit à l'Evêque.

Ils doivent en même temps présenter les documents suivants :

1° Un certificat de baptême et de confirmation ;

2° Un certificat de bonne vie ;

3° Une déclaration comme quoi ils sont *ou non* capables de se munir d'un titre clérical ;

4° La promesse écrite et signée de leur main, par laquelle ils s'engagent à rembourser au diocèse tout ce que l'Evêque aura dépensé pour eux jusqu'à leur prêtrise ; promesse cependant qui ne les obligera pas si, avant ou après leur prêtrise, ils entrent et font profession dans un ordre religieux ;

5° Un certificat de chacun des Evêques dans les diocèses desquels ils auront demeuré ;

6° Un certificat du Conseil du Collège où ils ont étudié, concernant les marques de vocation que les directeurs auront observées en eux.

N. B.—Dans l'archidiocèse de Québec il faut ajouter un certificat d'*Inscription*.

(*) Ces dispositions ont été adoptées et rendues obligatoires dans le dernier Concile de Québec.

PETIT SÉMINAIRE

(1893-94)

—

Directeur et Préfet des Etudes

M. OLIVIER-E. MATHIEU

Ass.-Préfet des Etudes

M. AMÉDÉE GOSSELIN

—

Professeurs

MM. OLIVIER-E. MATHIEU et ALFRED LORTIE, *de Philosophie*.
Mgr J.-C. K.-LAFLAMME, *d'Electricité* et *d'Histoire Naturelle*.
M. HENRI SIMARD, *de Physique*.
M. ALFRED MORISSET, *de Chimie*.
M. EDMOND PARADIS, *de Mathématiques et d'Astronomie*.
M. CAMILLE ROY, *de Rhétorique*.
M. ARSÈNE ROY, *Assistant*.
M. FRANÇOIS PELLETIER, *de Seconde*
M. ALBERT DION, *de Troisième*.
M. PHILÉAS FILLION, *de Quatrième*.
M. NAP. GARIÉPY, *de Prosodie*.
M. ALDÉRIC BOILARD, *de Cinquième*.
M. PIERRE HÉBERT, *de Méthode*.
M. ALFRED PARÉ, *de Sixième*.
M. NAPOLÉON POULIOT, *de Septième*.
M. CLOVIS ST-AMANT, *de Huitième*.

Histoire

M. A. GOSSELIN.
M. O. PLANTE.
M. A. MORISSET.

Anglais

M. P. O'LEARY.
M. A. MARCHAND.
M. TH. TRÉPANIER.
M. JOS. GINGRAS.
M. J.-ALEX. LEPAGE.

Arithmétique

M. A. MARCHAND.
M. LS GOSSELIN.

Tenue des livres et Arithmétique

M. TH. TRÉPANIER.

Instruction religieuse

M. LS-A. PAQUET, *Philosophie senior.* La foi et la raison.
M. R. LAGUEUX, *Philosophie junior et Rhétorique.* La vraie religion.
Mgr J.-C. K.-LAFLAMME, *Seconde.* Controverse : Le péché originel, la grâce et la justification.
M. F. PELLETIER, *Troisième.* Controverse : l'Eucharistie.
M. O. CLOUTIER, *Quatrième.* Controverse : les Sacrements moins l'Eucharistie.
M. E. NADEAU, *Prosodie.* Controverse : les Sacrements moins l'Eucharistie.
M. A. DION, *Cinquième.* Catéchisme raisonné : 2e partie, les Commandements et la Prière.
M. P. HÉBERT, *Méthode.* Catéchisme raisonné : 2e partie, les Commandements et la Prière.

M. A. MORISSET, *Sixième.* Catéchisme raisonné : 2e partie, les Sacrements.
M. A. PARÉ, *Septième.* Catéchisme raisonné : 1ère partie, le Symbole.
M. N. GARIÉPY, *Huitième.* Petit Catéchisme.

Dessin

M. CHS-A. LEFEBVRE.

Musique instrumentale

M. JOSEPH VÉZINA.
M. PHILÉAS ROY.
M. A. COURCHESNE.

Musique vocale et plain-chant

Mgr J.-C. K.-LAFLAMME.
M. ED. PARADIS.
M. C. DESROCHERS.

Maîtres de Salle

M. JOS. CINQ-MARS.
M. LOUIS FISET.
M. ÉDOUARD HOUDE.
M. ALBERT LEMAY.
M. CHRYSOLOGUE DESROCHERS.
M. LOUIS GOSSELIN.
M. JOSEPH POULIN.
M. ODILON SAVARD.

Infirmerie

M. ARTHUR TURCOT.

Médecin

M. EDWIN TURCOT.

Élèves du Petit Séminaire de Québec

(1893-94)

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE

Beaudet, Esdras, *St-Jean Deschaillons*, P.
Cahill, Richard, *Tipperary, Irlande*, P.
Chabot, Edmond, *St-Charles*, P.
Coulombe, Flavien, *Lotbinière*, P.
Dion, Alphonse, *L'Islet*, P.
Dugal, Albert, *Québec*, E.
Galerneau, Isaïe, *Charlesbourg*, P.
Garneau, Adolphe, *Québec*, E.
Godbout, Arthur, *St-Vital de Lambton*, P.
Laflamme, Léon, *Lewiston, E. U.*, P.
Langlois, Arthur, *Grosse-Isle*, P.
Lapointe, Simon, *Malbaie*, P.
Larue, Robert, *Pointe-aux-Trembles*, E.
Leclerc, Louis, *Charlesbourg*, P.
Lemieux, Cyrinus, *St-Vital de Lambton*, P.
Lemieux, Darie, *Québec*, E.
Martin, Valmont, *Rimouski*, P.
Mauret, Albert, *Nouvelle-Orléans, E. U.*, P.
Montreuil, Ernest, *Québec*, E.
Paradis, Joseph, *Ste-Famille, I. O*, P.
Poliquin, George, *Portneuf*, P.
Reardon, James, *Charlottetown*, P.
Trudel, Alfred, *Shippagan, N.-B.*, P.
Voyer, Elzéar, *Québec*, E.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE

Arcand, Arthur, *St-Alban*, P.
Auger, Charles, *Ste-Emmélie*, P
Bergeron, Robert, *St-Antoine*, P.
Blais, Aristide, *Berthier (en bas)*. P.
Desjardins, George, *Québec*, E.
Desrochers, Jules, *Lotbinière*, P.
Fortier, Paul, *Québec*, P.
Giguère, Eugène, *Québec*, E.
Giroux, Arthur, *Charlesbourg*, P.
Gosselin, Joseph, *Québec*, E.
Guimond, Roméo, *St-Raymond*, P.
Huot, Antonio, *Québec*, E.
Lafrance, Napoléon, *St-Raymond*, P.
Laliberté, Edgar, *Warwick*, P.
Laliberté, Napoléon, *Warwick*, P.
Lamontagne, Frs.-J., *St-Nerée*, E.

Lapointe, Aimé, *Malbaie*, P.
Masson, Joseph, *Grosse-Ile*, P.
McKenzie, Murdock, *St-Gervais*, P.
Michaud, Joseph, *Québec*, E.
Moreau, Ph. Henri, *St-Octave de Métis*, P.
Paradis, Léonidas, *St-Malachie*, P.
Perrault, Jos.-Edouard, *Malbaie*, P.
Pouliot, Adalbert, *Ste-Croix*, P.
Robitaille, Joseph, *Québec*, P.
Roy, Ernest, *St-Valier*, P.
Simard, Alfred, *Ste-Anne de Beaupré*, E.
Voyer, Arthur, *Québec*, E.

RHÉTORIQUE

Aubert, Albert, *Québec*, E.
Cannon, L. Arthur, *Québec*, E.
Carbray, Thomas, *Québec*, D. P.
Caron, Ivanhoe, *Anse à Giles*, P.
Chauveau, Charles, *Québec*, E.
Delâge, Henri, *Québec*, E.
De Varennes, Joseph, *Québec*, P.
Dion, Emile, *St-Hyacinthe*, P.
Drouin, Alfred, *Chicago*, P.
Dugal, Joseph, *Riviere-du-Loup*, P.
Gosselin, David, *Québec*, P.
Gosselin, Odilon, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
Hudon, Eutrope, *Hébertville*, P.
Labrecque, Joseph, *Québec*, E.
Laferrière, Arthur, *St-Johnsbury*, *E. U.*, P.
Lapointe, Arthur, *Québec*, E.
Mercier, Georges, *St-Michel*, E.
Pelletier, Joseph, *St-Laurent*, *I.-O.*, P.
Perrault, Gustave, *Malbaie*, P.
Plamondon, Charles, *St-Raymond*, E.
Rochette, Joseph, *St-Augustin*, E.
Roy, Joseph, *St-Cajetan d'Armagh*, P.
Verret, Bernie, *Québec*, D.-P.
Vézina, Albert, *Fall River*, *E. U.*, P.

SECONDE

Bégin, Pierre, *Hébertville*, P.
Bernard, Léonce, *Québec*, E.
Brunet, Eugène, *Québec*, E.
Caron, Amable, *Québec*, E.
Chauveau, Pierre, *Montréal*, P.
Dagneau, Calixte, *Québec*, E.
Descareau, Eugène, *St-Basile*, P.
East, Octave, *St-Augustin*, P.
Gagnon, Pierre, *Ste-Famille*, *I. O.*, P.
Garneau, Amable, *Québec*, E.
Grenier, Emile, *Pointe-aux-Trembles*, E.
Guay, Edouard, *Québec*, P.
Hémond, Phidime, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.

Jolicœur, Alfred, *Québec*, E.
Lacasse, Edmond, *St-Romuald*, E.
Lambert, Zoël, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
Larue, Luc, *Québec*, E.
Lemay, Léonidas, *Ste-Croix*, P.
Lizotte, Oscar, *Québec*, P.
Mayrand, Robert, *Grondines*, P.
Michaud, Thadée, *St-Jean Port-Joli*, P.
Patoine, Antonelli, *Québec*, E.
Poliquin, Esdras, *Portneuf*, E.
Racine, Dominique, *St-Ambroise*, P.
Rémillard, Jules, *Québec*, E.
Rochette, Charles, *Pointe-aux-Trembles*, E.
Roy, Alexandre, *Berthier* (en bas), P.
Simard, Abel, *Petite-Rivière*, E.
Trépanier, Léonidas, *Québec*, E.
Vachon, Oscar, *Maria*, P.
Vallée, Thomas, *St-Bernard*, P.

TROISIÈME

Ahern, Joseph, *Québec*, E.
Aubert, Arthur, *Québec*, E.
Bélanger, Emile, *Québec*, P.
Bergeron, Philémon, *St-Antoine de Tilly*, P.
Chouinard, Achille, *Québec*, E.
Chouinard, Jules, *Québec*, E.
Descarreaux, Edouard, *St-Basile*, P.
Dion, Aurélien, *Québec*, E.
Dionne, J.-Bte., *Québec*, E.
Fiset, Ulric, *Ancienne-Lorette*, E.
Garant, Sylfrid, *St-Romuald*, P.
Garneau, Robert, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
Genest, Oscar, *Warwick*, P.
Gibson, Joseph, *St-David*, P.
Guillot, Joseph, *Beauport*, E.
Hoffman, Elzéar, *Berthier* (*en bas*), P.
Laberge, Wilfrid, *St-Edouard*, P.
Labrecque, Ernest, *Québec*, E.
Lachance, Joseph, *Ste-Anne de Beaupré*, P.
Langevin, Alzérias, *Beauport*, E.
Langevin, Wilfrid, *Black Lake*, P.
Langlois, Phydime, *Thetford*, P.
Langlois, Placide, *Beauport*, P.
Languedoc, Errol, *Québec*, E.
Larivière, Frs-Xavier, *Ste-Marie, Beauce*, P.
LaRochelle, Léon, *Québec*, E.
Levasseur, Paul, *Québec*, E.
Michaud, Joseph, *N.-D. du Portage*, P.
Painchaud, Victor, *Isle-aux-Grues*, P.
Pâquet, Albert, *St-Nicolas*, P.
Pelletier, Adolphe, *Québec*, E.
Pouliot, Joseph, *Québec*, E.
Raymond, Hubert, *Ste-Anne de Beaupré*, E.
Robert, Arthur, *Beauport*, P.
Savard, Louis, *Québec*, E.

Simard, Joseph, *Québec*, E.
St-Pierre, Léon, *Québec*, P.
Talbot, Joachim, *Hull*, P.
Talbot, Louis, *Québec*, E.
Tessier, Auguste, *Rimouski*, P.
Verreault, Frs-Xavier, *Château-Richer*, E.

QUATRIÈME

Alleyn, Alexandre, *Québec*, P.
Boivin, Henri, *Québec*, E.
Bouthillier, Guay, *Québec*, P.
Bussières, Lauréat, *Québec*, P.
Duchaîne, Adjutor, *Québec*, E.
Edge, Wilfrid, *Québec*, E.
Gibson, Harry, *Hadlow Cove, Lévis*, P.
Girard, Henri, *Montana*, P.
Gosselin, Henri, *Bellows Falls, Vt.*, P.
Gravel, George, *St-Michel*, P.
Laverdière, Philippe, *Château-Richer*, P.
Lavergne, Armand, *Arthabaskaville*, P.
Lespinay, Félix, *Québec*, E.
Marchand, Joseph, *St-Alexandre*, P.
Martel, Joseph, *St-Ambroise*, P.
Mercier, Ernest, *Québec*, E.
Michaud, Aurelius, *Québec*, E.
Miller, Réal, *Québec*, P.
Panet, Raymond, *St-Raymond*, P.
Paradis, Eugène, *Ancienne-Lorette*, E.
Parent, Eudore, *Beauport*, P.
Patry, Joseph, *Québec*, P.
Pelletier, Bruno, *St-Laurent, I. O.*, P.
Richard, Louis, *Québec*, E
Rochette, Jules, *Québec*, P.
Stein, Adolphe, *Québec*, P.
Thibaudeau, Omer, *Québec*, E.
Topping, Ephrem, *St-Romuald*, P.
Turcot, Chs-Edouard, *Québec*, E.
Vermette, Elie, *St-Romuald*, P.

PROSODIE.

Bédard, Arthur, *Charlesbourg*, P.
Bélanger, George, *Ste-Germaine*, P.
Bélanger, Joseph, *Lévis*, P.
Bélanger, Oscar, *Québec*, E.
Bergeron, Joseph, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
Bigué, George, *Ste-Anne de la Pérade*, P.
Blouin, Eugène, *Berthier (en bas)*, P.
Bolduc Evariste, *St-Valier*, P.
Brochu, Joseph, *Québec*, E.
Catellier Joseph, *Tadoussac*, P.
Dallaire, Henri, *St-Fidèle*, P.
DesRivières, Eugène, *Québec*, P.
Dion, Louis, *L'Islet*, P.

Dorion, Emile, *Québec*, E.
Ducharme, Lauréat, *Québec*, E.
Dubuc, Joseph, *Québec*, E.
Gagnon, Arthur, *Québec*, E.
Gauvreau, Ferdinand, *Québec*, P.
Laberge, Wilfrid, *Québec*, E.
Larochelle, Ovide, *St-Bernard*, P.
Martineau, Arthur, *Québec*, E.
Mercier, Joseph, *Berthier (en bas)*, P.
Montreuil, Joseph, *Québec*, P.
O'Sullivan, Harry, *St-Ambroise*, P.
Robitaille, Pierre, *Ancienne-Lorette*, P.
Thibault, Léon, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Trudel, Adalbert, *Québec*, E.
Turgeon, Joseph, *Beaumont*, P.

CINQUIÈME

Beaulieu, Charles, *St-Gervais*, P.
Béchard, Georges, *Québec*, M.
Bélanger, Jules, *Québec*, E.
Berti, Achille, *Montréal*, P.
Bigué, Philippe, *Ste-Anne de la Pérade*, P.
Bolduc, Jules, *Beauport*, P.
Bouffard, Eloi, *St-Isidore*, P.
Cambray, Gaudiose, *Beauport*, P.
Cannon, Walter, *Québec*, E.
Cantin, Hervé, *Québec*, P.
Carrier, George, *Québec*, E.
Casgrain, Chase, *Québec*, P.
Chabot, Arthur, *St-Charles*, P.
Chouinard, René, *Québec*, E.
Cinq-Mars, Alonzo, *Québec*, E.
Cloutier, Léon, *Québec*, P.
Couture, Wilbrod, *Hull*, P.
Davis, Conroy, *Québec*, E.
Delagrave, Charles, *Québec*, E
Desrochers, Joseph, *St-François de Beauce*, P.
Dorion, Pierre, *Québec*, E
Doucet, Alphonse, *Rivière-du-Loup*, P.
Edge, Alexandre, *Québec*, E.
Feeney, Benet, *Cap-Rouge*, P.
Fiset, Pierre, *Ancienne-Lorette*, P.
Fluet, Alexandre, *Québec*, E.
Gauvin, Henri, *Québec*, D.-P.
Gingras, Joseph, *Québec*, E.
Godbout, Albert, *Québec*, E.
Hamel, Edouard, *St-Raymond*, P.
Laflamme, Nérée, *St-Gervais*, P.
Larue, Olivier, *Pointe-aux-Trembles*, P.
LeBoutillier, Alexandre, *Québec*, P.
Leclerc, Gédéon, *Québec*, E.
Leclerc, Léon, *St-Charles*, P.
Lefebvre, Joseph, *Québec*, E.
Mackenzie, William, *St-Gervais*, P.
Marquis, Ludger, *Québec*, P.

Morisset, Victor, *Québec*, P.
O'Meara, Dominique, *Québec*, E.
Ouellet, Nap., *Beauport*, P.
Pelletier, Raymond, *St-Raymond*, P.
Plamondon, George, *Québec*, E.
Poulin, Edmond, *St-Féréol*, P.
Pouliot, Edmond, *St-Laurent, I. O.*, P.
Rioux, Alfred, *Rivière-du-Loup*, P.
Roy, Paul, *Québec*, P.
Roy, Romuald, *St-Raphaël*, P.
Simard, Joseph, *Québec*, E.
Thériault, Joseph, *Ribière-du-Loup*.
Verret, Charles, *Québec*, D.-P.

MÉTHODE

Audet, Fortunat, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Beaudry, Romeo, *Québec*, E.
Bergeron, Joseph, *Québec*, P.
Bolduc, Jules, *Beauport*, P.
Cantin, Philéas, *Québec*, D.-P.
Carette, Emile, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Chauveau, Alexandre, *Montréal*, P.
Coulombe, Alfred, *New-Bedford, Mass.*, P.
Delâge, Charles. *St-Basile*, P.
Du Tremblay, George, *Québec*, E.
Giguère, Isaïe. *Ste-Anne de Beaupré*, E.
Guérard, F.-X., *St-Laurent, I O.*, E.
Guérard, Gaudias, *St-Laurent, I. O.*, E.
Houde, Louis, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Jinchereau, Albert, *Québec*, E.
Joncas, Adelme, *Québec*, E.
Joncas, Jules, *Québec*, D.-P.
LeBlanc, Joseph, *Québec*, E.
Marceau, Joseph, *St-Hénédine*, P.
Martineau, Arthur, *St-François*, P.
Marchand, Heribert, *St-André, Kamouraska*, P.
McCloskey, Francis, *Québec*, E.
Nadeau, Louis, *St-Gervais*, P.
Normandeau, Emile, *St-Jean Deschaillons*, P.
Pepin, Gédéon, *St-Martin, Beauce*, P.
Perrault, Antonio, *Malbaie*, P.
Plamondon, Edouard, *Québec*, D.-P.
Rinfret, Henri, *Ste-Croix*, P.
Robitaille, Ernest, *St-Romuald*, E.
Rousseau, Louis, *St-Michel, Bellechasse*, P.
Roy, George, *Québec*, P.
Sauvageau, Gédeon, *St-Casimir*, P.
Sirois, Joseph, *Québec*, E.
Soulard, Edmond, *St-Ubald*, P.
Spénard, Alphonse, *St-Pierre-les-Becquets*, P.

SIXIÈME

Alleyn, Henry, *Québec*, P.
Audet, George, *St-Jean-Deschaillons*, P.

Bergeron, Thomas, *Québec*, E.
Bergeron, Joseph, *St-Thomas, Montmagny*, E.
Bernard, Alvarès, *Cap-Santé*
Bernier, Joseph, *St-Charles*, E.
Bertrand, Arthur, *Québec*, E.
Blais, Arthur, *Québec*, E.
Boucher, Pierre, *Québec*, E.
Cayer, François, *St-Nicolas*, P.
Charron, Arthur, *Québec*, D.-P.
Delâge, Albert, *Charlesbourg*, P.
Demers, Louis, *Québec*, D.-P.
Dorion, Charles, *Québec*, E.
Doucet, Omer, *Rivière-du-Loup*, P.
Feenay, Michael, *Cap-Rouge*, P.
Fillion, Joseph, *St-Laurent, I.-O.*, P.
Fortier, Arthur, *Québec*, P.
Fréchette, Pierre, *St-Romuald*, E.
Garneau, Chs-Henri, *Québec*, E.
Gastonguay, Jules, *Québec*, E.
Goulet, Hector, *St-Gervais*, P.
Hébert, Joseph, *St-Thomas, Montmagny*, P.
Jutras, Ernest, *Somerset*, P.
Laberge, Jules, *Beauport*, P.
Larue, Jules, *Québec*, P.
LeBlanc, Jos.-Eug., *St-Thomas, Montmagny*, P.
LeBœuf, Arthur, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Lessard, Philéas, *St-Joachim*, P.
LeVallée, Christie, *Dorchester's Bridge*, P.
Martineau, Albert, *Québec*, E.
Mathieu, Joseph, *Québec*, E.
Miv.-Deschesnes, Joseph, *St-Agapit*, P.
Nadeau, Joseph, *St-Charles*, P.
Pagé, Henri, *Québec*, E.
Picard, Pierre, *St-Gabriel de Stratford*, E.
Pouliot, Louis, *Québec*, E.
Racine, Arthur, *St-Joachim*, E.
Ricard, François, *Montréal*, P.
Roy, Joseph, *Buckland*, E.
Roy, George, *Québec*, E.
Ruel Polydore, *St-Charles*, E.
Spénard, Alfred, *St-Pierre-les-Becquets*, P.
St-Pierre, Joseph, *Québec*, E.
Tanguay, Benjamin, *Québec*, E.
Tremblay, Alphonse, *St-Frédéric, Beauce*, P.
Turgeon, Alfred, *Québec*, E.
Vaillancourt, Joseph, *St-Anselme*, P.
Vaillancourt, Raynaldo, *Québec*, E.
Vallée, Pamphile, *Québec*, E.

SEPTIÈME

Auger, Alphonse, *Québec*, P.
Audet, Joseph, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Baillairgé, Chs-Wilson, *Québec*, E.
Baril, Arthur, *Stanfold*, P.
Bernard, Léonidas, *Cap-Santé*, P.

Berti, Henri, *Québec*, P.
Constantin, Arthur, *Québec*, P.
Cousin, Joseph, *Notre-Dame de la Garde*, E.
Delisle, Oscar, *Québec*, E.
Déry, Eugène, *Québec*, E.
Dorval, Roméo, *Québec*, P.
Feeney, Thomas, *Cap-Rouge*, P.
Fortin, David, *St-Joachim*, P.
Gaboury, Alfred, *Cap-Rouge*, P.
Gagnon, Emile, *Québec*, E.
Gauthier, Eugène, *Québec*, D.-P.
Gauthier, Léon, *Québec*, P.
Gauthier, Raoul, *Québec*, D.-P.
Gauvin, Duberger, *Québec*, E.
Gosselin, Arthur, *Bellows Falls, E.-U.*, P.
Gosselin, Charles, *Québec*, E.
Gingras, Henri, *Québec*, E.
Hamel, Ludovic, *Ste-Croix*, P.
Hardy, Oscar, *Québec*, E.
Jacques, Cyrius, *Québec*, E.
Jean, Alexandre, *Québec*, E.
Kirouac, Wilfrid, *St-Cyrille*, P.
Labrecque, Adolphe, *Québec*, E.
Labbé, Alfred, *Québec*, P.
Lacroix, Arthur, *Québec*, P.
Laliberté, Edgar, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Langlois, Philippe, *St-Casimir*, P.
Larochelle, Adolphe, *St-Anselme*, P.
Letarte, Thomas, *Québec*, E.
Marcoux, Gaudiose, *Québec*, P.
Marquis, Ulric, *Québec*, P.
Nadeau, Léonce, *Québec*, E.
Parent, Emile, *Québec*, P.
Pouliot, Alfred *St-Alphonse, Chicoutimi*, P.
Robitaille, Eugène, *Québec*, E.
Roy, Joseph, *Québec*, E.
Roy, Oscar, *Québec*, P.
Ruel, Napoléon, *St-Charles*, P.
Simard, Arthur, *Québec*, P.
St-Amant, Hermann, *St-Alban*, P.
St-Pierre, Joseph, *Québec*, E.
Taschereau, Alphonse, *St-Joseph, Beauce*, P.
Turbide, Charles, *Iles de la Madeleine*, P.
Turcotte, Adjutor, *Québec*, E.
Verge, Edmond, *Québec*, E.
Vézina, Edgar, *Québec*, E.
Vézina, Raoul, *Québec*, E.

HUITIÈME

Amyot, Willie, *Québec*, E.
Babin, Arsène, *Québec*, P.
Bédard, Ambroise, *Beauport*, P.
Bernard, Honorius, *Québec*, E.
Blais, Narcisse, *Québec*, E.
Bornais, Athanase, *Québec*, P.

Bouchard, Ernest, *Québec*, E.
Boulanger, George, *Québec*, P.
Bourget, Clermont, *Québec*, P.
Brousseau, Joseph, *Québec*, E.
Buisson, Joseph, *Cap-Blanc*, E.
Cantin, Hilarius, *Québec*, E.
Côté, Elzéar, *Québec*. E.
Dagneau, George, *Québec*, E.
De la Chevrotière, Edouard, *Lotbinière*, P.
De la Chevrotière, Robert, *Lotbinière*, P.
Delâge, Chs-Auguste, *Québec*, E.
Déry, George, *Québec*, E.
Desroches, Léon, *Québec*, E.
Drolet, Gaudiose, *Québec*, E.
Dubé, Luc, *Québec*, E.
Dubord, Eugène, *Beauport*, P.
Dugal, Joseph, *Québec*, E.
Falardeau, Elz.-Albert, *Québec*, E.
Gauvreau, Pierre, *Québec*. E.
Julien, Frs-Xavier, *Québec*, P.
Lacasse, Léon, *Campbellton*, P.
Lafrance, Léonidas, *Québec*, P.
Lebœuf, Auguste, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Leclerc, Edmond, *Québec*, P.
Lippens, Jules, *Québec*, E.
Maloney, John, *St-Albert* (*Alberta*), P.
McNamara, William, *Calgary*, P.
Moisan, Alphonse, *Québec*, E.
Montreuil, Yves, *Québec*, E.
Normand, George, *Québec*, E.
Pâquet, Uldéric, *Québec*, P.
Powers, James, *Québec*, E.
Powers, Owen, *Québec*, E.
Servais, Edmond, *Québec*, E.
Taschereau, Edmond, *St-Joseph*, *Beauce*, P.
Tessier, Adélard, *Charlesbourg*, E.
Tessier, George, *Charlesbourg*, E.
Tourangeau, Joseph, *Québec*, E.
Turcot, Joseph, *Québec*, E.
Valin, Henri, *Québec*, E.

Distribution solennelle des Prix

AU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, LE 22 JUIN 1894

—

PHILOSOPHIE SENIOR

Philosophie.—1er prix, Flavien Coulombe ; 2e do, George Poliquin. 1er accessit, Alphonse Dion ; 2e do, Joseph Paradis ; 3e do, Adolphe Garneau.

Physique.—1er prix, Flavien Coulombe ; 2e do, Simon Lapointe. 1er accessit, Alphonse Dion ; 2e do, Louis Leclerc ; 3e do, Isaïe Galarneau.

Chimie.—1er prix, Valmont Martin ; 2e do, Louis Leclerc 1er accessit, Simon Lapointe ; 2e do, Adolphe Garneau ; 3e do, Joseph Paradis.

Histoire naturelle.—1er prix, Adolphe Garneau ; 2e do, Ernest Montreuil. 1er accessit, Simon Lapointe ; 2e do, Louis Leclerc ; 3e do, Joseph Paradis.

Astronomie.—1er prix, Joseph Paradis ; 2e do, Simon Lapointe. 1er accessit, Alphonse Dion ; 2e do, Louis Leclerc ; 3e do, Isaïe Galarneau.

Instruction religieuse.—1er prix, Adolphe Garneau ; 2e do, Joseph Paradis. 1er accessit, Flavien Coulombe ; 2e do, Ernest Montreuil ; 3e do, Simon Lapointe.

PHILOSOPHIE JUNIOR

Philosophie.—1er prix, Roméo Guimont ; 2e do, James Reardon. 1er accessit, Robert Bergeron ; 2e do, Jos.-Edouard Perrault ; 3e do, Richard Cahill.

Mathématiques.—1er prix, Roméo Guimont ; 2e do, George Desjardins. 1er accessit, Napoléon Laliberté ; 2e do, Jos.-Edouard Perrault ; 3e do, Robert Bergeron.

Instruction religieuse.—1er prix, George Desjardins ; 2e do, Antonio Huot. 1er accessit, Roméo Guimont ; 2e do, Eugène Giguère ; 3e do, François-J. Lamontagne.

RHÉTORIQUE

Excellence.—1er prix, Arthur Cannon ; 2e do, Emile Dion. 1er accessit, Charles Chauveau ; 2e do, Odilon Gosselin ; 3e do, Joseph Roy. Mentions honorables : Ivanhoe Caron, Charles Plamondon, Joseph Labrecque, Joseph Pelletier, Albert Aubert, Thomas Carbray, Bernard Verret, Gustave Perrault, Joseph DeVarennes, Albert Vézina, Joseph Rochette, Arthur Laferrière, Joseph Dugal, David Gosselin.

Discours français et latin.—1er prix, Arthur Cannon ; 2e do, Joseph Roy. 1er accessit, Emile Dion ; 2e do, Odilon Gosselin ; 3e do, Charles Chauveau.

Version latine.—1er prix, Arthur Cannon ; 2e do, Emile Dion. 1er accessit, Joseph Roy ; 2e do, Charles Chauveau ; 3e do, Thomas Carbray.

Thème latin.—1er prix, Emile Dion ; 2e do, Arthur Cannon. 1er accessit, Joseph Labrecque ; 2e do, Charles Chauveau ; 3e do, Joseph Roy.

Version grecque.—1er prix, Arthur Cannon ; 2o do, Emile Dion. 1er accessit, Odilon Gosselin ; 2e do, Ivanhoe Caron : 3e do, Joseph Roy.

Thème Grec.—1er prix, Arthur Cannon ; 2e do, Emile Dion. 1er accessit, Charles Chauveau ; 2e do, Joseph Labrecque ; 3e do, Gustave Perrault.

Vers latins.—1er prix, Arthur Cannon ; 2e do, Charles Chauveau. 1er accessit, Thomas Carbray ; 2e do, Arthur Laferrière ; 3e do, Bernard Verret.

Histoire du Canada.—1er prix, Gustave Perrault ; 2e do, Joseph Roy. 1er accessit, Arthur Cannon ; 2e do, Odilon Gosselin ; 3e do, Ivanhoe Caron.

Histoire contemporaine.—1er prix, Arthur Cannon ; 2e do, Gustave Perrault. 1er accessit, Joseph Roy ; 2e do, Emile Dion ; 3e do, Ivanhoe Caron.

Exercices anglais.—1er prix, Thomas Carbray ; 2e do, Joseph Dugal. 1er accessit, Arthur Laferrière ; 2e do, Charles Chauveau ; 3e do, Bernard Verret.

Récitation anglaise.—1er prix, Odilon Gosselin ; 2e do, Charles Chauveau 1er accessit, Emile Dion ; 2e do, Albert Aubert ; 3e do, Bernard Verret.

Arithmétique.—1er prix, Odilon Gosselin ; 2e do, Joseph Roy. 1er accessit, Joseph Rochette ; 2e do, Ivanhoe Caron ; 3e do, Emile Dion.

Instruction religieuse.—1er prix, Arthur Cannon ; 2e do, Charles Plamondon. 1er accessit, Emile Dion, 2e do, Albert Aubert ; 3e do, Joseph Pelletier.

SECONDE

Excellence.—1er prix, Calixte Dagneau ; 2e do, Emile Grenier. 1er accessit, Robert Mayrand ; 2e do, Luc Larue ; 3e do, Octave East. Mentions honorables : Alexandre Roy, Léonidas Lemay.

Narration française.—1er prix,——————— ; 2e do, Robert Mayrand. 1er accessit, Eugène Brunet ; 2e do, Calixte Dagneau ; 3e do, Luc Larue.

Version latine.—1er prix,——————— ; 2e do, Calixte Dagneau. 1er accessit, Octave East ; 2e do, Emile Grenier, 3e do, Robert Mayrand.

Thème latin.—1er prix,——————— ; 2e do, Alexandre Roy. 1er accessit, Calixte Dagneau : 2e do, Luc Larue : 3e do, Charles Rochette.

Version grecque.—1er prix,——————— ; 2e do, Calixte Dagneau. 1er accessit, Emile Grenier ; 2e do, Eugène Descarreau ; 3e do, Alexandre Roy.

Thème grec.—1er prix, Robert Mayrand ; 2e do, Charles Rochette. 1er accessit, Emile Grenier ; 2e do. Léonidas Lemay ; 3e do, Luc Larue.

Vers latins.—1er prix,——————— ; 2e do, Robert Mayrand. 1er accessit, Calixte Dagneau ; 2e do, Emile Grenier ; 3e do, Edouard Guay.

Histoire moderne.—1er prix. Luc Larue ; 2e do, Edouard Guay. 1er accessit, Robert Mayrand ; 2e do, Emile Grenier ; 3e do, Octave East.

Arithmétique.—1er prix, Calixte Dagneau ; 2e do, Zoel Lambert. 1er accessit, Emile Grenier ; 2e do, Alexandre Roy ; 3e do, Eugène Descarreau.

Exercices anglais.—1er prix, Phydime Hémond ; 2e do. Calixte Dagneau. 1er accessit, Léonidas Lemay ; 2e do, Thomas Vallée ; 3e do, Alexandre Roy.

Récitation anglaise.—1er prix, Emile Grenier ; 2e do, Charles Rochette. 1er accessit, Abel Simard ; 2e do, Pierre Chauveau ; 3e do, Amable Caron.

Instruction religieuse.—1er prix, Thomas Vallée ; 2e do, Léonidas Lemay. 1er accessit, Phydime Hémond ; 2e do, Eugène Brunet ; 3e do, Octave East.

TROISIÈME

Excellence.—1er prix, Aurélien Dion ; 2e do, Robert Garneau ; 3e do, Auguste Tessier. 1er accessit, Albert Pâquet ; 2e do, Joachim Talbot ; 3e do, Errol Languedoc. Mentions honorables : Arthur Robert, Placide Langlois, Joseph Ahern, François-Xavier Verreault, Oscar Genest, Léon St-Pierre, Phydime Langlois, Alzérias Langevin, Joseph Lachance, Louis Talbot.

Narration française.—1er prix, Auguste Tessier ; 2e do, Aurélien Dion ; 3e do, Louis Talbot. 1er accessit, Joseph Ahern ; 2e do, Robert Garneau ; 3e do, Errol Languedoc

Version latine.—1er prix, Aurélien Dion ; 2e do, Joseph Ahern ; 3e do, Auguste Tessier. 1er accessit, Robert Garneau ; 2e do, Errol Languedoc ; 3e do, Placide Langlois.

Thème latin.—1er prix, Robert Garneau ; 2e do, Aurélien Dion ; 3e do, Alzérias Langevin. 1er accessit, Albert Pâquet ; 2e do, Placide Langlois ; 3e do, Joachim Talbot.

Version grecque.—1er prix, Aurélien Dion ; 2e do, Robert Garneau ; 3e do, Errol Languedoc. 1er accessit, Albert Pâquet ; 2e do, Joachim Talbot ; 3e do, Alzérias Langevin.

Thème grec.—1er prix, Robert Garneau ; 2e do, Albert Pâquet ; 3e do, Arthur Robert. 1er accessit, Aurélien Dion ; 2e do, Alzérias Langevin ; 3e do, Léon St-Pierre.

Vers latins.—1er prix, Robert Garneau ; 2e do, Auguste Tessier ; 3e do, Aurélien Dion. 1er accessit, Errol Languedoc ; 2e do, Albert Pâquet ; 3e do, Jean-Baptiste Dionne.

Arithmétique.—1er prix, Aurélien Dion ; 2e do, Joachim Talbot ; 3e do, Robert Garneau. 1er accessit, Louis Savard ; 2e do, Wilfrid Langevin ; 3e do, Placide Langlois.

Histoire du moyen-âge.—1er prix, Robert Garneau ; 2e do, Joseph Simard ; 3e do, Joseph Michaud. 1er accessit, Albert Pâquet ; 2e do, Aurélien Dion ; 3e do, Arthur Robert.

Exercices anglais.— er prix, Errol Languedoc ; 2e do, Robert Garneau ; 3e do, Joseph Ahern. 1er accessit, Joseph Gibson ; 2e do, Louis Talbot ; 3e do, Aurélien Dion.

Récitation anglaise.—1er prix, Joseph Gibson ; 2e do, Phydime Langlois ; 3e do, Errol Languedoc. 1er accessit, Aurélien Dion ; 2e do, Joseph Ahern ; 3e do, Oscar Genest.

Instruction religieuse.—1er prix, Robert Garneau ; 2e do, Jean-Baptiste Dionne ; 3e do, Oscar Genest. 1er accessit, Aurélien Dion ; 2e do, Arthur Robert ; 3e do, Louis Savard.

QUATRIÈME

Excellence.—1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Adolphe Stein. 1er accessit, Elie Vermette ; 2e do, Aurélius Michaud ; 3e do, Bruno Pelletier. Mentions honorables : Philippe Lavertière, Ephrem Topping, Alexandre Alleyn, Henri Boivin, Joseph Marchand, George Gravel, Jules Rochette,

Henri Gosselin, Lauréat Bussières, Raymond Panet, Charles Turcot, Armand Lavergne, Guay Boutillier, Louis Richard.

Version latine. 1er prix, Elie Vermette ; 2e do, Ernest Mercier. 1er accessit, Adolphe Stein ; 2e do, Alexandre Alleyn ; 3e do, Bruno Pelletier.

Thème latin.—1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Alexandre Alleyn. 1er accessit, Adolphe Stein : 2e do, Henri Boivin ; 3e do, Elie Vermette.

Langue grecque.—1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Philippe Laverdière. 1er accessit, Ephrem Topping ; 2e do, Adolphe Stein ; 3e do, Aurélius Michaud.

Vers latins.—1er prix, Ephrem Topping ; 2e do, Alexandre Alleyn. 1er accessit, Elie Vermette ; 2e do, Ernest Mercier, 3e do Bruno Pelletier.

Mémoire.—1er prix, Philippe Laverdière ; 2e do, Ernest Mercier. 1er accessit, Eprem Topping ; 2e do, Adolphe Stein ; 3e do, Elie Vermette.

Histoire romaine.—1er prix, Bruno Pelletier ; 2e do, Ernest Mercier. 1er accessit, George Gravel ; 2e do, Adolphe Stein ; 3e do, Elie Vermette.

Arithmétique.—1er prix, Aurélius Michaud ; 2e do, Henri Boivin. 1er accessit, Bruno Pelletier ; 2e do, Ernest Mercier, 3e do, Guay Boutillier.

Exercices anglais.—1er prix, Alexandre Alleyn ; 2e do, Henri Gosselin. 1er accessit, Henry Gibson ; 2e do, Raymond Panet ; 3e do, Adolphe Stein.

Récitation anglaise.—1er prix, Joseph Marchand ; 2e do, Aurélius Michaud. 1er accessit, Henri Gosselin ; 2e do, Elie Vermette ; 3e do, Ephrem Topping.

Géographie.—1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Bruno Pelletier. 1er accessit, Philippe Laverdière ; 2e do, George Gravel ; 3e do, Adolphe Stein.

Instruction religieuse —1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Adolphe Stein. 1er accessit, George Gravel ; 2e do, Philippe Laverdière ; 3e do, Aurélius Michaud.

PROSODIE

Excellence.—1er prix, Eugène DesRivières ; 2e do, Ovide Larochelle. 1er accessit, Joseph Mercier ; 2e do, Joseph Bergeron ; 3e do, Adalbert Trudel. Mentions honorables : Arthur Bédard, Pierre Robitaille, Evariste Bolduc, Joseph Turgeon, George Bigué, Arthur Gagnon, Emile Dorion.

Version latine.—1er prix Eugène DesRivières ; 2e do, Adalbert Trudel. 1er accessit, Arthur Bédard ; 2e do, Oscar Bélanger ; 3e do, George Bigué.

Thème latin.—1er prix, Adalbert Trudel ; 2e do, Eugène DesRivières. 1er accessit, Joseph Mercier ; 2e do, Joseph Turgeon ; 3e do, Pierre Robitaille.

Langue grecque.—1er prix, Joseph Bergeron ; 2e do, Ovide Larochelle. 1er accessit, Eugène DesRivières ; 2o do, Joseph Mercier ; 3o do, Joseph Turgeon.

Vers latins.—1er prix, Eugène DesRivières ; 2e do, Joseph Bergeron. 1er accessit, Adalbert Trudel ; 2e do, Ovide Larochelle ; 3e do, Emile Dorion.

Mémoire.—1er prix, Eugène DesRivières : 2e do, Adalbert Trudel. 1er accessit, Ovide Larochelle ; 2e do, Arthur Gagnon ; 3e do, Joseph Bergeron.

Histoire romaine.—1er prix, Eugène DesRivières ; 2e do, George Bigué. 1er accessit, Evariste Bolduc ; 2e do, Joseph Mercier ; 3e do, Ovide Larochelle.

Arithmétique.—1er prix, Ovide Larochelle ; 2e do, Joseph Bergeron. 1er accessit, Emile Dorion ; 2e do, Joseph Montreuil ; 3e do, Evariste Bolduc.

Thème anglais.—1er prix, Eugène DesRivières; 2e do, Ovide Larochelle. 1er accessit, Adalbert Trudel; 2e do, Arthur Bédard; 3e do, Evariste Boldue.

Version anglaise.—1er prix, Eugène DesRivières; 2e do, Arthur Bédard. 1er accessit, Evariste Boiduc; 2e do, Adalbert Trudel; 3e do, Ovide Larochelle.

Géographie.—1er prix, Joseph Mercier; 2e do, Arthur Bédard. 1er accessit, Ovide Larochelle; 2e do, Eugène DesRivières, 3e do, Joseph Turgeon.

Instruction religieuse.—1er prix Joseph Mercier; 2e do, Ovide Larochelle. 1er accessit, Eugène Blouin; 2e do, Eugène DesRivières; 3e do, Pierre Robitaille.

CINQUIÈME

Exellence.—1er prix, René Chouinard; 2e do, Charles Beaulieu; 3e do, Philippe Bigué. 1er accessit Edouard Hamel; 2e do, Chase Casgrain; 3e do, Alphonse Doucet; 4e do, Eloi Bouffard. Mentions honorables: Charles Verret, Victor Morisset, Benet Feeney, Charles Delagrave, Achille Berti, Gaudiose Cambray, Joseph Simard, Alexandre Le Bouthillier, Nérée Laflamme, Alonzo Cinq-Mars, Wilbrod Couture, Joseph Desrochers, Joseph Thériault, Walter Cannon, Raymond Pelletier, Alexandre Godbout, Paul Roy, Romuald Roy.

Version latine.—1er prix, René Chouinard; 2e do, Joseph Simard; 3e do, Charles Beaulieu. 1er accessit, Edouard Hamel; 2e do, Eloi Bouffard; 3e do, Alphonse Doucet; 4e do, Philippe Bigué.

Thème latin.—1er prix, René Chouinard; 2e do, Charles Beaulieu; 3e do, Philippe Bigué. 1er accessit, Edouard Hamel; 2e do, Wilbrod Couture; 3e do, Charles Verret; 4e do, Chase Casgrain.

Exercices français.—1er prix, René Chouinard; 2e do, Charles Beaulieu; 3e do, Philippe Bigué. 1er accessit. Chase Casgrain; 2e do, Edouard Hamel; 3e do, Charles Verret; 4e do, Nérée Laflamme.

Histoire de la Grèce.—1er prix, René Chouinard; 2e do, Raymond Pelletier; 3e do, Charles Delagrave. 1er accessit, Eloi Bouffard; 2e do, Alphonse Doucet; 3e do, Philippe Bigué; 4e do, Charles Verret.

Géographie.—1er prix, Nérée Laflamme; 2e do, Charles Beaulieu; 3e do, Gaudiose Cambray. 1er accessit, Edouard Hamel; 2e do, Rene Chouinard; 3e do, Victor Morisset; 4e do Chase Gasgrain.

Exercices anglais.—1er prix, Victor Morisset; 2e do, Chase Casgrain; 3e do, Alexandre LeBouthillier. 1er accessit, Joseph Simard; 2e do, René Chouinard; 3e do, Charles Beaulieu; 4e do, Dominique O'Meara.

Récitation anglaise.—1er prix, René Chouinard; 2e do, Victor Morisset; 3e do, Chase Casgrain. 1er accessit, Joseph Simard; 2e do, Alexandre LeBouthillier; 3e do, Charles Beaulieu, 4e do, Gaudiose Cambray.

Arithmétique.—1er prix, Charles Beaulieu; 2e do, Alphonse Doucet; 3e do, Joseph Gingras. 1er accessit, René Chouinard; 2e do, Ludger Marquis; 3e do, Eloi Bouffard; 4e do, Edouard Hamel

Mémoire.—1er prix, Gaudiose Cambray; 2e do, Edouard Hamel; 3e do, Charles Delagrave. 1er accessit, René Chouinard; 2e do, Chase Casgrain; 3e do, Jules Bélanger; 4e do, Charles Beaulieu.

Tenue des livres.—1er prix, René Chouinard; 2e do, Ludger Marquis; 3e do, Charles Beaulieu. 1er accessit, Alphonse Doucet; 2e do, Nérée Laflamme; 3e do, Joseph Desrochers; 4e do, Philippe Bigué

Instruction religieuse.—1er prix, Alphonse Doucet; 2e do, Edouard Hamel; 3e do, Victor Morisset. 1er accessit, Gaudiose Cambray; 2e do, Philippe Bigué; 3e do, Eloi Bouffard; 4e do, Raymond Pelletier.

MÉTHODE

Excellence.—1er prix, Edmond Soulard ; 2e do, Gédéon Sauvageau, 1er accessit. Gédéon Pepin ; 2e do, Joseph-Emile Normandeau ; 3e do, Adelme Joncas. Mentions honorables : Charles Delâge, Albert Jinchereau, Alfred Coulombe, Arthur Bergeron, Francis McCloskey, Roméo Beaudry, Joseph LeBlanc, Joseph Marceau, Gaudiose Guérard, Joseph Sirois, Louis Houde, Arthur Martineau, F.-X. Guérard, Ernest Robitaille, Héribert Marchand, Philéas Cantin, Alphonse Spénard, Isaïe Giguère.

Version latine.—1er prix, Edmond Soulard ; 2e do, Gédéon Pepin. 1er accessit, Gédéon Sauvageau ; 2e do, Adelme Joncas ; 3e do, Joseph-Emile Normandeau.

Thème latin.—1er prix, Edmond Soulard ; 2e do, Gédéon Sauvageau. 1er accessit, Gédéon Pepin ; 2e do, Joseph Marceau ; 3e do, Arthur Bergeron.

Exercices français.—1er prix, Edmond Soulard ; 2e do, Gédéon Pepin. 1er accessit, Gédéon Sauvageau ; 2e do, Joseph-Emile Normandeau ; 3e do, Adelme Joncas.

Histoire de la Grèce.—1er prix, Alfred Coulombe ; 2e do, Gédéon Sauvageau. 1er accessit, Louis Houde ; 2e do, Joseph-Emile Normandeau ; 3e do, Joseph Sirois.

Géographie.—1er prix, Edmond Soulard ; 2e do, Louis Houde. 1er accessit, Gédéon Sauvageau ; 2e do, Albert Jinchereau ; 3e do, Joseph-Emile Normandeau.

Exercices anglais.—1er prix, Adelme Joncas : 2e do, Francis McCloskey. 1er accessit, Charles Delâge ; 2e do, Gédéon Sauvageau ; 3e do, Roméo Beaudry.

Récitation anglaise.—1er prix, Edmond Soulard ; 2e do, Gédéon Pepin. 1er accessit, Gédéon Sauvageau ; 2e do, Charles Delâge ; 3e do, Gaudiose Guérard.

Arithmétique.—1er prix, Alfred Coulombe ; 2e do, Joseph-Emile Normandeau. 1er accessit, Adelme Joncas ; 2e do, Gaudiose Guérard ; 3e do, Gédéon Pepin.

Mémoire.—1er prix, Gédéon Sauvageau ; 2e do, Edmond Soulard. 1er accessit, Gédéon Pepin ; 2e do, Charles Delâge ; 3e do, Arthur Bergeron.

Tenue des livres.—1er prix, Edmond Soulard ; 2e do, Albert Jinchereau. 1er accessit Gédéon Sauvageau ; 2e do, Héribert Marchand ; 3e do, Francis McCloskey.

Instruction religieuse.—1er prix, Alfred Coulombe ; 2e do, Edmond Soulard. 1er accessit, Gédéon Pepin ; 2e do, Gédéon Sauvageau ; 3e do, Joseph-Emile Normandeau.

SIXIÈME

Excellence.—1er prix, Joseph Fillion ; 2e do, Joseph Bernier ; 3e do, Joseph Hébert. 1er accessit, Jules Larue ; 2e do, Joseph Miville-Deschesnes ; 3e do, Pierre Picard ; 4e do, Alphonse Tremblay. Mentions honorables : François Ricard, François Cayer, Jules Laberge, Pierre Boucher, George Audet, Charles Drouin, Michael Feeney, Arthur Blais, Albert Delâge, Joseph Roy, Philéas Lessard, Raynaldo Vaillancourt, Louis Pouliot, Polydore Rue', Pamphile Vallée, Joseph Vaillancourt, Louis Demers, Alvarès Bernard, Arthur Racine, Alfred Turgeon, Charles-Henri Garneau.

Version latine.—1er prix, Joseph Miville-Deschesnes ; 2e do, Joseph Hébert ; 3e do, Joseph Fillion. 1er accessit, Joseph Bernier ; 2e do, Pierre Picard ; 3e do, Jules Larue ; 4e do, Jules Laberge.

Thème latin.—1er prix, Joseph Hébert ; 2e do Joseph Fillion ; 3e do, Joseph Bernier. 1er accessit, Jules Larue ; 2e do, Pierre Picard, 3e do, Joseph Miville-Deschesnes ; 4e do, Jules Laberge.

Exercices français.—1er prix, Joseph Bernier ; 2e do, Joseph Fillion ; 3e do, Joseph Miville-Deschesnes. 1er accessit, Jules Larue ; 2e do, Joseph Hébert ; 3e do, François Ricard ; 4e do, Alphonse Tremblay.

Arithmétique.—1er prix Joseph Hébert ; 2o do, Joseph Bernier ; 3e do, Jules Larue. 1er accessit, Pierre Picard ; 2e do, Joseph Miville-Deschesnes ; 3e do, Louis Pouliot ; 4e do, Joseph Fillion.

Histoire ancienne.—1er prix, Joseph Fillion ; 2e do, Joseph Hébert ; 3e do, Pierre Picard. 1er accessit, Joseph Miville-Deschesnes ; 2e do, Jules Laberge ; 3e do, Jules Larue ; 4e do, Joseph Bernier.

Géographie.—1er prix, Joseph Miville-Deschesnes ; 2e do Joseph Fillion ; 3e do, Joseph Hébert. 1er accessit, Jules Larue ; 2e do, Michael Feeney ; 3e do, François Ricard ; e do. Pierre Picard;

Exercices anglais.—1er prix, Joseph Bernier ; 2e do, Jules Larue ; 3e do, Joseph Hébert. 1er accessit, François Cayer ; 2e do, Pierre Picard ; 3e do, Joseph Fillion ; 4e do, Alphonse Tremblay.

Récitation anglaise.—1er prix, Jules Larue ; 2e do, Joseph Bernier ; 3e do, Joseph Hebert. 1er accessit, Joseph Fillion ; 2e do, François Cayer ; 3e do, Pierre Picard ; 4e do, Alphonse Tremblay.

Mémoire.—1er prix, Joseph Fillion ; 2e do, Joseph Miville-Deschesnes ; 3e do, Joseph Bernier. 1er accessit, Pierre Picard ; 2e do, Jules Larue ; 3e do, Pierre Boucher ; 4e do, Joseph Hébert.

Instruction religieuse.—1er prix, Joseph Fillion ; 2e do, Joseph Miville-Deschesnes ; 3e do, Jules Larue. 1er accessit, Joseph Bernier ; 2e do, Joseph Vaillancourt ; 3e do, Jules Larue ; 4e do, Joseph Roy.

SEPTIÈME

Excellence.—1er prix, Arthur Gosselin ; 2e do, Adolphe Labrecque ; 3e do, Thomas Feeney. 1er accessit, Oscar Hardy ; 2e do, Alfred Gaboury ; 3e do, Eugène Robitaille ; 4e do, Léon Gauthier. Mentions honorables : Henri Gingras, Cyrius Jacques, Napoléon Ruel, Raoul Gauthier, Charles Turbide, Hermann St-Amant, Gaudiose Marcoux, Adjutor Turcotte, Oscar Deliste, David Fortin, Alphonse Taschereau, Joseph Cousin, Alfred Pouliot, Philippe Langlois, Wilson Baillargé, Joseph Roy, Arthur Lacroix, Alexandre Jean, Wilfrid Kirouac, Léonce Naseau, Edgar Laliberté, Eugène Gauthier, Thomas Letarte, Raoul Vezina, Edgar Vézina, Léonidas Bernard, Charles Gosselin, Joseph Audet, Arthur Simard, Ludovic Hamel.

Exercices français.—1er prix, Eugène Robitaille ; 2e do, Arthur Gosselin ; 3e do, Thomas Feeney. 1er accessit, Oscar Hardy ; 2e do, Adolphe Labrecque ; 3e do, Léon Gauthier ; 4e do, Cyrius Jacques.

Arithmétique.—1er prix, Wilfrid Kirouac ; 2e do, Joseph Roy ; 3e do, Hermann St-Amant. 1er accessit, Napoléon Ruel ; 2e do, Alfred Pouliot ; 3e do, Eugène Robitaille, 4e do, Henri Gingras.

Exercices anglais.—1er prix, Arthur Gosselin ; 2e do, Adolphe Labrecque ; 3e do, Leon Gauthier. 1er accessit, Thomas Feeney ; 2e do, Alfred Gaboury. 3e do, Oscar Hardy ; 4e do, Eugène Robitaille.

Récitation anglaise.—1er prix, Arthur Gosselin ; 2e do, Adolphe Labrecque ; 3e do, Alfred Gaboury. 1er accessit, Léon Gauthier ; 2e do, Cyrius Jacques ; 3e do, Thomas Feeney ; 4e do, Eugène Robitaille.

Mémoire.—1er prix, Raoul Gauthier ; 2e do, Alfred Gaboury ; 3e do, Arthur Gosselin. 1er accessit, Adolphe Labrecque ; 2e do, Wilson Baillargé ; 3e do, Hermann St-Amant ; 4e do, Léon Gauthier.

Histoire et Géographie.—1er prix, Léon Gauthier ; 2e do, Alfred Gaboury ; 3e do, Raoul Gauthier. 1er accessit, Oscar Hardy ; 2e do, Arthur Gosselin ; 3e do, Hermann St-Amant : 4e do, Gaudiose Marcoux.

Instruction religieuse.—1er prix, Alfred Gaboury ; 2e do, Gaudiose Marcoux ; 3e do, Eugène Robitaille. 1er accessit, Oscar Hardy ; 2e do, Adolphe Labrecque ; 3e do, Wilfrid Kirouac ; 4e do, Charles Gosselin.

HUITIÈME

Langue française.—1er prix, Arsène Babin ; 2e do, Edmond Leclerc ; 3e do, Léon Lacasse. 1er accessit, Auguste Lebœuf ; 2e do, Clermont-Bourget ; 3e do, George Dagneau.

Mémoire.—1er prix, Clermont-Bourget ; 2e do, James Powers ; 3e do ; Henri Valin. 1er accessit, George Dagneau ; 2e do, Willie Amyot ; 3e do, Luc Dubé.

Arithmétique.—1er prix, James Powers ; 2e do, Léon Lacasse ; 3e do, Arsène Babin. 1er accessit, Ernest Bouchard ; 2e do, Auguste Lebœuf ; 3e do, Léonidas Lafrance.

Langue anglaise.—1er prix, James Powers, 2e do, George Dagneau ; 3e do, Léon Lacasse. 1er accessit, Willie Amyot ; 2e do, Gaudiose Drolet ; 3e do, Arsène Babin.

Instruction religieuse—1er prix, Ernest Bouchard : 2e do, Joseph Brousseau ; 3e do, Ambroise Bédard. 1er accessit, George Dagneau ; 2e do, Gaudiose Drolet ; 3e do, Albert Falardeau.

DESSIN

Géométral côté.—1er prix, Adolphe Garneau : 2e do, Aurélien Dion. 1er accessit, Simon Lapointe ; 2e do, Ernest Labrecque ; 3e do, Robert Mayrand.

Perspective.—1er prix, Adolphe Garneau ; 2e do, Joseph Robitaille. 1er accessit, Simon Lapointe ; 2e do, Errol Languedoc ; 3e do, Ivanhoe Caron.

Composition ornementale.—1er prix, Adolphe Garneau : 2e do, Simon Lapointe. 1er accessit, Errol Languedoc ; 2e do, Aurélien Dion ; 3e do, Joseph Robitaille,

A. B. C. pratique de la couleur.—1er prix, Simon Lapointe ; 2e do, Errol Languedoc. 1er accessit, Adolphe Garneau ; 2e do, Aurélien Dion ; 3e do, Adalbert Trudel.

Prix extraordinaires

ACCORDÉS AUX ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Année scolaire 1893-94

I

Prix extraordinaires de Philosophie accordés par Son Excellence l'hon. J.-A. Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

1er prix, M. James Reardon.
2e prix, M. Roméo Guimont.

II

Prix extraordinaire de mathématiques donné par un bienfaiteur anonyme.

M. Roméo Guimont.

III

Prix extraordinaires d'Histoire du Canada offerts par l'abbé Raymond Casgrain, Docteur ès lettres.

1er prix, M. Gustave Perrault.
2e prix, M. Joseph Roy.

IV

Prix extraordinaires de Grec donnés par Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Cyrène et Coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

En Quatrième, M. Ernest Mercier.
En Prosodie M. Eugène DesRivières.

V

Prix extraordinaires de langue Grecque donnés par Son Excellence Mgr Bernard O'Reilly, Protonotaire Apostolique et Docteur ès lettres.

En quatrième M. Ernest Mercier.
En Prosodie M. Joseph Bergeron.

VI

Prix extraordinaires donnés par Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Cyrène et Coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Taschereau, pour l'élève de chacune des classes dont l'examen a été le plus brillant, à la fin de l'année.

En Rhétorique.—Arthur Cannon.
En Seconde.—Calixte Dagneau.
En Troisième.—Aurélien Dion.
En Quatrième.—Ernest Mercier.
En Prosodie.—Eugène DesRivières.
En Cinquième.—Charles Beaulieu.
En Méthode.—Gédéon Sauvageau.
En Sixième.—Jules Larue.
En Septième.—Arthur Gosselin.
En Huitième.— Léonard Lafrance

Conditions du Petit Séminaire

—

PENSIONNAIRES

1. L'année scolaire est de dix mois, et se divise en trois termes pour le paiement de la pension.

Le prix de la pension pour une année est de...	$ 100.00
Le loyer du lit garni, et d'un chifonnier avec bassin et miroir.....	10.00
Médecin (remèdes non inclus).....	1.00
Total.....	$ 111.00

Ces $111.00 *doivent être payées d'avance*, comme suit :

$37.60 le jour de l'entrée des élèves ;
36.70 le 10 décembre ;
36.70 le 20 mars.

$111.00

N. B.— On ne déduit rien pour le premier terme en faveur de ceux qui arrivent moins d'un mois après l'entrée des élèves ; et après qu'un élève est entré, on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.

2. Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches, et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que les genoux, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. Chaque élève doit avoir deux capots autant que possible, dès le commencement de l'année, afin de ne pas être sans uniforme lorsque quelque accident nécessite une réparation. En été, la coiffure est une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant une nervure blanche. Pour les sorties à la campagne et aux récréations de la cour, on *tolère* un chapeau de paille. En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'astrakan ou de mouton. Le pardessus d'hiver, les gants ou mitaines et les chaussures sont au choix des parents.

3. Les effets que les parents doivent fournir à leurs enfants pensionnaires, outre les habits, sont : des serviettes, du savon, des peignes, du cirage et des brosses à souliers, des claques en caoutchouc, une brosse pour les habits. Pour le réfectoire, il faut des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuillère à soupe, une à dessert, et un verre ou un gobelet.

4. Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être facilement reconnus. Le Séminaire ne se tient pas responsable du linge des élèves qui serait égaré ou perdu par suite de la négligence des enfants ou autrement.

5. Le Séminaire fait réparer aux frais des élèves tout dommage fait *malicieusement* ou par une *coupable légèreté* aux fenêtres, bancs, tables, etc., de la maison.

6. Tous les jours de semaine, il y a parloir de 10 heures à 10.15 h. A. M., de midi à 1 heure, et de 4 h. à 4.25 h. P. M. Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il n'y a parloir que le midi après le diner, jusqu'à 1 heure. Les jours de congé, généralement le jeudi, les parloirs sont ouverts de 9.30 h. à 10.15 A. M. ainsi que l'après-midi, depuis le dîner jusqu'à 5 heures. Les parents seulement et ceux qui ont quelque raison spéciale, sont admis à voir les élèves, et tous sont priés de se conformer scrupulement aux heures indiqués plus haut.

7. Les élèves ont à leur disposition une bibliothèqne où ils peuvent trouver, moyennent $0.10 par mois, payable d'avance, tous les livres de lecture dont ils besoin. De plus, il y a, dans la maison, un dépôt où se vendent les livres de classe, le papier et les autres articles nécessaires pour les études ; on vend *toujours et seulement* au comptant. Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans autorisation de M. le Directeur.

8. Les élèves devront présenter leur billet de Procure à M. le Directeur, qui leur en donnera un *lui-même* pour le Maître de Salle.

EXTERNES

1. On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse qui peut toujours être révoquée, et l'on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

2. L'annee scolaire se compose de dix mois environ. Les externes doivent payer $18,00 par année, comme suit :

$6. 00, la veille de l'ouverture des classes ;
$6. 00, le 10 décembre ;
$6. 00, le 20 mars.

3. Pour être admis en classe au commencement de chaque terme, les externes devront présenter au professeur un billet de la Procure attestant que la contribution a été payée.

On ne déduit rien en faveur de ceux qui arrivent après le commencement d'un terme, et l'on ne fait aucune remise à ceux qui sortent du Séminaire dans le cours d'un terme, pour quelque raison que ce soit.

4. Tous les externes, excepté ceux des classes inférieures à la Sixième, sont *strictement tenus, toutes les fois qu'ils sortent de chez eux, de porter l'habit du collège*, qui consiste en un capot ou tunique de drap bleu avec nervures blanches, une ceinture de laine verte et une casquette de même étoffe et de même couleur que le capot, portant aussi une nervure blanche. *Sortir sans cet uniforme est une faute grave et un cas exclusif.*

5. Les sorties du soir, après le jour tombé, sont absolument interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, de leur mère, ou de leur tuteur, et seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigeraient d'eux. Il leur est par conséquent défendu d'aller au théâtre, aux ronds à patiner, etc., etc.

6. Ils ne peuvent *s'abonner à aucune bibliothèque*, ou cabinet de lecture, ou société instructive ou amusante, ni faire partie d'un club quelconque, ni former entre eux de société, sans une permission expresse.

7. Les externes ont tous les jours des devoirs à faire chez eux et des leçons à apprendre. Les parents doivent veiller soigneusement à ce que leurs enfants s'acquittent avec toute l'exactitude possible de la tâche imposée pour la classe suivante. Le temps à consacrer à l'étude chaque jour doit être au moins le même pour les externes que pour les pensionnaires, c'est-à-dire 3½ heures depuis la classe de l'après-midi jusqu'à celle du matin, et 2 heures depuis la classe du matin jusqu'à celle de l'après-midi. Il y a exception pour les élèves des classes inferieures à la Quatrième, qui ne peuvent avoir qu'une heure d'étude, la classe du matin linissant pour eux à 11¼ heures.

8. Ils doivent *assister à la messe de communauté*, qui a lieu à 7½ heures à la chapelle du Séminaire et qui est suivie de la classe. Ils sont aussi obligés d'assister au catéchisme qui a lieu tous les dimanches à 2 heures et qui est suivi du sermon et de la bénediction du Saint-Sacrement. Si une raison grave les empêche de venir à la messe, ou au catéchisme ou en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur un billet signé de leurs parents ou de leur tuteur faisant connaître la cause et la *durée* de leur absence.

9. Les externes sont tenus *d'assister à la grand'messe* les dimanches et fêtes dans leurs églises respectives et de même *aux vêpres chaque fois qu'il n'y a pas de catéchisme au Séminaire.* Ils doivent se confesser au moins tous les quinze jours, à un prêtre du Séminaire ; il n'y a d'exception que pour les élèves de Septième et de Huitième, qui ne sont obligés de se confesser que tous les mois.

10. Il est *strictement* défendu aux externes de fumer en dehors de leur domicile.

11. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants aient toujours les livres, cahiers, atlas, etc., requis pour la classe où ils se trouvent.

12. Une correspondance de toutes les semaines entre les maîtres et les familles, par le moyen de notes hebdomadaires, est un moyen puissant pour encourager les élèves à mener une conduite irréprochable et à travailler assidûment.

C'est pour atteindre ce but que le Séminaire de Québec publie un livret dans lequel les maîtres marquent, semaine par semaine, les bonnes et les mauvaises notes que les élèves ont reçues. Tous les samedis, les parents devront apposer leur signature au bas des notes de la semaine, pour prouver au maître que ce livret leur a été présenté par l'élève et qu'ils en ont pris connaissance.

N. B. On exigera strictement l'exécution de ce règlement : les parents sont priés d'y voir.

DEMI-PENSIONNAIRES

Quelques élèves de la ville sont admis, sur permission spéciale, à passer la journée au Séminaire. Ils arrivent le matin pour la messe de sept heures et demie, et partent à six heures du soir. Ils prennent le diner, passent les récréations et vont à l'étude avec les pensionnaires, dont ils suivent le règlement tant qu'ils sont au Séminaire. En dehors du Séminaire, les demi-pensionnaires sont tenus au même règlement que les externes.

Les demi-pensionnaires paient d'avance six piastres par mois.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Calendrier 5
Cardinal Protecteur et Conseil Supérieur..... 11
Personnel de l'Université 13
Personnel des Facultés..... 15
Faculté de Théologie..... 15
Faculté de Droit..... 18
Faculté de Médecine..... 21
Faculté des Arts..... 25
Ecole Polytechnique de Montréal..... 29
Elèves et autres étudiants admis à suivre les cours à Québec..... 30
Faculté de Théologie..... 30
Faculté de Droit..... 31
Faculté de Médecine..... 32
Faculté des Arts 33
Grands Séminaires affiliés 34
Collèges affiliés 35
Collèges agrégés..... 36
Gradués de l'Université Laval depuis sa fondation jusqu'à juillet 1894 37
Bacheliers 37
Ingénieurs civils..... 53
Département vétérinaire 54
Maîtres ou Licenciés 54
Docteurs 59
Dons faits à l'Univerisité Laval, à Québec, de juillet 1893 à juillet 1894 66
Gradués de l'Université Laval pendant l'année 1893-94 79
Prix et médailles accordés à la fin de l'année académique 1893-94..... 85
Association universitaire 89
Année académique 1893-94 90
Séance de clôture, à Québec 90
I. Allocution de Mgr le Recteur..... 90
II. Joseph-Charles Taché 98
III. Adalbert Fontaine 104
IV. Discours de M. A Lane, LL. L 106
V. Réponse de M. N. Ollivier, LL. D..... 108
Monsieur le Grand Vicaire Jérôme Demers..... 110
Cours des facultés durant l'année 1894-95..... 126
Cours de la faculté de Théologie..... 126
Cours de la faculté de Droit..... 128
Cours de la faculté de Médecine..... 128
Cours de la faculté des Arts..... 132
L'Université Laval 134
Organisation de l'enseignement..... 134
Faculté de Théologie..... 135
Faculté de Droit..... 137
Enseignement..... 137

PAGE

Prix dans la faculté de Droit 138
Faculté de Médecine 139
Enseignement 139
Degrés 141
Prix dans la faculté de Médecine 142
Equivalence accordée par le Collège Royal des Chirurgiens de Londres 142
Ecole Vétérinaire française de Montréal 142
Faculté des Arts 143
Enseignement 143
Ecole polytechnique de Montréal 144
Degrés dans la faculté des Arts 145
Epreuves du Baccalauréat ès Arts et de l'Inscription. 146
Prix dans la faculté des Arts 150
Epreuves des Prix du Prince de Galles 150
Discipline 152
Dispositions générales 152
Conduite à l'Université 154
REMARQUE IMPORTANTE 155
Déboursés que les élèves ont à faire 155
Prix des cours 155
Prix des Diplômes 156

Séminaire de Québec (1893-94) III
Bienfaiteurs du Séminaire de Québec décédés avant juillet 1894 IV
Grand Séminaire VI
Elèves du Grand Séminaire, (1893-94) VI
La Somme Théologique de S. Thomas IX
Conditions du Grand Séminaire XI
Direction spéciale pour ceux qui désirent entrer dans l'état ecclésiastique dans la province de Québec XII
Petit Séminaire XIII
Elèves du Petit Séminaire de Québec (1893-94) XVI
Distribution solennelle des prix au Petit Séminaire de Québec, le 22 juin 1894 XXV
Prix extraordinaires XXXII
Conditions du Petit Séminaire XXXV
Pensionnaires XXXV
Externes XXXVI
Demi-pensionnaires XXXVII